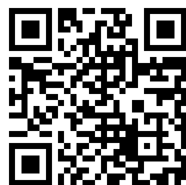
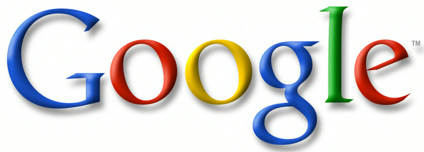




MEMOIRES

DE LA

SOCIETE D'AGRICULTURE

SCIENCES ET ARTS

Centrale du département du Nord

Article 23 du Règlement intérieur de la Société

Toute publication de la Société porte cette mention :

« La Société déclare qu'elle laisse à chaque auteur la responsabilité de ses doctrines et de ses assertions. »

MEMOIRES

DE LA

SOCIETE D'AGRICULTURE
SCIENCES ET ARTS

CENTRALE DU DEPARTEMENT DU NORD

SEANT A DOUAI

Troisième série

TOME VI

1895-1896

DOUAI
O. DUTHILLŒUL, IMPRIMEUR DE LA SOCIETE
12, RUE LÉON GAMBETTA, 12

1898

RAPPORT

DU SECRETAIRE GENERAL

SUR LES

TRAVAUX DE LA SOCIETE

EN

1895 et 1896

PAR

M. le Baron Amaury DE WARENGHIEN

Membre résidant

Mes chers collègues,

Je vous demande la permission d'entrer tout de suite en matière, et de commencer sans le moindre exorde, le rapport que je vous dois. Le chemin que nous avons à parcourir de compagnie est assez long pour éviter tout détour inutile, et pour prendre la route la plus courte.

Grâce à vos conférenciers elle sera bordée de fleurs et de fruits. Les seules épines que vous ayez à craindre vous viendront du rapport. Puisse-t-il s'inspirer et se ressouvenir de tout ce que vous avez entendu d'excellent dans les genres les plus variés!

Les deux années écoulées ont été bien remplies : seize lectures en 1895 ; vingt en 1896, voilà le bilan de vos travaux. Votre activité ne s'est donc pas ralentie, bien au contraire. C'est là pour une société littéraire la meilleure preuve de sa vitalité. La vôtre est toujours aussi grande que par le passé. Elle a même quelque tendance à s'accroître.

C'est par les sciences que commencera cette rapide revue de vos travaux. Vour leur donnez, et avec raison, dans vos Mémoires la place d'honneur. Ce n'est que justice de la leur conserver dans ce rapport.

Il n'y a qu'un instant je vous promettais des fleurs, et voici que tout de suite, elles vont se montrer à vos yeux. Elles vous ont été offertes par M. Gosselin dans sa contribution à la Flore des environs de Douai. Il ne pouvait vous en donner de plus précieuses, car la plupart d'entre elles ont été récoltées dans les fortifications ! Beaucoup ont déjà disparu ou viennent de voir leur dernier printemps.

Notre collègue a eu l'heureuse pensée d'en fixer le souvenir, les couleurs et le parfum. Vous lui avez su grand gré de vous avoir conservé ces fleurs du sol douaisien.

> O fleur du sol natal, ô verdure sauvage,
> Par quelle main cachée, arrives-tu vers moi.

Ces fleurs, ces pauvres fleurs vous ne pourrez plus les cueillir sur les remparts de Douai, mais vous les retrouverez avec plaisir dans vos Mémoires, comme on retrouve entre les pages d'un livre, la feuille ou la fleur desséchée qui rappelle quelque journée ensoleillée du printemps de l'année ou de la vie !

C'est encore à M. Gosselin que vous devez une savante étude sur la matière radiante et les rayons cathodiques.

Vous avez fort goûté cette actualité scientifique alors dans toute sa primeur et, qui, depuis, n'a cessé de s'imposer aux ordres du jour des sociétés savantes. Quelle surprenante merveille que cette photographie de l'invisible, par l'invisible, et comme elle est bien faite pour susciter l'intérêt et provoquer la curiosité. Quel secours inattendu pour la chirurgie et la médecine à qui ces mystérieuses effluves permettent de pénétrer les mystères du corps humain ! M. Gosselin vous a fait l'historique de cette découverte, dont les applications deviennent chaque jour plus nombreuses ! Car la radiographie nous ménage encore bien des surprises.

L'étude de notre collègue a été illustrée par de curieuses photographies de M. l'abbé Wantiez, professeur à l'Institution Saint-Jean. Il était impossible de vous faire une communication plus intéressante et de la traiter avec plus de méthode et de clarté.

De son côté, M. Pèpe, vous a initiés aux nouvelles applications de l'Asphalte. Il s'agit de pavés en asphalte comprimé dont il a été fait usage à l'Ecole des industries agricoles.

La compression fait disparaître la porosité ; elle assure l'élasticité du produit et son insensibilité absolue à la chaleur ; tant pour la fusion que pour la dilatation.

Notre collègue vous a aussi présenté une étude comparative du chauffage par l'anthracite et par le gaz. Il en résulte que le chauffage intermittent par le gaz est plus économique et plus salubre que l'autre. De nombreux accidents ont prouvé que les appareils à combustion lente, ne sont pas sans danger.

Ces communications d'un sérieux intérêt pratique ont eu le plus légitime succès. Vos applaudissements ont prouvé à M. Pèpe tout le plaisir que vous éprouverez à l'entendre

encore, au grand profit de votre ordre du jour et de l'hygiène publique.

Après les sciences : l'agriculture. Vous devez à M. le baron Boissonnet une étude approfondie sur les marchés de betteraves. Que de difficultés soulèvent les traités que le cultivateur signe trop souvent sans se rendre un compte exact de leurs clauses et des conséquences qu'elles entraînent. Les prélèvements d'échantillons, la densité, la tare, les délais de livraison, l'emploi de telles ou telles semences, que de matières à contestations et souvent à procès. Notre collègue vous a communiqué les différentes formules de traités proposées par le Congrès agricole du 25 décembre 1894. Prévenir les causes de conflits entre l'agriculture et l'industrie, resserrer par là l'intime solidarité qui doit exister entre elles, c'est travailler à leur commune prospérité. Vos applaudissements ont prouvé tout l'intérêt que vous portiez à cette étude très documentée et d'un sérieux intérêt pratique, pour les agriculteurs de la contrée.

La question des sucres est une des plus importantes pour l'agriculture et l'industrie de la région. Leur prospérité et leur richesse en dépendent. Pour avoir raison de la production française, l'Allemagne et l'Autriche avaient accordé à leurs sucres des primes d'exportation. Elles espéraient ainsi nous enlever le marché de Londres.

Sur le rapport d'un de vos collègues, vous avez sollicité des Pouvoirs publics des mesures de représailles contre les sucres allemands et autrichiens. Quant aux ressources destinées à pourvoir à ces primes de combat, vous avez estimé avec raison, qu'elles pourraient être demandées, sans danger, à une augmentation du droit de consommation et à la taxe des sucres coloniaux étrangers. Votre vœu a été réalisé

dans ses grandes lignes par la loi nouvelle et le jour où la France se présentera à la Conférence internationale appelée à délibérer sur ces graves questions, elle sera suffisamment armée pour que ses rivales doivent compter avec elle.

Il est donc permis d'espérer la fin de cette guerre à coups de primes dont le plus clair résultat est de permettre aux Anglais de se fournir de sucre à vil prix.

Sans doute la loi nouvelle ne vous donne pas pleine satisfaction, mais telle qu'elle est, elle constitue un progrès sensible, et vous devez vous féliciter du succès de vos persévérants efforts pour en obtenir l'adoption.

Si les travailleurs des campagnes ont toute votre sollicitude, ceux des villes l'ont au même degré ; loin de les opposer les uns aux autres, comme on le fait trop souvent, vous les réunissez dans un même souci, pour leur bien être et leur prospérité.

Sous ce titre « Une ouvrière du Nord.— Fragment d'enquête » M. Quinion-Hubert, a esquissé le rapide tableau d'un intérieur d'ouvrier dans notre région, et de son existence journalière, avec ses peines, ses soins, ses délassements et ses labeurs. Et comme cette brave ouvrière sait tenir tête à MM. les enquêteurs, que de présence d'esprit. de fermeté, de sens pratique dans ses réponses ! Et quel habile secrétaire que notre collègue. Comme sa plume fait valoir ce qu'elle est censée reproduire ! Ce que réclame l'ouvrière du Nord, c'est la liberté du travail. Elle ne se plaint pas d'être malmenée par une société marâtre. La journée de huit heures est son moindre souci. Ce qu'elle veut c'est le moyen d'élever ses enfants : comme délassement elle borne son ambition aux dimanches et aux jours de fêtes ou de ducasse.

Dans le même ordre d'idées, M. Maillard vous a entretenu du projet de loi sur les accidents voté en première délibération par le Sénat au cours de la session législative de 1895. C'était une véritable révolution dans la matière Le risque professionnel était proclamé : c'est-à-dire la responsabilté de plein droit du patron, à moins de faute lourde de l'ouvrier. Responsabilité transformée d'ailleurs en une sorte d'abonnement à forfait. Les indemnités tarifiées d'avance n'attribuant jamais une réparation intégrale, mais allouant une indemnité dans les cas même qui ne pouvaient autrefois y donner lieu; le paiement assuré par un syndicat obligatoire de garantie mutuelle.

Enfin, le jugement confié au Président du tribunal civil assisté de quatre jurés assesseurs, deux patrons et deux ouvriers, véritable transplantation du jury en matière civile.

Tout cela n'a eu qu'une existence éphémère : le 28 janvier 1896, lors de la deuxième delibération, le contro-projet Bérenger a été renvoyé à la commission, et le 24 mars suivant le Sénat a voté un projet aussi différent du premier que celui qui vient d'être adopté il y a un mois par la Chambre des Députés.

M. Maillard aura sans doute encore l'occasion de vous faire la fine et judicieuse critique des débats législatifs sur cette grave question en suspens depuis 1880 et que plusieurs législations étrangères ont déjà résolue.

De tout temps les réformes ont été à l'ordre du jour : mais hélas, vous connaissez les vers du poète :

..... Video meliora proboque
Deteriora sequor :

Ce que la sagesse des nations a traduit de cette façon quelque peu fantaisiste, « L'enfer est pavé de bonnes inten-

tions. » Des réformes, le Tiers aux Etats Généraux de 1614, en voulait, et les indiquait nettement. Tel est le sujet du remarquable travail historique de M. Rivière. C'est, à vrai dire, le cahier des doléances du Tiers-Etat. M. Rivière a introduit l'ordre, la lumière et la vie, « dans ce vaste répertoire des aspirations de nos ancêtres, dans ce mélange confus mais puissant où s'agitent déjà, les idées, les intérêts, les passions de l'avenir. » Ces cahiers si peu connus, et pourtant si dignes de l'être, contiennent des idées neuves et profondes sur le commerce, sur les maîtrises et les jurandes, sur les finances, sur la justice, sur les pensions.

Plusieurs d'entre elles allaient être réalisées par l'orateur du clergé : l'évêque de Luçon, celui qui devait être le Cardinal de Richelieu. Les autres, les plus nombreuses, seront et je cite M. Rivière, « comme la semence déposée dans le sillon, lentement elle germe et pousse des racines ; puis l'heure venue «éclate en une féconde et abondante moisson.»

En secouant la poussière de ces cahiers ensevelis au fond des Archives nationales, en les tirant d'un oubli immérité, M. Rivière a fait une œuvre vraiment utile.

Il a mis en lumière le lien qui unit les Etats-Généraux de 1614 à ceux de 1789. Une contribution aussi importante à l'histoire des Etats-Généraux, méritait la haute distinction que lui a décernée la Société des Etudes historiques.

« Un des juges de Fouquet » voilà un sujet qui touche de bien près à l'histoire.

Il s'agit de celui que Madame de Sévigné appelait « le grand, le divin Roquesante. » Nommé membre de la Haute Cour qui eut à statuer sur le sort du célèbre Surintendant des Finances, Roquesante, se fit remarquer par son indépendance.

Tout le monde s'intéresse à cette affaire, écrivait la marquise, « on ne parle pas d'autre chose, on raisonne, on tire » des conséquences, on compte sur ses doigts, on s'attendrit, on espère, on craint, on souhaite, on haït, on » admire, on est triste, on est accablée. Je suis transie » quand je pense à ce jour là. » Mais quelle joie, quel espoir, quand Roquesante se lève, et qu'après tant de votes contraires il opine aussi bien, aussi savamment qu'il se puisse.

Il conclut contre la mort, avec tant de force et de talent qu'il entraîne la majorité et que la vie de Fouquet est sauvée.

« On en donne le premier honneur à M. d'Ormesson, et le second à M. de Roquesante, Conseiller de Provence, écrit Guy Patin. Dieu bénisse de si honnêtes gens, dit-il, je voudrais que le Roy fit l'un ou l'autre Chancelier de France pour leur noble et courageuse opinion. »

Frappé de disgrâce, Roquesante la supporta avec une courageuse fermeté. C'est la vie de ce grand magistrat, que vous a retracée M. Quinion Hubert d'après un très attachant travail de M. Paul de Faucher inséré dans les mémoires de l'Académie d'Aix. Nul n'avait plus qualité que notre collègue, pour rendre hommage à la fière indépendance de ces anciens parlementaires, qui savaient faire passer le devoir et la justice, avant toute considération de carrière ou de fortune.

C'est encore de l'histoire, de l'histoire d'hier, et de l'histoire vécue que les souvenirs de la guerre, par M. Boblin. L'enthousiasme des premiers jours suivi si vite des plus cruelles déceptions : Les défaites successives, l'invasion allemande, l'émigration des populations envahies, la mobi-

lisation des gardes mobile et nationale, les grandes journées du siège, puis les mauvais jours avec la période de disette et de bombardement, l'état d'esprit de la population soupçonneuse et inquiète, tels sont les souvenirs que M. Boblin a évoqués dans vos mémoires, avec une pénétrante acuité. Ces impressions d'enfance, retracées avec tant de charme, ont captivé votre attention. Elles ont réveillé dans tous les cœurs d'ineffaçables tristesses, et, en même temps, cette réconfortante pensée, qu'aux plus mauvais jours de son histoire la France n'a jamais désespéré d'elle-même malgré toutes les trahisons de la fortune et qu'au milieu des plus grands revers, elle a sauvé l'honneur du nom Français !

L'histoire locale dans ce qu'elle a de plus intéressant pour l'avenir, et le renom de la cité, à fait l'objet de plusieurs communications :

M. Barbet vous a lu une notice sur l'agrandissement de la ville de Douai. Chargé avec l'autorisation de l'administration supérieure, des fonctions d'ingénieur conseil de la ville, M. Barbet pourrait dire à juste titre, en parlant de ces travaux, qui ont élargi la cité et transformé au loin ses approches.

Quorum pars magna fui

La dérivation de la Scarpe autour de Douai, les huit kilomètres du boulevard de Ceinture, le système des voies ferrées desservant les établissements industriels, qui de tous côtés ont surgi de terre ; le pittoresque jardin de la porte de Valenciennes, la place du Barlet agrandie, les routes nationales rectifiées, tout un système d'égoûts installés : voilà la rapide énumération des grands travaux que nous envient les villes voisines et rivales.

La situation exceptionnelle de Douai sur la grande voie navigable mettant Paris en communication avec le Nord de la France, au point où se croisent plusieurs lignes de chemins de fer, au centre même du bassin houiller, voilà des avantages de premier ordre pour les manufacturiers et industriels.

Aussi, ont ils déjà répondu et répondront-ils plus encore à l'appel que leur adresse la ville de Douai :

Au travail, au travail, qu'on entende partout
Le bruit saint du travail et d'un peuple debout!
Que partout on entende et la scie et la lime
La voix du travailleur qui chante et qui s'anime
Que la fournaise flambe et que les lourds marteaux
Nuit et jour et sans fin tourmentent les métaux!
Rien n'est harmonieux comme l'acier qui vibre
Et le cri de l'outil aux mains d'un homme libre
Au travail, au travail, à l'œuvre, aux ateliers.

Oui vous avez une foi profonde dans l'avenir industriel et commercial de notre chère cité, car elle est merveilleusement armée pour cette lutte pacifique. Mais vous n'en êtes que plus jaloux, de conserver les rares et curieux vestiges de vos fortifications, aujourd'hui disparues, vestiges précieux, pour l'histoire de l'art militaire dans cette région, et pour le passé glorieux qu'ils rappellent. C'est dans cet ordre d'idées, que M. Pèpe vous a fait une communication au sujet de la restauration de la porte d'Arras.

Cette porte date de 1310. La Commission historique du département du Nord en avait demandé le maintien. Cette intéressante étude concluait à l'ouverture d'un concours pour cette restauration. Mais, hélas, l'état de vos finances vous a interdit, à votre vif regret, de donner suite à ce projet dont

le remarquable exposé avait été accueilli, avec tant d'intérêt et de sympathie !

Votre distingué collègue, vous a de plus donné connaissance d'un article intitulé « démolitions » et qui a pour objet les démantèlements des Places Fortes du Nord. M. Pèpe constate avec bonheur que Douai est en avance sur les villes voisines au grand avantage de ses destinées commerciales et industrielles.

Mais ces destinées quelque brillantes qu'elles doivent être ne vous feront jamais renoncer aux gouts littéraires et artistiques, qui sont pour les Douaisiens comme une sorte de patrimoine héréditaire ! Avec quel plaisir, vous avez exploré, à la suite de M. Dubrulle, un coin de la Société Française au XVII[e] Siècle : le coin des précieux et des précieuses, des alcoves et des alcovistes, des ruelles et des ruellistes : c'est-à-dire ce qui fut le berceau de la Société élégante et polie. Avant de devenir ridicule à force d'exagération, avant d'être un travers et comme une maladie d'esprit, dont Molière dut guérir son siècle, la préciosité fut une des formes de la distinction. C'est à l'hôtel de Rambouillet que prit naissance avec la galanterie le goût de la conversation, ce genre si éminemment Français qui fut presque un art et dont il nous faut aujourd'hui parler comme d'une chose disparue !

Vous vous souvenez du piquant et spirituel portrait de la précieuse, que vous a esquissé M. Dubrulle : tout y a passé, les sentiments, les manières, le langage ; puis les diverses manifestations de la préciosité, la poésie et les romans, l'amour et le mariage.

Il l'a étudiée jusque dans les ruelles imitatrices, les ruelles

bourgeoises, de la province même, car elle eut ses précieuses.

Pour terminer, notre collègue a déployé sous vos yeux la carte du royaume du Tendre, dont il vous a appris la géographie galante. Vous avez vu les deux routes partant l'une et l'autre de l'amitié : la première, dont il faut se garder, passe par négligence, inégalité, tiédeur, oubli. pour se perdre dans le triste lac d'Indifférence ; l'autre, la bonne, la seule à suivre, côtoie le fleuve d'inclination, traverse les étapes de jolis vers, billets galants, billets doux ; conduit à probité, générosité, exactitude, respect, bonté, pour arriver enfin à Tendre sur estime le but et la fin du voyage.

Votre guide, et il ne pouvait y en avoir de meilleur ni de plus sûr, n'a oublié qu'une étape, la dernière, que nous avons créée à son intention ; celle de Remercîments et de Reconnaissance. C'est celle où nous resterons en ce qui le concerne,avec l'espoir que ce dix-septième siècle qu'il connaît si bien et jusque dans les bons coins fournira à M. Dubrulle nouvelle matière à d'aussi attrayantes causeries que les premières.

La poésie a tenu une grande place dans l'ordre du jour de vos séances.

M. Quinion-Hubert vous a rendu compte du concours des Jeux Floraux, dont il n'a cessé d'être le rapporteur, depuis son entrée dans la Société. Dès son début, il y a déployé tant d'esprit et de verve, que vous en avez fait votre rapporteur perpétuel. Chaque année, vous l'écoutez avec le même plaisir et le même intérêt. Il est vrai que M. Quinion à trouvé, chose difficile, le moyen de ne pas se répéter, et de donner, tous les ans, un tour nouveau, à ce rapport que vous atten-

dez avec impatience, car il remplit une de vos meilleures séances.

Flandria : tel est le titre de l'écrin poétique de M. Auguste Massy. C'est un recueil de sonnets, de chants, de quatrains composés en l'honneur de la Flandre et de l'Artois. M. Boblin en a extrait à votre intention les bijoux les plus finement et les plus artistement travaillés. Plusieurs de ces sonnets donnent l'idée d'instantanés, pris au vol, un peu partout, au long et au hasard de la route. Toutes les fois qu'un beau paysage, un monument, suscitent son admiration, M. Massy le saisit, le fixe, le grave en un sonnet où se retrouve souvent la netteté et le relief des plus belles eaux fortes. Voici Bruxelles avec ses vieux quartiers Flamands ; Anvers et sa cathédrale, cette merveille gothique aux clochers de dentelle ; les chefs-d'œuvre des musées, les trésors de l'imprimerie Plantinienne.

Voici Bruges, la ville morte, vue de nuit; puis c'est Valenciennes avec ses corons, ses hauts fourneaux et leur rougeâtre horizon : c'est Douai, avec son vieux blason : Arras enfin, tant il est vrai :

Qu'on revient toujours
A ses premières amours.

Vous aimerez à retrouver ces poésies d'une note très personnelle, parfois touchante et toujours très artistique ; vous aimerez à les relire dans les Mémoires de l'académie d'Arras. Il leur manquera hélas les illustrations du subtil et impeccable burin de M. Jules Boutry trop tôt ravi aux choses de l'art, et à ses nombreux amis que sa mort a mis en deuil. En revanche vous apprendrez avec plaisir que le sonnet intitulé « Fable ou Histoire » dont vous vous rappelez la très

fine ironie à eu l'honneur de figurer dans le recueil de l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse.

M. Boblin vous a lu ces délicates poésies avec un charme enveloppant qui a mis en relief tout ce qu'il y avait d'art, d'élégance et de nombre dans les vers de M. Massy.

Voici encore de la poésie Artésienne : mais celle-ci n'est pas d'hier. Elle est du XIIIe siècle. Elle a fait les charmes de la ville d'Arras, la joyeuse cité qui retentissait alors du bruit des fêtes et des tournois : il s'agit d'un trouvère, d'Adam de la Halle plus connu sous le nom du Bossu d'Arras.

On m'appelle Bossu, mais je ne le suis mie.

Il n'en avait parait-il, que l'esprit et la malice, le célèbre auteur des chansons, des rondels, des motets, du Roi de Sicile, de Robin et Marion, qu'on peut regarder comme le premier opéra-comique et dont vous vous rappelez le rondel si connu avec son charmant refrain :

Robin m'aime, Robin m'a
Robin m'a voulu, si m'aura.

C'est cet opéra-comique qui a été représenté au théâtre d'Arras, lors des fêtes célébrées, l'an dernier, en l'honneur du Trouvère Artésien.

Voilà une reprise qui s'est fait attendre plus de cinq siècles ! Elle prouve qu'il ne faut jamais désespérer de rien et que si la justice marche à pas lents elle finit toujours par arriver.

Cette réparation était bien due au Trouvère dont M. Quinion nous retrace l'existence tourmentée. Sa vie de plaisirs à Arras, son exil causé par ses piquantes satires ; puis son refuge à Douai, son mariage si vite rompu par l'inconstance de ses amours : enfin son départ pour la Sicile ! M. Quinion,

vous a rappelé qu'à cette apothéose, une voix Douaisienne s'était fait entendre (1), et qu'un de nos poètes avait glorifié, le vieux Trouvère d'Arras, comme à quelques jours de là, et avec le même talent il devait, ici même, chanter le triomphe, tardif lui aussi, de notre muse Douaisienne.

La poésie et la musique sont sœurs et M. Duhot l'a bien prouvé par une exquise soirée dont vous avez tous conservé le souvenir. Par une conférence très littéraire M. Duhot vous a préparés à l'audition d'excellentes compositions par lui faites sur deux élégies de Madame Desbordes-Valmore : « Son nom, et N'écris pas. »

M. Duhot a su rendre tout ce qu'il y avait de tendresse passionnée, de douleur vraie, dans ces cris d'un cœur à jamais meurtri. Mlle Gantelme et deux de ses meilleures élèves s'étaient chargées de l'interprétation et leur talent s'est élevé à la hauteur et du poète et du compositeur : les échos de notre salle des séances ont été fort agréablement surpris, il leur est rarement donné d'être à pareille fête et de se redire les sons de voix aussi musicales et aussi fraîches. Mais maintenant que la musique a pris possession de notre ordre du jour par droit de conquête : nous espérons bien que c'est avec esprit de retour et qu'une si charmante séance ne sera pas sans lendemain.

Au surplus, nous allons quitter Douai pour aller à la suite de M. Alfred Dupont étudier les populations indigènes de l'Algérie. Elles se divisent en Kabyles et en Arabes. M. A. Dupont a mis en relief, avec infiniment de talent les différences qui les séparent.

Les Arabes, polygames, ennemis du travail, aristocrates jusque dans les moëlles, ont horreur de la vie sédentaire.

(1) M. Henri Potez, le très fin et délicat poète « des jours d'autrefois ».

Suivant eux, il n'y a que deux occupations dignes de l'homme: prier et se battre, travailler est le lot de l'esclave. A l'inverse les Kabyles sont monogames, cultivateurs et non nomades, ardents au travail, âpres au gain. Ils sont démocrates. Le suffrage universel et le régime municipal sont tout puissants chez eux.

La conclusion c'est que la race Kabyle entrera fort aisément dans nos cadres actuels et que son assimilation se fera sans grandes difficultés. Déjà les Kabyles hommes et femmes affluent chez nos colons comme domestiques ou journaliers. L'érudition, les piquants aperçus, la sûreté d'observation qui faisaient les qualités maîtresses de cette intéressante étude, ont retenu et captivé votre sympathique attention.

Choses d'Afrique! Sous ce titre M. Tréca a rappelé les plus glorieux souvenirs de la conquête, et les faits d'armes héroïques qui en ont marqué les progrès.

Avec combien d'humour et d'esprit, un esprit sous lequel perçait à chaque instant le patriotisme, il a esquissé la physionomie légendaire des petits troupiers et des zouaves dont la bravoure a valu à la France la possession de sa grande colonie africaine. Dans une seconde causerie, il vous a fait une véritable conférence sur les Ecoles des Hautes Etudes en Algérie.

A l'école de droit se rattachent les écoles musulmanes d'enseignement supérieur qui ont pour but de former des candidats aux emplois du culte musulman, de la justice et de l'instruction publique musulmane. Un nombre considérable d'étudiants suivent les différentes branches de l'enseignement scientifique et littéraire musulman.

La durée des études est d'environ trois années. M. Tréca

vous a tenus sous le charme de cette communication si documentée qui signalent le remarquable développement des progrès intellectuels en Algérie.

D'Alger, M. Tréca nous emmène à Madagascar, la grande île africaine placée sur la route du Cap de Bonne Espérance à la Mer Rouge et aux colonies de l'Indo-Chine et du Tonkin. Maintenant que cette terre est devenue française et que le drapeau tricolore flotte sur elle, il y a grand intérêt à examiner quel peut être son avenir. C'est surtout la canne à sucre, le tabac, le caféier, le coton, l'agave, que votre collègue estime qu'il sera possible de cultiver avec profit. Il conviendra aussi d'en exploiter les immenses richesses minérales : le fer, le cuivre, l'argent et l'or. Notre collègue a formulé le vœu que la France soit largement indemnisée de ses lourds sacrifices en hommes et en argent.

Au lieu d'être, comme jadis, l'île des fièvres meurtrières, et le cimetière des Français, que Madagascar devienne une riche et prospère colonie. C'est de tout cœur que vous avez unanimement applaudi au patriotique souhait de M. Tréca.

De Madagascar à la Russie, il y a loin, mais nous suivrions notre collègue jusqu'au bout du monde. Le plaisir de l'entendre compenserait amplement la longueur et les difficultés de la route. Quelle intéressante causerie sur les transformations de ce gigantesque empire ! Quel fidèle tableau de ses productions et de ses ressources ! Quelle saisissante esquisse des races multiples qui la peuplent et dont plusieurs sont très remarquables et parfois très originales. L'histoire de Russie, a fourni à notre collègue, une matière plus attrayante encore. Il en a détaché deux figures celles de Pierre-le Grand et de Catherine II la Sémiramis du Nord. Que de curieux rapprochements fournis par le voyage de

Pierre-le-Grand à Paris ! Les détails de sa visite à la Sorbonne et à la Monnaie : visite renouvelée par l'un de ses successeurs à deux siècles de distance. Vous avez salué de vos applaudissements les patriotiques allusions de M. Tréca. Vous adressiez ainsi vos souhaits de bienvenue, aux souverains de la Russie, au moment même où ils débarquaient sur cette terre de France toujours si hospitalière, mais, dont l'accueil, devait cette fois, dépasser en cordialité, et en enthousiasme tout ce qu'il est possible d'imaginer, car c'est le cœur même de la France, qui vibrait, dans ces acclamations de tout un peuple saluant l'ami et l'allié de la nation Française.

Le goût des voyages n'a rien perdu, parmi vous de son intensité. Mais aussi que de facilités, que de tentations nouvelles et d'attraits pour ainsi dire irrésistibles dans les récentes croisières organisées par le Tour du Monde. Les difficultés, les tracas, les épines, inséparables de tout voyage sont épargnées aux touristes pour ne leur en laisser que la fleur; ils n'ont qu'à se laisser vivre et à contempler le changeant spectacle qui se déploie devant eux au fur et à mesure que se déroule le pittoresque itinéraire du navire.

Cette fois, c'est vers les côtes ensoleillées de l'Illyrie, de la Dalmatie, du Monténégro que nous entraîne, M. Maillard. Voici d'abord Ravenne avec sa belle mosaïque représentant Justinien et Théodora. Pola, le grand port militaire de l'Autriche, les bouches du Cattaro qui rappellent par leur forme le lac des Quatre Cantons, mais avec un plus fier aspect et une plus éclatante couleur; puis, voici Zara, Semlico, et enfin Raguse, ces vieilles villes de la Dalmatie, appuyées à d'âpres collines, avec leurs tours élevées, leurs fortifications à l'Italienne, dorées par le soleil, et pour tempérer leur

aspect guerrier d'un autre âge, la végétation orientale qui fait de cette pittoresque contrée, comme une terre des Hespérides, de telle sorte, que les merveilles de l'Adriatique rivalisent en beauté avec celles de la côte Méditerranéenne. Mais, ce qui est encore plus doux au cœur, que cet incessant plaisir des yeux, ce sont les sympathies que suscite la France sur ces rives lointaines. Elle y apparait toujours comme la protectrice des nationalités opprimées, et tout ce qui porte le nom Français et les couleurs Françaises y reçoit le plus chaleureux et le plus enthousiaste accueil.

Mais je m'arrête avec le sentiment de ma témérité grande d'avoir essayé un trop pâle résumé de cette charmante causerie. Elle a déjà valu des abonnés et des touristes au Journal le Tour du Monde qui avait organisé cette excursion si réussie. Celles qui lui ont succédé, ont offert autant d'intérêt et ceux de nos concitoyens qui s'étaient laissé séduire par la persécutive éloquence de M. Maillard, en ont rapporté, comme lui, les plus charmants souvenirs.

C'est à Constantinople, l'antique Bysance, la capitale de l'Empire grec, la clef de l'Orient, qui vaut à elle seule un empire, le point central où se croisent l'axe continental de l'Europe et de l'Asie, et l'axe maritime de la Méditerranée que nous conduit M. Tréca. Constantinople l'une des plus merveilleuses cités de l'Univers avec son incomparable panorama qui tient plus de la féerie que de la réalité : c'est la splendeur orientale dans ce qu'elle a de plus radieux. Seule la poésie, avec sa palette magique peut fixer les traits et les couleurs de cet inoubliable tableau qui est un ravissement pour la vue :

..... Les grands harems séjour des longs ennuis.
Ses dômes bleus pareils au ciel qui les colore
Et leurs mille croissants que semblent faire éclore
Les rayons du croissant des nuits.

Les maisons aux toits plats, les flèches des mosquées,
Les moresques balcons en trèfles découpés,
Les vitraux se cachant sous des grilles discrètes,
Et les palais dorés, et comme des aigrettes,
Les palmiers sur leur front groupés.

Là de blancs minarets dont l'aiguille s'élance
Tels que des mâts d'ivoire, armés d'un fer de lance
Là des kiosques peints, là des fanaux changeants
Et sur le vieux sérail que ses hauts murs décèlent
Cent coupoles d'étain qui dans l'ombre étincellent
Comme des casques de géants.

Mais hélas, ces merveilles gagnent à être admirées de loin. A les voir de trop près le prestige s'évanouit, et M. Tréca nous avertit que cette grande cité est loin de briller par la propreté dans la plupart de ses quartiers aux rues tortueuses et étroites.

M. Tréca nous conduit aux bazars, aux bains turcs, aux mosquées, aux cimetières, aux cafés, aux boutiques des changeurs, aux derviches tourneurs et hurleurs. C'est la vision directe de la vie Turque que nous a donnée notre collègue. Ces trois journées où plutôt ces trois soirées passées à Constantinople, ont paru trop courtes à beaucoup d'entre vous, et ce n'est pas sans regret qu'il vous a fallu quitter, la riante Stamboul, la perle et l'orgueil de l'Orient.

Mais pour adoucir la transition d'un trop brusque retour sous le ciel gris et voilé du Nord nous passerons par Grasse, la ville des roses et des parfums, avec ses vergers d'oliviers, ses bosquets d'orangers et de citronniers, ses tapis de géraniums, de jonquilles, d'œillets et de tubéreuses offrant partout l'image de la fertilité et du printemps.

O Grasse, heureux séjour, montagnes renommées
De lavande, de thym, de citron parfumées

Que de fois, sous tes plants d'oliviers toujours verts
Dont la pâleur s'unit au sombre azur des mers
J'égarai mes regards sur ce théâtre immense

Oui, ce qui fait le charme de cet heureux séjour,

Où le ciel est plus doux et l'azur plus tranquille,

c'est le saisissant et perpétuel contraste entre la nature sauvage et la nature cultivée : d'un côté, ces champs de roses et de fleurs dont l'air est comme embaumé; et, tout à côté, les gorges aux entailles profondes, les pins et les noirs cyprès, et, les surplombant, les Alpes couvertes de neiges éblouissantes qui semblent prendre une teinte rosée sous les rayons du soleil couchant. Et enfin ce ciel si pur, d'un bleu si éthéré, cette indicible beauté de la lumière qui nous révèle ce que Sully-Prudhomme exprime si magnifiquement dans ce beau vers :

L'enchantement du ciel de France !

Joignez à cela les grands souvenirs du passé. Voici le tertre de gazon où Napoléon Ier établit son bivouac en mars 1815. Voilà le double perron qui précède la cathédrale et qui a été construit sur les dessins de Vauban. Voici. les tableaux de Rubens et dans un genre tout différent, ceux de Fragonard, où se reflètent les mœurs voluptueuses du XVIIIe Siècle. Et enfin, la vieille ville avec son pittoresque cachet.

Il était impossible de mieux évoquer le souvenir de ces aspects enchanteurs et d'en donner une illusion si voisine de la réalité.

Il vous faut maintenant dire adieu, au ciel éblouissant du Midi, pour visiter la Hollande avec M. Alfred Dupont. S'il est parmi vous des amateurs de contrastes ils seront satisfaits. Avec un art extrême, M. Alfred Dupont a su mettre en relief la poésie discrète, douce, intime, la modeste demi-teinte de ces paysages champêtres, baignés de brume, ces prairies sans fin de la plus belle verdure remplies de bestiaux magnifiques, semées de grands étangs clairs, et de bouquets d'arbres superbes de port et de végétation : les nombreux canaux sillonnés, par de légers navires et détail caractéristique, les innombrables moulins, moulins si aériens, si délicatement découpés, qu'ils ressemblent à de grands oiseaux tout prêts à s'envoler, et, pardessus tout cela, un ciel aux nuages rapides et changeants. que les maîtres Hollandais rendent si bien dans leurs tableaux. Tel est l'ensemble plein de douceur, de calme champêtre et recueilli, d'une mélancolie souriante, que M. Dupont vous a décrit, avec l'âme d'un artiste.

Avec quelle vérité, il vous a parlé de cette sensation de refuge, de repos, l'une des plus rares qu'on éprouve en voyage, et certes des meilleures, et que la Hollande, excelle à produire. Comme je regrette que les limites forcément étroites de ce rapport m'empêchent de suivre notre collègue à travers les rues bruyantes et animées de Rotterdam, de La Haye, d'Amsterdam. Que j'aurais voulu l'accompagner à Leyde, Harlem et Utrecht; vous parler, d'après lui et avec le même sentiment artistique des musées et de leurs admirables tableaux.

Comme j'aurais aimé à évoquer l'histoire du petit peuple hollandais, de son énergie, de son courage, de son génie commercial, de son amour pour l'indépendance nationale et

pour la liberté ! M. Dupont a trouvé de généreux accents pour glorifier l'action de la valeur sur le nombre, dont l'histoire de la Hollande a fourni le plus magnifique exemple pendant le cours des siècles.

Mais nous voici de retour en France, pour visiter, sous l'aimable conduite de M. Boblin, Cluny et son abbaye qui fut l'une des plus illustres de la chrétienté. Grâce à M. Boblin, il nous est loisible d'admirer les nombreux vestiges de ses anciennes richesses artistiques, et tout d'abord les nombreux spécimens d'architecture romane que le visiteur y rencontre à chaque pas, avec plusieurs maisons du XIIIe siècle, et beaucoup d'autres du XVIe. En outre des restes de sa splendide basilique, Cluny possède deux églises dont l'une remonte au XIIIe siècle, et dont le portail à voussures profondes, est orné de délicates sculptures malheureusement mutilées.

M. Boblin a illustré sa conférence de nombreuses photographies qu'il a fait passer sous vos yeux. Mis en goût par cette attrayante causerie, vous attendiez avec curiosité la description de cette superbe abbaye, le plus vaste édifice religieux de son époque, l'énumération des richesses artistiques de son trésor, et des rares manuscrits de sa bibliothèque. Je suis sûr de répondre à vos désirs et à vos vœux, en formulant l'espoir qu'il vous sera bientôt donné, de reprendre avec M. Boblin le chemin de Cluny, personne ne manquera à l'appel, et avec un guide d'une aussi grande érudition, d'un goût artistique si éprouvé et si sûr, cette visite sera de celles qui laissent dans les mémoires un durable, et excellent souvenir.

Il me reste maintenant un douloureux devoir à remplir ;

celui de vous rappeler les deuils qui vous ont frappés pendant la dernière période biennale.

Voilà deux ans que Charles Grimbert vous a été prématurément ravi. Aucun de vous, certes, n'oubliera la douceur de son amitié, la loyauté de son caractère, l'admirable exemple de sa vie et de sa mort. Cette carrière si bien remplie, trop courte, hélas, pour notre affection et nos regrets, mais longue par les services rendus, par son incessante activité, par la générosité d'une âme qui se dépensait tout entière à faire le bien ! Celui que vous aviez chargé d'écrire sa notice, n'a eu, pour faire l'éloge de Charles Grimbert, qu'à évoquer les souvenirs qu'il a laissés dans vos cœurs.

Vous avez décidé que le buste de votre regretté collègue serait placé dans la salle de vos séances. Vous le reverrez tel que l'a fait revivre le ciseau de votre éminent concitoyen M. Houssin, vous reverrez cette physionomie, si ouverte, si franche, si loyale où se reflétaient toutes les qualités de son esprit et de son cœur, avec cette vaste intelligence, et cette chaleur d'âme qui caractérisaient au suprême degré, sa nature libérale et sympathique entre toutes.

Sa mort a causé dans vos rangs un vide qui n'est pas près d'être rempli. C'est en votre nom à tous que j'adresse à sa chère mémoire l'hommage ému de notre affection et de nos durables regrets !

Un autre deuil vous était réservé. La mort de M. le Président honoraire Deschodt vous a fait perdre un de vos collègues les plus éminents. Je n'ai pas à retracer sa vie de travail et d'honneur. Cette tâche sera confiée à une plume plus habile et qui saura mettre en relief, comme il convient la brillante carrière de M. Deschodt, ses éclatants succès au barreau, ce qu'il fut dans la magistrature, où il a laissé le

souvenir d'une irréprochable intégrité, d'une intelligence d'élite, d'un esprit vigoureux et pénétrant pourvu d'une science sûre, mûrie par une longue expérience, et l'ardent amour du travail. Ai-je à vous redire, ce qu'il a été dans cette société les marques réitérées que vous lui avez données, de votre confiance et de votre estime, son assiduité à vos séances et aux travaux des Commissions ?

Président de la commission des sciences morales et historiques, c'est là surtout qu'il m'a été donné de le voir à l'œuvre, d'apprécier tout le charme de ses relations, la sûreté de son caractère, l'étendue de ses connaissances ! Quand il prenait la parole, et c'était trop rarement à notre gré, quelle fête de l'esprit pour ses auditeurs et quel intérêt prenait aussitôt la séance. M. le président Deschodt nous a été fidèle jusqu'au jour où l'âge a triomphé non pas de son dévouement mais de ses forces. Son souvenir est de ceux qui honorent le plus notre société, nous le conserverons fidèlement et avec la reconnaissance qui lui est due ; et cela nous sera d'autant plus facile que son nom respecté et aimé est représenté parmi nous d'une façon si sympathique et qui nous donne les plus sûres et les plus légitimes espérances.

Nos cadres se sont accrus de quatre membres nouveaux. Déjà MM. Barbet et Dubrulle se sont signalés par d'intéressantes études qui nous promettent une fructueuse collaboration. M. Dubrulle a de plus publié dans la Revue Universitaire de savantes explications de textes d'auteurs français. MM. Lavoix et le docteur Toison ont bien voulu s'adjoindre à nous et nous avons la certitude qu'ils prendront une part active aux travaux de la Société.

Parmi les travaux des membres de la Société, il m'est impossible de passer sous silence l'œuvre musicale de

M. Duhot. Il a composé sur le poème de M. Henri Potez, une cantate d'une très belle et très large inspiration en l'honneur de Madame Desbordes-Valmore. Je regrette que le temps me manque pour vous parler de la belle fête artistique organisée par la Municipalité en l'honneur de la Muse douaisienne dont la statue se dresse maintenant, au milieu du square Jemmapes, non loin « de la maison natale », dans ce nid de verdure et de fleurs où s'écoulèrent les jeux et les rêveries, les plaisirs et les peines de son enfance.

De son côté, M. Rivière a édité la correspondance de Marceline Desbordes-Valmore, réalisant ainsi le vœu de Sainte-Beuve. En même temps il publiait ses poésies en patois avec une intéressante notice biographique. C'est à la suite, et comme juste récompense de ses travaux, que notre savant collègue a été nommé officier de l'Instruction publique.

Le nom de Madame Desbordes-Valmore m'amène par une transition toute naturelle à celui de M. Désiré Dubois, le fidèle ami des bons et des mauvais jours du poète. Notre collègue a eu la généreuse idée d'une fondation destinée à répartir des secours semestriels entre des femmes veuves ayant charge d'enfants en bas-âge. Vous avez applaudi à ce bel exemple. S'intéresser aux misères souvent ignorées que nous coudoyons chaque jour, c'est une belle et noble pensée qui fait le plus grand honneur à celui qui a trouvé dans son cœur cette haute inspiration.

Vous me reprocheriez, avec raison, de ne pas rappeler vos nombreux et énergiques efforts pour sauver la Tour Saint-Eloy, curieux monument du XIVe siècle et pour l'arracher à la pioche des démolisseurs. Il vous avait semblé qu'une restauration intelligente aurait permis de tirer parti

de ce précieux souvenir architectural et de le faire servir à l'embellissement de la cité. M. Pèpe avait, dans ce but, dressé toute une série de plans et de dessins établissant la possibilite et l'intérêt de cette restauration.

Il suffisait d'une modification insignifiante au plan d'alignement du service des ponts et chaussées. La Commission historique du Nord vous prêtait son plus dévoué concours et s'associait à vos réclamations. Votre Commission d'archéologie, et son dévoué président, multipliaient requêtes et démarches. Un instant vous avez espéré qu'elles aboutiraient. Aujourd'hui, c'est tout au plus, s'il reste de ce curieux débris du passé, quelques pierres éparses ; les ruines même ont péri :

.....etiam periere ruinæ

Enfin, vous avez accordé l'honarariat à MM. Dauphin, Dubois, Frey, Rivière, Faucheux et Hazard ; en récompense des éclatants services qu'ils ont rendus à la Société et dont le souvenir se perpétuera dans la reconnaissance de tous.

Voilà le résultat de vos travaux et de vos efforts pendant les deux années qui viennent de s'écouler. Vous vous en promettez de plus grands encore. Le centenaire de la Société approche. Qu'il soit grâce au dévouement et au concours de tous, l'éclatante manifestation de ce qu'elle a été jusqu'ici et de ce qu'elle sera dans l'avenir.

Une Société ayant le passé et les traditions de la vôtre a, pour ainsi dire, charge d'âme ; je parle de l'âme artistique et littéraire de la Cîté. Que Douai se transforme et s'oriente vers des destinées nouvelles ; que le commerce, l'industrie, l'esprit d'entreprise y fleurissent à merveille ; qu'une ceinture d'usines se forme autour de la ville agrandie, que sur

l'emplacement des fortifications disparues, là, où maintenant se dresse la haute cheminée des forges Arbel :

> Que la fournaise flambe, et que les lourds marteaux,
> Nuit et jour et sans fin, tourmentent les métaux.

Comme l'a si admirablement dit le poète. Que Douai devienne un centre d'activité humaine : la ville des travailleurs : vous y applaudirez et de tout cœur. Personne ne lui souhaite plus ardemment le succès dans ces voies inattendues. Mais il faut, en même temps, que Douai conserve ce qui a été son honneur dans le passé : cet amour des sciences, des lettres et des arts qui en avait fait la ville savante par excellence, le centre littéraire et artistique de la région du Nord. Vous en avez d'ailleurs pour garantie cette phalange de peintres, de sculpteurs, de musiciens, de savants professeurs dont les œuvres et le talent portent, chaque jour, au loin la renommée de Douai.

Tout à l'heure vous entendiez l'appel aux Travailleurs des fabriques et des usines ; laissez-moi, comme conclusion de ce rapport, vous lire en vue de votre centenaire et des concours destinés à le célébrer, ce que dit le poète aux Travailleurs et ouvriers de la pensée :

> Au travail, au travail, à l'œuvre, aux ateliers,
> Et vous de la pensée habiles ouvriers,
> A l'œuvre ! Travaillez tous dans votre domaine,
> La matière divine et la matière humaine.
> Inventez, maniez, changez, embellissez,
> Car la Cité jamais ne dira : C'est assez !

Ecoles Académiques & Professionnelles

DE LA

VILLE DE DOUAI

Par M. QUINION-HUBERT

Vice-Président de la Commission administrative de surveillance de ces Ecoles.
Membre résidant.

HISTORIQUE

Les Ecoles actuellement installées rue des Wetz, n° 15, sont une institution toute municipale, consacrée à la fois par l'épreuve du temps et l'éclat des services rendus.

Depuis vingt-huit ans déjà, l'on aurait pu fêter leur centenaire, car elles datent du 1er janvier 1770. Une délibération du 1er décembre 1769 qui les a fondées fixait au 4 du même mois l'ouverture de l'Ecole ; mais l'inauguration paraît avoir été reportée au 1er janvier suivant. Avant cette date, on trouve bien aux Archives municipales des indications relatives à des cours gratuits d'Ecriture et de Mathématiques, de Botanique et de Chirurgie, mais d'enseignement académique

point (1). Ce fut sur la supplique d'un sieur Charles, Pierre Wacheux, sculpteur et modeleur de l'Académie de Paris, où il avait obtenu le premier prix en dessin, que MM. du Magistrat de Douay accordèrent à cet artiste qui proposait d'ouvrir « une académie de dessin propre à l'architecture, pein-
» ture, sculpture, menuiserie et autres arts qui en sont sus-
» ceptibles », l'autorisation de donner au public, sous la surveillance de deux échevins, des leçons gratuites de dessin dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville ; et encore n'est-ce qu'à titre d'essai. La tentative sans doute était trouvée hardie et son succès paraissait douteux. Il est, en effet, formellement déclaré dans la délibération portant date du 1er décembre 1769 et signée Becquet de Pourchelet que la pension à allouer au maître (le sieur Wachenx) sera fixée d'après le compte que rendront les deux échevins chargés de la surveillance et sans qu'elle puisse avoir lieu avant l'année écoulée (2).

Mais si les débuts furent modestes, il faut croire que l'enfant grandit vite, car, à la suite de l'examen des travaux de fin d'année, examen fait par une Commission municipale que présidait M. de Wavrechin, premier échevin, nous voyons MM. du Magistrat, tout glorieux des résultats obtenus, donner à la première des distributions de prix qui eut lieu le 20 décembre 1770, un éclat qui n'a pas été dépassé

Voir notamment :

1° Une requête de Pierre Lestiboudois, maître *écrivain* et *arithméticien* pour être autorisé à cumuler ses fonctions avec celles d'huissier de la Gouvernance et suppliant qu'on lui conserve son traitement de cinquante florins et six tonnes de bière d'exemption à luy accordées au mois d'août 1709 pour enseigner l'*écriture* et l'*arithmétique* à la jeunesse de Douay.

2° Une supplique datée du 19 août 1711 dans laquelle une dame Ve Plaisant réclame une indemnité pour les dépenses occasionnées à son mari, docteur royal en médecine, pour le cours de botanique et chirurgie qu'il avait professé pendant plus de vingt ans.

(2) Voir 1re *Annexe*.

depuis. C'est dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, au son de toutes les cloches, qu'eut lieu la solennité et c'est par M. de Calonne, revêtu, pour la circonstance, de sa robe de premier Président au Parlement de Flandre, que les prix furent remis. L'Ecole a la satisfaction de posséder et les discours alors prononcés et les noms des premiers lauréats qui étaient, pour la première classe : Delval et Coyaux ; pour la 2e classe : Lengrand et Bommart ; pour la 3e classe : Campeau.

L'épreuve parut suffisamment probante ; aussi le 10 août 1771 voyons-nous publier le règlement de l'*Ecole gratuite du dessin en la ville de Douay, établie par MM. les Echevins le 1er Janvier 1770* (1).

En 1774 disparaît M. Wacheux ; on lui donna pour remplaçant M. Charles Caullet, l'un de ses élèves, lauréat de la première classe en 1771 ; dans la deuxième classe figurent à la liste des récompenses, en cette même année 1771, Momal (de *Lewarde*) et Degand qui en 1787 deviendra le collègue de Caullet à l'Académie ; en 1774, c'est Cadet de Beaupré qui va fonder, avec son camarade Momal, l'Ecole des Beaux-Arts de Valenciennes ; en 1776, Constant Desbordes, l'oncle de Marceline, qui nous a laissé de notre Muse Douaisienne un si beau portait ; en 1787, Eustache Bra, le père de notre glorieux sculpteur, Théophile Bra.

Comme nous l'avons vu, l'école était sous la surveillance des Echevins ; celui d'entre eux qui, plus particulièrement la gouvernait, avait nom Verwoort ; après dix années, il fut le 20 novembre 1780, honoré du titre de Directeur et reçut

(1) V. IIme Annexe.

annuellement une somme de deux cents livres dont il n'était pas tenu de rendre compte.

L'enseignement va toujours se complétant par la création, en 1782, d'un cours d'architecture confié au sieur Fradiel et, en 1787, d'un cours de modelage, dont le professeur était Philibert Degand, lauréat de l'école en 1771, comme son collègue Charles Caullet.

Ainsi que le révèlent nos vénérables parchemins, c'est à l'Hôtel-de-Ville, foyer de toutes les franchises municipales, que furent d'abord installées les Ecoles publiques et gratuites de Mathématiques, de Dessin, de Modelure et d'Ecriture et c'est sous ce titre complèxe qu'elles sont désignées dans un règlement du 4 juillet 1786 pris *en Conclave* par le bailli et les échevins pour concentrer tout l'enseignement municipal.

Création de l'ancien régime, ces écoles traversèrent sans sombrer l'époque révolutionnaire et surent échapper aux vicissitudes d'autres établissements dont la Ville était justement fière, mais qui n'eurent pas, hélas ! la même durée.

Pour la population Douaisienne, la distribution des prix des Ecoles Académiques était une véritable fête. La Salle aux Glaces s'ouvrait toute grande, les plus hauts personnages du Parlement et de la Gouvernance s'y rencontraient avec les Chapitres séculiers et réguliers de la cité ; la remise des récompenses, qu'on ne multipliait pas alors, était faite avec beaucoup de solennité. Un des lauréats, Hilaire Ledru, nous dit dans son autobiographie (*Flandre-Wallonne* T. XIII p. 51 à 54) que la Ville faisait *magnifiquement* les choses et que la fête se terminait par un gala, puis un bal où la noblesse et la bourgeoisie étaient heureuses de se rencontrer.

Dans un document authentique de l'an X de la Républi-

que, nous voyons que la solennité fut précédée d'un exercice de mathématiques en trois parties consacrées : la première à la théorie *des fonctions*, la deuxième à celle *des limites*, la troisième à celle *des équations*, le tout, sous la surveillance du citoyen Raux, professeur.

Depuis, ce genre d'ouverture, trouvé sans doute un peu sévère, a été remplacé par un exercice musical, sans qu'il soit fait mention aux archives de l'Ecole d'aucune protestation réclamant le retour aux anciens usages.

En 1808, sous l'administration de M. Deforest de Quartdeville, les Ecoles reçurent plus d'extension et l'enseignement fut réparti en cinq divisions ainsi désignées :

1° Ecole de Dessin comprenant : la nature, la bosse, la copie ;

2° Ecole de Modelure comprenant : la figure, la ronde-bosse, l'ornement ;

3° Ecole d'architecture comprenant : le dessin au trait et au lavis, la projection des ombres, la perspective, les principes pour la construction et la décoration des bâtiments ;

4° Ecole d'Ecriture comprenant : la coulée, la bâtarde et la ronde ;

5° Ecole d'Anatomie et de Botanique.

Dans un règlement du 10 octobre 1808, qui comprenait à la fois les Ecoles Académiques et l'Académie de musique, institutions municipales également chères à la cité, se rencontrent certaines dispositions que les professeurs parfois doivent regretter, notamment celle de l'article 5 portant « que les élèves qui arriveront un demi-quart d'heure après « l'heure fixée pour l'ouverture de la salle seront amendés. »

Si l'amende n'était pas acquittée séance tenante par l'é-

lève qui l'avait encourue, l'agent de police, chargé de pointer l'arrivée de chacun, devait dans la journée se transporter chez les parents pour la percevoir et en verser le montant à la masse des agents de police.

« En cas de refus de paiement, l'élève était exclu de l'é-« cole » (article 18).

Ainsi le maître était délivré du souci de sévir et, par la petite saignée faite à la bourse des parents, l'exactitude aux cours se trouvait assurée.

A partir de ce moment, les documents officiels ne font plus défaut et d'ailleurs, pour les compléter, n'a-t-on pas les souvenirs des vieux douaisiens qui ne tarissent pas d'anecdotes sur leurs chères Ecoles?

M. Wacheux, ce maître distingué à qui nous devons la création des Ecoles académiques et qui sut leur donner un si rapide développement, eut en 1774 pour successeur l'un de ses élèves, M. Charles Caullet. En 1787, à la suite d'une dotation de mille livres, M. Philibert Degand, un autre élève de l'Ecole, fut chargé d'enseigner la modelure ; ses démêlés avec son collègue Caullet sont demeurés légendaires. Ce dernier, qui avait en octobre 1792 sauvé par son énergie le monument de Pollinchove dans Saint-Pierre, n'était pas toujours un collègue facile. Il eut pour élève Constant Desbordes, Momal (de *Lewarde*) et Cadet de Beaupré dont on retrouve les œuvres au Musée de la Ville, dans nos églises et à la façade de l'Hôpital Général (1). L'Eglise St-

(1) **Au catalogue du Musée de la Ville se trouvent indiquées les œuvres ci-après:**

N° 249, portrait d'Antoine-Joseph Mellez en costume de Maire de Douai par Jacques-François Momal, né à Lewarde, près Douai en 1754, mort à

Pierre, possède une Sainte Magdeleine peinte par Momal (de *Lewarde).*

Ce n'est qu'en 1819, après un demi-siècle d'exercice, à la suite d'incartades par trop vives de ses élèves, que l'on put décider le *papa* Caullet à prendre sa retraite ; il avait alors 82 ans ; un autre de ses collègues, presque aussi vénérable, le docteur Foulon, enseignait la botanique et l'anatomie au Jardin des Plantes. Quant à M. Degand, il fut quarante-huit ans à la modelure, où il eut pour successeurs : en 1828 M. Moreau, en 1853 M. Fache, en 1857 M. Potiez, en 1871 M. Houssin, en 1877 M. Delestrez et en 1892 M. André Laoust.

Au cours de Dessin, Caullet avait été remplacé en 1819 par un ancien officier de l'Etat-Major de Lazare Carnot qui sut durant vingt-cinq années, de 1819 à 1845, relever l'enseignement et lui donner le plus grand lustre. Ce maître, dont le souvenir est resté si cher à ses élèves, c'est M. Wallet. Son crayon accomplit des prodiges aussi bien dans le genre sacré que dans le profane. La Ville a de lui plusieurs

Valenciennes en 1832, élève de l'Ecole de dessin de Douai. — H. 0,82 L. 0,75, toile.

N° 670, M. de Pollinchove, buste par Degand.

N° 671, M de Wavrechin, buste par Degand.

N° 653, Louis XVIII, statue grandeur nature, plâtre, par Cadet de Beaupré.

N° 654, Louis XVIII, buste grandeur nature, marbre, par Cadet de Beaupré.

N° 655, Caullet, professeur de dessin aux Ecoles académiques buste grandeur nature, terre, par Cadet de Beaupré.

N° 418, M. de Wavrechin, exposé sur un lit de parade. (Colonel de la garde nationale) dessin au crayon noir par Wallet.

On attribue encore à Degand :

Le buste de Henri IV fondu par Béranger, fondeur douaisien.

Deux bustes, 1/2 nature, de Jupiter Ammon et de Junon, en biscuit de faïence fine douaisienne, cuits à la fabrique de la rue des Carmes[1] etc.

cartons précieux : aux Ecoles académiques, celui de l'Abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer, don généreux de M. D. Dubois, l'un de ses élèves ; au Musée, ceux de l'inoubliable Marche historique de 1840, rappelant l'entrée de Philippe le Bon dans sa bonne ville de Douai, mine inépuisable, tant de fois exploitée depuis. Si, pour l'inauguration de la salle sur rue de l'Hôtel-de-Ville, la pensée pouvait venir de renouveler semblable fête, ce qui nous reposerait un peu des festivals, pas ne serait besoin de recherches historiques ou d'efforts d'imagination. Que l'on reprenne les cartons de M. Wallet, aussitôt l'on verra se dérouler toute cette Marche dans une suite de dessins étonnants de composition et de rendu. M. Wallet a disposé tous les groupes, dessiné tous les costumes avec l'indication des étoffes et de leurs nuances ; tous les accessoires sont établis jusque dans leurs moindres détails : chars, attelages, armures, trophées, décors, etc. — Entre temps, il peignait pour le théâtre des décors qui firent l'étonnement de Cicéri, le maître entre tous, et, à la grande joie des Douaisiens, il trouvait pour Gayant et sa famille leurs costumes si décoratifs devenus désormais légendaires.

En vrai Gaulois, et pour que la gaieté ne perdit pas tout à fait ses droits dans nos fêtes publiques, il donna pour escorte au *grand-père* et à sa famille le Fou des Canonniers et la Roue de Fortune, produit d'une imagination assurément originale et quelque peu frondeuse.

Après lui, le cours de dessin échut à MM. Chevalier, Erasme Druelle, Constant Petit et Georges Bourgogne.

A l'architecture, on trouve comme prédécesseurs au titulaire actuel : M. Fradiel, d'abord, puis trois générations de

Mallet, M. Pierre Mallet (1805), M. Auguste Mallet (1807), M. Emile Mallet (1849) qui prit en 1862 pour suppléant M. Auguste Pépe, devenu plus tard architecte de la Ville, et enfin M. Guillet à qui fut adjoint M. Neveux, professeur en titre depuis le 1er mai 1868.

Est-il besoin maintenant de rappeler par le menu les modifications de détail que subit l'Ecole : la création de certains cours, celui de dessin de broderie, par exemple, que fit M. Robaut et qu'il fallut, plus tard, supprimer ; l'union intime avec l'Ecole primaire supérieure tant qu'elle fut dirigée par le regretté M. Giroud ; puis la rupture complète et l'Etat mettant la main sur cette dernière ?

Il intervint aussi dans nos Ecoles, l'Etat, mais ce fut pour leur demander de lui préparer des professeurs pour l'enseignement du dessin dans ses lycées, collèges et écoles normales.

A cette fin furent créés en 1881 les cours dits *normaux*, que subventionnent le Ministère des Beaux-Arts et la Ville.

Durant les quinze dernières années, nos Ecoles ont fourni à l'enseignement vingt-quatre jeunes gens et six demoiselles qui ont obtenu le brevet de professeur de dessin et, pour la plupart, exercent encore avec talent. (1)

En 1894, nouvelle modification lorsque, sous la haute impulsion de M. F. Dutert, le Ministère des Beaux-Arts décida la création de l'Ecole nationale de Sèvres.

Aussitôt furent improvisés, pour la rendre accessible à nos Douaisiens, cinq cours nouveaux : cours de dessin de plantes et fleurs, cours de composition décorative 1° pour les peintres 2° pour les sculpteurs, cours de dessin industriel, cours de sciences mathématiques et physiques. Et

(1) En dépit de ces brillants résultats, les cours normaux ont été supprimés en 1897, à la demande de l'Etat, pour donner plus de développement à la composition décorative dans tous les genres (dessin, peinture, modelage).

quelle récompense pour ce nouvel effort quand nos Ecoles virent, dès le premier concours, en 1894, le seul élève qu'elles présentaient, Henri Rogerol, entrer à Sèvres avec le n° 1 ! Depuis, c'est Abel Léger qui arrive en 1895 avec le n° 2, Julien Dépagny et Albert Déchery en 1896 avec les n°s 1 et 2 ; tous les quatre jouissent d'une bourse de l'Etat à raison de leur rang d'admission.

Cette année encore, il a été créé, à titre d'essai, un cours de comptabilité pour les demoiselles. Depuis longtemps, du reste, la ville de Douai laisse aux jeunes filles un libre accès à la plupart de ses cours, devançant le mouvement féministe qui vient de leur faire ouvrir l'Ecole des Beaux-Arts à Paris.

Faire connaître nos Ecoles académiques et leur personnel enseignant, dire ce que sont les cours et quel est leur programme d'enseignement, c'est à la fois rendre service à ceux de nos concitoyens qui pourraient n'en être pas suffisamment instruits et montrer que le développement industriel dont chacun à Douai salue avec joie les premiers symptômes ne nous prendra pas au dépourvu, si la population douaisienne sait tirer profit des facilités exceptionnelles qui lui sont offertes pour préparer à l'industrie le personnel d'élite qu'elle voudra recruter.

Déjà cette utile vulgarisation a été faite magistralement par deux inspecteurs de l'Enseignement des Arts du Dessin: MM. Emile Marquette et Jules Pillet, délégués par le Ministère des Beaux-Arts pour présider notre distribution des prix en 1895 et 1896. Tous deux ont publiquement reconnu l'excellente direction donnée à nos Ecoles académiques, M. Jules Pillet, en nous révélant que l'Etat s'était surtout inspiré de leur programme pour les réformes que depuis vingt ans il a réalisées dans l'enseignement du Dessin et des

Beaux-Arts, M. Marquette, en rappelant les résultats obtenus, les succès remportés, succès que pourraient nous envier les Ecoles de l'Etat beaucoup mieux installées et plus libéralement rentées. Nul n'en saurait parler avec plus d'autorité que notre distingué compatriote, M. Marquette, qui lui-même est un ancien élève des Ecoles académiques.

Voici comment en 1895 il s'exprimait à la distribution des prix : « Nous pouvons citer dans la période qui va de » 1820 à 1840 nombre d'élèves remarquables : Félix Robaut, Léon Nutly, les frères Boulé, Storez, Victor Hanotte; » puis vient toute une phalange de brillants élèves où nous » trouvons le sculpteur Desmoulier, disparu trop tôt, Désiré » Dubois, notre aimable et dévoué vice-président, Jules » Watelle, Jules Mortreux, Emile Mallet, René Fache, le » maître du grand Carpeaux, Ladislas Boutique, Constant » Petit, le regretté professeur, Ed. L'Hérillier, Emile de » Sylva, Louis Potiez, Emile Castel, H. Duhem, Achille » Robaut, puis encore E. Boldoduc, artiste de grand talent, » mon premier maître en lithographie, Désiré Devrez, Paul » Tesse, Constant Robaut, Aimé Dubrulle, ensuite mes bons » condisciples Arthur Dutert, grand prix de Rome, Deletrez, Aug. Pèpe, Emile et Léonce Bayard. Enfin plus près » de nous Edouard Houssin, Vaughelle Ferdinand, Thurin, » Henri Meurand, Ernest Rolez, Jules Leflon, Calot, Ferdinand Dutert, grand prix de Rome comme son frère » Arthur, nos excellents professeurs Neveux, Laoust, Cardosi, Legrand, puis Jules Scalbert, Ferdinand Ratier, » Valeri Potier, Jules Dropy, Louis Moulignó, Alf. Devred, » décorateur à la Comédie-Française, Edmond Dufour, Victor » Henne, Rogghée César, Alex. Boiron, Fernand Stiévenart » et tant d'autres qui m'excuseront de ne pas les nommer

» dans cet exposé que vous me pardonnerez en tenant compte
» de mon intention de rappeler ici des noms chers aux
» Douaisiens qui ont marqué dans les arts, les lettres, les
» sciences, l'armée et l'industrie. »

Elle eût été trop longue, en effet, pour que M. Marquette la poursuivit jusqu'au bout, l'énumération des anciens élèves qui sont arrivés à conquérir une situation indépendante ; car ils sont légion, ceux dont nos Ecoles académiques ont développé les aptitudes, et fait éclore le talent.

Tout en cherchant à former des ouvriers d'art, ce qui est leur principal objectif, souvent il leur arrive de faire surgir des artistes et de les conduire jusqu'aux confins de la renommée, à l'Ecole des Beaux-Arts.

ORGANISATION. — PERSONNEL

Les Ecoles académiques de Douai sont en 1897 fréquentées par 255 élèves, répartis en 23 cours où l'instruction artistique et professionnelle leur est gratuitement donnée par des maîtres d'une valeur incontestée.

L'enseignement s'étend depuis l'humble apprenti, désireux de se former dans un métier, jusqu'à l'étudiant mieux doué en qui se révèle l'aptitude artistique et que finit par hanter l'ambition d'arriver soit au professorat, soit à l'Ecole des Beaux-Arts.

Suivant ses goûts, ses facultés, la direction que lui donneront ses parents, tout élève, s'il veut travailler, sera mis à même de gagner honorablement sa vie et de devenir un homme utile à son pays.

Il est un cours auquel tous les autres se rattachent, parce que tous y peuvent trouver leur application : c'est le cours d'Architecture.

Il est confié à M. Neveux, l'architecte départemental, qui, en ce moment, poursuit d'une façon si heureuse et si habile la restauration de l'église St-Pierre. Le cours qui a lieu trois fois par semaine : les mardi, jeudi, samedi, de 7 heures à midi, enseigne aux élèves, répartis en trois sections, les premiers éléments du dessin géométrique, l'étude des plans et des surfaces, des volumes et des solides, du tracé des ombres et de la perspective, pour les initier ensuite à tous les principes de la construction, et à l'ensemble des connaissances si multiples exigées de l'architecte tenu d'être, comme l'étymologie de son nom l'indique, *le maître des ouvriers*. C'est à ce cours que se sont formés chez nous les hommes les plus habiles dans l'art de bâtir et, à l'heure actuelle l'Ecole des Beaux-Arts, à Paris, compte dans sa section d'architecture, cinq des élèves de M. Neveux ; ce sont : MM. Eugène Verdez, Edmond Dufour, Jules Lecomte, Henri Vallée et Albert Pèpe. Mais il ne s'attache pas seulement à former des artistes, ce maître distingué : tous les dimanches matin, il donne à son enseignement un caractère essentiellement professionnel dans un cours de tracé géométrique, de charpente, de menuiserie, de taille des pierres, cours destiné à former toute une pépinière d'entrepreneurs, de chefs d'atelier, de conducteurs des travaux, où les bureaux de la Ville, du Génie, des Ponts-et-Chaussées vien-

dront, concurremment avec l'industrie privée, chercher le complément de leur personnel.

Dans le domaine des Beaux-Arts proprement dits, les Ecoles académiques offrent encore aux élèves désireux d'aborder ces attrayantes études une série de cours qui sollicitent tous les talents et répondent à toutes les exigences.

A la base de toute éducation artistique se place le Dessin. C'est par lui que l'artiste traduit sa pensée. Suivant une expression que l'on attribue à Ingres, l'un des plus habiles virtuoses du crayon, le Dessin est la *conscience de l'Art.*

Son enseignement fut confié en 1891, à la suite d'un concours que présidait M. Jules Breton, membre de l'Institut, à M. Georges Bourgogne, artiste de race et maître des plus distingués.

Le cours, qui se divise en deux sections, l'une pour les jeunes gens, l'autre pour les demoiselles, comprend, pour chacune de ces sections, trois classes : la classe de bosse élémentaire, celle de bosse fragmentaire, et enfin la grande bosse. Désormais plus de classe de copie à ce cours, mais, pour la remplacer, une classe de nature où les élèves étudient et dessinent soit la tête d'expression, soit l'ensemble, d'après le modèle vivant. C'est à ce cours de nature que l'Ecole doit la majeure partie de ses succès. L'élève qui a sous les yeux la nature arrive seul à sortir de la convention et à rencontrer la vérité dans l'Art. Dessiner d'après les tableaux des maîtres ou les statues antiques, si importante et utile que puisse être une pareille étude, ne saurait cependant suffire; l'élève y contracterait à la longue une sorte de raideur et de sécheresse, car la correction, si parfaite qu'elle soit, ne supplée pas à la vie.

Fort appréciés par les élèves, qui n'ont pas tardé à reconnaître la valeur de l'enseignement donné par le jeune et sympathique maître, les cours de dessin qui ont lieu, tous les jours, de 5 heures à 7 heures de l'après-midi, excepté le jeudi, sont suivis par quinze jeunes gens et dix-sept jeunes filles. Plusieurs appartiennent aux familles des fonctionnaires, les Douaisiens y seraient plus nombreux sans doute si les résultats de cet enseignement étaient mieux connus. Pour beaucoup de jeunes gens, il est vrai, le temps fait défaut, mais combien, par indifférence, se privent d'une source de plaisirs délicats en négligeant l'étude du dessin à cet âge heureux où tout est facile et où l'éducation de l'œil et de la main se fait sans efforts !

Les Ecoles possèdent pour l'enseignement du Dessin, du Modelage, de l'Ornement, une importante collection de modèles, sorte de Musée, où se trouvent les reproductions en plâtre des principaux chefs-d'œuvres qui ont marqué dans toutes les branches de l'art. Nous devons ces richesses à la haute sympathie de nos concitoyens MM. Ferdinand Dutert et Emile Marquette.

A l'enseignement du Dessin de figure est venu récemment s'ajouter celui du Dessin de la plante et de la fleur d'après nature. Le cours, accessible à tous, ne prend actuellement que trois heures par semaine ; il est également placé sous la direction de M. Georges Bourgogne. Ainsi l'Ecole est entrée dans le mouvement artistique très accentué qui tend à rejeter de la décoration tout ce qui est *poncif* et conventionnel pour emprunter, comme le font les Japonais, des maîtres dans cet art, nos motifs d'ornement à la fleur et à la plante. Cela s'appelle *styliser* la plante, un mot nouveau, créé pour caractériser une conception qui n'avait pas attendu

cette appellation pour se donner carrière, car il y a beau temps que les Egyptiens et les Grecs après eux ont *stylisé* la plante; la feuille d'acanthe qui figure au chapiteau corinthien l'atteste depuis des siècles.

Les résultats obtenus sont vraiment à signaler et quiconque s'intéresse à l'Exposition que tous les ans l'Ecole fait au mois d'août a pu remarquer tout ce qu'a de gracieux et de vraiment artistique ce genre d'études.

Dans les arts plastiques, le premier rang appartient à la Sculpture qui fait de l'étude du corps humain son objet principal et s'ingénie à l'idéaliser. Comme l'architecture, elle façonne la matière inerte; mais, dégagée des exigences de l'œuvre à créer, et des compromis qui impose l'aménagement combien elle est plus libre dans ses conceptions! L'enseignement de cet art supérieur est confié à M. André Laoust, dont le vigoureux talent a été consacré par une médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1889 et à qui nous devons l'élégante et gracieuse statue « Spes » érigée sur la place Thiers.

Son cours comprend trois divisions : supérieure, moyenne, élémentaire, avec une section spéciale pour les dames et les demoiselles. Dix-huit jeunes gens, quatre jeunes filles suivent les leçons de ce maître qui s'évertue à leur communiquer sa science de praticien et sa flamme d'artiste; il en est deux, MM. Rogerol et Descatoires, qui, sous son impulsion, réussirent, dans ces dernières années, non seulement à entrer à l'Ecole des Beaux-Arts, mais encore à y conquérir un rang distingué.

C'est au sculpteur que l'architecte d'ordinaire a recours pour la décoration des édifices qu'il construit ; aussi l'ornement tient-il une grande place dans l'instruction donnée aux élèves du modelage. Pour eux M. Laoust vient d'aborder avec

succès la composition décorative et, dans le but de les préparer à un art qui a le don d'embellir tout ce qu'il touche, il leur enseigne et le genre et le style dans un cours de dessin d'ornement que suivent avec grand profit vingt-cinq élèves.

Comme complément à l'enseignement de la sculpture, M. Laoust, dans un cours de dessin d'anatomie appliqué aux Beaux-Arts, apprend à ses élèves la structure et la forme des diverses parties du corps humain.

Cette étude spéciale fait partie de tout un ensemble de cours, dit *cours normaux*, organisés avec l'aide du Ministère des Beaux-Arts, en vue de préparer les candidats au diplôme de l'enseignement du dessin. Sans revenir sur ce qui a été si bien dit à leur propos par M. l'Inspecteur Marquette, il est bon de montrer à ceux qui se destinent à l'enseignement le chemin parcouru par leurs aînés, de leur rappeler que, parmi leurs maîtres, il en est plusieurs, MM. Neveux, Laoust, Cardosi, Legrand, qui ont été formés à l'Ecole et lui paient aujourd'hui, sans compter, les services qu'autrefois ils ont reçus d'elle. Et dans combien de collèges, de lycées, l'Ecole ne retrouve-t-elle pas les siens ! Au lycée de Douai, c'est M. Fernand de Sylva ; à Boulogne, M. Péron ; à Narbonne, M. Louis Duvivier ; à Lyon, M. Lucien Lebreux ; à Calais, M. Alphonse Delattre ; à St-Quentin, M. Félicien Proust ; à Amiens, M. Carvin ; à Dunkerque, M. Callot ; à Valenciennes, M. Daigniez ; à Tournon, M. Catelain ; à Béthune, M. Tabary ; à Bourg, M. Bochu ; M. et Mme Bigerelle à Bourges ; Mlle Dessinguez à Mézières ; Mlle Blanche Demanche à Paris.

Le programme des cours normaux comprend encore un cours d'Histoire de l'Art qui a pour objet d'initier les élèves aux manifestations de l'Art sous toutes ses formes et dans tous les temps, depuis la construction de l'humble case

des premiers âges jusqu'à celle des palais et des temples ; depuis le grossier fétiche taillé dans le silex et dans le bois jusqu'aux plus beaux marbres et savantes sculptures. Ce cours fait connaître aux élèves les différents styles et leurs caractères distinctifs, les époques principales et les faits qui les ont marquées, les œuvres et les hommes dont le souvenir s'est conservé à travers les âges, en un mot, il leur donne cette culture esthétique sans laquelle tout artiste, tout ouvrier d'art, fût-il expert en son métier, s'exposerait aux plus grossières erreurs.

Le cours est fait de si remarquable façon par M. Boblin, professeur au lycée, qu'en l'écoutant on se prend à désirer de le voir transférer sa chaire dans une salle plus vaste et accessible au public, car alors tous ceux qui s'intéressent aux choses de l'Art, et ils sont nombreux à Douai, se presseraient autour du distingué maître pour entendre sa parole toujours élégante et spirituelle. Dix huit élèves suivent les conférences de M. Boblin.

Longtemps on a réclamé, pour compléter l'enseignement artistique, la création d'un cours de peinture qui, du reste, semblait s'imposer dans une ville où s'est développée toute une pléïade d'artistes distingués dont le talent vient confirmer notre vieux renom et nous fait une auréole de renouveau. Pour suivre ce mouvement, déterminé surtout par l'entraînante action de M. et Mme Adrien Demont la Ville a dans ces derniers temps ouvert un cours de peinture qui ne peut manquer de se développer quand il sera mieux connu et quand, par la présence de quelques élèves marquants, il aura fait parler de lui, ce qui ne saurait tarder avec un maître comme M. Georges Bourgogne et l'émulation que ne peut manquer d'entraîner l'accès des jeunes filles à cet enseignement.

L'accès aux divers cours qui viennent d'être énumérés n'est ouvert qu'aux élèves déjà pourvus des premières notions de dessin. Ces notions, qui sont le point de départ de tout l'enseignement, soit artistique, soit professionnel, sont données dans un cours élémentaire que professe M. Auguste Legrand, cours très prospère qui comprend deux divisions : la copie et la bosse, et ne compte pas moins de trente-cinq élèves. Sous la direction éclairée de cet excellent maître se montrent les aptitudes, se déterminent les vocations.

Pour ceux dés élèves que tente la carrière artistique s'ouvre tout le cycle d'études qui vient d'être décrit ; à ceux qui préfèrent devenir des ouvriers d'art, la Ville réserve toute une série de cours qui restent à faire connaître.

Cette seconde partie de l'enseignement est l'objet de toute la sollicitude de l'Administration municipale. On ne saurait trop l'en louer. Elle suit, du reste, en cela l'exemple de l'Etat qui vient d'accorder à cette classe d'élèves une faveur de nature à les encourager. Bien des parents peut-être l'ignorent encore. Qu'ils apprennent donc que désormais les ouvriers d'art sont assimilés, et ce n'est que justice, aux élèves de l'Ecole des Beaux-Arts et que,comme ces derniers, ils jouissent du privilège de ne faire qu'une année de service militaire. Sept élèves des Ecoles Académiques ont avec succès subi l'épreuve imposée pour l'obtention de cette faveur : ce sont MM. Emile Denel et Aimé Maurice, peintres ; Dassonville, Mullet et Auguste Delaby, menuisiers ; Paul Delbarre et Jules Carré, sculpteurs. (1)

Dix cours sont organisés pour instruire et former des ouvriers d'art, sculpteurs sur pierre et sur bois, peintres et

(1) M. Aimé Maurice a été classé premier avec 49 points, le maximum étant de 50, au concours de 1897.

décorateurs, des dessinateurs pour l'industrie, des comptables pour le commerce, des chefs d'atelier pour le travail du fer et du bois.

Au premier rang de l'enseignement professionnel se place l'étude du dessin industriel et de la mécanique appliquée, étude dirigée par M. Gosselin, ingénieur des arts et manufactures. Ses élèves ont, durant les années 1895 et 1896, produit certains travaux, notamment le levé de l'atelier de diffusion de Guesnain et celui d'un train de làminoirs avec sa machine motrice, qui ont provoqué des félicitations spéciales de la part du jury d'examen.

Au cours de dessin industriel qui comprend deux divisions, les leçons de ce maître, aussi modeste que savant, portent principalement sur l'étude et la reproduction des organes des machines et les élèves s'appliquent à retracer graphiquement les élévations, plans et coupes des moteurs et outils employés pour l'industrie. Le cours qui a lieu le dimanche matin, suivant une tradition qui remonte à la fondation de l'Ecole et s'est continuée sous tous les régimes, est très suivi par les jeunes gens à qui leurs travaux ne laissent aucun loisir dans la semaine.

L'ensemble des modifications apportées en 1894, comme il a été dit plus haut, en vue de la préparation à l'Ecole nationale de Sèvres, comprend, outre le cours de dessin des fleurs et plantes d'après nature, et celui de mécanique appliquée déjà décrits, un cours de Sciences et deux cours de Composition décorative, l'un pour les sculpteurs, l'autre pour les peintres.

Du cours de sciences qui embrasse les éléments d'Arithmétique, d'Algèbre, de Physique et de Chimie, nul ne doit s'effrayer, si abstraites que soient les matières enseignées ;

car le maître, M. Bertoux, a le talent de la vulgarisation et sait à merveille mettre ses démonstrations à la portée de toutes les intelligences.

Dans la composition décorative appliquée à l'industrie, les sculpteurs sont dirigés par M. Laoust,les peintres par M. Legrand ; par eux, les élèves apprennent à mettre en œuvre un sujet, à produire un ensemble, travail complexe auquel divers cours spéciaux les ont préparés ; ainsi, dans la conception, dans la disposition des motifs qu'ils doivent agencer, ils sont amenés à utiliser les éléments que leur fournit l'étude de la fleur et de la plante prises dans la nature. Déjà la Ville a pu reconnaître l'utilité de ce genre d'études grâce au succès remporté l'an dernier par l'un des meilleurs élèves de l'Ecole, M. Aimé Maurice, qui a obtenu le cinquième prix dans le concours organisé entre toutes les Ecoles Académiques de France, y compris Paris, par la Société d'Encouragement à l'Art et à l'Industrie, sous le patronage du Ministère des Beaux-Arts.

Avec le cours de sculpture sur bois et sur pierre de M. Cardosi, nous revenons aux ouvriers d'art ; les résultats y sont des plus remarquables à raison de l'habileté du professeur et de son action persévérante attestée l'an dernier par la reproduction très exacte en pierre de St-Dizier du buste de Jean de Bologne, œuvre de Théophile Bra, que possède notre Musée. Cette reproduction valut à son auteur, Jules Carré, la première récompense de l'Ecole, la grande médaille d'or fondée par M. le baron de Guerne en faveur de l'élève qui, en dehors des concours, a produit l'œuvre la plus remarquable. L'exiguïté du local dont M. Cardosi dispose ne lui permet pas de réunir plus d'une douzaine d'élèves, ce qui est très regrettable à un moment où l'utilité de

son cours s'affirme plus hautement par suite de la transformation de la Ville.

L'enseignement commercial doit aussi trouver sa place dans un établissement municipal. Voici ce que la Ville fait pour les élèves qui désirent se consacrer au Commerce : elle leur enseigne la comptabilité, la tenue des livres et elle s'attache à leur donner cette belle écriture Flament aujourd'hui tant appréciée.

Rien de plus pratique et en même temps de plus instructif que le cours de comptabilité commerciale professé par M. Riémain. Il comprend deux années et, par suite, deux divisions dans lesquelles sont répartis quarante-trois élèves. La tenue des livres, les règles de la comptabilité sont la base de cet enseignement que le maître complète par des notions de droit usuel sur la force probante des écritures, sur les effets de commerce, sur la législation en matière de faillite et de liquidation judiciaire.

A la demande du professeur, il a été créé depuis quelques mois pour les demoiselles un second cours de comptabilité commerciale ; l'empressement mis à s'inscrire à ce cours, qui, dès son ouverture, réunit dix-neuf élèves, montre combien il répond aux besoins de l'heure présente. N'est-il pas à seconder, ce mouvement qui pousse la femme à s'assurer l'indépendance par la recherche des fonctions accessibles à son aptitude ? D'autre part, quel est le petit commerçant qui ne serait heureux de confier à sa fille la tenue de ses livres ?

Mais ces livres, pour avoir tout leur prix, doivent être écrits d'une belle main. Combien de postulants se sont vus écartés, à cause de leur mauvaise écriture, de fonctions auxquelles ils pouvaient prétendre ! Malgré tous les services que

peut rendre la machine à écrire, la calligraphie garde ses avantages, c'est la suprématie de l'art sur le métier.

C'est à M. E. Flament qu'est confié le soin d'enseigner aux jeunes Douaisiens cette belle écriture qui porte son nom et que son oncle, le créateur, comme lui son continuateur, ont si heureusement popularisée ; réparti en quatre divisions, son cours ne compte pas moins de soixante élèves dont les travaux sont tous les ans l'objet de félicitations spéciales de la part du jury d'examen.

Il est enfin une classe de jeunes gens bien digne aussi d'intérêt, c'est celle des apprentis. Pour faciliter leur instruction professionnelle, pour abréger les lenteurs d'un apprentissage souvent grossier et parfois onéreux, les Ecoles Académiques ouvrent tous les soirs, le jeudi excepté, deux ateliers pourvus d'un moteur à vapeur, d'une forge et de tous les engins et outils nécessaires pour les ouvriers du fer et pour ceux du bois.

A l'atelier du fer que dirige M. Camus, ancien chef d'équipe à l'Arsenal, s'instruisent et se forment, par l'application sur la matière, trente apprentis ajusteurs, tourneurs, ferronniers, serruriers d'art,la plupart fils d'artisans. Rapidement ils y acquièrent l'habileté professionnelle et, de plus, ils reçoivent dans les cours de Dessin de machines et de Charpente, les notions techniques indispensables pour lire un croquis, dessiner à main levée et sortir de la condition de simple manœuvre. Dans une région où l'industrie du fer occupe un si grand nombre d'ouvriers, les bienfaits de cette institution sont tellement évidents que l'on est étonné de ne pas voir plus de jeunes gens s'efforcer d'en profiter et l'on se demande si le principal obstacle au développement de la généreuse initiative de la Ville ne provient

pas du fait de parents plus occupés de leur intérêt personnel que soucieux de l'avenir de leurs enfants. Est-il donc nécessaire, pour qu'ils en comprennent toute l'utilité, de voir des villes voisines, Lille notamment, nous suivre dans cette voie, créer, comme se propose de le faire actuellement son Conseil municipal, des Ecoles professionnelles à l'image de la nôtre et y consacrer un crédit important ?

Il est bien vrai que l'outillage de l'industrie s'est beaucoup perfectionné depuis la création de nos ateliers et que le matériel, par suite, peut se trouver quelque peu démodé ; mais que les apprentis soient plus nombreux à ces cours, et la Ville n'hésitera pas à faire le nécessaire pour que ceux qui viennent à elle soient en état de lutter avec les apprentis des Ecoles libres.

A l'atelier du bois, le nombre des élèves est moindre encore, malgré la confiance qu'inspire le maître, M. Dhérin, et la valeur incontestable de son enseignement. C'est que la menuiserie, autrefois si florissante chez nous, est impuissante à lutter aujourd'hui contre la machine. Lorsque dans une construction les planchers, les escaliers, les portes, les fenêtres arrivent fabriqués de toutes pièces, il ne reste plus au menuisier que le soin de les assembler. A la différence de ce qui se passe en matière d'art, dans le domaine professionnel l'ouvrier devient de plus en plus le servant de la machine-outil ; aussi doit-il à l'habileté de main joindre la connaissance complète de tous les organes de cet admirable auxiliaire, savoir le régler, le conduire et le réparer au besoin : seule, l'instruction technique lui permettra de satisfaire aux nouvelles exigences de sa profession. (1)

(1) L'intérêt que porte la Ville aux cours professionnels vient de s'affirmer encore par la création d'un cours élémentaire où seront données aux apprentis des notions usuelles sur les métaux, les outils, les machines, le dessin, les croquis, leur cote et leur dressé. Ce cours a été confié à M. Depreux, ancien élève de l'Ecole de Châlons.

ADMINISTRATION

Les Ecoles Académiques étant une institution avant tout municipale, leur Directeur est de droit le Maire de la Ville. Il est aidé dans cette tâche par une Commission administrative de surveillance composée de onze membres, recrutés dans Douai parmi les personnes qui s'intéressent à la prospérité de ces écoles et que signale leur compétence pour tout ou partie de l'enseignement qu'on y donne. Neuf de ces membres sont nommés par le Maire, deux par l'Inspecteur de la Région, représentant le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Les délégués du Maire sont : MM. Boca, colonel d'artillerie, directeur de l'Arsenal ; Henri Duhem, avocat ; Gheerbrandt, conseiller à la Cour d'appel; Alfred Gracy, ancien magistrat ; Caillatte, ingénieur civil attaché à la maison Cail ; Lefebvre, professeur de sciences au lycée ; Auguste Pèpe, architecte en chef honoraire de la ville ; Quinion-Hubert, avocat ; Fernand Stiévenart, artiste peintre. Les deux délégués du Ministère sont : MM. Cambessédès, professeur à l'école des maîtres mineurs, et Augustin Boutique, artiste photographe. Le secrétaire est M. Auguste Pèpe, qui remplit avec tant de distinction les fonctions d'architecte de la ville pendant trente-cinq ans, et dont nos monuments publics, l'Hôtel-de Ville et la merveilleuse flèche de son Beffroi, le Musée des Beaux-Arts, les deux écoles normales, les Facultés et l'Ecole nationale des

Industries Agricoles attestent le savoir et les éminentes qualités.

La commission se réunit au moins une fois par mois pour statuer sur toutes les questions de discipline, juger les travaux des élèves et les notes qu'ils ont obtenues, entendre le rapport de celui de ses membres qui a été chargé de l'inspection de l'Ecole pendant le mois, délibérer sur toutes les mesures d'amélioration que ce rapport signale. Elle élit son président et lui délègue la surveillance et l'administration journalière de l'Ecole, mission qui serait des plus lourdes si le surveillant général, M. Charles Devred, n'apportait le concours d'un dévouement très éclairé et d'une infatigable activité.

Dans ces derniers temps, la commission s'était incarnée dans la personne de M. Désiré Dubois, un ancien élève des Ecoles. Par sa grande expérience, par son tact parfait, ce Douaisien, aimable et bon entre tous, a su se concilier l'affection et le respect de chacun, maîtres ou élèves, et mériter enfin l'honorariat que le Maire a été heureux de lui conférer en récompense de ses longs services.

Dans cette commission, qui ne grève pas son budget d'un centime et dont les rouages assurément ne sont pas compliqués, ce qui fait sa grande force, la Ville trouve une action suffisante pour administrer ses Ecoles Académiques, assurer la discipline, diriger les cours et maintenir l'enseignement à un niveau qui faisait dire l'an dernier à M. Pillet, quand il présidait la distribution des prix : « Les résultats que j'ai » observés aux Ecoles Académiques de Douai ont dépassé » mon attente. »

Telle est cette institution vraiment douaisienne, l'une des

premières par son âge, l'une des plus fécondes par ses résultats. Le temps n'a pas eu de prise sur elle, parce que, libre et indépendante, elle a toujours pu s'adapter aux tendances et aux besoins de la population, suivre le progrès, provoquer au besoin les réformes, sans se laisser arrêter par l'esprit de routine ni enchainer dans les liens d'une hiérarchie autoritaire qui invariablement s'étage en multiples échelons.



ANNEXES

1° Délibération autorisant l'ouverture d'un cours gratuit de Dessin à l'Hôtel de Ville. (1er décembre 1769).

2° Règlement de l'Ecole gratuite de Dessin établie en la ville de Douay par MM. les Echevins, le 1er janvier 1770.

3° Compte-rendu de la première distribution des prix aux élèves de l'Ecole de Dessin. (20 décembre 1770).

4° Compliment adressé à M. de Bussy, 1er Président, à l'occasion de la distribution des prix du 19 décembre 1771.

5° Compliment adressé par le Professeur à l'un des lauréats. (19 décembre 1771).

6° Ordonnance des Echevins interdisant aux patrons d'empêcher leurs apprentis de suivre les cours.(16 janvier 1777).

7° Lettre de M. Esmangart à MM. du Magistrat de la ville. (14 décembre 1786).

8° Décision des Grands Baillis accordant à l'Ecole du Dessin une subvention annuelle de quatre cents livres. (9 janvier 1787).

9° Extrait du Catalogue du Musée de la Ville (section des Beaux-Arts) concernant les anciens professeurs aujourd'hui décédés des cours de Dessin et de Modelage.

Ire ANNEXE

Création d'un cours gratuit de dessin à l'Hôtel-de-Ville.

Vu la présente requête, eu conseil et avis, Nous permettons au supliant de donner au public des leçons gratuites de dessein dans une des salles de l'Hôtel de Ville qui lui sera désignée et cela tous les Jeudis, les Dimanches et Fêtes de l'année, sauf les quatres Fêtes principales, depuis dix heures et demie jusqu'à midy, observant que tous les Dimanches et Fêtes on dessinera la figure et les Jeudis l'architecture et l'ornement. Auquel effet dénommons M. Durand fils et M. Vervoort, échevins, pour assister aux leçons pendant une année à compter du jour de la première, qui sera indiquée et affichee par les soins desdits sieurs Commissaires et, d'après le compte qui sera rendu par lesdits Echevins Commissaires, des bonnes mœurs, capacité, exactitude et soins du supliant, ainsi que de la bonté et utilité de ses leçons, il sera délibéré sur la pension à luy accorder, laquelle ne peut avoir lieu qu'aprés ladite année écoulée.

Fait en Conclave, le 1er Décembre 1769.

Signé : BECQUET DE POURCHELET.

IIe ANNEXE

RÉGLEMENT de l'Ecole gratuite du Dessein établie en la ville de Douay, par MM. les Echevins, le 1er Janvier 1770.

I

Les Commissaires députés à l'Académie et Ecole du Dessein, s'assembleront tous les mois dans la salle académique, pour s'occuper des moyens d'augmenter les progrès des leçons publiques et d'entretenir l'émulation parmi ceux qui les fréquentent.

II

Il y aura un registre pour y inscrire les différentes matières qui y auront été traitées, qui seront lûes à l'assemblée de la Loi, pour être statué ainsi que Nous trouverons convenable.

III

Nos Commissaires veilleront à l'exécution de nos Réglemens, et le Professeur, conjointement avec nosdits Commissaires, et sur leur avis, à la police intérieure de la classe.

IV

Aucun élève ne sera reçu dans l'Académie, s'il n'est présenté aux Commissaires par ses parents, tuteurs, curateurs ou autres dans la puissance desquels il pourrait être, pour répondre de sa conduite, et de son exactitude à fréquenter.

V

Les leçons se donneront les Dimanches et Fêtes, et les jeudis, depuis dix heures du matin jusqu'à douze pour le dessein, et les mardis, depuis cinq heures jusqu'à sept heures du soir pour dessiner d'après la bosse; et le Professeur ne pourra s'en dispenser sans cause légitime, ou sans en avoir obtenu permission des Commissaires.

VI

Aucun Elève ne sera reçu dans l'Académie avec épée ou canne.

VII

Enjoignons très expressément aux Ecoliers qui fréquenteront ladite Ecole, de s'y comporter avec toute la décence et la modestie convenables, de suivre en tout point ce qui leur sera prescrit par les Commissaires ou le Professeur.

VIII

Nul Elève ne pourra s'absenter de la classe sans raison légitime ou sans permission, à péril d'amende et d'être privé du concours au prix en cas de récidive, à l'arbitrage des Commissaires

IX

Aucun Elève ne pourra déplacer les desseins, modèles ou autres servants à ladite Ecole, ni les emporter, à péril d'être exclu pour toujours desdites Ecoles, ou de plus griève peine selon l'exigence du cas.

X

Le Professeur distribuera à chaque Ecolier, suivant sa force, les desseins convenables à sa profession et à son goût, soit d'architecture ou d'ornemens; il les conduira ensuite à dessiner d'après la bosse, il leur donnera des leçons élémentaires d'anatomie extérieure, pour les mettre en état de travailler d'après le modèle.

XI

Le Professeur donnera tous les deux mois, sans aucun délai, un dessein en grand, bien groupé, de son invention, pour servir de modèle aux Elèves, et demeurer à toujours dans l'Ecole.

XII

Il sera nommé par les Commissaires et le Professeur, trois des premiers Elèves de l'Ecole, pour aider les commençants à entrer dans la carrière du dessein.

XIII

Il se trouvera chaque jour de leçon, deux Sergens de Ville vour veiller au bon ordre, lesquels seront aux ordres

des Commissaires, sans qu'ils puissent s'en exempter sans leur permission, sous peine d'amende de douze patars au profit de l'Ecole, et de plus griève peine à l'arbitrage des Commissaires en cas de récidive.

XIV

Chaque année, le Jeudi qui précédera la Fête de Noël, il sera procédé à la distribution des prix pour les Elèves qui se seront distingués et qui auront été admis à la composition, examen ou autres épreuves, qui seront prescrites pour connaitre les plus méritans.

XV

Lorsque tous les Elèves auront composé pour les prix, il sera convoqué une assemblée extraordinaire de nos Commissaires, à laquelle seront priés ceux que nos dits Commissaires auront choisi pour procéder au jugement de leur composition.

XVI

La distribution des prix sera annoncée au public par des affiches, par la cloche ; et le Magistrat qui s'y rendra, fera inviter les Notables de la Ville et les Amateurs des Beaux-Arts.

XVII

Ladite distribution des prix se fera à trois heures après-midi, et sera précédée d'un discours qui sera prononcé par le Professeur, ou par l'un des Elèves.

XVIII

Les Elèves qui auront mérité les prix, seront appelés dans leur ordre, il les recevront de la main du Chef du Magistrat, qui présidera à l'assemblée; on appellera aussi ceux qui en auront approché le plus.

XIX

Il y aura pour la première classe deux Médailles d'ar gent de grandeurs différentes, et trois pour la seconde.

XX

Les noms de ceux qui auront remporté la première Médaille seront inscrits en lettres d'or, dans un tableau qui sera posé dans la Salle de l'Académie, pour y rester toujours.

XXI

Il leur sera délivré, sur le rapport de nos Commissaires, un certificat honorable, muni du sceau de cette Ville, contenant qu'ils ont remporté un prix dans l'Ecole du Dessein, et leurs noms seront inscrits dans le Registre Académique.

XXII

Les Desseins de ceux qui auront remporté les premières Médailles, seront encadrés aux frais de cette Ville, et seront attachés dans la Salle Académique avec le nom de l'élève et la date, pour servir d'ornement et de mémoire à toujours.

XXIII

Les Commissaires pourront ajouter sous notre bon plaisir, au présent Réglement, ce qu'ils trouveront convenable pour le bien et avantage de cette institution.

Nous Echevins de la Ville de Douay, avons approuvé et approuvons le présent Réglement; Ordonnons en conséquence qu'il sera imprimé, pour être publié et affiché où besoin sera.

Fait en Conclave à Douay, ce dix août mil sept cent soixante-onze.

Signé : DUQUESNE.



IIIe ANNEXE

Compte-rendu de la première distribution des prix aux Ecoles académiques

Etablissement d'une Ecole gratuite de Dessin

A DOUAY EN FLANDRE

Vous connaissez, Monsieur, l'Ecole gratuite de dessein établie à Paris par M. de Sartines, ce Magistrat éclairé, dont les vues patriotiques s'étendent à tous les objets utiles et je vous ai souvent entretenu des progrès de cette Ecole qui a déjà produit des artistes de mérite. Nos Provinces, à l'exemple de la Capitale, se sont empressées de former des établissements aussi avantageux et la Ville de Douay, entre plusieurs autres, a voulu donner des preuves sensibles de son zèle pour le progrès des arts. L'Ecole de Dessein qu'elle a instituée, est sous la direction de deux echevins, nommés par le corps du Magistrat, aussi bien que le Sieur Wacheux, artiste très habile, dont les leçons savantes laisseront après lui des successeurs dignes de perpétuer son nom. Pour exciter l'émulation des élèves, le Magistrat avait proposé différents prix, dont la première distribution solennelle a été

faite ce mois ci dans la Grand'salle de l'Hôtel-de-Ville, en présence de plusieurs membres du Parlement, de la Gouvernance et des Chapitres séculiers et réguliers de la Ville.

Les desseins de tous les concurrents pour les prix y étaient exposés. La séance commença par un discours relatif à l'objet de la cérémonie, après lequel M. le Premier Président du Parlement distribua les prix (des médailles d'argent) et un certificat honorable à chacun des élèves couronnés. Le sieur Delval obtint le 1er prix et le sieur Coyaux le second prix de la première classe ; le sieur Lengrand, le 1er et le sieur Bommart le second prix de la seconde classe ; et le sieur Campeau, le prix unique de la troisième. L'assemblée, qui était aussi brillante que nombreuse, se retira très satisfaite des soins du sieur Wacheux et les deux Echevins commissaires, le sieur Vervoort en particulier, reçurent les applaudissements dûs au zèle constant qu'ils ont fait éclater pour la perfection de cet établissement, auquel il est à désirer que l'on donne tous les encouragements et la solidité dont il a besoin.

A Paris, le 10 décembre 1770.

Fréron *L'année littéraire*. M.DCC.LXX. Tonne VIII, pages 214 à 216.

IVe ANNEXE

Compliment adressé à M. de Bussy, Premier Président, lors de la distribution des médailles, le 19 décembre 1771

Quoy de plus propre à exciter tous les cœurs, quoy de plus intéressant, quoy de plus flatteur pour nous que l'honneur dont nous comble aujourd'huy le digne Chef du premier tribunal de la Province, ce vray magistrat, qui s'arrache tous les jours du sein d'une famille plus aimable qu'elle n'est nombreuse, pour se dévouer dans le sanctuaire de la Justice, au service d'un Roi chéri et Bien Aimé dont il s'est acquis l'estime et à celui d'un peuple dont il a déjà la confiance. Pouvons nous mieux lui marquer les sentimentsdont nous sommes pénétrés à son égard, qu'en luy présentant icy, avec les prémices de nos travaux, nos hommages, nos vœux et nos cœurs.

Vᵉ ANNEXE

Compliment fait au sieur Delval, le jour de la distribution solennel des prix, le 19 décembre 1771, par le Sieur Wacheux, professeur de dessin.

Monsieur, la première médaille que vous avez remportée l'année dernière et celle que vous allez recevoir, sont les fruits et la récompense de vos travaux. Vous allez recueillir la gloire et les lauriers que vous avez mérités. Rien ne doit vous éloigner de l'amour que vous avez pour le bel art du dessein, tout doit animer votre courage et votre zèle.

Un compliment du même genre était adressé par le professeur à chacun des lauréats.

VIe ANNEXE

ORDONNANCE *des Echevins interdisant aux patrons d'empêcher leurs apprentis de suivre les cours. (16 Janvier 1777.)*

Nous, Echevins de la Ville de Douay.

Sur les représentations qui Nous ont été faites par nos Collègues, les Commissaires de l'Ecole gratuite du dessein, que les Membres des Corps d'Arts et Métiers de cette Ville, empêchent les Jeunes Gens qu'ils ont chez eux de fréquenter l'Ecole gratuite du Dessein, sous prétexte que, suivant leurs Statuts ou les Règlements pour la police de leur Corps, il serait ordonné à ceux qui se destineraient à s'y faire agréger, de faire un apprentissage pendant une ou plusieurs années chez les Maîtres ; considérant que les années d'apprentissage sont dégénérées en années d'oisiveté, dangéreuses à la jeunesse, et que, d'un autre côté, les Maîtres eux mêmes, usant du prétexte d'ignorance dans les jeunes Apprentifs, ne les employent qu'à faire des commissions, ce qui ne remplit nullement l'intention des parents ; Nous avons cru qu'il était de l'intérêt public, d'achever, pour l'avancement de la Jeunesse, le bien que nous avons commencé, en établissant

l'Ecole gratuite du Dessein, persuadés que des principes que l'on puise dans cette Ecole dépend la perfection des Arts et Métiers. A ces causes, eu sur ce Conseil et avis :

Nous avons ordonné par forme de Règlement qu'à l'avenir, les Jeunes Gens qui sont dans les années d'apprentissage chez les maîtres d'Arts et Métiers de cette Ville, et qui prennent ou voudront prendre des leçons à l'Ecole gratuite du Dessein, seront les maîtres de s'y rendre aux heures et jours de leçon, sans qu'il soit loisible aux Maîtres des Corps d'Arts et Métiers de s'y opposer, ou d'exiger de rétorage, pour récupérer le tems que les élèves auraient employé à l'Ecole du Dessein, sous telle peine que de droit : permet, néanmoins, aux Maîtres desdits Corps d'Arts et Métiers, de s'assurer si leurs Apprentifs fréquentent ladite Ecole, par toutes les voies qu'ils trouveront convenir ; Ordonnons, au surplus, que le présent Règlement sera imprimé, lu, publié et affiché par tout où besoin sera, pour que personne n'en prétexte cause d'ignorance.

Fait en Conclave, à Douay, le 16 janvier 1777.

Signé : BARA.

(par ordonnance).

VIIme ANNEXE

Copie d'une lettre écrite par M. Esmangart à MM. du Magistrat de la Ville de Douay.

Lille, le 14 décembre 1786.

Lors de mon passage à Douay, Messieurs, vous vous rappelez qu'il a été question de la faveur et des encouragements que mérite l'École du Dessein, qui y est établie. Suivant le compte qui m'en a été rendu, cet établissement s'annonce sous les auspices les plus favorables et il est très juste de le secourir dans sa naissance. C'est le moyen le plus sûr de former une pépinière de bons artistes. Ce sera un très grand avantage pour la Province. Elle a été jusqu'ici entièrement dénuée de cette ressource. Pour la lui assurer, on m'a demandé un secours annuel de cent pistoles. J'ai proposé à MM. les Grands Baillis d'assigner pour cet objet 400 l. par an et ils en ont pris l'engagement. Je ferai payer 300 l. sur les fonds qui sont à ma disposition et je suis persuadé que vous vous ferez un plaisir d'assigner annuellement la même somme sur les fonds de votre Administration, Je vous prie en conséquence de prendre une délibération à

ce sujet. Vous voudrez bien me l'adresser, vous pouvez être assuré que je l'approuverai avec plaisir et nous serons sûrs de maintenir à peu de frais un établissement qui mérite toute faveur et toute protection. Vous sçavez combien M. le Baron de Tott s'y intéresse. Je luy fais part de l'arrangement auquel je suis bien sûr que vous concourrez d'autant plus volontiers que vous voiez que je vous ai soulagé de la plus grande partie des frais qu'il exige. Il sera bon que vous instruisiez aussi M. le Baron de Tott de la délibération que vous aurez prise.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement, Messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : ESMANGART.

N. B. — Aujourd'hui la proportion est renversée : c'est la ville qui supporte les 2/3 des dépenses et l'Etat 1/3.

VIIIme ANNEXE

DÉCISION *des Grands Baillis relative à l'Ecole de Dessin.*

Du Registre aux Résolutions de MM. les Grands Baillis des Etats et Châtellenies de Lille, Douay et Orchies, a été extrait ce qui suit :

Le 9 janvier 1787, à neuf heures de matin ; tous présens et Conseil.

Il a été résolu d'accorder à l'Ecole de Dessein nouvellement établie à Douay une somme de quatre cents livres par année, le tout jusqu'à rappel.

A onze heures, tous présens et Conseil.

On a lu des requêtes, etc., etc.

Etaient signés : le Marquis de la Riauderie et le comte de Steenbourg.

Il est ainsi

(par ordonnance)

WÉRY.

IXme ANNEXE

EXTRAIT *du Catalogue du Musée de la Ville (Section des Beaux-Arts), concernant les professeurs, aujourd'hui décédés, des Cours de Modelage et de Dessin.*

WACHEUX

N° 712 La Ville de Douai aux pieds de Louis XIV.
(Grand bas-relief.—Bois).

CAULLET (Charles).

N° 60 Portrait de Dom. Goltran, Sous-Prieur de l'Abbaye d'Anchin.

N° 61 Portrait de François-Joseph Majault, Docteur en médecine, né à Douai en 1730, mort en 1790.

N° 62 Portrait d'Antoine-Joseph Mellez, Maire de Douai, de 1800 à 1804.

DEGAND (Philibert).

(Voir page 9 la note).

WALLET (Emmanuel).

N° 488 M. de Wavrechin, colonel de la Garde Nationale, exposé après sa mort sur un lit de parade.
Dessin au crayon noir.

N° 2004 Abraham en extase dans la vallée de Membré.
(Dessin aux deux crayons.—Don de M. D. Dubois).

N° 2005 Une scène d'Ostracisme.
(Dessin aux deux crayons. — Don de M D. Dubois).

DRUELLE (Erasme).

N° 112 Un canard sur un carnier.
(Nature morte).

N° 113 Tête d'étude.

PETIT (François-Constant).

N° 290 La Vierge de Séville.
(Copie réduite d'après Murillo).

N° 291 Portrait de M. le colonel d'artillerie, Amaury de la Grange.
(Copie d'après E. de Lansac).

N° 1177 Portrait de Jean de Bologne, d'après le tableau du Bassan.
(Dessin).

N° 1601 Portrait de Pierre Dubois, bienfaiteur de la Cité.
(D'après Caron).

Nos 1623 et 1624 Deux dessins au crayon noir.
(D'après le buste de Jean de Bologne, par Francqueville).

N° 1663 Une vue du beffroi de Douai.

N° 1664 La leçon de dessin.

N° 1721 Le Bain.

N° 1878 Un intérieur.

FACHE (Réné).

N° 688 Jean de Bologne, célèbre sculpteur douaisien.
(Statue demi-nature.—Plâtre).

N° 689 La Ville de Douai distribuant des récompenses aux élèves de son Académie.
(Projet de bas-relief. — Plâtre).

N° 690 Le comte Malotau de Guerne, ancien maire de Douai.
(Buste grandeur nature.—Plâtre).

N° 691 Le Docteur Taranget, ancien recteur de l'Académie de Douai.
(Buste grandeur nature.—Plâtre).

N° 692 Louis-Michel Huré, représentant du Nord à l'Assemblée Nationale (1848). Procureur-Général à la Cour d'Amiens.
(Buste plus grand que nature.—Plâtre).

N° 826 Le Général l'Hérillier.
(Buste grandeur nature.—Bronze).

N° 1901 Tympan de la porte de l'Eglise de la Bassée,
(Bas-relief).
Trois médaillons (Th. Bra.—Guillet, Bommart).
Andromède, (Statuette).

POTIEZ (Louis).

N° 715 Ecce Homo.
(Statue assise, grandeur nature. – Plâtre).

N° 716 M. Eugène H···, professeur de musique.
(Grandeur nature. — Plâtre).

N° Etude d'après nature.
(Buste en terre cuite).

N° 1895 Buste de M. Levesque, ancien doyen de la paroisse Saint-Jacques.
(Plâtre)

DELESTREZ (Louis).

N° 672 Fondation de Marseille.
(Grand bas-relief.— Plâtre).
(Concours de Rome 1865).

N° 673 Œdipe et Antigone.
(2° médaille à l'Ecole des Beaux-Arts).
(Esquisse. — Terre cuite).

N° 674 Un Fermier.
(Buste grandeur nature.—Plâtre).

N° 675 M. C···.

(Médaillon, grandeur nature.—Plâtre).

N° 676 Figure académique.

Demi-ronde Bosse. (Ecole des Beaux-Arts). — Plâtre)

N° 677 Figure académique.

Demi-ronde Bosse (Ecole des Beaux-Arts).—Plâtre.

N° 678 Dix-sept esquisses diverses.

(Bas-relief.—Terre cuite).

N° 958 Buste de Guilbert d'Orchies.

(Plâtre),

1876 L'Avare,

(Statuette en terre séchée).

1877 Bacchus.

(Statuette en terre cuite).



MEMOIRE

Contre la division du Cercle

EN 400 GRADES

ET EN FAVEUR DE L'ADOPTION DU SYSTEME DE 240 DEGRES

Par M. V. TILMANT

Directeur honoraire d'Ecole primaire supérieure
Officier de l'Instruction publique
Secrétaire de la Société de Géographie de Lille
et de la Commission météorologique du Nord
Membre correspondant

Amicus Plato, sed magis amica veritas.
Le résultat des travaux de la Commission est *une cote mal taillée.*

(UN DE SES MEMBRES).

PREFACE.

Ce travail a pour but d'empêcher la réalisation et les funestes effets d'une mesure arrêtée par une Commission formée d'une élite de savants et de spécialistes, mais qui devait être bien incomplète le jour où fut votée cette malheureuse résolution (7 avril 1897).

Il semble qu'aucun membre de la Commission n'eût pris connaissance de la *Note* de M. Adolphe Carnot, présentée par lui à l'Académie des Sciences près d'un an auparavant (8 juin 1896) et qu'il faut lire d'abord, si l'on veut avoir une idée claire et nette de la question : on la trouvera plus loin sous le titre d'*Annexe*.

La graduation de Laplace, adoptée par la Commission, est restée étrangère aux marins, et aussi aux astronomes, ce qui est plus étonnant ; mais elle s'est répandue et a fait de grands progrès parmi les géodésiens et les agents du service géographique de l'armée : elle leur est même devenue si familière et leur paraît tellement avantageuse, qu'ils ne s'en sépareront qu'avec peine.

C'est dans cet esprit que semble avoir été prise la décision de la Commission, quoiqu'il y eût dans son sein de savants marins et de nombreux et éminents astronomes.

Cependant, la supériorité de ce système ne tient nullement, comme on semble le croire, au nombre de 400, c'est-à dire à ce que l'unité angulaire (l'angle droit) se divise en 100 parties, comme le mètre et le franc. Tout l'avantage du système résulte uniquement, il est vrai, de cette *division décimale*, mais appliquée *au grade.*

Cela est si vrai, et M. Poincaré le signale quelque part dans son Rapport, que la division décimale de l'heure et du degré actuel amènerait les mêmes simplifications de calcul, malgré la bizarrerie du nombre de degrés contenus dans l'angle droit. Dans toutes les applications, l'ancien système de 360° conserverait tous ses avantages ; il n'aurait pas, outre l'inconvénient du fuseau horaire si compliqué dans le

système de 400 (1), les autres désagréments de ce système : on ne lui fait en effet *qu'un seul reproche, comme d'ailleurs au système 240,* et ce reproche est léger, puisqu'il s'applique aux arcs plus grands qu'une circonférence.

Si la Commission s'était demandé pourquoi les astronomes, élèves ou disciples, successeurs et admirateurs de Laplace, ont abandonné son système, tandis qu'il s'est maintenu dans les services du Cadastre, du Génie et des Cartes de l'Etat-Major, où il a été développé et perfectionné, notamment par feu le général Perrier, elle aurait certainement imité les astronomes ; et, si elle ne voulait pas innover en adoptant le système de 240 degrés, depuis longtemps exposé et apprécié par M. Adolphe Carnot, elle aurait décimalisé le degré actuel, comme elle a fait pour l'heure.

La réponse à la question précédente est en effet facile et concluante. Dans les services que nous venons de citer, on mesure des angles, on fait des triangulations, etc., mais *sans aucun souci de l'heure* ; pour les astronomes et les marins, au contraire, la mesure du temps est inséparable de celle des angles, et il faut faire la conversion alternative et continuelle de chacune de ces grandeurs en l'autre (2) :

(1) Le *fuseau horaire* étant le 1|24e de la surface terrestre, compris entre deux demi méridiens, dans le système 400 la valeur du *fuseau horaire* est de 16 grades 2|3 ou 16 g. 667, au lieu du nombre *entier* actuel 15°, et surtout du nombre bien plus *simple* de 10 degrés (10 d) proposé par M. de Sarrauton.

(2) Pour permettre d'employer l'une ou l'autre de ces mesures, selon le besoin, on trouve dans l'*Annuaire du Bureau des Longitudes* toutes les préfectures et sous-préfectures de la France, chacune avec sa *longitude* exprimée en *arc* et en *temps*, et sa *latitude*. Rappelons en passant que la *latitude* d'un lieu est égale à la hauteur du pôle au-dessus de l'horizon de ce lieu, et que sa *longitude* se calcule par sa différence d'heure avec celle du premier méridien. (Voir le tableau à la fin du Mémoire).

c'est pourquoi, comme le dit M. Poincaré, « il faut que le » rapport de l'unité de temps à l'unité d'arc soit un nombre simple ». Le rapport de 400 à 24, ou de l'heure au grade, ne satisfait pas à cette condition ; de là le retour à lancien système, dans lequel la division *parallèle* de l'heure et du degré, avec des *subdivisions de même nom*, donne les relations suivantes :

a) $1h = 15^{\circ}$	b) $1^{\circ} = 4^{m}$.
$1^{m} = 15'$	$1' = 4^{s}$.
$1^{s} = 15''$	$1'' = 4t$ ou $0^{s},066$.

Le système de 240^{d} fournit un rapport plus simple encore (10 au lieu de 15) : c'est là ce qui en assure le succès.

En effet, si l'on établit les mêmes relations pour les systèmes 400 et 240, en employant bien entendu la nouvelle unité de temps, c'est-à-dire l'*heure décimale*, on trouvera d'une part une complication extrême et de l'autre une admirable simplicité.

SYSTÈME 400.			SYSTÈME 240.	
$1h = 16^{g},666$	$1^{g} = 0^{h},06$		$1h = 10^{d}$	$1^{d} = 0^{h},1$
$0,1 = 1,666$	$0,1 = 0,006$		$0,1 = 1^{d}$	$0,1 = 0,01$
$0,01 = 0,1666$	$0,01 = 0,0006$		$0,01 = 0,1$	$0,01 = 0,001$

Lors même qu'on remplacerait 16 gr. 666 par 16 gr. 2/3 ou 50/3, ou enfin par 100/6, les conversions de temps en grades (1re colonne) exigeraient une division par 6, outre la multiplication par 100 ; pour la conversion inverse, on aurait à multiplier par 6 et à diviser par 100 (2e colonne). Dans le système 240, les mêmes conversions se feront au moyen de la multiplication ou de la division par 10, c'est-à-dire par un simple déplacement de virgule.

On peut remarquer que ce dernier système est heureusement désigné sous le nom de système de l'*heure décimale.*

L'*heure décimale*, en effet, c'est l'heure divisée en . . . . 10 (degrés),
ce qui donne pour le *jour* de 24 h . . . 240 » ;
le *cercle* étant aussi divisé en. . . . . 240 » ,
ces deux unités se trouvent ainsi assimilées, selon le désir de tous aujourd'hui.

I. — EXPOSÉ GÉNÉRAL

Une Commission, nommée par M. le Ministre de l'Instruction publique en exécution d'un décret du 2 octobre 1896. a été chargée d'étudier les divers projets de division décimale du temps et du cercle.

« Cette Commission, où toutes les spécialités étaient représentées, comprenait :

1° Les membres du Bureau des Longitudes ;

2° Deux membres de l'Administration centrale de l'Instruction publique ;

3° Deux représentants des Postes et Télégraphes ;

4° Deux représentants des Chemins de fer ;

5° Deux représentants des Sociétés de géographie. »

Ces renseignements sont empruntés au Rapport dans lequel M. Poincaré expose les études et les conclusions de la Commission.

Le programme soumis à cette Commission se composait de onze questions, dont nous ne citerons que la première.

« Quelles sont les objections qui ont empêché, à l'époque
» de la Révolution, l'extension du système décimal au

» temps et à la circonférence, et quelle est la valeur de ces » objections ? »

En même temps que les divisions actuelles du jour et de la circonférence (360° et 400 grades), la Commission avait surtout à examiner et à comparer les projets de trois inventeurs, savoir :

1° M. le Dr de Rey Pailhade, Président de la Société de géographie de Toulouse, le premier en date, qui divise le jour en 100 *cés* et le cercle en 100 *cirs* ;

2° M. de Sarrauton, ingénieur, Vice-Président de la Société de géographie d'Oran, qui maintient le jour de 24 heures, divisées en 100 minutes, et propose de partager la circonférence en 240 degrés. (Voir la *Note* de M. Ad. Carnot à la fin de cet opuscule) ;

3° M. Bouquet de la Grye, Président de la Société de géographie de Paris, qui divise le jour en 20 *chrones*, et le cercle en 200 *mers* (du grec *merizein*, diviser).

On remarquera la préoccupation et les efforts des trois auteurs pour assimiler le *jour* et le *cercle*, par l'identité ou l'analogie de leur division Le soleil, en effet, dans son mouvement diurne apparent, décrit *un cercle* dans le ciel en *un jour* ; aussi l'aiguille principale de nos montres et de nos horloges ne devrait, comme le soleil, faire qu'*un tour en un jour* (1) ; mais ces instruments avaient pour objet, à l'origine, de séparer les *heures de jour* des *heures de nuit*, distinction qui remonte à plus de 4000 ans.

(1) Une pareille horloge existe à Saint-Omer, dans l'intérieur d'une église. Le cadran est divisé en 24 parties, formant deux séries de 12 heures : l'une finit en haut du cercle, et le XII signifie *midi* ; l'autre, en bas, où XII représente *minuit*.

La Commission s'est arrêtée aux conclusions suivantes :

1° « *Le jour solaire moyen est divisé en vingt-quatre heures, qui sont subdivisées décimalement ;*

2° » *La circonférence est partagée en 400 grades, qui sont subdivisés décimalement;*

3° » *Ces nouveaux modes de division du temps et de la circonférence pourront être mis en vigueur dès qu'ils auront été approuvés par un Congrès international;*

4° » *Il convient, sans attendre cette entente internationale, de décider que l'heure civile légale se comptera de 0 à 24, comme l'heure astronomique.* »

La première de ces conclusions, complétée par la quatrième, prescrivant une manière de compter les heures déjà suivie en Belgique, en Italie, au Canada, etc., réalise un progrès considérable, et sera facilement adoptée par tous les pays civilisés.

La division décimale de l'heure, à cause de ses avantages, sera également et rapidement acceptée.

Pour en finir tout de suite avec cette première question, signalons la supériorité de la série ininterrompue de 24 heures pour tout ce qui est destiné à être lu, *sur le papier*, supériorité qui ressort notamment de la clarté des indicateurs belges de chemin de fer, opposés aux nôtres, où nous nous perdons quelquefois entre les heures *du matin* et celles *du soir*. Mais espérons que les deux séries de 12 heures resteront encore assez longtemps en usage *dans la conversation*, où le danger d'équivoque n'existe pas, et qu'on nous permettra de garder nos vieilles habitudes, c'est-à-dire de « dîner ou souper à *VI heures*, pour assister à *VIII heures* à une conférence, et de nous coucher à *X heures*. »

Il y a même un cas où il nous paraît impossible de rem-

placer les deux séries par une seule : c'est à propos des *sonneries*. Si, à partir de VIII heures du soir jusqu'à minuit, on faisait sonner à nos horloges, et surtout aux horloges publiques, 20, 21, 22, 23 et 24 coups, ce serait un véritable cauchemar ; on retomberait dans l'inconvénient dont se plaignaient les astronomes de l'Observatoire de Paris, qui, avant l'établissement du *temps moyen*, entendaient *minuit* sonner pendant un quart d'heure aux horloges de la ville.

Les décisions de la Commission relatives à la division du jour et de l'heure, ne présenteront aucune difficulté, puisque l'une d'elles est déjà réalisée par deux pays voisins, et que l'autre trouve un précédent très utile dans la division de toutes les unités de notre système métrique.

Il n'en est malheureusement pas de même de la seconde: la division du cercle en 400 grades, avec le maintien du jour en 24 heures, *qu'on ne peut raisonnablement espérer de changer, depuis que Laplace a vainement essayé de le remplacer par un jour de 10 heures*, est à notre avis de nature à nuire considérablement aux progrès de la décimalisation poursuivis par la Commission, et à l'adoption d'un système unique et universel.

Si Laplace, pour s'écarter moins de l'usage traditionnel et universel, avait divisé le jour en 20 parties (au lieu de 10), comme l'a proposé récemment M. Bouquet de la Grye, chacune de ces divisions restant à peu près égale à l'heure ancienne, il eût peut-être réussi, grâce à l'esprit de réforme qui régnait alors et qui permit d'entreprendre et de réaliser celle des poids et mesures, grâce surtout aux victoires de la République et de l'Empire, qui placèrent un moment la France à la tête de presque toute l'Europe et d'une partie

de l'Afrique. Mais, dans la situation actuelle, il nous est aussi inutile de songer à faire adopter un jour de 20 ou de 40 heures par toutes les nations, que de rêver le retour aux décades du calendrier républicain.

On verra cependant plus loin que de grands savants, « des membres de la Commission n'ont pas renoncé à » l'espoir d'une division du jour plus rationnelle et plus » conforme au système décimal que la division en 24 » heures. »

Ce qui paraîtra plus surprenant encore, c'est que les mêmes savants espèrent que cette division décimale du jour sera amenée par la division du cercle en 400 grades : cette dernière doit même surtout avoir été adoptée par eux en vue de la première (1).

On semble compter, pour obtenir ce singulier résultat :

1° sur l'ennui qu'occasionneront aux astronomes et aux marins les calculs nécessités par les divisions simultanées du cercle en 400 grades et du jour de 24 heures, et que nous avons indiqués ci-dessus;

2° sur les progrès de l'instruction publique, pour augmenter le nombre des personnes qui s'occupent de ces deux sortes de mesures ;

3° sur une entente internationale pour l'adoption préalable de la division de la circonférence en 400 grades.

L'inconvénient signalé d'abord sera subi par les astrono-

(1) « La division de la circonférence suivra celle du jour sans difficulté », dit M. Bouquet de la Grye, et c'est ce qui assure le succès de la division du cercle en 240, conséquence du jour de 24 heures. Mais la marche inverse est irréalisable, parce qu'aucun peuple ne voudra du jour de 20 ou de 40 heures.

mes et les marins qui suivront cette division de la circonférence, nouvelle pour eux ; mais il est à supposer que, dans l'avenir comme aujourd'hui, la plupart laisseront les 400 grades aux novateurs et aux géodésiens, et continueront à se servir des 360° : tout au plus regretteront-ils qu'ils ne soient pas décimaux, comme l'a demandé M. Noblemaire (1).

D'autre part, des progrès plus rapides et plus certains que ceux de l'instruction, sont ceux de *la lutte pour la vie,* qui feront discuter les heures et négliger le cercle. Et en supposant même qu'on arrive à un jour de 20 heures, comment sera-t-il divisé : en *trois 7* ou en *trois 6* (soit dit sans calembourg) ? Quand on serait tombé d'accord sur ce point, il faudrait refaire le tarif du *prix de l'heure* dans tous les métiers; car c'est *l'heure* aujourd'hui qui est l'unité de temps, puisque tout se fait à l'heure : travail manuel et travail intellectuel, cours de Facultés et courses en voitures, etc., etc.

On tremble à la pensée des grèves, des révolutions même que de pareils changements peuvent amener, quand on voit l'obstination et l'opiniâtreté des mécaniciens anglais, à propos des *trois 8*, produire une calamité telle que le clergé et le Parlement rivalisent de zèle pour en obtenir la cessation.

Enfin, quant aux pays étrangers, nous sommes de l'avis de M. Guyou, « qu'aucun gouvernement ne se résoudra à » tenter une entreprise aussi aventureuse que la modifica-

(1) Voir l'*Extrait de la délibération du Comité hydrographique*, dans sa séance du 11 juillet 1895, concluant « qu'il n'y a pas lieu de préconiser l'emploi, dans la Marine, de la division décimale du jour et de la circonférence. »

» tion du jour de 24 heures, et que tous les vœux que puisse
» émettre une Commission au-delà du comptage de 1 à 24
» heures resteront stériles. »

Comme nous l'avons dit plus haut, *l'entente internationale* est plus difficile que jamais. Il suffit, pour s'en convaincre, de voir le peu de succès obtenu par la proposition d'unifier partout le jour astronomique au jour civil, en faisant commencer le premier à minuit comme le second. Ce projet, remis au jour par les astronomes français en 1894, et contenu dans un rapport de M. Poincaré inséré dans l'Annuaire du Bureau des Longitudes pour 1895, n'a pu aboutir, nous dit l'auteur, dans son rapport actuel, par défaut d'entente internationale.

Aussi, nous pensons, comme M. Lallemand, « que des
» résultats n'ont jamais été obtenus que quand une nation
» prenait une initiative hardie, sans se préoccuper de savoir
» si elle serait suivie ou non. »

La France, adoptant la division du cercle en 240 d, sera sera imitée par tous les autres peuples, comme l'ont été les Etats-Unis dans l'établissement des fuseaux horaires, cité ici pour exemple par M. Lallemand, et comme celui-ci le prévoit pour le futur Congrès international.

Dans tout ce qui va suivre, destiné à montrer les inconvénients et les dangers de la division du cercle adoptée par la Commission, nous prenons pour guide le Rapport de M. Poincaré, en l'abrégeant et le dépouillant de ce qu'il a de savant et de trop scientifique : nous voyons avec plaisir que l'éminent auteur n'a pas oublié, avec « les milliers de marins, les millions d'éléves ou d'anciens élèves des écoles primaires. »

On nous excusera de donner ici de nombreuses citations du Rapport, parce qu'il est difficile de se le procurer et que beaucoup de passages sont d'une admirable clarté, qui entraîne la conviction. Tels sont ceux qui présentent les *Inconvénients du système sexagésimal*, les *Conditions du problème* et l'*Examen des divers systèmes.*

Si l'on nous accusait de témérité pour vouloir réformer une mesure prise, ou plutôt proposée, par une élite de savants et de spécialistes, nous trouverions dans le Rapport même notre justification :

« La Commission ne pouvait songer à arrêter des solutions définitives. C'est au futur Congrès international qu'il appartiendra de les prendre, s'il se réunit.

» Les votes de la Commission ne peuvent être regardés que comme des indications : pour faciliter une entente, on ferait volontiers tous les sacrifices possibles sur les questions de détail.

» Le seul point essentiel, c'est que les subdivisions de l'unité nouvelle qnelle qu'elle soit, devront être décimales. Cela suffira pour que les résultats réellement importants soient assurés ».

II.—INCONVENIENTS DU SYSTEME SEXAGESIMAL

« Tous les peuples ont depuis longtemps adopté un même système d'unités pour la mesure des temps et des angles ».

Ces unités sont l'*heure* et le *degré*, divisés chacun en 60 *minutes* de 60 *secondes*, etc.

« Ce système *sexagésimal*, legs des anciens Chaldéens,

présente des inconvénients qui sont trop évidents pour qu'il soit nécessaire d'y insister.

» Les problèmes les plus simples ne peuvent plus se résoudre sans quelque effort ; il faut une certaine attention, par exemple, pour calculer la vitesse d'un train, connaissant l'heure du départ, celle de l'arrivée, et le nombre de kilomètres parcourus.

» Il n'est pas jusqu'à l'addition et à la soustraction de deux angles ou de deux temps qui ne deviennent des opérations compliquées, et qui n'exposent même souvent à quelques chances d'erreur. Il en sera de même, *a fortiori*, quand on voudra multiplier ou diviser un angle par un nombre entier, même simple. »

Cela est si vrai qu'on oserait à peine demander à nos aspirants au certificat d'études le *trajet* total d'un train parti à 7 h. 45 du matin, arrivé à 11 h. 10, et faisant 50 kilom. à l'heure ; ou la *vitesse* d'un autre, parti à la même heure, arrivé à 3 h. 20 après avoir parcouru 200 kilom. De même un enfant, après quelques leçons de système métrique, trouvera immédiatement de tête, le *double* et la *moitié* de 3 m. 40 ou de 3 f. 40, et n'arrivera que beaucoup plus tard aux mêmes résultats pour 3 h. 40 m. ou 3° 40' (1).

« Mais la difficulté est plus grande encore dans l'*interpolation*, qui est une des opérations les plus fréquentes que doivent employer les astronomes et les marins. » Il y a

(1) Mme Pape-Carpantier, qui a rendu tant de services à l'enseignement de la première enfance, a imaginé une horloge artificielle, à deux aiguilles, pour enseigner la numération sexagésimale de l'heure, qui fait le désespoir de certains parents. Le mouvement est produit par une manivelle et quelques roues cachées derrière le cadran.

alors multiplication et division, c'est-à-dire ce qu'on appelle vulgairement une *règle de trois.*

« On n'a alors d'autre ressource que de « décimaliser » chaque donnée sexagésimale par un calcul préalable. »

Ici M. Poincaré donne une application à l'astronomie (ascension droite d'un astre) et prend un exemple numérique admirablement choisi (1) pour sa facile conversion en décimales (11 h 45m 36s = 11 h 76).

Nous préférons, comme plus pratique, l'application suivante, que nous allons résoudre en détail, a titre d'exemple.

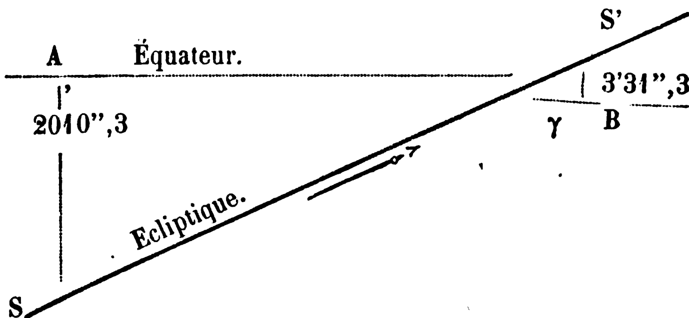
Calculer l'heure exacte de l'équinoxe de printemps ou le commencement de cette saison, connaissant les déclinaisons du soleil à midi moyen, immédiatement avant et après son passage à l'équateur.

On trouve dans la *Connaissance des temps* pour 1897 :

Déclinaison du soleil à midi moyen :

Le 19 mars, D = — 0°.20'.10",3 ;

Le 20 mars, D = + 0°. 3'.31,3.



(1) En effet, 45 minutes = 3/4 d'heure ou 0 h. 75 ; 36 secondes ou $\frac{36}{3600}$ = 1/100 d'heure ou 0 h. 01 : total 0 h. 76.

Le déplacement total du soleil en déclinaison est en 24 h. de

$$20'10'',3 + 3'31'',3 = 23'41'',6, \text{ ou } 23' + \frac{41,6}{60} = 23',69$$

Pour atteindre l'équateur, le soleil doit se déplacer de

$$20'10'',3 \text{ ou } 20' + \frac{10,3}{60} = 20',17$$

Il est évident que le temps cherché est la même fraction de 24 h. que 20'17 est de 23'69, c'est-à-dire que

$$x = \frac{24 \text{ h.} \times 20,17}{23,69} = 20^{\text{h}}.\ 25 \text{ m.}$$

L'équinoxe a donc eu lieu le 20, à 8 heures 25 du matin.

Appliqué à l'équinoxe d'automne, pour lequel on a ;

le 22 septembre, $D = + 0^{\circ}.\ 6'.47'',5$;
le 23 septembre, $D = - 0^{\circ},16'.37'',5$,

le même calcul donne :

$$x = \frac{24 \text{ h} \times 6,79}{23.41} = 6 \text{ h. } 57 \text{ m. du soir, le } 22\ (1).$$

Si l'arc ou l'angle à convertir contient des degrés, le calcul est plus long, mais reste le même. Ainsi l'inclinaison de l'écliptique sur l'équateur, c'est-à-dire l'angle A γ S, qui était au 1er janvier 1897 de 23°27'15''69, donne successivement :

$$23^{\circ}27' + \frac{15.69}{60} = 23^{\circ}27',2615, \text{ puis } 23^{\circ} + \frac{27,2615}{60} = 23^{\circ}4536.$$

(1) En prenant les données ci-dessus dans l'*Annuaire du Bureau des Longitudes*, où elles ne sont approchées qu'à moins d'une demi-minute, on trouve :

1° — 20' et + 4' ; 2° + 7' et — 17'.

Les deux sommes étant de 24', les résultats sont en heures :

24 h. — 12 = 8 h. du matin, et 7 h. du soir

Ajoutons que la figure ci-dessus a été simplifiée, afin de pouvoir être faite en typographie.

Les difficultés qui se présentent dans ces calculs sont petites, il est vrai; « mais, comme le dit M. Poincaré, elles se rencontrent à chaque pas, d'autant plus importunes qu'on les sait purement artificielles.

» D'ailleurs, M. d'Abbadie a montré par des expériences comparatives soigneusement faites, que l'usage du système décimal abrégerait des deux cinquièmes environ la durée de beaucoup de calculs astronomiques. »

Dans le système de 240 degrès, l'économie de temps est beaucoup plus grande, comme l'a prouvé M. Gallice, lorsqu'il s'agit en particulier de la conversion des temps en longitudes (ou réciproquement), opération qui se fait à tout instant du jour et de la nuit et sur tous les points du globe par nos marins ou nos explorateurs (1).

» Cette conversion ne serait pas extrêmement compliquée, si les subdivisions de l'heure et du degré actuel étaient décimales, car le facteur de conversion est simple : c'est le nombre 15, Mais avec le système sexagésimal, la multiplication ou la division par 15 est une opération relativement pénible et peut entraîner des erreurs.

» Ces inconvénients intéressent tout le monde, depuis l'astronome jusqu'à l'employé de chemin de fer. Mais ils sont surtout pénibles pour les marins, qui ont besoin de calculer souvent, rapidement, et dans des conditions quelquefois difficiles.

» M. Guyou, capitaine de frégate, membre de l'Institut, qui faisait partie de la Commission, a souvent insisté sur

(1) Voir le tableau à la fin de ce Mémoire.

ce point ; selon lui, bien des patrons, qui naviguent actuellement plusieurs semaines sans jamais connaître leur position, pourraient apprendre à *faire le point*, si on les débarrassait de ces difficultés artificielles. »

M. Poincaré fait ensuite l'historique de la « *première tentative de réforme* », essayée il y a un siècle par Laplace, qui divisa le jour en 10 heures et le cercle en 400 grades. Malgré la survivance de cette dernière division à celle du jour, puisque nous la retrouvons notamment dans nos cartes d'Etat Major et qu'elle a servi à la construction de nombreuses tables de logarithmes, « *la réforme avait échoué.* »

Aujourd'hui que le jour de 24 heures nous est rendu, vraisemblablement pour toujours, vouloir maintenir la division du cercle en 400 grades, sous prétexte qu'elle n'a pas cessé d'être en usage, ou que l'unité angulaire (l'angle droit) se divise en 100 parties comme le mètre et le franc, c'est se laisser tromper par les apparences, et tomber dans le respect exagéré des anciens, dont Pascal a si bien fait justice. C'est, en outre, remplacer un système étudié et calculé (car 400 grades et 10 heures c'était un *système*, comme 400 grades et 40 heures qu'on a proposé de donner au jour), par un assemblage tronqué, incohérent, qui ne sera jamais accepté par les nations étrangères.

Mieux vaudrait ne leur demander que de décimaliser les parties du degré actuel, comme celles de l'heure, et conserver la division en 300°, bien plus commode dans les applications, comme on le verra plus loin.

III. — CONDITIONS DU PROBLÈME.

« Quelles que soient l'unité de temps et l'unité d'arc adoptées, il suffira que ces unités nouvelles soient subdivisées d'après les règles du système décimal, pour qu'un progrès immense soit réalisé et que les inconvénients les plus graves s'évanouissent.

« Mais l'embarras commence dès qu'il s'agit de choisir ces unités.

» 1° Il est dangereux de froisser inutilement les habitudes du public, qui ne renoncera pas facilement à la division du jour en 24 heures. Nous nous exposerions à nous heurter, comme nos devanciers, à une invincible résistance ;

» 2° Il est désirable que les angles et les temps exprimés en mesures sexagésimales puissent être aisément convertis dans le nouveau système d'unités, afin de pouvoir utiliser les documents anciens ;

» 3° Il faut compter avec les répugnances des physiciens et des mécaniciens, pour qui la seconde ancienne, base du système C. G. S, est l'unité fondamentale de temps ;

» 4° On peut avoir à additionner plusieurs angles dont la somme est plus grande que la circonférence, ou bien à soustraire un angle d'un autre plus petit en valeur absolue.

» Il faut donc se préoccuper du calcul des angles plus grands que 2π (1) ;

» 5° Il convient que l'unité de temps soit la même que

(1) M. Poincaré cite le calcul des marées comme une application de ces angles, auxquels il paraît attacher une grande importance. Pour nous, nous faisons bon marché de cette condition, préférant ce qui peut être utile aux milliers de marins et aux millions d'écoliers dont il a parlé ailleurs.

l'unité d'arc, ou au moins que le rapport des deux unités soit un nombre simple;

» 6° Enfin, pour simplifier les calculs trigonométriques, il faut que l'on puisse immédiatement écrire le supplément ou le complément d'un angle.

» La simple énumération de ces conditions montre qu'elles sont incompatibles; il est donc nécessaire d'en sacrifier quelques-unes, ou tout au moins de n'y satisfaire qu'imparfaitement.

» Examinons maintenant les avantages et les inconvénients des diverses solutions proposées.

IV. — EXAMEN DES DIVERS SYSTÈMES.

En désignant, comme M. Poincaré, chaque système par le nombre de divisions que celui-ci fait dans le cercle, c'est-à-dire 100, 200, 400, 240 et 360, nous dirons que la Commission a écarté les systèmes 100 et 200.

En voici probablement les raisons;

1° Les nombres de divisions proposés pour le jour (100 et 20) sont inadmissibles;

2° Ces systèmes sont incompatibles avec la division du jour en 24 heures;

3° « On sait que, dans le système adopté par toutes les nations civilisées, sauf la France, l'Espagne et le Portugal, la surface du globe est partagée en 24 fuseaux horaires, et que l'heure légale est pour chacun de ces fuseaux celle du méridien central du fuseau. »

Les nombres 100 et 200 n'étant pas divisibles par 24, on

aurait pour le *fuseau horaire* un nombre compliqué (4 1/6 et 8 1/3), au lieu du nombre actuel, qui est entier (15°).

C'est là, selon nous, un inconvénient très grave, et le système 400, adopté par la Commission. aurait dû être rejeté comme les deux précédents et pour la même raison, le fuseau étant de 16 g. 2/3 ou 16 g. 667; le système 800 ne serait d'ailleurs pas plus avantageux (1).

Malgré cet avis personnel, dans lequel nous regrettons infiniment de ne pas être d'accord avec la Commission, nous allons exposer, en les empruntant toujours à M. Poincaré, les

Avantages du système 400.

« 1° Il existe; il est employé depuis un siècle par les géodésiens français et étrangers;

» 2° Les tables trigonométriques correspondantes ont été calculées et imprimées; la réimpression en serait facile;

» 3° C'est celui qui s'adapte le mieux aux calculs trigonométriques; car on passe immédiatement de l'expression d'un angle à celle de son complément, ou à celle des angles qui ont mêmes lignes trigonométriques;

» 4° Il est conforme au principe du système métrique qui a partagé le méridien terrestre en 40 millions de mètres.

» Comme conséquence, le nouveau mille marin serait égal au kilomètre. »

(1) On sait que l'avantage des systèmes 360 et 240 sur les précédents tient à la présence du facteur 3 dans ces nombres, comme dans 24.

INCONVÉNIENTS DU SYSTÈME 400.

« 1° Il est moins propre que le système 100 au calcul des angles plus grands que 2 π, mais très supérieur sous ce rapport aux systèmes 240 et 360;

» 2° Si l'on divise le jour en 24 heures et la circonférence en 400 grades, il faudra, pour convertir le temps en arc ou inversement, faire une multiplication ou une division par 6. A ce point de vue, le système 400 est préférable au système 100, mais inférieur au système 360 et surtout au système 240 ;

» 3° Pour transformer en grades un angle donné par les documents anciens et exprimé en degrés, minutes et secondes, il faut d'abord le convertir en fractions décimales du degré, puis le multiplier par 10, et le diviser ensuite par 9, parce que 400 = 10/9 de 360;

(4°) Ici, M. Poincaré, ou plutôt la Commission (1), omet un inconvénient qui, à nos yeux, est capital et décisif, comme nous l'avons déjà dit; c'est la valeur compliquée du *fuseau horaire :* 16 g., 667 ou 16 g. 2/3 au lieu de 15°, et surtout de 10 d. dans le système 240;

(5°) Enfin, un dernier inconvénient se présente dans la valeur de l'angle du triangle équilatéral (66 gr. 667 ou 66 gr. 2/3 au lieu de 60° dans le système actuel 360, et de 40 d. dans le système 240).

(1) Nous disons *la Commission*, car suivant l'appréciation évidemment peu flatteuse d'un inventeur dont le projet a été rejeté, « le Rapport de M. Poincaré est un résumé très fidèle, une véritable photographie de la discussion. »

AVANTAGES DU SYSTÈME 240.

« 1° La conversion du temps en arc se fait sans aucun calcul (multiplication ou division par 10) ;

» 2° L'angle du triangle équilatéral contient un nombre entier de degrés (40 d.); celui de l'hexagone régulier est de 80 d. ;

» 3° Il en est de même du *fuseau horaire* (qui contient 10 d.) ;

» 4° Pour transformer un angle donné par les documents anciens, il suffira de le convertir en fractions décimales du degré, puis d'en prendre les 2/3 (parce que 240 = 2/3 de 360) ;

» 5° Il serait facile d'adapter au système 240 les tables du Dépôt de la guerre, calculées pour le système 400. Ces tables donnent les lignes trigonométriques des arcs de 10 en 10 secondes. Mais 5 secondes du système 400 équivalent à 3 secondes du système 240. On aurait donc immédiatement les lignes trigonométriques de 6 secondes en 6 secondes, et l'interpolation serait facile. »

AVANTAGES DU SYSTÈME 360.

« Les avantages du système 360 sont analogues à ceux du précédent.

» 1° La conversion du temps en arc ou la conversion inverse exigent seulement une multiplication ou une division par 15 ;

» 2° L'angle du triangle équilatéral et celui du fuseau horaire contiennent un nombre entier de degrés (60° et 15°) ;

» 3° Pour transformer un angle donné par les documents anciens, il suffit de le convertir en fractions décimales du

degré, opération qui est nécessaire dans tous les systèmes,

» Le système 360 est donc supérieur au système 240 (1), en ce qui concerne la conversion des documents anciens, mais inférieur en ce qui concerne la conversion du temps en arc, opération qui semble devoir être plus fréquente. Le système 240 est d'ailleurs plus satisfaisant pour l'esprit.

Inconvénient des systèmes 240 et 360.

« Ces deux systèmes ont un inconvénient commun :

» Ils ne se prêtent pas convenablement au calcul des angles plus grands que 2π ; on serait conduit en effet à une division par 24 ou 36. »

V. — COMPARAISON DES DIVERS SYSTÈMES.

Si l'on compare les avantages et les inconvénients des trois systèmes, en examinant :

1° L'angle du fuseau horaire ;

2° L'angle du triangle équilatéral ;

3° La conversion des temps en arcs et son inverse ;

4° Enfin, la façon d'utiliser les documents anciens.

on s'étonnera évidemment du choix tait par la Commission.

Presque tous les *inconvénients* du système 400 sont remplacés par des *avantages* correspondants dans le système 240, ou même dans le système actuel.

(1) Et aussi au sy tème 400, car pour ces deux derniers, la réduction préliminaire en décimales ne suffit pas comme pour 360 : il faut ensuite prendre les 2/3 ou les 10/9 du nombre décimal.

Les rares *avantages* du système 400 sont d'ordre moral et historique plutôt que d'ordre scientifique ; celui qui se tire de l'existence des tables trigonométriques est compensé par le 5e du système 240, et l'on nous promet dans quelques mois des tables complètes dans ce nouveau système ; enfin, le *complément* n'est pas plus difficile à prendre à 60 qu'à 100, et la preuve, c'est que nous disons souvent : il est 7 heures moins 20, 9 heures moins 12, etc.

Remarquons, en outre, qu'on ne fait aux systèmes 240 et 360 qu'un seul reproche, qui d'ailleurs nous paraît léger (page 98, note 1).

Au contraire, un obstacle insurmontable, selon nous, à l'adoption du système 400, surtout par les nations étrangères, c'est la complication de son fuseau horaire (16 g. 667 ou 16 g. 2/3) remplaçant la valeur actuelle de 15°, et celle bien plus *simple* de 10 d. dans le système 240.

C'est là une question internationale par excellence, et il est à craindre que le rejet du système n'entraîne le refus de décimaliser l'heure et le degré actuel, en rendant le système décimal responsable de cette complication, et que cet échec n'ait un contre-coup fâcheux sur la propagation de notre système métrique.

Nous ne voulons pas examiner en détail les autres raisons indiqués ci-dessus, et dont il faut également tenir compte ; en se les rappelant on arrivera à conclure que les systèmes 360 et 240 sont infiniment préférables à celui de la Commission. Nous allons d'ailleurs, à l'exemple de M. Poincaré, résumer les arguments précédents en un tableau ; l'examen de celui-ci conduira évidemment à l'exclusion du système 400.

SYSTÈMES	FACTEUR DE CONVERSION (1)			VALEUR DE L'ANGLE		
	les' et des' en décimales. (2)	des arcs anciens décimalisés.	des temps en arcs et inversement.	du fuseau horaire	du triangle équilatéral	dont le sinus est 1/2
	1	2	3	4	5	6
360	1/[illegible] qui se réduit à 1/6	1	15	15°	66°	30°
240	»	2/3	10	10^{d}	40^{d}	20^{d}
400	»	15	16 2/3 ou $\frac{100}{6}$	10 g 2/3	66 g 2/3	33 g 1/3

VI. — DÉCISIONS DE LA COMMISSION.

La nécessité de décimaliser les nouvelles unités et celle de conserver le jour de 24 heures ont été adoptées, la première à l'unanimité, la seconde à une grande majorité.

« L'hésitation a été plus grande en ce qui concerne le choix de l'unité d'angle.

» Voici quelques-unes des raisons qui ont motivé celui du *grade* ou du système 400 :

» 1° En se reportant au tableau précédent (celui de M. Poincaré, et non le nôtre), on voit que le système 400 est le seul pour lequel aucun des trois coefficients de transformation n'est un nombre compliqué ; (ce sont 4, 6 et 9 : les deux derniers figurent dans notre tableau ; le premier a rapport aux arcs plus grands qu'une circonférence) ;

(1) Ces conversions se font plutôt au moyen de tables que par le calcul.

(2) La décimalisation des minutes et des secondes de temps se fait de même.

» 2° On aurait pu craindre d'augmenter la confusion en imaginant un troisième système à côté de celui du grade déjà employé par les géolésiens et de celui des degrés, minutes et secondes, dont l'usage est resté jusqu'ici universel (1);

» 3° Tout en se résignant à conserver *provisoirement* la division du jour en 24 heures, plusieurs membres de la Commission n'avaient pas renoncé à l'espoir qu'un progrès nouveau pourrait, dans un avenir incertain et éloigné, conduire à un mode de division plus rationel et plus conforme au système décimal. L'adoption du système 240 aurait certainement barré la route à ce progrès ; au contraire, celle du système 400 contribuera *peut-être* à y préparer *tout doucement* les esprits.

— Nous soulignons à dessein quelques mots de ce dernier paragraqhe, pour attirer sur eux l'attention et la réflexion. —

Cet espoir est aussi chimérique que celui d'autres utopistes qui, en sens inverse, attendent le remplacement de l'état de choses actuel en arithmétique par le système duodécimal, qu'ils considèrent comme plus parfait (2). Il faudrait pour cela une époque plus favorable encore au changement que celle où ont été posés les fondements de notre système métrique, et des hommes d'une autorité supérieur à celle de Laplace, afin de réussir ou il a échoué. Aux partisans de

(1) M. Adolphe Carnot, dans sa Note à l'Académie des Sciences sur le système 240, tire de ce fait un argument tout contraire. Selon lui, « le système 240 est seul capable de rétablir l'unité, qui, depuis un siècle, a » disparu de la mesure des quantités angulaires. »

(2) Pour ceux-ci, le jour de 24 heures doit-être précieux, car il amènera *peut-être tout doucement* la réalisation de leur rêve.

ces deux prétendus progrès, nous souhaitons l'accomplissement de leurs désirs, d'ailleurs incompatibles entre eux, sans nullemeut l'espérer, ni même le désirer pour nous (1).

VII. – CONCLUSION.

Nous abandonnons maintenant notre guide, car nous renonçons à le suivre dans « *l'examen de diverses difficultés* : la question des unités électriques ou du système C. G. S., celle de l'observation à l'œil et à l'oreille, celle de l'adaptation des chronomètres et des instruments. » Ce sont là des sujets trop spéciaux et trop savants, pour lesquels nous renvoyons au travail du maître.

Pour clore ce Mémoire, dont la plus grande et la meilleure partie est faite d'emprunts, nous répéterons que la solution adoptée par la Commission est profondément à regretter et même à déplorer, et qu'il faut en rester au système actuel, en le décimalisant, ou mieux en venir au système 240.

Ce dernier est en effet le seul qui, avec le jour de 24 h., forme un véritable *système*, et non « *une cote mal taillée* », comme un membre de la Commission a caractérisé le travail de celle-ci ; c'est aussi celui qui satisfait le mieux aux *conditions du problème* ; il a les *avantages* les plus nombreux et les plus importants, qui ont été énumérés avec soin par M. Poincaré, contre *un seul inconvénient*, insignifiant (p. 103) ; enfin, il l'emporte sur celui d'aujourd'hui, par la *simplicité* du facteur 10, que nous avons

(1) Voir d'ailleurs ce qui a été dit plus haut, par M. Guyou (p. 90), et par M. Poincaré (p. 97).

signalée. Aussi nous sommes convaincus que c'est le système de l'avenir (1).

M. Poincaré, lui-même, fait ressortir sa supériorité sur le systéme 360, « en ce qui concerne la conversion du » temps en arc, opération qui semble être la plus fré- » quente » (2) ; puis il ajoute :

Le système 240 est d'ailleurs plus satisfaisant pour l'esprit. »

En terminant, nous éprouvons de nouveau le besoin de nous excuser de la critique que nous avons osé entreprendre. Mais les droits de la Vérité sont imprescriptibles : placé sous son égide, chacun, quelque modeste que soit sa position, a non seulement le droit, mais le devoir de les revendiquer, et, s'il le peut, de la faire triompher.

20 Novembre 1897. V. TILMANT.

---

(1) Une autre raison que l'on pourrait invoquer comme favorable à l'adoption générale du système 240, c'est que ce nombre exprime la valeur d'une *livre sterling* en *pence*, et qu'il est par conséquent familier aux Anglais et aux habitants de leurs nombreuses colonies.

(2) Voir la moitié inférieure du tableau suivant.

TABLEAU

DE LA CONVERSION DES LONGITUDES EN TEMPS ET INVERSEMENT

DANS LES SYSTÈMES 360 ET 240 DEGRÉS

DIVISION ACTUELLE	DIVISION PROPOSÉE
Convertir 14°35'57",2 *en temps* Pour 14°.......... 56m Pour 35'........... 2m20s Pour 27",2......... 3s813 Total.... = 58m23s,813 Tables : durée du calcul, 55 secondes	*Convertir* 9d,732814 *en temps* Résultat........... 9h9732814 Durée du calcul, 3 secondes.
Convertir 1h58m23s81 *en degrés*, etc. Pour 1 h on a × 15.. = 15° Pour 58m.... : 4.. = 14° Reste 2m..... × 15.. = 30' Pour 23s,81.. : 4.. = 5' Reste 3s,81.. × 15.. = 57",15 Total..... = 29°35'57",15 Durée du calcul direct : 2 min 30 s.	*Convertir* 1h9732814 *en longitude* Résultat......... = 19d,732814 Durée du calcul, 3 secondes.

Ce tableau est extrait de la *Conférence faite le* 12 *Février* 1897 *à l'Union des Yachts français*, par M. Gallice, ancien élève de l'Ecole polytechnique.

CONVERSION EN DÉCIMALES PUIS ALTERNATIVE DES ARCS & DES ANGLES

DANS LES SYSTÈMES 360, 400 ET 240 DEGRÉS

et Conversion de ces données en Heures décimales

Systèmes	CONVERSION DES ARCS ET DES ANGLES.	CONVERSION EN HEURES DÉCIMALES.
360	$14°34'57'',2 = 14°35' + \frac{57,2}{60} = 14°35',9533$ ou $14° + \frac{35,9533}{60} = 14°59922$	$\frac{1\text{ h}\times 14,5992}{15} = 0\text{h},97328$
400	$14°59922 = 14,59922 \times \frac{10}{9} = 16^g,2213$	$\frac{1\text{ h}\times 16,2213}{100} = 0\text{h}973278$
240	$14°59922 = 14,59922 \times \frac{2}{3} = 9^d,7328$	$\frac{1\text{ h}.\times 9,7328}{10} = 0\text{h}.97328$

Ce tableau est l'application des colonnes 1, 2, 3, de celui qui a été donné ci-dessus (p. 105). La conversion du temps en arc, inverse de celle de la dernière colonne, se ferait aussi par l'opération inverse, c'est-à-dire en *multipliant* 0 h. 97328 par 15, par 100/6 et par 10, ce qui reproduirait les nombres de la première colonne.

ANNEXES

NOTE DE M. ADOLPHE CARNOT.

SUR LA DIVISION DÉCIMALE DE L'HEURE ET LA DIVISION HORAIRE DE LA CIRCONFÉRENCE.

« M. Henri de Sarrauton vient de publier sous le titre : *L'Heure décimale et la Division de la Circonférence*, un mémoire traitant de l'extension de la numération décimale à la mesure du temps et des angles.

» Les propositions de l'auteur ont été approuvées et patronnées par la Société de Géographie d'Oran ; elle ont été, de même, agréées par le Conseil général d'Oran, qui a demandé au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour l'adoption de l'heure décimale en France, dans le plus bref délai possible.

» Après avoir constaté que la division du jour en dix heures décimales n'a jamais pu être pratiquée (malgré l'exemple qu'en a donné Laplace dans son immortel traité de *Mécanique céleste*), et qu'il y aurait cependant, soit pour le public, soit pour les savants, de grandes simplifications à obtenir dans le calcul du temps par l'application du système décimal, M. de Sarrauton démontre que, si, en théorie, le problème comporte un grand nombre de solutions, en pratique, une seule est admissible.

» Cette solution unique découle de la nécessité d'accepter, à la fois, et la numération décimale, qui est exclusivement

usitée chez tous les peuples du monde, et la division du jour, en 24 heures, qui présente le même caractère d'universalité. Remplacer la numération décimale par une autre, fût-elle préférable, est chose impossible. Déshabituer les peuples de l'excellente division du jour en 24 heures serait plus impossible encore.

» Accepter l'heure, 24e partie du jour, comme unité de temps, et décimaliser cette heure en la divisant en 100 minutes, la minute en 100 secondes, etc., tel est donc, à l'époque actuelle, le seul moyen possible d'obtenir une division décimale du temps.

» Cette solution du problème présente évidemment pour les usages journaliers, l'avantage de n'apporter qu'un trouble insignifiant dans les coutumes établies. Le public prendrait très aisément l'habitude des minutes centésimales, et le système pourrait être mis en pratique dès demain, pour ainsi dire.

» D'un autre côté, M. de Sarrauton fait voir que, dans toutes les sciences, ce système de division du temps fournit des calculs très simples, très clairs, très rapides. En théorie pure, il n'est pas inférieur à tel autre des nombreux systèmes qu'on pourrait imaginer, soit en abandonnant la numération existante, soit en s'écartant de la division du jour en 24 heures. Mais, en pratique, il possède cette supériorité d'être réalisable et même facilement réalisable.

» Passant ensuite au mode de division de la circonférence, l'auteur établit tout d'abord, que le nombre appelé à diviser la circonférence, doit nécessairement renfermer le facteur 3; car il est indispensable de pouvoir exprimer par des nombres simples certains angles très usuels, comme celui du triangle équilatéral, celui de l'hexagone régulier, celui dont

le sinus est 1/2, etc. Il y a trois nombres qui, pour cet objet, l'emportent sur tous les autres ; ce sont les nombres 240, 360 et 720.

» Si l'on considérait isolément la circonférence, on pourrait hésiter entre ces trois nombres. Mais il y a entre le jour et le cercle une assimilation tout indiquée, puisque le jour, résultant de la révolution de la terre sur son axe, n'est autre chose qu'un cercle exprimé en temps, et que le cercle divisé, sur lequel se meuvent les aiguilles d'un chronomètre, est un jour exprimé en espace. La division du jour en 24 heures entraîne donc, comme conséquence, la division de la circonférence en 240 degrés.

» Nous ferons observer que l'on pourrait aussi, pour obtenir une parité plus grande entre les deux notations, adopter la division du cercle en 24 heures, chaque heure correspondant à 15 degrés actuels, mais devant être, à l'avenir, partagée en fractions décimales. Il n'est peut-être pas sans intérêt de remarquer que ce mode de division de la circonférence en 24 parties est déjà en usage parmi les mineurs et les géologues, qui, depuis bien longtemps, désignent par des *heures de la boussole* les orientations des lignes terrestres (des filons ou des failles, par exemple), c'est-à-dire les angles que font ces lignes avec la direction du Nord magnétique ; ces angles se comptent toujours en allant du Nord vers l'Est, comme les heures d'une montre.

» L'assimilation du jour et du cercle n'est pas seulement conforme à la théorie ; elle aboutit à des conséquences pratiques très importantes. M. de Sarrauton montre, par exemple, que, dans son système, « en un lieu quelconque du » globe, lorsqu'il est midi moyen, une montre réglée sur » l'heure universelle marque la longitude. ».

» Et il ajoute : « De même que, sur un de nos cercles,
» on peut lire en degrés ou en heures, de même, sur une
» de nos montres, on peut lire en heures et en degrés. »

» Le système métrique, qui a réalisé l'unité et la simplicité dans les mesures de longueur, de poids, de surface, de volume, a eu un effet inverse en ce qui concerne les quantités angulaires. Il a introduit la complication et la confusion en créant, à côté de l'ancienne division en 360 degrés, la division en 400 grades Cette dernière, excellente dans certaines applications, est défectueuse dans certaines autres et ne parviendra jamais à supplanter son aînée. Or, la dualité de division de la circonférence est un très gros embarras que les savants français paraissent condamnés à subir indéfiniment, si une troisième division, réunissant en elle les avantages que l'on rencontre séparément dans les deux autres, ne vient les remplacer toutes les deux, à peu près comme le mètre est venu remplacer et faire disparaître les anciennes mesures provinciales.

» M. de Sarrauton montre que ce rôle éliminateur appartient à la division en 240 degrés ou en 24 heures, avec subdivisions décimales, et ne peut appartenir qu'à elle ; que, dans toutes les sciences, elle est de valeur égale ou supérieuae à l'une ou à l'autre des divisions qu'elle tend à remplacer ; qu'elle présente, en un mot, une utilité universelle et qu'elle est capable de rétablir l'unité, qui, depuis un siècle, a disparu de la mesure des quantités angulaires.

» Telle est, à grands traits, la réforme proposée par la Société de Géographie d'Oran et le Conseil général de ce département. Son application occasionnera, sans doute, un trouble passager pendant la période de transition ; mais ce trouble peut être atténué par de sages mesures. Il convient

d'éviter un changement brusque et général dans les habitudes, et de faire en sorte que la réforme soit progressive.

» On pourrait, par exemple, commencer par introduire la division décimale de l'heure dans les services publics et en conseiller l'emploi aux Compagnies de chemins de fer. Ce premier résultat serait d'une importance immense ; car, tout étant lié dans le système, l'adoption de l'une de ses parties entraînera celle de tout le reste. A la suite de l'horloge à heures et minutes centésimales, on verra bientôt apparaître le cercle de 24 heures ou de 240 degrés à division. décimales, qui se substituera peu à peu aux instruments existants, au fur et à mesure que les opérateurs en comprendront les avantages. »

ADOLPHE CARNOT.

8 Juin 1896.

L'HEURE DÉCIMALE.

La Commission de décimalisation du temps et du cercle, dont nous avons donné la composition (p. 85), a pris relativement au temps les résolutions suivantes :

Le jour solaire moyen est divisé en 24 heures qui sont subdivisées décimalement ;

Les heures seront comptées de 0 à 24, comme en astronomie.

Nous nous sommes suffisamment étendu au début de ce Mémoire sur la seconde de ces prescriptions, et sur les avan-

tages et les inconvénients des 24 heures comptées en une ou deux séries.

Quant à la *division décimale* de l'heure (en 100 minutes) nous proposons à ceux qui en contesteraient l'utilité, de calculer le *double* et la *moitié* de 3 h. 40 et de 7 h. 50. La lenteur de la réponse, comparée à la rapidité avec laquelle elle s'obtient quand il s'agit de 3 m. 40 et de 7 fr. 50, montre la supériorité du *système décimal* sur le système actuel, qui est *sexagésimal* (60 minutes de 60 secondes).

Mais ce n'est là que le petit côté de la question ; elle prend toute son importance dans la navigation, comme l'a fait observer à la Commission, M. le Capitaine de frégate Guyou (p. 96) : lorsque, grâce à l'adoption de l'*heure décimale* et du cercle de 240 degrés, le calcul de la longitude par le temps se fera par le simple déplacement d'une virgule (tableau (p. 109), tous les marins sauront *faire le point*, et bien des malheurs pourront être évités.

La *Montre décimale*, créée par M. Brisebard, de Besançon, d'après le *Mémoire* de M. H. de Sarrauton (le même qui propose de diviser le cercle en 240 degrés), satisfait aux deux décisions de la Commission relatives au temps et rappelées ci-dessus :

1° Elle porte les 24 heures du jour, divisées en deux séries concentriques, la seconde écrite en chiffres arabes à l'intérieur de la première ;

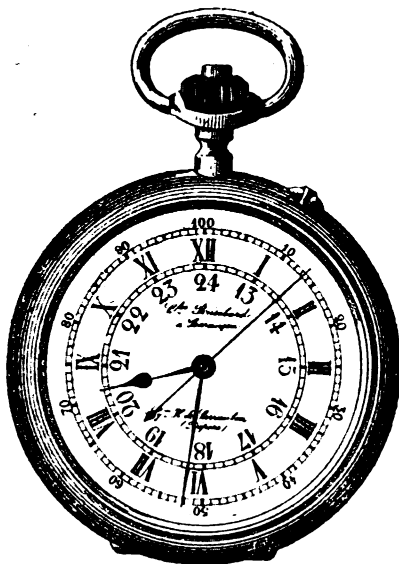
2° Elle présente de plus, à la circonférence extérieure, les 100 minutes de l'heure comptées par dizaine : 10, 10, 30...

Comme on le voit, la lecture du *temps décimal*, quand il deviendra obligatoire, ne présentera aucune difficulté. En attendant, on peut continuer à compter et à lire les minutes anciennes de 5 en 5 sur les chiffres des heures, comme nous

le faisons avec nos montres actuelles, car la circonférence intérieure, entre les deux rangées d'heures. est divisée en 60 parties (non numérotées).

Pour compléter la description de la montre décimale, dont nous sommes heures de pouvoir placer ici la figure, disons qu'une *trotteuse* marque les secondes, dont chacune est le centième de la minute ; l'heure contient donc 100 fois 100 ou 10,000 secondes décimales. Comme elle ne vaut que 3.600 secondes sexagésimales, c'est-à-dire environ le tiers de 10,000, on voit que la nouvelle seconde est plus petite que l'ancienne : elle n'en est en effet que les 0,36, et 3 secondes décimales = $1^{s},08$.

Ce changement peut avoir des avantages et des inconvénients que nous n'avons pas à examiner ici, et pour lesquels nous renvoyons au savant rapport de M. Poincaré.



Montre décimale Brisebard, système de Sarrauton.

LE SAUT DE L'HEURE

Presque tout le monde sait aujourd'hui que la surface de la terre est divisée en 24 *fuseaux* ou bandes s'étendant d'un pôle à l'autre, ayant leur maximum de largeur à l'équateur et se rétrécissant ensuite à mesure qu'on approche des pôles, où elles se terminent en pointe. Le dessin formé par ces fuseaux à la surface de la terre ressemble tout à fait à la surface d'une orange après qu'on en a enlevé la peau. L'étendue de chaque fuseau en longitude (de l'est à l'ouest) est de $15° = 360°: 24$.

On est convenu de donner la même heure à tous les points du même fuseau, et cette heure est celle du demi-méridien passant par le milieu du fuseau. De même, toute la France et l'Algérie, dont l'étendue en longitude est à peu près égale à celle d'un fuseau horaire, ont l'heure de Paris, d'après cet *article unique* de la loi du 15 mars 1891: « En France et en Algérie, *l'heure légale* est l'heure temps moyen de Paris ».

Par suite du mouvement diurne ou de rotation de la terre de l'est à l'ouest, les fuseaux passent successivement devant le soleil, c'est-à-dire atteignent *midi*, ceux de l'est les premiers, ceux de l'ouest les derniers.

Il en résulte que les 24 fuseaux comptent, *au même moment*, 24 heures différentes, et que si l'on passe d'un fuseau dans celui qui se trouve à l'est, on y constate *une heure de plus* (1); dans celui qui est à l'ouest du premier, au contraire, le temps compté est de *une heure en moins*, c'est-à-dire que ce fuseau *retarde* d'une heure sur le précédent.

C'est là ce qu'on appelle le *saut de l'heure*, et l'on doit

(1) C'est la clef du *Tour du monde en* 80 *jours*, par Jules Verne.

remarquer que ce saut se fait *en avant* quand on marche *vers l'est*, et *en arrière* si l'on se dirige *vers l'ouest.* En voici un exemple, copié dans un carnet de chemin de fer français.

Le voyage de Paris à Cologne, comprenant celui de Jeumont à Aix-la-Chapelle, qui est d'environ 200 kilomètres sur 500, se fait avec *trois heures* différentes indiquées par les chiffres (1), (2), (3), placés en note.

ALLER

		Express.	Omnib.
	Paris . .	7 25	10 »»
2 km.	Jeumont (1)	11 46	5 27
	Erquelin. (2)	11 45	5 27
. . .	. . . .	. . .	. . .
	Liège.		3 20
35 km. (2 h. 13)	Verviers (2) . . .		4 10
	Aix-la-Chapelle (3) .		6 23
	Cologne		7 45

RETOUR

Cologne	1 45	
Aix-la-Chapelle (3).	3 12	12 m au lieu de 2 h. 13
Verviers (2) . . .	3 24	
Liège	4 01	
. . . .	. . .	
Erquelinnes (2). .	6 50	8 min.
Jeumont (1) . . .	6 58	
Paris	3 17	

(1) *H^re^ française.* — (2) *H^re^ de l'Europe occidentale.* — (3) *H^re^ de l'Europe centrale.*

On voit que le *saut de l'heure* se fait *en avant* de Verviers à Aix-la-Chapelle, et *en arrière* en sens inverse.

A la frontière franco-belge, le *saut* n'est que de 4 minutes. Jeumont, qui a *l'heure française,* avance de 4 min. sur Erquelinnes (*heure de l'Europe occidentale* ou de Greenwich): c'est justement la durée du trajet en train *omnibus.* Mais

(1) La différence entre l'*heure astronomique de l'Europe occidentale* (ou de Greenwich) et celle de Paris est en réalité de 9 minutes, Greenwich étant à 2°20' de longitude ouest; mais en France « pour des raisons de service, » l'heure des chemins de fer retarde de 5 minutes sur l'heure légale.

en *express*, le trajet ne prend que 3 minutes ; de là cette singularité : départ 11 h. 46, arrivée 11 h. 45 (1).

Il est bien entendu que le changement d'heure, observé aux pendules des gares, et qui est toujours d'une heure entière, se constate, pour les pays ayant environ un fuseau ou moins d'étendue en longitude, non pas à la limite théorique du fuseau, mais après avoir franchi la frontière. C'est le cas pour tous les pays d'Europe, sauf la Russie, qui n'a pas encore appliqué le système des fuseaux horaires, et dont presque tous les chemins de fer suivent le temps moyen de St-Pétersbourg, en avance de 2 h. juste sur Greenwich.

Les Etats-Unis d'Amérique et le Canada ont adopté pour les chemins de fer quatre heures normales (*Standard Time*), qui sont en retard de 5, 6, 7 ou 8 h. juste sur l'heure de Greenwich : là, le changement d'heure se fait à la limite exacte du fuseau, dans l'intérieur du pays.

Pour compléter ce qui précède, disons que le 1er *fuseau* est celui qui est parcouru du nord au sud et en son milieu par le 1er *méridien* ou méridien 0, c'est-à-dire le méridien de Greenwich, ainsi qu'il a été résolu à la presque unanimité (22 états sur 25) au Congrès international de Washington le 22 octobre 1884.

Ce fuseau, qui s'étend à 7° 1/2 ou à 30 minutes de temps à l'est du méridien de Greenwich, et d'autant à l'ouest, est celui qui a l'*heure de l'Europe occidentale.*

La France et l'Algérie s'y trouvant contenues tout entières, il y a lieu pour nous, quoi qu'il nous en coûte, d'adopter cette heure pour remplacer celle de Paris, si nous ne voulons rester plus longtemps en dehors du concert uni-

versel à ce sujet (1). Aussi les journaux du 11 mars 1897 contenaient l'avis suivant :

« L'Heure légale française. La Chambre vient d'être saisie par M. Boudenoot d'une proposition portant modification de l'eure légale française, pour la mettre d'accord avec le système universel des fuseaux horaires. — L'article unique de la proposition est ainsi conçu :

« *L'heure légale en France et en Algérie, est l'heure* » *temps moyen de Paris, retardée de 9 minutes 21 secon*» *des* »; c'est-à-dire, sans périphrase, l'*heure de Greenwich* ou mieux l'*heure de l'Europe occidentale* (2).

Nota. — Le tableau suivant doit être considéré de deux points de vue et sous deux aspects différents.

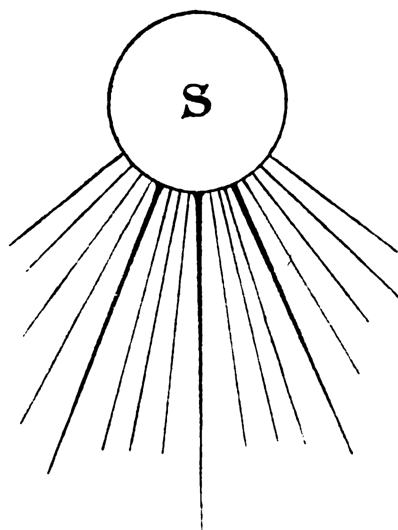
1° *La partie supérieure représente le ciel.* Quand on est tourné vers le soleil, on a, ici comme dans la réalité, l'*est* à gauche, et l'*ouest* à droite.

2° *La partie inférieure représente l'hémisphère nord de la terre.* Pour l'examiner, il convient de se supposer placé entre la terre et le soleil, le dos tourné à ce dernier : on est alors *orienté* de la façon la plus ordinaire, car on a le *nord* devant soi, l'*est* à droite, et l'*ouest* à gauche.

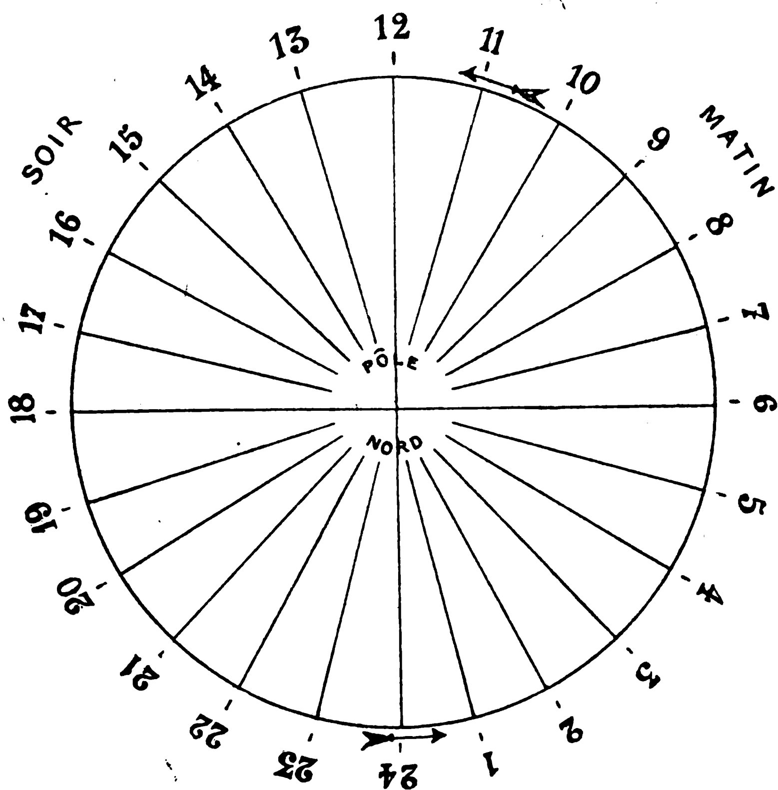
Les chiffres devraient être placés en face des fuseaux, plutôt qu'en face des méridiens. — Les quelques mots en exergue sont de Chateaubriand (voir la page suivante).

(1) Dans un rapport récent sur cette question, M. Poincarré dit que « de » tous les pays civilisés, la France, l'Espagne et le Portugal sont les seuls » qui n'aient pas encore adhéré au système des fuseaux horaires. »

(2) Cette propositfon a été adoptée en première lecture le 24 février 1898.



il brille au Zénith,



et se couche sur le monde.

A chaque moment de la journée,

SPECTACLE GÉNÉRAL DE L'UNIVERS

Ceux qui ont admis la beauté de la nature comme preuve d'une intelligence supérieure auraient dû faire remarquer une chose qui agrandit prodigieusement la sphère des merveilles : c'est que le mouvement et le repos, les ténèbres et la lumière, les saisons, la marche des astres, qui varient les décorations du monde, ne sont pourtant successifs qu'en apparence, et sont permanents en réalité. La scène qui s'efface pour nous, se colore pour un autre peuple; ce n'est pas le spectacle, c'est le spectateur qui change.

Réunissez en un même moment, par la pensée, les plus beaux accidents de la nature ; supposez que vous voyez à la fois toutes les heures du jour et toutes les saisons, un matin de printemps et un matin d'automne, une nuit semée d'étoiles et une nuit couverte de nuages, des prairies émaillées de fleurs, des forêts dépouillées par les frimas, des champs dorés par les moissons : vous aurez alors une idée juste de l'univers.

Tandis que vous admirez ce soleil qui se plonge sous les voûtes de l'occident, un autre observateur le regarde sortir des régions de l'aurore. Par quelle inconcevable magie ce vieil astre qui s'endort fatigué et brûtant dans la poudre du soir, est-il en ce moment même ce jeune astre qui s'éveille humide de rosée dans les voiles blanchissantes de l'aube ? *A chaque moment de la journée, le soleil se lève, il brille à son zénith, et se couche sur le monde.*

CHATEAUBRIAND,

Génie du Christianisme.

DES
RACES INDIGENES DE L'ALGERIE

Est-il possible de les naturaliser en masse ?

Par M. A. DUPONT

Membre résidant.

Messieurs,

La faiblesse de la natalité française préoccupe tous ceux qui aiment notre pays. Chacun propose son remède. L'un veut une observation plus rigoureuse de l'hygiène pour les enfants en bas-âge ; l'autre demande une législation nouvelle déchargeant les familles nombreuses et surchargeant les célibataires et les ménages sans enfants ; un troisième sollicite toutes les facilités pour la naturalisation individuelle ; un quatrième plus hardi provoque à la naturalisation en masse de plusieurs de nos populations coloniales.

La presse et l'opinion publique ont été saisies plusieurs fois déjà de propositions formelles de naturalisation en bloc pour les Arabes et les Kabyles qui, au nombre de 3 millions 1/2 environ, vivent en Algérie.

Qu'y a-t-il de pratique, de possible dans un tel projet ? Dans quelle mesure peut-il être réalisé ? C'est ce que nous voudrions rechercher ici avec vous.

Pour déterminer notre opinion il est nécessaire d'étudier

quel est l'état de civilisation actuel de ces deux races ; quelles sont leurs mœurs ; quelle est la conception qu'elles se font de la vie ; quels points communs leurs idées peuvent avoir avec nos idées françaises.

Eh bien, pour les Arabes, c'est en vain que nous cherchons un point commun, un seul, entre eux et nous. Leur religion, leur constitution de famille, leur constitution politique et sociale, tout les sépare de nous.

L'Arabe est musulman ; il est polygame. La femme dans la famille arabe est chez le riche un meuble de luxe, chez le pauvre une bête de somme. La femme légitime, les femmes légitimes plutôt (le Coran en permet quatre à la fois, et un nombre illimité de concubines), est si peu au-dessus de l'esclave, que le fils né d'elle n'a pas de droits supérieurs dans la succession de son père, à ceux que le fils né de la négresse du Soudan et esclave de la tente, en peut revendiquer. Pour l'Arabe le père seul importe, la femme est « un vase qui prend ce que l'on y dépose, une terre qui rend ce qu'on lui confie », la semence seule fait le prix de la récolte. Un proverbe arabe dit de la femme : « Anesse le jour femme la nuit. » Voilà le rang qu'occupe l'épouse et la mère et comment on le caractérise !

La vie sociale et politique de l'Arabe ne le distingue pas moins de nous Européens que sa vie de famille.

Chez nous le travail relève et ennoblit, chez lui il déshonore, c'est le lot des créatures inférieures, c'est le lot des esclaves et des femmes, il n'y a que trois occupations dignes d'un homme : prier, se battre, faire l'amour. L'Arabe riche, l'Arabe de grande tente, mène la vie du grand seigneur féodal du XIIe siècle, il chasse au faucon, il a des chevaux et

des chiens de race, il a tout un peuple de serviteurs attachés à sa personne, nomade comme au temps d'Abraham, il se déplace dès que l'herbe manque à ses troupeaux, et tout un peuple le suit, il déteste se voir sous un toit. La France avait fait construire pour ses aghas, ses caïds et ses cheicks, des bordjs, sortes de châteaux-forts. Le chef arabe les a acceptés. il y a logé ses troupeaux et ses grains, mais lui est resté sous sa tente de poil de chameau, pour lui la maison fixe est une prison et rien autre.

L'Arabe en politique est autocrate et aristocrate jusqu'aux mœlles. L'autorité y est toujours exercée par un seul. Son bon plaisir est la loi. C'est à lui, c'est à l'homme, non à la fonction, c'est « à un tel fils d'un tel », marabout ou cheick, c'est-à-dire chef religieux ou chef militaire qu'on obéit, qu'on se dévoue et qu'on appartient. Chez eux le droit divin est seul compris, tout pouvoir descend d'en haut, et l'élection pour eux n'a point de sens.

En résumé : polygamie, vie nomade, mépris du travail, amour du despotisme, de l'autocratie et de l'aristocratie, fanatisme religieux tout sépare l'Arabe de nous.

Il en est tout autrement des Kabyles. Pour eux leur religion (ils sont aussi mahométans) serait le seul véritable obstacle à leur fusion avec nous, et encore cet obstacle serait-il bien plus facile à surmonter qu'on ne pourrait le croire. L'influeuce du marabout (le prêtre musulman) chez les Kabyles, influence qui y est grande, nous le reconnaissons, tient beaucoup moins à l'idée religieuse qu'aux services que rend le marabout comme maître d'école, éducateur de la jeunesse, comme écrivain public et intermédiaire dans les transactions commerciales ou politiques de tribu à tribu, ou plus exactement de commune à commune.

En dehors de la foi religieuse différente, tout rapproche de nous le Kabyle.

Comme le Français, le Kabyle a une vie sédentaire. Il n'est pas nomade comme l'Arabe, ce vagabond séculaire. Il est cultivateur, ouvrier, agriculteur comme nous. Autant que l'Auvergnat ou le Cévénol il aime âprement le champ paternel et le soigne avec amour. Ses oliviers sont magnifiques et il en retire une récolte d'huile abondante. Au lieu de rougir du travail comme l'Arabe, il en est fier et s'en glorifie. Quand les bras sont trop nombreux à son foyer, les fils et même les filles vont travailler ailleurs, dans d'autres communes et même dans les villes du littoral. Toujours par exemple, comme nos montagnards, avec esprit de retour au pays. Leur but à tous est d'amasser un petit pécule, puis de revenir au village natal et de s'y marier.

La constitution de la famille kabyle est la même que la nôtre. Quoique le Coran lui permette quatre femmes, il n'en a qu'une ; il est monogame comme nous. Comme nous il traite sa femme en égale, il la consulte en toute occasion, elle va visage découvert comme la femme chrétienne, et comme celle-ci reçoit les hôtes de son mari en maîtresse de maison. Comme nous sommes loin des mœurs arabes où la femme ne sort que voilée, où on la cache à tous les yeux, et où l'on a une telle confiance dans sa fidélité que le proverbe arabe dit : « Quand la femme a vu l'hôte, elle ne veut plus de son mari ».

Les Kabyles, eux, sont plus heureux, leurs femmes les aiment, avec eux elles travaillent de leur mieux en paix, et en guerre avec eux elles font le coup de fusil et se font tuer à leurs côtés comme autrefois les femmes des Cimbres et les Teutons.

Enfin, alors que notre régime politique scandalise les Arabes qui ne croient qu'au droit divin, il sourit tout-à-fait aux Kabyles qui avant nous et depuis des siècles pratiquent la vie communale et n'obéissent qu'à des chefs temporaires élus. Des considérations qui précèdent nous croyons devoir conclure :

Que pour les Arabes, on ne peut sérieusement songer à les naturaliser en masse. Pour se fondre dans la grande famille française, et prendre nos idées et nos mœurs, il faudrait qu'ils ne gardassent plus rien, mais là rien à la lettre de ce qu'ils sont : cela c'est mourir, ce n'est donc point possible à tenter.

Aux Arabes nous laisserons les immensités du Sahara où seule leur vie nomade est possible et où le climat et la nature ne permettent pas une vie sédentaire en dehors des oasis ; ils nous y serviront comme conducteurs de caravanes, comme soldats, comme avant-garde vers les pays nègres, mais nous ne pouvons en faire des compatriotes.

Nous croyons au contraire que les Kabyles pourraient sans inconvénient, être naturalisés en masse. Ils nous apporteraient des travailleurs énergiques, des cultivateurs intelligents, des ouvriers courageux, et des pères de famille qu'une postérité nombreuse n'effraye pas.

Leur courage militaire, leur résignation stoïque devant la maladie ont fait encore, lors de notre conquête de Madagascar, l'admiration de nos officiers. En paix comme en guerre ils sont dignes de devenir nos concitoyens.



DOUAI
ET
LES POETES DOUAISIENS
AU XVIe ET AU XVIIe SIECLES

par M. le baron A. de WARENGHIEN
Membre résidant

1576-1633

Il vous souvient peut-être de deux lectures qui ont pris place dans vos Mémoires, sous ce titre : « Douai et les Poètes Douaisiens au XVIe siècle. » L'une était consacrée à Antoine de Blondel et au Banc Poétique de Cuincy : l'autre, à Claude de Bassecourt, et à la guerre de plume suscitée par le concours des Clercs Parisiens, en 1592. L'indulgence avec laquelle vous avez accueilli la première partie de ce travail m'encourage à vous en lire la seconde. Puissiez-vous ne pas avoir à regretter le sympathique intérêt que vous avez accordé au début de cette étude (1).

Il reste à vous parler de Michel d'Esne, de Jean et Jacques Loys, de Pierre de Croix, du docteur Dugardin, de

(1) Mémoires de la Société, 3e série, tome III, pages 341 à 409.

Rosier, d'Antoine Serrurier, de Jean Franeau, de Jean Bertoul, de Joyel : en un mot, des derniers représentants de la Pléïade douaisienne. Cela fait, je résumerai le caractère et les résultats de cette levée poétique qui s'enrôla à Douai « pour l'illustration et la défense de la langue française »: c'est le titre de l'ouvrage de Joachim du Bellay qui fut « comme le Chant du Départ de la guerre entreprise contre l'ignorance par l'école nouvelle désignée sous le nom de la Pléïade ».

Chaque province, chaque ville, dit Pasquier « fournissait alors sa levée poétique » (1) et Sainte-Beuve, dans son tableau de la Poésie Française au XVI[e] siécle, ajoute :

« Le vieux cœur de Pasquier se réchauffe, après quarante ans, à ces souvenirs de jeunesse. Son imagination s'échauffe pour les peindre et il se plait à nous montrer Pierre de Ronsard, Pontus de Thiard, Remi Belleau, Etienne Jodelle, Jean Antoine de Baïf (2), s'avançant en brigade et formant ce qu'il appelle le gros de la bataille. Chacun d'eux avait sa maîtresse qu'il magnifiait et chacun se promettait une immortalité de nom par ses vers. »

Pour bien peindre la « brigade douaisienne » il faudrait un peu de cette chaleur d'imagination et de cœur qui inspira Pasquier quand il célébra la Pléïade : mais le plus sûr est de chercher ce qui pourrait me manquer à cet égard, dans les œuvres mêmes de nos vieux poètes, afin que le succès,

(1) Recherches de la France, chapitre XXXVIII, par Etienne Pasquier 1529-1615.

(2) Les deux autres membres de la Pleïade étaient : Jean Dorat, le maître de Ronsard et Joachim du Bellay.

s'il y en a, leur appartienne bien en propre et soit leur tout entier :

A la fin du XVI[e] siècle, il y avait à Douai, de nombreuses sociétés littéraires s'occupant de poésie. Sous les beaux ombrages de Cuincy, Antoine de Blondel soupirait des vers tendres et langoureux portant la marque de ses longs séjours en Italie. A l'exemple de Ronsard, de Des Portes, de Baïf, il célébrait ses matyres, et «magnifiait» les idoles de ses fugitives et changeantes amours. Jamais on n'entendit plus de soupirs, jamais on ne vit plus de flèches, plus de torches, plus de carquois, plus de pauvres cœurs embrasés, et transpercés qu'au XVI[e] siècle. Comme l'a dit un poète du temps:

Il n'y eut roc qui n'entendit leurs voix
Leurs piteux vers firent cent mille fois
Pleurer les monts, les plaines et les bois. »

Douai comptait la Confrérie de Ste-Barbe, établie au couvent des Trinitaires, la Confrérie des Clercs Parisiens, le Petit Puy, enfin le Cercle littéraire fondé par Michel d'Esne. A cette époque, Douai était la ville lettrée par excellence, « la docte cité » « des lettres l'arsenal » comme disait Jean Rosier, ou bien encore « l'Athénes » de la Flandre ; le mot est dans Jacques Loys. Dans son Université, brillaient des esprits distingués : Philippe de Broïde, docteur et professeur ès-droit ; le docteur Du Gardin, professeur en médecine ; le docteur Cordouan; les élèves étaient dignes des maitres et, au cours de cette étude, nous les verrons rivaliser avec eux, en poésie : tels Jean et Jacques Loys, Antoine Marchois et bien d'autres.

La peinture était représentée, avec éclat, par Jean Bellegambe, Jacques Valois, Alexis Lalié, Du Quesnoy, Coronel;

la gravure : par Antoine Serrurier ; la musique, par Jean Regnard, le sieur de Watimez, Philippe de Vliesbergue ; la littérature, par Paul du Mont, Antoine d'Averoult, Jean Clicquet, Pierre de Croix : tous les seigneurs des environs, à l'exemple d'Antoine de Blondel, se faisaient gloire d'être poètes :

Et de traicter sans peur, voires en petits Roys

leurs amis moins favorisés de la fortune.

Douai était le rendez vous des intelligences d'élite dans tous les genres :

Qui veut des saints lauriers de Parnasse, l'odeur,
Qui, la douce fraîcheur des ondes de Permesse,
Et des neuf doctes sœurs la très plaisante adresse
Il prend pour séjour de Douai, la grandeur.

C'est à Douai que venaient chercher un asile ou le repos : « *otium cum litteris* » les poètes obligés de quitter leur patrie ou fatigués du bruit et des plaisirs mondains.

Et voici ce qu'écrivait M. de Sailly, poète parisien :

Lorsque, plein de souci, j'abandonnai la France,
Et mêmement Paris, des Muses, le séjour,
Telle douleur saisit mon âme que ce jour,
L'on vit mes yeux pleuvoir larmes en abondance :
Car, pauvret, je pensai que sorti de ce lieu
Je ne jouirai plus des faveurs de ce Dieu,
Qui de sainte fureur nos poitrines enflamme :
Mais si j'eusse pensé, Loys, trouver ici,
Tels poètes que toi, j'eusse été sans souci,
Et sans larmes, mes yeux, et sans douleur mon âme.

A l'exemple de Sailly, c'était avec joie, que Simon Ogier, le poète de Saint-Omer, venait se retremper périodiquement

« dans la florissante Académie Douaisienne » de même encore du Lillois, Pierre de Croix, seigneur de Triêtre: c'était enfin à Douai que se fixait pour plusieurs années, Michel d'Esne, avant d'être nommé à l'évêché de Tournai, le 19 novembre 1596.

Michel d'Esne

1540-1614

Michel d'Esne né à Cambrai, le 8 janvier 1540, d'Adam d'Esne, Seigneur de Betencourt et de Bonne de Lalain; après avoir été l'un des pages de Philippe II, Roi d'Espagne et guerroyé six ans, tant en Flandre qu'en Espagne, prit la résolution d'embrasser l'état Ecclésiastique et fut ordonné Prêtre, le 5 janvier 1589. Peu de temps après, il il se retira à Douai :

Par quoy quittant la guerre et ses inquiétudes,
Il alla en Douay pour vaquer aux estudes,
Et à la piété, plus qu'en ses jeunes ans,
Comme aussi pour hanter avec gens savants;
Tellement qu'il parvint à un degré sublime
D'excellentes vertus, et fut en telle estime
Que les bons l'ont jugé digne de lui fier
Quelque grand Evêché pour y fructifier (1).

Il se plaisait particulièrement, a dit son biographe Paquot, à faire des vers français et lisait avidement tout ce Lettres Françaises. Pendant son séjour à Douai, il y fonda

(1) Voir dans l'histoire de Tournay par Jean Cousin. T. 2. p. 336: La vie de Michel d'Esne mise en lumière en vers par maistre Nicaise Dieulot curé du village de Rongy.

un cercle littéraire (1). Il avait pour devise : « *Virtute non sanguine* ». Il la mit en pratique, sinon dans sa jeunesse au moins pendant la seconde moitié de sa vie.

Bien peu des poésies de Michel d'Esne nous sont parvenues. Voici, à titre de curiosité, son Sonnet du Sainct nom de Jésus (2).

Dieu n'estait appelé que le Dieu de vengeance,
C'estaient feux, fouldre, esclairs qui sortaient de ses yeux,
Sa voix faisait crouler les colonnes des Cieux,
Ses Hérauts dénonçaient la guerre à toute oultrance:
Mais sitôt que Jésus voulut prendre naissance,
Dieu estendit sur nous son œil doux gratieux,
Espandit les thrésors de ce nom précieux,
Et fit, avecque nous une ferme alliance,
Jésus est nostre paix, nostre bien, nostre port,
Jésus donne salut, donne vie, oste mort,
Non vu des Pères vieux qu'à travers d'une nue,
Mais ores ce beau nom remplit tout l'univers,
La Chine, le Japon, et maint peuple divers,
Flairent la suave odeur de cette huile épandue

Virtute, non sanguine

D'ESNE.

qu'il pouvait recouvrer de poésies en cette langue. Son exemple anima beaucoup de personnes à l'étude des Belles

(1) Vie du Bienheureux Ignace de Loyola, de la traduction de messire Michel d'Esne, Tournay 1613.

Une autre pièce de vers inspirée par Lactance, se trouve à la page 286 du même ouvrage, elle porte la même signature.

Michel d'Esne termine sa préface par une pièce de vers en l'honneur du Bienheureux Père Ignace.

(2) Voici ce que dit Buzelin du talent poétique de Michel d'Esne.

« Cum etiamnum inter nobiles nondum posito saeculari corporis cultu

Jean Loys

1553-1610

C'est à Michel d'Esne dont il était le secrétaire (1) que, le 9 octobre 1612, Nicolas Philippe Loys dédia les œuvres poétiques de feu son père, « comme chose appartenant à sa Seigneurie Révérendissime de Tournai ».

Jean Loys naquit à Douai, en 1553.

Reçu Licencié en Droit, le 11 décembre 1582, Michel d'Esne avait célébré le succès de son ami dans une pièce intulée: « la Muse et le Poète ». En voici quelques strophes :

Le poète : C'est Jean Loys qui s'adresse à la Muse :

Je n'oublierai jamais, Madame, les honneurs,
Dont je suis redevable à vous et à vos sœurs
Et ne quitterai pas la fameuse couronne,
Qui d'un verd toujours verd vos temples environne,
Ni mon aimé Bartas; mais marier je veux
L'équité de nos lois, à mes nombres mielleux.

» versaretur, pangendis versibus gallicis delectabatur vehementer, nullum
» que nactus est e Franciœ poetis quem non diligentissime legerit, ut
» promptus elegantius que poemata conscriberet. Ac perjueundum ipsi
» erat cum aliis seu Duacensibus seu profectis aliunde, poeticum certamen
» instituere ».

(1) Œuvres de Jean Loys voir le Chant spirituel sur le Jubilé de profession de vénérable dame, Madame Gabrielle d'Esne, abbesse du noble monas-

La Muse lui répond :

Ne quitte pas pourtant, l'immortel Roi des Rois
Qui aime tes beaux vers et qui guide les lois,
Achève heureusement ta sainte Christiade
Qui surpasse d'autant la grande Francade
Que le Roi que tu chantes, est plus grand que les Rois
Qui ont jamais conduit les rênes des François (1).

Je signale en passant, ce rapprochement entre la Christiade de Loys et la Franciade de Ronsard, le chef dont les poètes douaisiens suivent la bannière :

La famille des Loys se voua toute entière à la poésie.

Le fils et la fille de Jean Loys furent les émules de leur père (2). Ils jouissaient, à Douai, d'une véritable réputation conquise dans les concours de la Confrérie des Clercs Parisiens. Le prix du Chant Royal fut adjugé trois fois à Jean et à son fils Jacques Loys. Cette triple victoire leur valut le titre de poète lauré ou lauréat et une exemption absolue des droits d'octrois. Tous deux furent avocats de sorte qu'avec une légère variante, il est permis de leur appliquer les vers de La Fresnaye, dans son art poétique.

Les Loys ont montré par leurs vers excellents
Que Phœbus hante aussi les barreaux turbulents.

tère de l'Honneur Nostre Dame lez Flines, célébré au dict lieu, le 24 septembre de l'an Jubilaire, 1600, p. 46.

C'est à très religieuse Dame Madame Gabrielle d'Esne que Paul du Mont Douysien dédia « l'Oreiller spirituel nécessaire à toute personne pour extirper les vices et planter les vertus. » La préface est suivie d'un sonnet par Guillaume Wion, douysien. Quant au traducteur Paul du Mont, voici le souhait qu'il exprime :

Mon Dieu de toy, je demande une chose,
C'est, qu'à jamais près de toy je repose
Et jouissant de ta Divinité,
Que je te loue en toute éternité.

(1) Devis sur la licence ès-droicts de Jean Loys le 21 décembre 1582 par le seigneur de Bétencourt : la Muse et le Poète.

(2) Antoine Loys et Marie Loys. Voir Œuvres de Jacques Loys, p. 218 et 228.

A l'exemple de Pasquier, « advocats le jour, ils étaient poètes la nuit », et adressaient à leurs amis le greffier criminel, Mathieu Salé, par exemple. « la pièce éclose la nuit dernière » et intitulée « l'éloge du sel ».

Aussi, l'éditeur Pierre Auroy appelle-t-il Jean Loys « poète jurisconsulte douysien ».

Il fut aussi, pendant de longues années, échevin de la ville de Douai ; « jurisconsultus et senator Duacenus jurisconsulte et sénateur Douaisien » ce que son ami, Antoine Marchois, licencié ès-droits, traduisait ainsi :

Advocat prudent et sage
Au Sénat, des plus estimés.

Un autre l'appelait :

L'honneur des poètes Belgeois
Et l'ornement de la jurisprudence (1)

« Dans sa dédicace, Nicolas Loys précise à merveille le caractère des œuvres poétiques de son père :

Elles ne contiennent, dit-il, rien de profane ou de lascif, mais sont revêtues de dévotion envers Dieu, d'humblesse

(1) Voici d'ailleurs l'hommage que lui rend Buzelin. Gallo-Flandria, p. 182.

« Propter doctrinam inclaruit ac deinde non vulgarem causarum egit patronum, etiam placuit eum magna jucunditate Gallices muses aliquod tempus concedere. Et sane hoc in genere scripionis adeo feliciter ingenium exercuit, ut quam plurimos et suavissimis, elegantibus que bomines versibus ornaverit, variaque alia pa. xerit poemata.

Voir aussi Dieudonné. Statistique du département du Nord, t. 3 p. 113 et 114.

Le goût de la poésie Française s'était, depuis lors, fort répandu à Douai. C'est ainsi que l'on trouve dans les « adresses du chemin du Parnasse du docteur Du Gardin » le souhait du collège des rhétoriciens au très illustre prince Charles de Croy, duc d'Arschot, embassadeur de paix, pour le Roy catholique en France, passant à Douay, le 4 de juin 1618, p. 206.

vers les grands, de piété pour les morts et d'honnêteté envers les familiers. » Tels sont en effet les titres qui résumeraient d'un mot et très fidèlement chacun des quatre livres des œuvres de Jean Loys.

C'est le docteur Cordouan qui se chargea de les présenter au public dans le sonnet suivant qu'il signa de sa devise : « Corde ou ancre ».

C'est un grand don du ciel de goûter l'ambroisie
Du doux coulant ruisseau où boivent les neuf sœurs,
Mais quoy, c'est encore plus par les airs qui sont seurs
Sans se tromper les sens, guinder sa phantasie,
Laissant au foi amour sa pesteuse manie,
Au phrénétique esprit ses profanes erreurs,
Il faut lever au ciel le plus beau de nos cœurs,
Par les plus saints accents de l'alme poésie,
Chante donc en ses vers l'auteur de tous accors,
Honore les plus grands, loue toujours les morts,
Sois courtois aux vivants, sois en tout véritable,
Fais comme ce Loys; au doux son de ton vers
L'honneur tiendra ton nom par ce grand univers,
Ne chantant rien que bon, que beau, que délectable.

Corde ou Ancre.

Mais avant cette dédicace, se trouve le salut de l'imprimeur, Pierre Auroy (1), au lecteur :

« Amy lecteur, dit-il, voyant les imprimeurs français » étaler journellement au public les œuvres des plus excel- » lents et plus rares poëtes de la France, j'ay trouvé bon

(1) Au XVIe et au XVII Siècles la typographie douaisienne était sans rivale dans l'Artois, le Cambrésis, le Hainaut pour l'élégance des caractères, la beauté du papier, la correction des textes. Il semble même établi, qu'en 1575, le chef de la célèbre famille des Elzévir, était libraire à Douai.

C'est dans la rue des Ecoles que s'étaient établis imprimeurs et libraires, dans le voisinage, et comme sous l'aile de l'Université.

Dans la maison qui porte maintenant le n° 31 de cette rue était établi

» de présenter les œuvres de cet autheur, lequel a été en
» son temps, comme un Ronsard, pendant la naissance de
» la poésie française en ces quartiers, laquelle il a tant
» rembelly par la lime de sa douce faconde.

» Voires, sans l'envie du temps, qui souvent étouffe plu-
» sieurs saintes prétentions, et biffe le plus beau des bonnes
» lettres, je t'eusse fait voir sa Christiade, mais n'ayant re-
» trouvé que quelques fragments je me suis contenté de ces
» poésies qui te donneront autant de goût que plusieurs de
» la France, comme étant plus saintes, plus chastes, et plus
» profitables. Adieu. »

Il résulte de cette préface que Jean Loys était considéré dans toute la région, comme un émule de Ronsard, et qu'à son exemple, il avait osé aborder la poésie épique. D'après Pierre Auroy, c'est l'envie du temps, ce «hayneur des muses» qui nous a privés de sa Christiade.

Jacques Boscard le premier imprimeur douaisien qu'il fallut faire venir de Louvain, aussitôt après la création de l'Université. Le magistrat de Douai lui fit un prêt de trois cents carolus et le logea pour un prix minime, dans une propriété de la ville, « affin de le induire à venir s'y fixer ». (1563-1578).

Au n° 22, se trouvait Jean Bogard, à l'enseigne de la Bible d'Or (1574-1634).

Tout à côté au n° 24, était Pierre Auroy, à l'Enseigne du Pélican d'Or, et, aujourd'hui encore, l'on peut voir un pélican sculpté dans la pierre, sur la façade de cette maison. (1596 à 1640).

Au n° 27, imprimait Balthazar Bellère, à l'enseigne du Compas d'Or. (1590).

Enfin, à l'Université elle-même, fonctionnaient les presses de Loys de Wynde, l'un de ses promoteurs, qui avait pour emblème une main soutenant une couronne de lauriers. (1564-1576).

Le président Tailliar, dans son bel ouvrage sur les fêtes religieuses de Douai au XVII° siècle, reproduit quelques lignes du P. Courvoisier, qui mettent bien en relief, la physionomie de notre ville, à cette époque : « elle était tout à la fois : commerçante, militaire, religieuse, amie des lettres et des arts ». Page 97.

Voilà donc bien précisés et par l'éditeur Pierre Auroy et par Nicolas Loys, comme par le docteur Cordouan, le double caractère de la Poèsie douaisienne au XVI[e] et au XVII[e] siècles.

D'abord, c'est l'imitation de Ronsard et des poètes de la Pléïade, dont Antoine de Blondel, Claude de Bassecourt, le docteur du Gardin, Jean et Jacques Loys se sont fait des modèles : la Christiade de Jean Loys, par exemple, n'est qu'une tentative d'imiter la Franciade de Ronsard, alors le prince des poètes, et l'oracle du Parnasse.

« Nul, nous dit Pasquier, nul ne mettait la main à la plume qui ne le célébrât par ses vers. Sitôt que les jeunes gens s'étaient frottés à sa robe, ils se faisaient accroire d'être devenus poètes ». C'était un hymne continuel, un véritable culte, et Sainte-Beuve ajoute : « ce concert de louanges dura cinquante années pleines et loin de s'affaiblir, il allait croissant avec le temps. Lorsque Ronsard mourut en 1585, la France entière le pleura, des oraisons funèbres, des statues de marbre lui furent décernées et sa mémoire, revêtue de toutes sortes de consécrations, semblait entrer dans la postérité, comme dans un temple. » (1)

La pléïade douaisienne crût s'être frottée à la robe de Ronsard et se promit une immortalité qui ne fut même pas une immortalité viagère, pour le docteur Cordouan, pour Philippe de Broïde, pour Antoine Marchois, Jean Bertoult, Antoine Serrurier, le sieur de Watimez. Mais, au moins, ils se rattachent par là au grand mouvement littéraire et poétique du XVI[e] siècle. Ils ont présidé à la naissance de la poésie française en nos quartiers : comme l'écrivait Pierre

(1) Sainte-Beuve. Tableau de la poésie française au XVI[e] siècle, p. 67.

Auroy. Et Pasquier, à qui il faut souvent revenir, en cette matière, nous donne la raison de cette espèce de délire poétique qui sévit alors dans la France toute entière, comme à Douai.

« C'est un vice qui nous est propre que soudain que nous voyons quelque chose succéder à quelqu'un, chacun veut être de sa partie. Autant en est-il arrivé à notre poésie française: chacun s'est fait accroire à part soi qu'il aurait même part au gâteau. »

Nos poètes ne sont donc que de modestes satellites des astres de la pléïade. A côté d'eux, ils ne sont que des étoiles de dernière grandeur et leur éclat s'efface devant le leur ! Ils ne sont que des imitateurs, mais cette imitation n'a rien de servile, car elle est plutôt quant à la forme que quant au fond.

Ils ne s'en cachaient pas d'ailleurs, et Jean Loys l'avoue fort nettement, dans le sonnet qui précède les Œuvres Chrétiennes de Pierre de Croix, seigneur de Triètre, son ami, et intitulées : « Le miroir de l'amour divin ».

SONNET A L'AUTHEUR

PAR JEAN LOYS DOUYSIEN

Licencié ès-Lois

Ha ! que je suis ravi quand je vois nos Belgeois,
Piller heureusument des lauriers à le France (1)
Et si bien entonner d'une brave assurance
Les amours de notre âme avec le Roi des Rois.
C'est à toi que l'honneur en appartient de Croix
Qui par un beau sujet d'amour et de souffrance

(1) Ce qui prouve combien l'amour de la poésie était alors répandu, c'est qu'outre le sonnet de Jean Loys, nous en trouvons plusieurs autres en guise

Pied-foulles (1) en chrétien et combate à oultrance
Ces folâtres amours rechantés tant de fois !
Qu'il me déplaît de voir que tant de doctes plumes
Perdant l'encre et le temps, grossissent les volumes
De tant de vains soupirs et de sales écrits.
Aussi toute leur gloire est bien mal assurée
Et leurs pâles lauriers n'auraient pas de durée
Où les tiens à jamais ne se verront flétris. (2)

Si plus non mieux.

LOYS.

Il me faudra, au cours de cette étude, revenir sur cette imitation de la forme, sur ce « pillage de lauriers fait par les Belgeois à la France ». J'ai cité ce sonnet qui sert, pour ainsi dire, de préface « au Miroir de l'Amour Divin », (c'est le titre des poésies de Pierre de Croix), pour mettre en lumière le caractère particulier de l'inspiration de nos poètes douaisiens ; car c'est par là qu'ils se séparent de la pléïade.

de préface, et notamment celui de Jaspar d'Ennetières, seigneur de Beaumetz. Ce n'est pas une exception, il ne se publiait pas alors à Douai, de volume sans être accompagné de cette sorte de poétique cortège, afin de mieux disposer en sa faveur le bénin lecteur : ainsi l'ouvrage du R. P. F. Bernard, intitulé : « Le Fouet divin des jureurs, parjureurs et blasphémateurs », contient des sonnets de Robert de Rantre, bourgeois de la ville de Douay, de Jean Bertoul, de Guillaume Bertoul, de Jean Diestre, qui signe de sa devise « désir et haine » Cet ouvrage a été publié à Douai 1618, chez Marc Wyon, in-12. Paquot signale qu'à la fin de « l'Anatomie du corps politique » traduite par Paul du Mont, on voit quelques sonnets de Guillain Clicquet, filleul du traducteur, de Jean Clicquet, Arthisien, de Jean Loys, douysien et de Jean Lefebvre, aussi douysien, tome 18e, p. 49.

(1) Le mot « pied-foulles » sent bien son du Bartas.

(2) C'est Pasquier qui a dit des poètes du XVIe siècle : « Chacun se pro» mettait une immortalité de nom par ses vers ; toutefois quelques-uns se » trouvent avoir survécu leurs livres ». Ceci ne s'applique ni à Jean ni à Jacques Loys dont les œuvres n'ont été publiées qu'après leur mort.

Suivant l'heureuse expression de Nicolas Loys : « Leurs œuvres sont revêtues de dévotion envers Dieu ». Si tous « se promettent une immortalité de nom par leurs vers », ils n'ont pas de maîtresse qu'ils magnifient :

S'ils changent

leurs yeux en larmeuse fontaine,
Leur cœur en longs soupirs, en langues tout leur corps.

ce n'est pas pour

Soupirer sous le joug d'une ingrate beauté
En forger, idôlatre, une divinité,
Et pour vœux lui sacrer et leur cœur et leurs larmes

Ils chanteront l'Amour Divin :

Voulant le saint honneur du laurier mériter,
Faisant dedans leurs vers saintement éclater
De l'amour non trompeur la non mourante gloire.

Et cela est vrai non pas seulement de Pierre de Croix, de Jean et Jacques Loys, mais aussi de leurs émules : du sieur de Watimetz, du docteur du Gardin, du docteur Cordouan, de Jean Bellegambe ; en un mot de tout le cycle douaisien, à la seule exception d'Antoine de Blondel et de Joyel.

Ceux-là célèbreront :

D'Un Archer t sans yeux l'aveugle Déité,
Le feront triompher du monde conquesté. (1)

Aussi, c'est d'une source exclusivement païenne qu'ont jailli leurs poésies : et c'est, sans réserve, qu'ils ont copié leurs modèles. Il y a donc quelque chose de plus original, de plus Douaisien, dans les premiers que dans Blondel et Joyel.

(1) Pierre de Croix. Miroir de l'Amour divin, pages 122 et 1.

Parmi les poésies religieuses de Jean Loys qui remplissent plus du tiers du volume, voici celles qui méritent d'être signalées : c'est tout d'abord l'abrégé d'une comédie en cinq actes et en vers intitulée « Joseph reconnu par ses frères ». Cette pièce dédiée à Messieurs du Magistrat de Douai fut jouée au collège du Roy, en la dite ville, le 22 juin 1609.

En voici quelques vers :

Apprêtez, or, Messieurs, apprêtez vos oreilles
Et oïrez tout ravis du grand Dieu les merveilles,
Oirez sa provideuce, et comme l'on ne peut
Empêcher le dessein que mettre à chef il veut :
Car, combien que Joseph soit vendu par ses frères,
Et détenu captif aux terres étrangères,
Toutefois, par après, il est fait vice-roi
Et donne à toute l'Egypte et à ses frères, loi.
Toujours le Tout-Puissant favorise les siens :
De leurs adversités, il tire des biens,
En quelque lieu qu'ils soient, jamais ne les délaisse,
Et les rend tant plus grands, que plus on les oppresse,
Après les tourbillons, on voit le ciel plus beau,
Après un triste hiver, un plaisant renouveau,
Enfin, après la nuit, d'une longue tristesse
Rayonne l'alme jour d'une heureuse liesse. (1)

De ce premier livre je signalerai encore l'Ode sur les Chansons spirituelles du sieur de Watimez :

Quand j'écoute les deux sons
Des chansons
Dont tu ravis nos oreilles
Tous mes esprits Watimez
Sont charmés
A si plaisantes merveilles.
Je pense ouïr les douceurs
Des neuf chœurs

(1) Œuvre de Jean Loys. p. 34 et 35.

De ces célestes phalanges
Qui chantent incessamment
Hautement
Du trois fois saint les louanges.
Il me semble que j'entends
Les accents
De cette harpe royale
Quand devant l'arche de Dieu
Cet Hébreu
Ses pieds à sa voix égale.
Car tout ainsy comme toy
Ce grand Roy
Plein d'un saint enthousiasme
Ne fredonnait que l'honneur
Du Seigneur
Par un doux cantique et pseaulme.
Aussi jamais le Jourdain
A dédain
N'ouït sa harpe yvoirine,
Pour n'entendre en ses beaux chants
Allèchants
Qu'une musique divine :
Pour n'entendre sur ses flots
Que le los
Du seul auteur de sa source ;
Voire, pour en mieux jouir
Et l'ouïr,
Ses eaux arreste et sa course,
Ainsi qu'à ton doux chanter
Haut sauter
Souvent on a vu l'Escarpe
Et oreiller sur ses eaux
Les chants beaux
Qu'entonnait ta sainte harpe. (1)
Watimez, jà par deux fois,
Les Belgeois
Ont vu tes chansons chrestiennes :
Chansons, qu'Orlande mignart
En cet art

(1) Œuvres de Jean Loys. p. 57 à 58.

Les advouerait pour siennes.
Poursuis donc ce saint labeur
De grand cœur
Et le Seigneur que tu chantes
Ne privera ce travail
De son œil
De gloire, et belles attentes.
Car un jour tout assouvy
Et ravi
Du bien au souverain centre,
Seras en ces saints palais,
A jamais
De ce grand Dieu, l'heureux chantre. (1)

Cette pièce de vers est remarquable par la légèreté et l'élégance de son rythme. Les rimes des deux petits vers rèpètent la rime précédente comme un aimable écho. C'est une imitation de la gracieuse pièce de Remy Belleau « en l'honneur de l'Avril » et de l'Aubépin de Ronsard ; ou encore de sa chanson si connue

Quand le beau printemps je vois
J'aperçois

(1) Malgré de nombreuses recherches, il nous a été impossible de retrouver trace des Chansons spirituelles d'Adam Barbet, seigneur de Watimez. Nous devons à l'obligeance infatigable de M. Rivière, bibliothécaire de la ville de Douai, la communication des chansons spirituelles de Philippe de Vliesberghe, dit Deschamps, seigneur de Porville.—Douai. Marc Wyon 1613. Voici ce que dit l'auteur dans sa préface : « Je n'aspire pas, par ces rimes acquérir une éternité. J'use seulement de ces vers pour combattre l'oisiveté durant une certaine affliction qui m'empêche d'achever un œuvre plus sérieux. D'autre part, je ne présente ces Chansons Spirituelles aux esprits des hommes malades et fastidieux de ce temps, mais aux dames et femmes gaillardes, etc.... »

La Bibliothèque communale possède aussi « les Récréations d'esprit aux amateurs de vertu et de chaste poésie », Douay, Baltazar Bellère, 1599. Il s'y trouve bon nombre de Chansons Spirituelles, mais rien n'indique qu'elles soient du sieur de Watimez. Voir Jacques Loys, page 123.

Ce rythme a dès lors toute sa légèreté, il a conquis son tour définitif, et quand Théophile Gautier l'emploiera avec bonheur, il le prendra tel que l'ont créé les poètes du XVIe siècle, sans pouvoir lui donner plus d'harmonie et de perfection.

Voilà ajoutée à bien d'autres, une nouvelle preuve (1) des liens qui unissent nos poètes douaisiens au grand mouvement de rénovation littéraire et poétique qui venait de se produire en France. Et le mérite de Jean Loys est d'avoir su appliquer ce rythme merveilleux à un tout autre genre que celui des Bergeries, de Remy Belleau.

La plupart de ces poésies religieuses sont adressées à des Douaisiens, et pour célébrer « leurs doctes écrits » : tels, Andrieu du Crocquet, docteur en la sainte théologie : (2) Philippe de Broide, Conseiller de la Ville de Douay; Paul du Mont, pour le congratuler de sa grande guide des Pécheurs (3) ou encore pour les « fleurs des exemples » de M. Antoine d'Averoult, théologien, enfin sur les Œuvres Chrétiennes de Pierre de Croix, Seigneur de Triètre.

(1) Voir le sonnet de François Wyon sur la mort de Jean Loys. Œuvres de Jacques Loys, p. 208.

(2) La Bibliothèque de la ville de Douai a trente neuf omilies de du Crocquet 1579.

(3) Paul du Mont naquit à Douai en 1532 et et mourut en 1602. Il obtint la charge de Secrétaire de cette ville. Connu par de nombreuses traductions du Latin et de l'Espagnol il est aussi l'auteur de « la Guerre Chrétienne ». Voir Paquot, t. 18, p. 46. Dieudonné, Statistique du Nord, t. 3, p. 113.

Pierre de Croix

MIROIR DE L'AMOUR DIVIN

1608

Le cycle Douaisien, à la tête duquel était Jean Loys, avait même étendu ses ramifications jusqu'à Lille, comme le prouve, « le Miroir de l'Amour divin » par Pierre de Croix, poëte de talent : non pas seulement par la forme, mais aussi par la vigueur de la pensée. Comme justification de ce que j'avance, j'en citerai une ode et un sonnet :

ODE

Arrière o soucis de la terre,
Arrière o folles voluptés,
Touché d'autre soin qui me serre,
Je vous quitte et vos vanités,
Ailleurs est ma cure et mon bien,
Le monde ores ne m'est plus rien
Sitôt que de ce monde immonde

Je goûte la moindre faveur
Cil en qui le vrai bien abonde
Me soustrait sa douce faveur
Et pour l'ombre d'un plaisir vain
Je perds le bonheur souverain.

Jésus seul en qui je me fie,
Jésus seul objet de mes vœux
Jésus seul appui de ma vie,
Rien, plus rien que toi je ne veux
Tu es mon unique souci
Mon soin et mon repos aussi.

Tu es ma corne d'abondance
Mon bien, mon amour, mon plaisir,
Mon attente et ma jouissance,
Mon contentement, mon désir,
Mon mieux, mes délices, mon tout,
De mes vœux la butte et le bout.

La plus douceureuse liesse
Qui sans toi me paist de son miel
Me semble une pure tristesse
Pleine d'amertume et de fiel
Qui pour un petit de douceur
Me verse un Océan d'aigreur.

Mais la plus fâcheuse tristesse
Qui pour toy m'abbreuve de fiel
Me semble une pure liesse
Pleine de nectar et de miel
Qui pour une goutte d'aigreur
Me donne une mer de douceur

C'est donc que à toi que j'aspire
Tu es celuy seul que je veux
Celuy seul à qui je soupire
Le principe et fin de mes vœux
Bref, tu es toy seul tout mon bien
Et tout sans toy ne m'est plus rien (1).

(1) Pierre de Croix était parent de Jaspar d'Ennetières, Seigneur de Beaumetz qui lui adressa un sonnet reproduit en tête de « l'Amour Divin »

LE MIROIR D'AMOUR DIVIN

35e SONNET (1)

L'amour que je demande est fort comme la mort
Dit l'Amour éternel qui tant et tant nous aime :
La mort fait tout ployer sous son pouvoir extrême
L'amour oppose à tout un invincible effort.

Toute chose elle égale : au faible le plus fort,
L'ignorance au savoir, la serpe au diadème,
A l'amour tout est un, et sa vertu suprême
Ne s'altère aux faveurs, ni disgrâces du sort.

La mort tranche le cours aux mondaines délices,
L'amour coupe chemin au monde et à ses vices
La mort commune à tous ravit jeunes et vieux

Et toujours l'arc au poing toute occurrence épie
Et l'amour, en tout temps, à tout âge, en tous lieux
Aspire, infatigable, à l'immortelle vie (2).

Jean d'Ennetières, fils de Jaspar, fut un des meilleurs poëtes Tournésiens. Il publia, en 1633 à Tournay un poëme sur le Chevalier-sans-Reproches Jacques de Lalaing : et en 1641 « les quatre baisers que l'âme dévote peut donner à son Dieu, dans ce monde ». Il est aussi l'auteur « des Amours de Théagènes et de Philoxène » précédés d'une élégie à mademoiselle Florence de Catris, sa fiancée. Lille 1620. Ces trois ouvrages sont à la Bibliothèque Communale de Douai.

(1) Pierre de Croix p. 45

(2) Le cycle poétique Douysien avait étendu son influence, jusqu'à Arras : à preuve l'ode d'Olivier de Manare, Arthésien, au Seigneur des Cuincis.

O vous, nymphes de nos eaux
Et toi, grand Dieu de l'Escarpe,
Qui sous ces feuillus roseaux
Dansez au son de la harpe,
Venez accorder vos sons
A ma lyre Arthésienne

S'il fallait chercher dans la poésie contemporaine des vers rappelant par la forme et par l'inspiration ceux de Pierre de Croix, ils ne pourraient être trouvés que dans les sonnets de Paul Verlaine intitulés « sagesse » et notamment dans celui-ci.

Mon Dieu m'a dit : mon fils, il faut m'aimer. Tu vois
Mon flanc percé, mon cœur qui rayonne et qui saigne,
Et mes pieds offensés que Madeleine baigne
De larmes et mes bras douloureux sous le poids

De tes péchés, et mes mains ! Et tu vois la Croix,
Tu vois les clous, le fiel, l'éponge, et tout t'enseigne
A n'aimer, en ce monde amer où la chair règne,
Que ma chair et mon sang, ma parole et ma voix !

Ne t'ai-je pas aimé jusqu'à la mort moi même
O mon Frère, en mon Père, o mon Fils, en l'esprit,
Et n'ai-je pas souffert, comme c'était écrit ?

N'ai-je pas sangloté ton angoisse suprême
Et n'ai-je pas sué la sueur de tes nuits,
Lamentable ami qui me cherches où je suis ?

Et n'est-ce pas comme une réponse à ce sonnet que j'emprunte à Pierre de Croix ?

Et nous immortalisons
Chantant la Douysienne.

Opuscules d'Antoine de Blonde', page 222.

Aussi, pour faire une étude complète des poëtes de la région du Nord au XVIe et au XVIIe siècles, il faudrait l'étendre à ceux de Tournai, comme Jaspar et Jean d'Ennetières ; à ceux d'Arras, comme Olivier de Manare ; à ceux de Lille, comme Pierre de Croix, etc., etc.

Parmi tous ces oubliés, il conviendrait d'accorder un souvenir au Sire de Morbecque dont M. Van Renterghem a tout récemment analysé les chansons manuscrites, écrites dans ce vieux Français du XVIe Siècle qui a tant de saveur et de naïveté charmante. Le manuscrit du Sire de Morbecque est à la Bibliothèque de Gand.

Heureux bois je t'adore, et toi sainte colonne
Que Jésus arrosa de son sang précieux,
Et vous pourpre, roseau, fouets injurieux,
Epine façonnée en meurtrière couronne,

Echelle, cloux, marteaux, verges, lance félonne,
Instruments de sa mort, or plus chers à mes yeux,
Plus doux, plus désirés que jadis odieux,
Tous tous je vous adore, embrasse, affectionne.

C'est vous qui réparant l'ancien déshonneur,
Propices, nous rendez les grâces du Seigneur,
Et rouvrez le chemin, à la première gloire.

O qu'ainsi pour jamais je chante vos bienfaits,
Et toujours les chantant je sente leurs effets,
Gagnant à leur faveur un laurier de victoire.

Le Docteur Loys du Gardin

ET

Les Premières Addresses du Chemin du Parnasse

1620

Pourquoi donc, les poètes Douaisiens, et leur école, si je puis ainsi parler, ont-ils, de préférence, fait résonner sous leurs doigts la lyre chrétienne ? Il faut en chercher la raison dans les concours de poésie religieuse, que la Confrérie des Clercs parisiens, ouvrait tous les ans, depuis près de deux siècles, le jour de l'Assomption (1). L'émulation, les rivalités mêmes et les jalousies que suscitaient ces concours nous sont révélées par les œuvres de Claude de Basseourt, et les incidents du concours de 1592. Une nouvelle trouvaille bibliographique faite, à la Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, par un des plus distingués professeurs du Lycée de Douai (2) me permettra d'ajouter, à l'appui de cette affirmation, des preuves jusqu'ici inédites.

Il s'agit d'un très curieux et presque introuvable, petit volume publié à Douai, l'an 1620 par l'imprimeur Balthasar Beller. En voici le titre :

(1) Voir Expilly.—Dictionnaire géographique, t. II, p. 681 de curieux détails sur la Confrérie des Clercs Parisiens.

(2) M. Henri Potez' auteur de charmantes poésies publiées sous ce titre : « Jours d'autrefois ».

» Les premières adresses du chemin du Parnasse pour » monstrer la poésie française par les Minutez des vers français, minutées en cent règles, par M. Loys du Gardin, docteur et professeur ordinaire en médecine en l'Université » de Douay, suivies des nouvelles inventions du docteur du » Gardin po«r faire marcher les vers français sur les pieds » des vers latins, conduicts néanmoins par les propres quantités de leurs syllabes françaises, et, enfin, un mot des » Rymes latines ».

En voulant faire de la poésie française, à la manière des Latins, avec des longues et des brèves, le docteur Loys Du Gardin se faisait l'imitateur de Baïf, comme Claude de Bassecourt, l'était de Du Bartas, et Jean Loys de Ronsard et de Remy Belleau. D'ailleurs, chacune des cent règles qu'il a minutées est enrichie de nombreux exemples empruntés, à Ronsard, à Garnier, à des Portes, à Baïf, du Bartas, Guy Le Febvre, etc.

Originaire de Valenciennes, le Docteur Du Gardin (1) professa pendant 28 ans, à l'Université de Douai, et publia, en latin, de nombreux traités de médecine dont quelques-uns

(1) Le docteur Du Gardin eut des imitateurs. En 1633, Georges Charlet, Valencenois, publia, à Douay, chez la veuve Marc Wyon, « les guerdons de la vertu, petit traité sur la réformation de l'orthographe française, très-utile à tous ceux qui font profession de bien écr re » Il y a lieu d'en rapprocher « la pieuse alouette avec son tire-lire » Douay. Balthasar, Bellère, 1631 et « les rossignols spirituels ligués en duo » par P. Philippes, organiste de leurs Altesses Sérénissimes 1621, Valenciennes, chez Veruliez. Ces deux ouvrages, sont à la Bibliothèque de Douai, où je n'ai pu trouver la « Philomèle Séraphique. » Ces ouvrages sont au moins aussi curieux au point de vue de la musique que de la poésie (Voir Archives historiques et littéraires du Nord de la France, t. II, p. 455).

Le docteur Du Gardin est une des figures es plus intéresantes de l'Université de Douai. A cette époque, la Faculté de Médecine comptait commé

eurent plusieurs éditions. A l'exemple du chirurgien Jean d'Arnem, de Jérôme de la Rue, du docteur Cordouan, de Marc Remy, lui aussi était poète. Il fut un des lauréats de la Confrérie des Clercs parisiens. Parmi les adresses du chemin du Parnasse, pour monstrer la poésie française, il a eu l'excellente idée de reproduire le règlement du Puy douaisien, et les pièces de vers qui lui ont valu la couronne d'argent en 1611. Ces pièces nous étant insonnues, c'est à ce titre qu'elles seront reproduites ci-après :

Voici d'abord les quatre derniers articles du Règlement : (1).

RÈGLE XCV

---

du Chant Royal

16

Celui qui a fait le meilleur Chant Royal mérite la couronne. Le meilleur après a le chapeau qu'est pareillement une couronne d'argent.

professeurs : outre le docteur Du Gardin « Martinus Remigius, Primarius; Mathaeus Cordouan, Professor Ordinarius ; Philippus Becquet, chirurgiæ professor ».

Le Docteur Du Gardin publia les ouvrages suivants :

1° De variis venis, Pleuritidis ratione secandis, Douai, 1632. — 2° Manuductio per omnes medicinæ partes, 1634.—3° Pathologia vel de Rebus contra naturam 1633 — 4° Medicamenta, 1640. — 5° Anima rationalis 1629. — 6° De Animatione fætus, 1623.—7° De Pestis natura et curatione.

Les traités repris sous les numéros 5 et 6 prouvent que le savant professeur ne redoutait pas les problèmes les plus ardus. Son enseignement et ses ouvrages ont pour beaucoup contribué à l'éclat de la Faculté de Médecine à Douai. Il y aurait à faire une curieuse étude sur la Médecine et les Médecins à Douai, au XVII° siècle. (Voir Foppens, Bibliotheca Belgica, t. II).

(1) Les quinze premiers articles ne renferment rien d'inédit.

17

Celui lequel a fait la meilleure ballade à l'Affiquet qu'est l'image de la bonne Dame, sur une platine d'argent, environnée d'un beau laurier de cire.

18

Chacun ne mérite qu'un prix et ce nonobstant pour mériter il faut faire le Chant royal et la Ballade. Les refrains desquels s'attachent en Eglises et se distribuent un mois auparavant, tant hors la ville, que dedans à ceux qu'on connaît se vouloir adonner à cette poésie.

19

Tous ceux qui ont composé et livré leurs deux pièces, ores qu'ils n'aient point de prix sont honorablement défrayés au diner la nuit, le jour et lendemain de l'Assomption. D'où ils soient et de quelle qualité ils soient.

Bien que le Règlement soit muet à cet égard, il n'en est pas moins certain que les Chants Royaux des vainqueurs, (à l'exemple de ce qui se faisait au Puy de Tournay) étaient enregistrés dans une sorte de cahier ou de livre d'honneur, C'est ainsi que dans les comptes des années 1553 et 1554 figure cette mention : « Pour avoir faict enregistrer au Rouge livre d'icelle confrairie les deux chants royaux aïans obtenu les dites couronnes et chappel... avecq aussi la ballade ayant obtenu le prix d'afficquet qui se donne par le prince, ledit jour...» Et voici ce qu'affirme le savant M. Guilmot dans le manuscrit n° 987 conservé à la Bibliothèque communale, sous ce titre : « Notice et documents concernant la Confrérie des Clercs Parisiens. »

« Il existait dans la Bibliothèque de M. d'Aubers, premier Président au Parlement de Flandre, un recueil annuellement tenu par les secrétaires ou princes de toutes les ballades et pièces de vers qui avaient remporté les prix, si ma mémoire me sert bien, depuis 1331, jusques vers la fin du XVIe siècle : mais cette bibliothèque ayant été enlevée pen-

dant la Révolution et transportée à Lille ce précieux manuscrit disparut, comme tant d'autres.

« Sans penser alors que j'aurais jamais occasion de parler ni de cette Confrérie, ni de ce recueil, j'ai copié, au hasard quelques-unes des pièces qu'il contenait et je les joins pour vous donner une idée de la versification française de nos poètes wallons ». M. Guilmot donne la raison de cette appellation « Clercs Parisiens » en disant que « pour y être admis, il fallait avoir étudié à Paris ».

Voici les principaux refrains extraits par M. Guilmot de ce manuscrit de M. d'Aubers :

Boire vin bon ne nuit au corps ne âme

En haut clocquier, clocque mélodieuse

Du fils de l'homme, ancelle, épouse et mère

Vierge qui fut par Adam désirée

Eschielle en terre, et pour les cieux atteindre

Puits de Jacob dont sourt eau de vie

Saint Marc ne tient de faux monayer compte

Un sot parfois conseille bien un sage

Scil ne a pain, vin, burt et char le coquin

Belle Abisag de David bien aimée

Au gendre humain cler et luysant verrière.

M. Guilmot a copié sur le manuscrit de M. le Premier Président, Blondel d'Aubers, les Chants Royaux ayant pour refrains :

Belle Abisag de David bien aimée
Au gendre humain cler et luysant verrière.

Enfin, un couplet avec le refrain :

Seil ne a pain, vin, burt et char, le coquin.

Les Chants royaux couronnés par la Confrérie des Clercs Parisiens ne nous sont parvenus qu'en fort petit nombre ; et c'est une des curiosités des Adresses du chemin du Parnasse, que de renfermer « le Chant Royal par lequel le Docteur Du Gardin, mérita la couronne, l'an 1611, par ce refrain :

La Verge en l'Arche et la Manne et les tables.

Il donne même l'autre Chant royal rendu par lui sur le même refrain, l'année suivante, selon la coutume, il est intéressant de les mettre en regard du Chant du Docleur Cordouan, que nous ont conservé les œuvres de Jacques Loys (1).

Du Chant Royal, le docteur Du Gardin, passe à la ballade :

Règle XCVI De la Ballade.

La Ballade du mi aoust a le mesme accouplement que le Chant royal et diffère seulement, à savoir, qu'il n'est pas

(1) En 1773 et en 1774, quand la Confrérie des Clercs Parisiens touchait à la fin de son existence plusieurs fois séculaire, ies refrains du chant Royal e de la Ballade avaient un caractère tout différent : les voici :

Marie à notre Roi conservez d'heureux jours.

Accordez aux Bourbons uue race immortelle.

Peuples séchez vos pleurs, Henry vient de renaître.

Tout annonce aux Français les jours les plus heureux.

Ces refrains m'ont été communiqués par MM. Favier et A. Le Glay, membres de la Société.

besoin d'y faire mention de l'Assomption et qu'il n'y a que trois couplets et l'envoy.

En voici une des miennes :

BALLADE

Le sanctuaire était fort vénérable
Pour l'Arche y mise, en laquelle a esté
La Verge enclose, avec la double table,
Qui contenait toute la charité,
La manne aussi dont fut la colonie,
Des fils d'Isaac par le désert nourrie.
L'Œil du grand Dieu très volontiers voyait
Ce cabinet où l'Arche se gardait
Sur ce lieu là jetait son luminaire
De tel amour, que toujours il était
Œil regardant dessus le sanctuaire.

C'était un lieu de tant émerveillable
Qu'il ne pouvait être de tous hanté
Dieu condamnait à mort inévitable
L'outrecuidé qui y eût fréquenté.
Et que plus est, de cette thrésorerie
La populace était du tout bannie
Le Prêtre seul ici Dieu adorait.
Le Prêtre seul pour le peuple priait
En ce lieu là saintement solitaire
L'Œil de lui seul alors estre pouvait
Œil regardant dessus le sanctuaire.

La Vierge mère est ce lieu honorable
Son âme est l'Arche excellente en beauté.
Comme la Verge, elle est très admirable,
Est-elle pas pleine de piété
Et tout en tout de grâces anoblie
L'œil a l'accès en cette sacrifice
Le Saint Esprit duquel elle conçoit ;
Dedans son cœur cestuy-là seul entrait ;
Elle l'aimait tant que se pouvait faire
Et l'œil de Dieu d'estre se complaisait
Œil regardant dessus le sanctuaire.

Prince, nombrer la joye on ne saurait
Qu'en regardant cette Vierge on aurait ;
Cette vue d'elle on ne pourrait distraire
Qu'heureux est l'œil, qui peut faire qu'il soit
Œil regardant dessus le sanctuaire (1).

Mais, le Docteur du Gardin, nous apprend quelque chose de plus intéressant pour l'histoire littéraire de la ville de Douai. Il ajoute ce détail inédit, qu'à côté du grand Puy de Rhétorique, il y avait le petit Puy Douaisien : sorte d'apprentissage pour ceux qui avaient l'ambition, étant devenus plus avancés en âge et en talent, de prendre part aux concours de la Confrérie des Clercs Parisiens.

Cette confraternité se réunissait toutes les six semaines, et, à chacune de ces assemblées, élisait un nouveau prince. Au surplus, et, à cause de la curiosité du fait, voici textuellement extrait des premières Adresses du chemin du Parnasse, le passage que le docteur du Gardin, consacre au Petit Puy :

RÈGLE XCVII.

du Petit Puy

En la dicte Ville et Université de Douay est aussi depuis longues années introduicte une confraternité, dite le Petit

(1) Le Puy de Douay était en si grande réputation que l'on voit en 1546, les Echevins de Lille, présenter trois lots de vin à ix s le lot, à Gilles Lansel, serviteur de messieurs, à son retour de Douay « où il avait gaigné le prix au grand puich de rhétorique ». D'après M. A. Dinaux, Douay compta une série de compagnies de poètes qui empruntèrent successivement les titres de Puy Verd, Chambre de Rhétorique, Cour d'Amour, Clercs Parisiens, Banc du Seigneur de Cuincy, Confrérie de Sainte-Barbe, et qui rendirent leurs derniers accents, au XVIIIe siècle, sous le nom bocager de Val Muse. (Archives historiques du Nord, t. 15, p. 464 et t. 16, p. 468.

Puy, autrement le Puy d'Eschole, pour autant que ceux qui ont fait quelques fautes en leurs pièces, (après le record et les prix donnés), leur sont déclarées, s'ils le requièrent.

La Congrégation de cette confraternité se doit faire ordinairement de six semaines en six semaines, concurrant, pour chacune fois, à tour de rôle un nouveau Prince.

Pourquoy entretenir le Prince du jour, (1) choisit trois ou quatre refrains, sur son nom, sur son surnom ou à volonté, qu'il fait distribuer à chaque poète qu'il pense vouloir mériter, quelques sept ou huit jours, avant le jour pris pour son dit Puy.

Pour la première pièce, le plus souvent se donne un refrain pour une grande ballade sur quelque belle matière sacrée, pour la confection de laquelle se doivent observer toutes les règles requises pour la Ballade (du mi Aoust), dont pourrez prendre patron à la Ballade ci-dessus ou sur ceste-cy :

S'il est requis dans une république
Pour l'entretien de son lustre brillant
L'orner de gens qui ayant la pratique
Des lois, conjointe à un soin vigilant
De décider les procès du vulgaire.
Aussi est-il plus que très nécessaire
D'avoir un chef adextre et valeureux
Non trop craintif, ni par trop hasardeux
Qui sache au front de cent braves gendarmes
La pique en main, et le casque aux cheveux
Bien gouverner par les lois et les armes.

Graces à Dieu, Douay vierge et antique
Peut bien hanter son heureux ascendant

(1) Voir dans les Œuvres de Jacques Loys, p. 53, le Chant Royal présenté à Nicolas Dupré, prince de la Petite Confrairie et la Ballade, presentée au même prince, page 74.

D'avoir nourri dans sa docte boutique
Mille elevés au Sénat, quant et quant
Elus pour chefs d'un état militaire.
Trigault a part à ce noble douaire
Lequel Minerve et Mars avantureux
Rendent battant d'exercer tous les deux
Soit qu'au barreau, soit qu'es rudes vacarmes
Il faille en droit ou exploits belliqueux
Bien gouverner, par les lois et les armes.

Ces armes sont un pouvoir juridique
Sans nul égard les forfaits punissant
Les lois, ce sont un état politique
Donnant les droits; et les torts redressant
Au droit niveau d'un arrêt arbitraire
Qui que tu sois élu à cette affaire.
N'y sois porté par effet vicieux
Ni corrompu par cousins ou neveux
Point point d'égard aux dons faveurs ou larmes
A yeux bandés, il faut, il faut pieux
Bien gouverner, par les lois et les armes.

Prince ainsi soit, qu'en tes ans les plus vieux
Tu puisse voir tes enfants vertueux
Et aguerries es assauts et alarmes
Suivant les pas d'un père généreux
Bien gouverner par les loix et les armes.

Sont donnés des prix d'étain à ceux qui auront fait leur ballade meilleure ou moins vitieuse.

Le deuxième poème est une petite ballade, de laquelle si le refrain est féminin, chacun des couplets contient neuf vers ; à savoir autant de vers que le refrain a de syllabes.

Les deux qui auront mieux fait en ce deuxième poème, auront pareillement un prix d'estain.

Pour le troisième poème se donne ou un discours ou un hymne, ou un cantique, ou un coq à l'asne qni est un discours de diverses choses, sans ordre et sans cohérence, selon

la taille et quantité de vers prescrite par le prince ; ou bien se baille un vieux poëme appelé fatras.

Comme exemple de Fatras, le Docteur du Gardin, cite celui qu'il a composé sur ce refrain :

Par vœux, jeunes et oraisons
Christ vienne ôter de nous la peste.

Il est nécessaire d'ouvrir ici une parenthèse pour expliquer que la peste, un des fléaux de l'époque, causait depuis longtemps d'épouvantables ravages à Douai et dans les villes voisines. Dans le seul été de 1558, elle avait fait mille victimes à Douai. En 1572 (1) elle avait recommencé ses ravages ; en 1596 et 1597, il mourut à Cambrai plus de 20,000 personnes, tant bourgeois et paysans que soldats Espagnols. Depuis, elle avait causé de nombreux décès à Douai et dans les environs. Les œuvres de nos poëtes ont perpétué le souvenir de la terreur qu'inspirait le fléau ; comme « le bouquet Spirituel et poétique » de Jean Rosier.

Le docteur du Gardin, commença par lui consacrer le traité intitulé : « la chasse-peste, ou les remèdes singuliers et familiers dont chacun se pourra servir. »

Voici quelques-unes de ses prescriptions pour la préservation de la peste : certaines d'entre elles ne seraient pas désavouées par la médecine moderne :

1° Estant libre et ayant de quoy : Fuyez tôt, fuyez loing, retournés tard ;

3° Que la maison soit souvent bien houssée, ramonnée,

(1) André du Crocquet, docteur en théologie et chancelier de l'Université de Douai fut emporté par la peste, à Valenciennes, tandis qu'il prêchait dans l'Eglise de Notre-Dame-la-Grande, sur l'Apocalypse, en 1580.

époudrée et nettoyée de tous côtés. pareillement la cour et les rues ;

4° N'épargnez point le bois, faites toujours bon feu;

8° Soyez toujours vraiment joyeux, sans tant y penser et s'épouvanter de cette maladie, sans cholère et sans autre perturbation de bonne conscience ,

9° Au matin, devant sortir, desjunez moyennant une bonne grasse tartine de pain et beurre ou une tranche de chair sallée dessallée, bien cuite ou autant de primsel de mouton ou une carbonnade vinaigrée avec du bon pain.

10° Buvez dessus un bon traict de bonne bière, ou un tatin (petite quantité) de vin.

12° Allant par les rues, tenez en la bouche un clou de girofle, trempé et ramoly en vinaigre ou un peu de racine de lionne, ou d'angelica ou quelque piécette de noix muscade pareillement trempée ou quelque escorce de citron ;

13° Vous porterez dedans vos gants un mouchoir mouillé du même vinaigre ou une esponge pareillement mouillée laquelle vous pourrez mettre dans une boitelette trouée pour souvent la flairer ; ou, quelque citron lardé de girofles ou quelque pomme de santeur camfrée (1).

Il est probable que cette instruction fut efficace, étant donné : cet extrait du Registre aux Consaulx. (Séance du 12 février 1618). « En considération de ce que M. Loys du Gardin, docteur en médecine a dédié au magistrat ung livre touchant la peste, et faict plusieurs visites de corps pestiférez ou en doubte de contagion, a esté accordé pour tout, la somme de cent florins (2) ».

(1) Pierre Auroy, 1617.

(2) Registre aux Consaulx de 1581 à 1619. — Cette note est de M. G. Lepreux, archiviste.

Voilà pour le médecin : Quant au poète, il composa le fatras suivant pour détourner le fléau de nos demeures si menacées :

EXEMPLE D'UN FATRAS

Par vœux jeunes et oraisons
Christ vienne oter de nous la peste ;
Par vœux jeunes et oraisons.
Touchés d'un repentir tâchons
D'appaiser le courroux céleste
Si que de faveur manifeste
Il détourne de nos maisons
La puantenr de ces poisons
Qui nous frappent d'un trait funeste.
Jeunons donc et Dieu bénissons
Or qu'un venin notre cœur empeste.
Afin que par contre-poisons
Christ vienne oter da nous la peste.

Christ vienne oter de nous la peste
Par vœux jeunes et oraisons
Christ vienne oter de nous la peste
Qui fort grièvement nous moleste
Desséchant notre âme ès tisons
De Sathan, qu'en ses hameçons
La détient captive, et déteste ;
Le peu de pouvoir qui lui reste
De s'échapper de ses prisons
Qui est alors qu'elle proteste
D'un propos muni de raisons
De secouer son joug moleste
Par vœux jeunes et oraisons.

Pour ce troisième poème se donne aussi moyens prix.

Pour le quatrième poème, c'est une grande Ballade à l'impossible auquel poème, qui peut inventer plus de choses impossibles est tant plus loué.

Quelquefois c'est une petite ballade à l'impossible.

Se donnent aussi deux prix aux deux qui auront mieux fait ce quatrième poème (p. 225 à 234). (1) »

Les concours de la confrérie des Clercs Parisiens, ceux du Petit Puy, l'influence et l'exemple des Professeurs de l'Université, expliquent la très grande place occupée par la poésie religieuse dans les Œuvres de Jean et Jacques Loys, de Rosier, du Dr du Gardin, de Pierre de Croix pour ne parler que d'eux seuls. C'est pour la même raison que le genre du Chant Royal s'est continué à Douai, alors qu'il avait disparu ailleurs, depuis près de deux siècles !

Les trois autres livres des poésies de Jean Loys sont des plus intéressants pour l'histoire de Douai. Qu'il s'agisse de la joie des noces ou de la tristesse des funérailles, de solennelles entrées en la ville, ou d'épouvantables tempêtes; d'une nouveauté littéraire sortant des presses de Balthasar Bellère; de Jean Bogard ou de Pierre Auroy ; d'un tableau, ou d'un portrait, Jean Loys est toujours prêt à signaler le fait au passage (2) par quelque poésie plus ou moins ingénieuse: Témoin le

(1) C'est ainsi que les « omilies trente-neuf » d'André du Crocquet, sont précédées d'une ode de Jean Loys. On y trouve aussi des sonnets de M. Nicolas de le Lys, docteur ès droict, d'Antoine du Crocquet, frère de l'auteur, de Gilles de Respin, etc.

(2) Les Ritmes et Refrains Tournésiens, de 1477 à 1491, publiés à Mons, par M. Frédéric Hennebert prouvent que dès cette époque, il existait à Tournai un « Puy d'escole de rhetorique, *pour mettre langaige en rigme.* »

A Douai comme à Tournai, il y avait un registre où étaient successivement transcrites, selon le vœu du règlement les compositions de « nos ouvriers de rhétorique ». Le manuscrit «des Ritmes et Refrains des Tournaisiens,» de l'an 1477 est précieusement conservé à la Bibliothèque publique de Tournai. Celle de Douai est moins heureuse, elle n'a pas le manuscrit « du Puy Douaisien » dont la trace est aujourd'hui perdue.

Voici, au surplus le signalement qu'en donne M. Guilmot et qui servira

SONNET

ACROSTICHIDE OU EPITAPHE DE FEU

Jean Bellegambe

En son temps peintre Excellent

Ici gist (o passant) un peintre de notre âge
Expert, industrieux, de qui les beaux portraits
Artistement divins, et bien élaborés,
Ne cèdent aux vifs traits de la nature sage.

Brave l'honneur d'Urbin fut vu en son ouvrage
Et brave était encore un Michel Ange après,
Luy vivant en son art les a suivis de près,
Leur donnant par dessus quelque peu d'avantage.

peut-être à le retrouver : « J'ai connu avant la Révolution, dans la Bibliothèque de feue Madame d'Aubers un recueil manuscrit de ces pièces écrites de différentes mains parfaitement bien écrites depuis l'an 1331 jusque vers l'an 1451. Ce recueil était en papier couvert de cuir devenu noir de vétusté, haut de 60 à 65 centimètres et large de 14 à 16. Après l'émigration de Madame d'Aubers il fut transporté à Lille avec sa riche et nombreuse bibliothèque et on ne sait ce qu'il est devenu. Je puis assurer qu'il n'était point dans les livres de peu de valeur qui furent rendus depuis au fils de cette dame. »

Il est à croire, que ce précieux manuscrit se trouve dans quelque riche bibliothèque lilloise dont il fait l'ornement.

Quant aux Ritmes Tournaisiens, ils contiennent plusieurs Fastras : il est curieux de les rapprocher de celui du Docteur du Gardin: il suffira d'en citer un, celui de Jehan de Marvis, couronné, sur ce refrain :

A vie sans amendement
Hastive mort est médecine.

page 145. Voir manuscrit de M. Guilmot.

Et combien que la mort par un trait envieux
Gesir a fait son corps sous ce tombeau poudreux
Ayant pourtrait son corps en couleur pâle et blême
Mourant il n'est pas mort; car après son trépas,
Bellegambe en ses traits vit et ne mourra pas
Et durera son los autant que son trait même.

Ailleurs ce sont les Muses qui s'adressent au peintre Alexis Lalié et lui promettent

Des siècles à venir la très longue louange

et que

Son pinceau, ses beaux traits surmonteraient la mort (1)

Ailleurs encore, il nous conserve les noms de Fourcy des Prets (2), du Seigneur de Winacourt (3), de maistre Jean Regnard, le célèbre musicien (4) de François Carlier, de bien d'autres encore. C'est la licence ès lois de Jean Petit, qu'il célèbre. Aussi, est-il bien dûr de lui reprocher son adieu si souvent cité, à la ville de Douay.

Adieu ville bourbeuse, adieu ville emmurée
Forgeronne, importune et prison des esprits
Adieu dis-je Douay, où naissance je pris
Votre fâcheux pavé mon esprit ne récrée
J'aime mieux mille fois m'esbattre en une prèe
Là piller un Narcisse ornement de Cypris
Ou bien la fleur d'Ajax et celle qui a pris
Nom de passe velour pour sa longue durée
J'aime mieux mille fois à l'ombre d'un ormau,
Ouir un rossignol, un piver un moineau
Dégoiser cent mottets nombreusement sans nombre
Que le résonnant fer de vos marteaux fâcheux
Que les bruits éclatants d'un peuple sourieux
Que les murs de vos toits, vos clochers et leur ombre (5)

(1) Jean Loys, p. 234. (2) ibid, p. 239. (3) p. 238. (4) p. 242. (5) p. 192.

Il est à croire que le jour où il composa cet adieu, il avait particulièrement souffert de ce fâcheux pavé, ou encore que le résonnant fer des marteaux de la rue des Ferronniers avait fort irrité sa verve satirique. Ce n'a été qu'un instant de mauvaise humeur bien vite réparé. Personne n'aima plus Douai, que Jean Loys et n'en fit davantage l'éloge.

Ici, il exalte « la fidèle Douai » au détriment de la « mutine Tournay » (1) ou de « l'argenteuse Lille ». (2)

Là, interpellant la muse il s'écrie :

Mais Muse, que dis-tu, où te pousse ta verve
Quoi, grossière, veux-tu or apprendre Minerve
Porter l'onde en la mer, à Douai, le savoir (3)

Ailleurs encore :

Et toi, docte Douai, toi faconde Paris
Car dans vos doctes murs, d'Athènes beaux pourpris
Se retrouvent encor des Cuinchys, des Desportes.

Ailleurs enfin, voici où l'emporte l'ardeur de ses sentiments à l'occasion de la bienvenue et joyeuse entrée de leurs altesses sérénissimes, les archiducs Albert et Isabelle, en leur ville de Douai, le 10 de février 1600.

Ouvre belle Douay, tous tes palais dorés,
Mes princes, ton amour sont ici tout auprès :
Ne sème plus par l'air tes paroles plaintives
N'arrose plus de pleurs de l'Escarpe les rives
Sus doncques, o Douay, que joyeuse on te voie,
Parmi tes carrefours, dresser des feux de joie,
Que le marbre animé d'un arc industrieux,
Que les triomphants arcs élevés jusques aux cieux,
Que l'art Corinthien, que le labeur attique,
Le pilier ionique et le terme dorique

(1) Jean Loys, p. 159. (2) p. 212. (3) p. 45.

Et que de vers lauriers tes portaux revêtus
De ces princes bien nés témoignent les vertus.
Que ton peuple de fleurs se couronne la tête,
Et qu'à jamais ce jour soit marqué pour feste
Jour que tu dois chômer parmi les plus sacrés,
Jour auquel dans tes murs tes Princes sont entrés.

Mais, c'est surtout dans les épithalames que brille la verve inépuisable de Jean Loys, à célébrer les qualités et les vertus des nouveaux époux. Grâce à lui, nous connaissons, des noms qui ont brillé soit à l'Université de Douai, soit dans les lettres, soit dans les arts. Voici comme exemple quelques extraits du chant nuptial dédié à Philippe de Broïde.

Philippe de Broïde

LE PHILOSOPHE

1627

Philippe de Broïde (1), docteur in utroque jure et professeur de droit civil en l'Université de Douay, était originaire d'Aire en Artois. En 1572, il édita une histoire du barreau de Rome, par François Pollet. Il devait publier, en 1627, un important ouvrage en prose et en vers, intitulé « le Philosophe ». Suivant une très juste appréciation de M. Le Glay, on y remarque bon nombre de pensées profondes ; mais ce qui s'y trouve surtout ce sont de précieux matériaux pour l'histoire de notre dialecte wallon du XVI[e] siècle. De Broïde, comme Ronsard et du Bartas, forge souvent ses mots de toutes pièces à l'imitation des Grecs. Mais à ces termes qui sentent son érudit, le bon conseiller de Douay ne manque pas d'en joindre une foule d'autres qui sentent le terroir, véritables expressions du crû qui sont encore toutes vivantes dans la bouche du peuple » (2).

(1) Jean Loys, p. 120, 124, 179.

(2) Chroniques de Douay, par le Président Tailliar, t. II, p. 272.

C'est à ce double titre de poète et d'élève de Ronsard et de Du Bartas, qu'il est intéressant de citer quelques vers du

CHANT NUPTIAL

SUR LES NOPCES DE MONSIEUR

Philippes de Broïde

Docteur ès Droicts et Professeur en l'Université de Douay

ET DE DEMOISELLE

Isabelle de Villegas

CÉLÉBRÉES AU DIT DOUAY, LE 19 FÉVRIER 1601

Ainsi qu'un voyageur qui à l'aube du jour
Rencontre en son chemin un croisé carrefour,
Ne sait tout effrayé quelle voie il doit prendre
Et en laquelle aussi sa route se doit rendre :
La Muse rencontrant de même en ces époux
Tant de grâces et dons qui ne sont pas en tous
Ne sait où commencer sa louange première,
Et donner à son los une pleine carrière :
Tantôt son naturel débonnaire et savant
Ores éperdûment, mille fois elle admire
Qu'en ses plus jeunes ans il savait si bien dire,
Si encore tendrelet étant fait son mignon;
De poète divin, eut le rang et le nom
Voire suivant de près et Tulle et Démosthène
Pilla tout le doux miel et de Rome et d'Athènes,
Ores il lui souvient aveques quel honneur,
Il feuilleta soigneux en son âge plus meur
Les secrets de Thémis dedans la docte échole
De ce grand Ulpian et ce fameux Scévole
Où tellement il a ses oracles compris
Qu'il remporta vainqueur le laurier et le prix

Que pour dernier honneur libérale elle donne.
Et dont de ses mignons, les chefs elle couronne.

Mais il est temps d'arriver aux Villegas :

.....dont les faits glorieux
Revivront à jamais par l'Espagne et la Flandre.

C'est ce que fait Jean Loys :

Mais Muse arrête un peu le beau los de ton Broïde
Quoi donc ne vois-tu pas que la nuit sombre et froide
Déchasse de nos yeux la céleste clarté.
Pour être favorable à sa félicité.
Quoi ne vois-tu aussi comme cette Isabelle,
Œilladant son époux brûle dans sa moëlle,
Et comme à ces amants propre est le temps et lieu
Pour obéir aux lois de cet aveugle Dieu ?
Sur amants faites nous venir de votre race
Un Broïde à vous semblable au front et à la grâce
Que jamais le chagrin, la haine ou le courroux,
Ne troublent vos amours, ni s'approchent de vous
Mais que tout l'heur du ciel pleuve sur votre téte
Et ne soit votre hymen qu'une joyeuse fête.

Jean Loys mourut en 1610 à un âge que son fils ne devait malheureusement pas atteindre.

Jean Loys était le contemporain, l'admirateur et l'ami d'Antoine de Blondel, seigneur de Cuincy. Ses œuvres attes-

(1) Jean du Cliquet, seigneur de Flammermont, dans le Lion de Judas ou le rétablissement de la nature humaine, s'exprime ainsi « dans ses sonuets jettés pour avant-propos » :

Je remarque ton but : Broïde tu veux apprendre
Par tes braves écrits si doctement couchés
Comme les dons de Dieu doivent être épluchés,
Et de leur donataire un digne honneur attendre.

Il cite également, Blondel, d'Esne, etc.

tent en plus de vingt endroits, les liens qui l'unissaient au fondateur du Banc poétique de Cuincy, dont il était l'un des membres les plus aimés et les plus applaudis. Et pourtant, jamais il n'y eut entre poètes plus de dissemblances. Ils personnifient : l'un, la poésie païenne ; l'autre la poésie religieuse. L'un se souvient des cours voluptueuses d'Italie où se sont écoulés les beaux jours de sa brillante jeunesse. (1) L'autre a surtout fréquenté « la florissante Académie douaisienne ». Il a grandi et vécu dans l'intimité de ses savants et austères professeurs ; les Colvenere, les Dubois, les du Crocquet, les d'Averoult, les Paul du Mont dont il a célébré les travaux et les succès dans ses vers. Il est l'ami et le confident de Michel d'Esne, le pieux évêque de Tournai.

Il a pris, plus au sérieux que Blondel, son titre de prince de la Confrérie des Clercs Parisiens. Il en est resté toujours « le poète lauré ». A l'inverse d'Antoine de Blondel, il ne chantera,en fait d'amours que « l'Amour Divin » comme son ami Pierre de Croix. De tous nos poètes, il est le plus archaïque pour la forme et pour l'expression.

Son inspiration, sa verve poétique s'en ressentent : enchaînées qu'elles sont sous ces lourds et épais glaçons. Mais au moins, et c'est là son meilleur titre pour nous Douaisiens, ses œuvres ont conservé les traits marquants de la vie littéraire et artistique à Douai au XVIe siècle. Grâce à lui, le monde de l'Université, des lettres, des arts, revit dans ses poésies, avec ses admirations parfois naïves, ses rivalités et ses querelles; ses travaux et ses aspirations; de sorte qu'il est possible de reconstituer, de toutes pièces, un passé qui

(1) Ayant achevé ses premières études, il passa en Italie et demeura à Milan, où il fut connu de Denis Hardouin, de Gand. C'était dans le temps que Gonzalue Fernandez de Cordoue, duc de Sesa, était gouverneur.

certes n'a pas été sans éclat et dont le souvenir doit nous être précieux. Il nous a donné une idée très nette de ce vieux Douai du XVIe siècle où, comme Michel d'Esne, l'on venait « pour vaquer aux études » dans le calme, la tranquillité et la paix, et pour le plaisir de « hanter avec gens savants ». Il nous a fait connaître cette société de lettrés, d'érudits, de travailleurs, de poètes, ou toutes les distinctions du rang et de la fortune s'oubliaient pour faire place à une véritable confraternité littéraire.

Il a contribué, pour sa part, à valoir à la cité, ce surnom « d'Athènes du Nord » qui date de plus de trois siècles. Certes son œuvre n'est pas de celles qui laissent après elles un brillant et lumineux sillon ; mais elle est intéressante pour l'histoire de la poésie naissante dans cette contrée : pour celle de l'influence française dont elle a aidé et favorisé le développement. En voilà assez, je pense, pour valoir au nom et aux œuvres de Jean Loys un pieux et reconnaissant souvenir.



DEUXIÈME PARTIE

Jacques Loys

1585-1610

ET

Jean Franeau

1616

D'après la Bibliothèque Française de Gouget, (1) Jacques Loys « aima la poésie dès sa plus tendre jeunesse ». Il ne tarda pas à s'y distinguer.

A l'âge de 23 ans, en 1608, il était couronné par la Confrérie des Clercs Parisiens qui lui décernait le premier prix.

Encouragé par ce brillant succès, Jacques Loys tout en se faisant recevoir : Licencié, le 26 novembre 1608 : Docteur en Droit, le 25 octobre 1610, (2) s'adonna dès lors à la poésie.

(1) Gouget, tome XIV, p. 179. Les Œuvres de Jacques Loys ont été analysées, en partie, par M. le Président Tailliar, dans ses chroniques de Douai. Voir Dieudonné, t. III, p. 115 à 118.

(2) Il n'en fallut pas davantage pour que le Docteur du Gardin, l'appelâ « un des Soleils du Droit ».

Par trois années successives, il retourna ceint et victorieux de la couronne sans mettre en compte deux autres victoires quelques années auparavant. « L'autheur ayant obtenu ces trois victoires et conséquemment le titre de poëte Lauré, adressa une pièce de vers intitulée : « le pourtraict de la Vierge assumptée tiré du cantique des cantiques de Salomon » par forme d'actions de grâces « à Jean Bellegambe, peintre et aux autres princes de l'honorable confrairie des clercs parisiens en Douay » (1).

Ce Jean Bellegambe était sans doute le petit fils de l'auteur du Rétable d'Anchin. En 1580, il décora l'Hôtel-de-Ville d'Hénin-Liétard ; en 1585 et 1586, il y fit de nouveaux travaux. Enfin, les comptes de St-Amé contiennent le relevé des sommes qui lui ont été payées en 1588, 1589 et 1591, pour un patron de Saint-Maurand à envoyer à un brodeur pour repeindre le chef du même Saint. C'était un artiste distingué qui mourut à Douai, en 1610 (2).

Et toi Prince qui suis ton aïeul, que l'Europe
Place au nombre plus beau des peintres plus parfaits
Qui maître des couleurs surmonta par ses traits (3)
De zeuxe les raisins, voire la Pénélope

Neveu digne de lui, je vois à qu'on te range
Parmi ces grands esprits qui d'un hardi labeur
Relèvent leurs pourtraits par nombreuse noirceur
Ainsi qu'un François-Floure, ou comme un Michel Ange.

(1) Œuvres de Jacques Loys, p. 16. A comparer avec le Sonnet à Jean Bellegambe, peintre, p. 118.

(2) Voir plus haut le sonnet acrostichide de Jean Loys.

(3) Jean Frasneau met en note à ce sujet la curieuse remarque qui suit :

« C'était un peintre du surnom de Belgambe, duquel sont issus les Belgambe semblablement peintres ; il estait dict le maistre des couleurs suivant Guicardin, en la description des Pays-Bas, à raison de l'art qu'il avait

Reçois le saint pourtrait que la muse t'adresse
Et bien que son pinceau ne soit égal au tien
Pour le moins son travail est saintement chrétien
Et trace une beauté, que Dieu même caresse (1)

Ailleurs il s'écrie :

Bellegambe, à jamais, notre lut doux sonneur
Résonnera ton los, chantera ton honneur (2)

Cette troisième victoire de Jacques Loys qui lui assura à Douai « l'empire » de la poésie, il prononcera le mot tout à l'heure, fut fêtée avec un éclat tout particulier. Voici le sonnet que le vainqueur adressa, aux poëtes du Puy Douaisien à la fin du banquet destiné à célébrer sa victoire :

Poëtes Scarpéans, beaux esprits dont la gloire
Heureuse vollera un jour par l'univers
Vous m'honorez par trop en vos chants, en vos vers
Votre los, non le mien, j'engrave à la mémoire :
Votre docte faconde est beaucoup plus notoire
Votre rare science et vos projets divers
Vos œuvres relevez, et vos plus mignards airs
De vie sont suivis, qui n'est pas transitoire.
Soyez les bienvenus, avec tout votre chœur
Et puisqu'il plaît à Dieu, que je sois empereur
Attendans un relief, faites or bonne chère.
Je désire vous être, à toujours bon amy
Caresser les neuf sœurs, hayr leur ennemy .
Et vous monstrer le feu de mon amitié chère (3)

à composer et à accommoder les plus vives couleurs, surpassant en ce regard avec sa vivacité tous autres peintres. L'on voit encore, pour le présent, de ses paintures, encore qu'anciennes estre aussi vives en leurs couleurs, que si elles estaient nouvellement faites et paintes. »

Jardin d'hyver par Jean Franeau, Seigneur de Lestocquoy, Douai 1616. Pierre Borremans p. 63 et 66. Jean Bellegambe par Mgr Dehaisne p. 181 et 177.

(1) Œuvres de Jacques Loys, p. 17.

(2) Œuvres de Jacques Loys, p. 119.

(3) Ibid, p. 122.

Il semble cependant, que la suprématie poétique de Jacques Loys, avait froissé quelques amours propres, « genus irritabile vatum ». Il y avait, au Puy Douaisien, plus d'un zoïle « de jalousie épris » et pour me servir encore de l'expression même de Jacques Loys « plus d'une langue à tort diffamatoire ». Quels étaient ces zoïles dont il voulait :

Brider la langue et les propos méchants ? (1)

Il est difficile de le savoir, car il y a fort peu d'indices pouvant mettre sur la voie. Il ne s'agissait pas de Claude de Bassecourt : car les incidents du concours de 1592 étaient depuis longtemps oubliés : pourtant, il est tout au moins, singulier que dans son sonnet aux zoïles, Jacques Loys ait emprunté presque textuellement deux vers « au poëte du Hainaut ».

Et puis, malgré vous tous, d'une encre la plus noire
J'engraverai mes vers au temple de mémoire.

Alors, qu'en 1592, Claude de Bassecourt avait dit :

Venger mon deshonneur, d'une encre la plus noire
Graver sur votre autel, le fait de cette histoire.

Jacques Loys ne laisse pas d'ailleurs que de malmener fort rudement ces audacieux zoïles :

Profanes loin d'ici : n'en faites les bragards
Il n'appartient qu'à nous et aux enfants de Mars
De se ceindre le front de ces branches sacrées
Au lieu d'elles, plutôt entourez vos chapeaux
D'ellébore plus propre aux folastres cerveaux
Car ce n'est que pour nous qu'elles sont préparées.

(1) Ibid, p. 124.

Cette fois, c'est à Ronsard (1) qu'il emprunte le mot « bragars ». C'est aussi le souvenir du « divin Vendômois » qui console Jacques Loys, et lui fait prendre en patience, les jalousies dont il est l'objet.

> Telles au Vandômois nous lisons cent complaintes
> Car toujours enviés, sont les fils d'Apollon.

Il paraît bien d'ailleurs que la plupart de nos poëtes ont eu maille à partir avec les zoïles, où plutôt avec la critique pour ne pas prendre les choses au tragique comme Claude de Bassecourt. Antoine de Blondel s'indignait contre « les détracteurs pervers » et Jean Loys « contre les hayneurs des muses »,

> Doncques, que vous faut-il, ô malheureux zoïles
> Que contre ces neuf sœurs aigrissez vos abbois
> Dépitants, et les champs et les monts et les bois
> Compaignons des vertus de ces Muses gentilles.
> Ha faudra-t-il toujours que vos langues mordantes
> Contre ces doctes sœurs l'air remplissent de cris
> Ha ! faudra-t-il toujours que vos poignants écris
> Soient fidèles témoins de vos flammes ardentes !

Il était impossible que dans un milieu aussi savant que celui de l'Université et des maîtres distingués qui profes-

(1) Voici les vers de Ronsard :

> Abboyant ma vertu et faisant du bragard
> Pour te mettre en honneur, tu te prends à Ronsard
> Laborieux athlète...

Dans leur réplicque à Claude de Bassecourt, les rhétoricqueurs Douaisiens avaient déjà fait usage du même mot :

> Voyant un éhonté tant il fait du bragard
> S'attribuer le los que mérite un Ronsard.

Le mot bragard veut dire vantard.

saient dans les nombreux collèges de Douai, la critique littéraire ne fût pas très développée et n'exerçat pas librement tous ses droits (1). Si Jacques Loys eut parfois à s'en plaindre ce fut qu'un nuage passager sur sa brillante renommée, car le volume de ses œuvres n'est, pour ainsi dire qu'un hymne à sa gloire !

La première partie renferme naturellement, sous le titre des trois lauriers, les pièces que lui valurent la victoire aux concours de 1608, 1609 et 1610.

Dans la seconde, il pose les règles du chant royal qu'il préfère à tous les genres de poésie.

« Le chant royal est le plus grave poëme de tous, lequel s'adressait aux princes et ne traitait que des matières dignes de l'oreille du roi. Mais le temps envieux qui pousse toutes choses à décadence, a fait qui les poëtes français l'ont adaptée à choses plus légères et facétieuses; toutefois les poëtes douaisiens et ouvriers du Puy ensuivent les traces de son origine l'appropriant à choses graves et quelquefois sacrées.

Considérant la nature de ces graves poëmes et l'honora

(1) Opuscules d'Antoine de Blondel. Voir sonet de Claude de Rosinbos aux détracteurs: de Charles de Vischre aux enuyeux, Huictain de Henri des Prets contre les haineurs et mesdisans de l'autheur, p. 20, 21 et 240. Voir dans Jean d'Ennetières, les chansons sur divers sujets, qui sont suivies de deux pièces de vers: l'une aux rimailleurs ; l'autre, de d'Ennetières aux médisans :

Médisans dont la vue louche
Ne passe rien qu'elle ne touche
Si vos mains sont autant habiles
Que vos yeux, vous êtes perdus
Car tels gens ès bonnes villes
Se voient le plus souvent pendus.

ble compagnie du Puy; comment vous autres poëtes (qui pour avoir fait quelque ode, élégie, sonnet ou pièce de poésie, pensez être des Ronsards) mocquez-vous ceux qui présentent leurs œuvres au Puy, pour honorer la Vierge mère ?

Vous les appelez rimeurs et rimailleurs est-ce pour ce qu'un chant royal a tant de rimes unisones? Ce n'est pour cela rimaillerie ; car un rimeur ne fait rien qu'agencer quelques mots en une ligne dont une ou deux ou trois lettres symbolisent en la fin avec la ligne voisine, qui sert de risée, quand à la matière déduite est de même nature. Si c'est quelque chose digne d'être lue, ce n'est plus rime, jaçait qu'elle y soit mise, mais c'est poëme et non rimaillerie, pourvu qu'avec la rime on n'oublie pas la disposition et parties du poëme.

Par quoy, cher nourrisson des muses sacrées, guide le beau vol de ta plume au chant royal, roi de tous les poëmes, le plus noble et le plus parfait, passant les poésies communes ou aisées; honore la beauté immortelle de la reine des cieux, tu mériteras non seulement les prix terrestres, mais aussi les coronnes éternelles, et en cet exercice ressentiras un indicible contentement, la lecture de ce livre t'en fera goûter les essais (1). »

Et alors de s'en suivre : les chants royaux présentés : à Robert de Rantre, prince de la grande confrérie, en 1605 sur le refrain. « Terre d'où prit la vérité naissance ».

Jean de Respin, prince en 1606 sur le refrain « l'arc d'alliance entre Dieu et la terre ».

(1) Œuvres de Jacques Loys, p. 42 et 43. Voir Bibliothèque de Bourgogne, par Laserna Santander. Cet ouvrage contient en appendice, une étude sur les poëtes belges, antérienre à 1500 et sur les villes de France, ayant eu des Chambres de Rhétorique.

Isaac Lambert, pasteur de Notre-Dame, en Douay, le doyen de la chrestienneté, prince en 1607, sur le refrain « Isaac offert et l'agneau sacrifice ».

Nicolas Dupré, prince de la petite confrérie, sur le refrain « monter au ciel par une échelle sainte ». La petite confrérie était sans doute le puy d'eschole dont l'existence nous a été révélée par le docteur du Gardin. Les ballades sont dédiées à Pierre Le Doux, avocat et procureur de leurs altesses sur le refrain « après l'amer Pierre Le Doux mérite : » à Jean Bellegambe, peintre, étant prince en 1609 sur le refrain « le chef de Jean pour sa belle gambade ».

A Jean Bertoult, poëte et advocat en Douai, prince en 1610 sur le refrain « enjamber tout pour les hauts cieux atteindre ».

A Nicolas du Pré, prince de la petite confrérie, sur le refrain « le fruit du pré sans hutin ne peut croître » et enfin, une petite ballade sur le refrain « le guerdon passe le mérite ».

Le livre 3e contient les mélanges, c'est la partie la plus intéressante du volume et l'éditeur ne s'est pas trompé en le présentant ainsi au lecteur.

« Ami lecteur, la curiosité caresse toujours la diversité; de là vient que la saison printanière est la plus délectable pour la diversité des fleurs émaillées, de la tapisserie des campagnes, du chant harmonieux des oiseaux » et il ajoute :

Les mélanges sont « le printemps des œuvres de notre auteur, où sont les chants les plus mignards que sa muse dégoisait aux alliances nopciales de ses amis ; où s'étendent les larges campagnes de ses beaux discours parsemés du los de ses compagnons élevés à quelque honneur. Où

coule le doux ruisseau de sa veine dont le gazouillis a tant de fois résonné, tantôt se promenant sur le bord de la fameuse Escarpe, tantôt regardant les anémones célestes, les consyres agréables, surtout ce tulipan piolé, dont la rare beauté donnait le los sur tout autre de ces quartiers au jardin paternel (1) ».

Cette courte préface nous apprend que le goût des fleurs était déjà fort développé à Douai.

Qu'était-ce donc que ce tulipan piolé, dont la rare beauté brillait d'un éclat sans pareil dans le jardin de Jean Loys ?

C'est un poète douaisien, Jean Frasneau, licencié ès droict, seigneur de Lestocquoy, qui nous renseignera « à bon droit, dit-il, les tulipes sont appelées riches tant pour leur beauté que pour les variétés et diversités de leurs fleurs. Ils sont appelés tulipans à cause qu'ils ont la forme d'un bonnet : signament ceux qui sont camus : jaçait que ceux à pointes, en soient plus estimées, Tulipan est un nom turc qui signifie un bonnet. »

J'extrais cette savante étymologie du Jardin d'Hyver ou Cabinet des fleurs, contenant en XXVI élégies, les plus rares et signalés fleurons des plus florissants parterres ; tel est le titre du très rare volume de Jean Frasneau, publié à Douai, en 1616, chez Pierre Borremans, imprimeur. Ce volume in 4° a 6 feuillets préliminaires et 198 pages. Il se trouve à la Bibliothèque communale.

Ce qui en fait le prix, c'est moins son extrême rareté que son très joli frontispice et les 51 figures gravées à l'eau-forte, par son ami Antoine Serrurier, l'un des membres les plus distingués du Puy Douaisien.

(1) Jacques Loys, p. 82.

Si je n'étais un peu pressé par l'heure je vous lirais le sonnet de notre graveur, en l'honneur des poésies de Jean Franeau.

Mais je préfère vous dire, qu'il a illustré le livre de son ami d'excellentes figures représentant au naturel, les plus belles fleurs des jardins domestiques. Si l'on en juge par ce très rare spécimen, le talent des graveurs douaisiens, était remarquable de finesse dans l'exécution, c'est un précieux souvenir de ce qu'ils étaient capables de faire.

Pour revenir aux Tulipans, Antoine Serrurier nous en montre trente variétés.

Les plus nobles joyaux des souriants jardins,
L'ornement et l'honneur des fleuris citadins.

Chacune d'elles est célébrée en vers par Jean Franeau dans l'élégie consacrée au Tulipan ; il en est de même des fleurs d'élite. Les jardins les plus renommés de son temps sont cités, avec éloge, dans ses notes; tels ceux du comte d'Annapes, de don Philippe de Robbes, baron de Fretin; du baron de Bayenghem en sa terre des Haults-Aulnois, de Balthasar Bautre, amateur de Lille, de M. de Salau, en son château de Beuvry. Il célèbre également les parterres des abbayes de St-Martin de Tournai et de St-Ghislain, près de Mons. Les noms de certaines fleurs révèlent les amateurs de l'époque : l'anémone de Poutrain, l'anémone de Viéville, la tulipe de Madame de Proue ; celle de Madamoiselle d'Oultreman, le Tulipan de Lillers : enfin l'anémone Franeau, d'où je conclus que s'il chantait fort bien les fleurs, il les cultivait encore mieux.

Voici, du reste, quelques vers qui m'ont semblé parmi les

meilleurs de Jean Franeau (1) ; ils donneront une idée du « Jardin d'Hyver ou Cabinet des Fleurs », ou plutôt des élégies qui le composent :

Flore de mille fleurs le visage se farde,
Pour complaire à celui qui toujours le regarde ;
Tout ainsi qu'une fille, afin de plaire mieux,
Aux yeux de son ami, a un soin curieux.
Par ses riches habits et par son artifice,
L'attirer doucement à lui rendre service,
Elle déplie encor ses gracieux maintiens,
Agréable l'empiège avec ses doux liens,
Et les fleurs de ses yeux, elle sait si bien clore,
Si bien les sait ouvrir à la façon de Flore,
Qu'elle tient son amant et Flore son printemps,
Avec les beaux attraits de leur doux passe temps
Avec les beaux fleurons de leurs flairantes faces,
Et avec les abords de leurs seantes grâces.
Voulons-nous esplucher, de combien de couleurs,
Notre Flore se pare, avec ses vives fleurs,
Allons voir en avril, les jardins de Bruxelles,
Où beaucoup de seigneurs, beaucoup de damoiselles,
Font parade à montrer les singularités
D'un grand nombre de fleurs et leurs diversités,
Tout le même en Anvers, en trafic opulente,
Superbe en ses maisons et magnifique en plantes.
Approchons de plus près, nos endroits plus voisins,
Nous trouverons aussi des semblables jardins,
Comme nous monstre assez la trafiqueuse Lille,
Aussi Arras la noble, et l'ancienne ville,
Qui porte de Turmus, le beau nom de Tournay,
Et la docte Douay, et la forte Cambray,
Sans fleurons ne font pas la vallée des Cygnes.
Béthune la polie, et aultres lieux insignes
Si bien que nostre Belge a de quoy se vanter
Que Flore a fait chez soi son trône transporter.

(1) Jean Franeau était originaire d'Arras. Il fut reçu bourgeois de Douai, le 14 juin 1611. Il était alors âgé de trente-quatre ans. Il fut longtemps échevin de la ville de Douai. Il était licencié ès-droicts.

Dans une autre élégie Jean Franeau (1), a été encore mieux inspiré, et s'est revélé poète. Il s'agit de la XXVI[e] adressée à Catherine de Coupigny, abbesse de Notre-Dame de Flines, « sur les doctes leçons et beaux enseignements que nous font les fleurs et les jardins. »

La fleur est une école où tous les ignorans
Doctement enseignés y deviennent savants,
La fleur est un beau livre, et doré, et très riche,
Fleurdelisé, poli et rempli d'artifice,
L'auteur est ce grand Dieu, qui maistre de l'école,
Enseigne la leçon de sa propre parole,
Où ce grand précepteur lui-même de sa voix.
Y appelle un chacun, en ce lieu tant de fois.
L'homme n'est qu'une fleur, qui au matin fleuronne
Et sur la fin du jour, une mort l'environne
Tel se léve en grand roy, qu'en roy ne couche pas,
Tel se croit immortel, que voisin du trépas,
Vous, huppés chevaliers, soldats, enfants de guerre,
Que vos robustes bras, ne doutent rien en terre,
Sus, sus, à cette école et lisez au cahier
Qu'en vos forces ne faut point beaucoup se fier,
Car vos bras martiaux, ne sont point autre chose,
Qu'un bouton tendrelet ou qu'une fleur de rose.
Vous frisez, damoiseaux, vous, mesdames, encor
Qui portez un beau teint, les cheveux crêpés d'or,
Que si votre beau front, si votre belle face
Si votre beau corsage, et votre œil, votre grâce,
Vous élèvent trop haut, gâtent votre raison.
Vos sens et vos esprits, les fleurs vous font leçon
Pour vous humilier, pour vous faire rabattre
L'arrogante beauté, du vice le théâtre.

Sans rien forcer, ni exagérer, voilà des vers qui pour l'époque ne sont pas sans mérite tant au point de vue de la

(1) Le sieur de l'Estocquoy a encore publié chez Laurent Kellam, à Douay, e Discours poétique du printemps, de sa flore ét de leurs fleurs. En faveur des fleuristes, in-4°, 1612.

forme que de l'idée et de l'inspiration. Vous y retrouverez la trace l'influence de Malherbe : le goût est déjà plus épuré, la langue est plus moderne, et il y a un progrés marqué sur Jean Loys, je ne dis pas sur Jacques Loys, car j'aurai l'occasion de le faire bénéficier de la même remarque.

Mais il est grand temps de revenir à ces mélanges de Jacques Loys, qui, avec le bel ouvrage de Mgr Dehaines, sur Bellegambe, nous ont introduit dans le jardin d'hiver du sieur de Lestocquoy. Je n'en finirais pas, si je me laissais entraîner à parler de tous les souvenirs artistiques et littéraires que réveillent ces mélanges.

Je n'en citerai que deux extraits :

L'un, qui célèbre la licence de Jean Dancels, fournit d'intéressants détails sur le nombre, la durée des procès et sur les magistrats du temps ; l'autre est un sonnet à M. Marchois, licencié ès-droicts et poète douysien.

Voici d'abord quelques vers de la pièce intitulée « la Thémis » et adressé à Jean-Baptiste Daneels, sur sa licence ès-droicts, prise à Douai le 3 juilllet 1608. Il y avait à Douai tant de lettrés, d'érudits, de savants, que ces soutenances étaient de véritables solennités ; c'est si vrai, qu'au cours de l'année 1595, laissant à Aire, sa femme sur le point d'accoucher, on voit Simon Ogier, poète de St-Omer, se mettre en route pour Douai. Il veut assister à la thèse et à la réception solennelle d'un jeune homme qu'il estime beaucoup. La thèse de Jean Baptiste Daneels, n'excite pas moins d'intérêt et voici comme elle fut célébrée en vers par Jacques Loys :

Je lui veux mettre ès-mains d'une ville les rênes
Pour les peuples juger comme son père grand
Qui fut plus renommé au Conseil de Brabant
Qu'à Rome Cicéron, Démosthène en Athènes,

Mais parce que juger est une chose haute,
Qu'on devrait plutôt faire que beaucoup désirer,
Je veux à mon Daneels courtoisement montrer
Tout ce qui est requis pour l'affranchir de fautes
Il faut donc, tout premier, qu'il prenne pour étoile,
La Raison, puis il faut pour sûrement ramer,
Qu'il ait au large sein de cette ondeuse mer
La Justice pour vent, les saintes lois pour voiles,
Il ne doit s'émouvoir, pour or, ou pour convive,
Et moins pour l'amitié et familier déduit
Les Ephores jugeaient durant l'obscure nuit,
Pour n'avoir point égard à personne qui vive,
Les débats tant qu'il peut je prie qu'elle apaise,
Il y aura toujours des querelles assez,
Car le monde aujourd'hui recherche les procès,
Et même les enfants des parents troublent l'aise,
Las, hélas, cejourd'hui les causes trop fécondes
Sont dedans les parquets, las on ne voit que trop,
La chicane en crédit, et semble qu'à ce cop
De toutes méchancetés on veuille ouvrir les bondes.
Qu'il ne tarde longtemps à vider les querelles,
Qu'il aura devant soi, jadis tous les procès,
Devaient être finis devant trois ans passés,
Mais maintenant on voit des causes éternelles
C'est ce dont je me plains de cœur et de parole,
Mais, las pour m'ouïr les juges font les sourds ;
Et si quelqu'un m'entend, aussitôt mon discours,
Entre par une oreille et par l'autre s'envole ! (1)

Mais, j'arrive au sonnet dédié à M. Marchois.

(1) J. Loys, p. 98. La Thémis à Jean-Baptiste Daneels sur sa licence ès-droict, prise à Douai, le 3 juillet 1608.

SONNET

A MONSIEUR MARCHOIS

Licencié ès-Lois

Plus tôt nos yeux verront les choses éternelles
Bornées par le temps, plus tôt tout à rebours
L'Escarpe écrevissant rebroussera son cours
Et les oiseaux nageront dedans ses ondes belles :
Plus tôt sans s'entraimer seront les colombelles
Plus tôt on les verra s'accoupler aux vautours,
Que les ardents brasiers de nos saintes amours
Perdent s'amortissant leurs flammes immortelles ;
Le Sacré Saint-Parnasse, et l'étude des lois ;
Le séjour de Paris si plaisant autrefois,
L'influence du Ciel, Douay notre naissance
Tes vers qui te feront par la Belge estimer
Et bref mille sujets m'obligent de t'aimer
Et de t'offrir ainsi ma muse en récompense. (1)

Le verbe *écrevisser* est une audace poëtique qu'il ne m'a pas été donné de rencontrer chez aucun poète du XVI[e] siècle.

Dans le genre laudatif il reste à citer une pièce assez curieuse. Elle a pour titre « le Triomphe de la Médecine ». Elle est adressée

(1) Jacques Loys, p. 121.

A MONSIEUR MAITRE

MATHIEU CORDOUAN

AU JOUR DE SA LICENCE EN MÉDECINE

Prise à Douai, le 14 Octobre 1608

Avant 1608, la peste (le choléra de l'époque) avait fait d'épouvantables ravages à Douai. Comme toujours, en cas d'épidémie, il était mort beaucoup plus de monde de la peur que de la peste. Nos concitoyens avaient gardé du fléau un si effrayant souvenir, qu'à chaque Licence en Médecine prise à Douai, c'était une véritable fête publique à laquelle s'associait la ville entière. A tort ou à raison, les Douaisiens s'imaginaient avoir un défenseur de plus contre les maladies et contre la mort. (1)

A ce premier titre la Licence de Maître Mathieu Cordouan devait être célébrée. Il en avait un second : c'est que lui-même était poëte. (2)

(1) En 1597 notamment, Simon Ogier faillit perdre sa femme et ses enfants de ce terrible fléau qui fit beaucoup de victimes. Voir Simon Ogier, Charisteria, vers 3.—Piers, page 63, Jacques Loys, p. 114.

(2) Voir dans la préface des Œuvres de Jean Loys, son sonnet au Lecteur. Voir Œuvres de Jean Loys, page 170, la pièce que, peu de jours après, le 26 novembre 1608, Cordouan adressait à Jacques Loys en l'honneur de sa Licence ès-Droit. Elle est intitulée : « le Triomphe de la Justice ».

La Médecine est sœur aux neuf doctes pucelles,
D'elle fut Apollon le premier inventeur.
Nous le vantons aussi pour notre géniteur,
Et tout bon médecin ressent nos étincelles.
Saluste fut-il pas de ces deux feux épris (1)
Puis le docte Grévin (2) et mille beaux esprits
Ont-ils pas joint la Muse avec la Médecine
Que si elle affranchit les hommes du trépas,
Nos vers font qu'immortels ils vivent ici-bàs
Et avons même fin, comme même origine ! (3)

Jacques Loys chante le succès de son ami, et pour cela il glorifie le triomphe de la Médecine.

Voici le début de la pièce (4) :

Peu devant que parut l'Aurore renaissante,
Peinte d'or, de safran, et d'écarlate encor,
Je vis par la faveur du songe aux atles d'or
Le triomphe pompeux d'une Vierge savante.

(1) Guillaume de Salnste, seigneur du Bartas, né en 1544, mort en 1590 est l'auteur du poëme intitulé « Commentaire sur la semaine de la création du Monde, en sept livres. »

(2) Grévin, originaire de Clermont en Beauvoisis fut un des disciples de Ronsard, qui dit de lui dans ses élégies :

Ainsi, dans notre France un seul Grévin assemble
La docte Médecine et les beaux vers ensemble.

Il eut pour le moins autant de talent comme médecin que comme poëte et au theâtre. Un des caractères de l'époque, c'est que les médecins sacrifiaient volontiers aux Muses. C'était la mode un peu partout, et à Douai, comme ailleurs. Et le docteur du Gardin répondait hardiment à ceux qui s'avisaient de lui reprocher ce goût pour la poësie :

Tel me dira, tu t'escartes
Et tu pers icy ton temps
Qui souvent en perd autant
A boire, aux dez, ou aux cartes.

(3) Voir Bibliothèque du Théâtre Français, T. 1, p. 144 à 148.

(4) Pages 87 et 116.—La Muse française à Monsieur Maître Mathieu Cordouan, au jour de son Doctorat en la Médecine, pris à Douay, l'onzième de Janvier 1608.

Cette Vierge c'est la Médecine que le poëte nous représente debout sur un char de Saphir, parsemé d'étincelles, de diamants et de rubis.

Près d'elle, sont la Muse et la riante Santé, qui se tiennent par la main.

Au milieu d'Hippocrate, de Galien, d'Esculape, de toutes les célébrités médicales, des temps anciens et modernes, s'avance Maître Mathieu Cordouan.

Devant lui marche une troupe d'esclaves :

Muse ne sont-ce pas toutes les maladies
Dépitées de se voir avec les ceps aux mains,
Dis-moi, ne sont-ce pas ces monstres inhumains,
Qui contre les mortels exercent leurs furies ?
Ce les sont, je les vois, c'est la troupe méchante
De ces monstres hideux, ministres de la mort
Qui jà, nous feraient voir l'Achérontide bord
Sans le combat guerrier de la Vierge savante.
Mais qui est cette vieille, ah vraiment. c'est la goutte
De ses doigts renoués, elle lève un bâton,
Et bien qu'elle ait trois pieds va comme à pas de plomb
Redoutant de marcher en cette belle route.

Oui, c'est la carie, l'apoplexie, la léthargie, la pleurésie, la fièvre ou tierce ou quarte ou lente, c'est la boulimie, l'anorexie ; il est plus facile d'énumérer les maladies que de les guérir.

Pour le moment, toutes sont là frémissantes, mais domptées, aux pieds de Maître Mathieu Cordouan.

Emporté par son lyrisme, Jacques Loys s'écrie :

Douay, docte séjour des beaux esprits Belgeois
Où tout le monde accourt ainsi comme en Athènes
Qui nourris dans tes murs d'éloquents Démosthènes,
Des Homères encor, plus grands que les Grégeois,
Je te dis aujourd'hui, heureuse mille fois.

Et grand' joye à bon droit gaillarde tu démeines
Car or ton fils tiendra de ta santé les rènes
Et toujours Cordouan rendra sains tes bourgeois !
Quoi n'a-t-il pas pour toi, jà combattu la Parque
Et Charon qui chargeait de tes enfants la barque;
Ah que tu en auras de secours et d'appui
Non Douay ne crains plus les tristes funérailles.
Vray est que tu en as d'autres dans tes murailles
Mais tu en as bien peu d'aussi rares que lui.

Hélas, ce jeune homme de vingt-cinq ans qui chantait le succès de son ami, et le triomphe de la Médecine sur les maladies et infirmités de la nature humaine, devait bientôt faire la triste expérience qu'elles n'étaient pas toutes enchaînées aux pieds de Mathieu Cordouan.

Lui-même nous apprend, dans l'une de ses dernières poésies, qu'il fut frappé d'une soudaine cécité. Il attribue son mal à un châtiment céleste pour des vers trop légers qu'il avait composés. (1)

Pardonnez-moi Seigneur, j'ai tort, je le confesse :
Je ne devais ainsi parler impurement,
Non, je ne devais point donner enseignement
Aux jeunes trop lascifs, scandale à la vieillesse.
J'ai tort, je le connais et de deuil tout transi,
Je requiers humblement à ta bonté, merci.

Il supplie le Dieu de Miséricorde, d'oublier la faute commise, et il lui adresse cette supplication désespérée :

Retire donc de moi les fouets de ta vengeance
Dechassant les brouillards qui me sillent les yeux
Et m'ôtent l'usufruit de la terre et des Cieux,
Car je connais ma faute et en ai repentance.

(1) Voir œuvres de Jacques Loys, page 132, cette pièce qui est intitulée « Regret de l'autheur d'avoir façonné quelques vers un peu lascifs. A quoi il impute son mal des yeux ».

Qu'y a-t-il de plus touchant que cette humble et repentante prière?

Bien peu de temps après la mort venait l'enlever au barreau, où il tenait la première place, à la poésie, où il excellait, et précipitait dans la tombe les espérances et les promesses de son jeune talent. Et quant à Mathieu Cordouan, l'ami dont la science avait été vaincue par la mort, il ne pouvait que suivre en pleurant le cercueil du poète et graver sur sa tombe quelques vers attestant à la fois et ses larmes et ses regrets. (1)

Pour prouver ce que cette fin prématurée a fait perdre (2) à la poësie française, il me reste à citer ses plus beaux vers.

Voici d'abord une toute petite pièce adressée à une Douaisienne ; à Madamoiselle Chrestienne de la Croix :

Soyez la bienvenue en notre jardinage
Belle et Chaste Chrétienne, et votre parentage,
Mais ne vous étonnez de ne voir point de fleurs
Car vous voyant venir si belle et si gracieuse
Elles se sont cachées et leur beauté honteuse
Se confesse vaincue en voyant vos couleurs.

Y eût-il jamais compliment plus délicat et plus gracieux que celui-là ; et n'était-ce pas un vrai poëte que celui qui savait donner à l'expression de sa pensée tant de légèreté, de délicatesse et de grâce ?

(1) Voir dans les honneurs funèbres de Jean et de Jacques Loys, page 213 les Stances de M. Cordouan, pages 186 et 213.

(2) M. Tailliar.—Chroniques Douaisiennes.—Tome 2, page 230, dit de Jacques Loys qu'il donnait les plus belles espérances, et que sa mort causa des regrets universels.—Œuvres de Jacques Loys. Voir Sonnet par les Poëtes Douysiens, p. 158.

N'y a-t-il pas aussi quelque analogie, je ne dis pas de rythme, mais de pènsée, entre ces vers de Jacques Loys et cette strophe si connue une des plus exqüises de Ronsard.

Mignonne, allons voir si la rose
Qui ce matin avait desclose
Sa robe de pourpre au soleil
A point perdu cette vesprée
Les plis de sa robe pourprée
Et son teint au votre pareil
Elles se sont cachées, et leur beauté honteuse
Se confesse vaincue en voyant vos couleurs :

Vous aurez quelque difficulté à décerner la palme à celui des deux compliments qui l'emporte sur l'autre pour l'élégance de la forme et la recherche de la galanterie.

Puisqu'il s'agit de roses, qu'il me soit permis de faire un dernier rapprochement. Deux siècles plus tard, voici ce que dira une autre muse douaisienne :

J'ai voulu ce matin te rapporter des roses
Mais j'en avais tant pris dans mes ceintures closes
Que les nœuds trop serrés n'ont pu les contenir
Les nœuds ont éclaté : les roses envolées

Dans le vent, à la mer s'en sont toutes allées :
Elles ont suivi l'eau pour ne plus revenir
La vague en a paru rouge et comme enflammée
Ce soir ma robe encor en est tout embaumée
Respirez en sur moi l'odorant souvenir.

Voilà bien la preuve qu'en quelque temps qu'ils aient vécu, la palette de nos poëtes Douaisiens a toujours été riche en doux et tendres coloris.

Mais je laisse là ces comparaisons comme aussi cet air de parenté, ou de famille avec Ronsard et les poëtes de la Pléïade. Ce n'est pas mon sujet et je m'en écarte d'autant plus volontiers, qu'il sera avant peu traité avec une com-

pétence littéraire bien supérieure à la mienne (1). Je tiens pourtant à constater avant d'en finir avec Jacques Loys, que ce charmant hasard, n'est pas une exception dans ses œuvres : témoins son ode sur sa devise : « decrescentia crescunt (2) » et un sonnet sur la fleur Marguerite. Il m'est impossible de résister à la tentation de le reproduire.

Quiconque veut savoir quelle est la fleur d'élite
Ce n'est pas le narcisse, ou le safran doré
Ce n'est pas l'anémone ou l'œillet azuré
Mais sur toutes les fleurs belle est la marguerite.
Elle a grâce d'autant que sa fleur est petite
Un bouquet d'autres fleurs n'est pas si bien paré
De vermillon, de blanc, son teint est coloré
Tout ainsi que le teint des filles de mérite.
Toute ronde est la feuille, et ronde aussi sa fleur
Elle dure toujours en sa vive couleur
Et ne se change point pour grand chaleur qu'il fasse
O bienheureux celui qui la pourra cuelllir
Et qui d'elle viendra son bouquet embellir
Car sur toutes les fleurs elle a le plus de grâce.

Voilà qui peut soutenir et victorieusement la comparaison avec les vers de Jean Franeau. Par ses vives et fraîches

(1) Voir la très remarquable thèse de doctorat ès lettres, par M. Henri Potez « qualis floreret apud Duacenses res poetica, gallice scripta 1576-1633 ».

(2) Œuvres de Jacques Loys, p. 126. Marceline Desbordes-Valmore : les Roses de Saadi.

(1) Œuvres de Jacques Loys, page 129.

(2) Page 126, Jean et Jacques Loys avaient pour armes trois croissants et comme devise « decrescentia crescunt ». Voir page 186 l'allusion gratulatoire de M. Cordouan sur les armoiries de Jacques Loys. Le refrain du chant royal de 1590, fut une allusion à cette devise, parce que Jean Loys était alors prince de la confrérie des clercs parisiens.

Voici ce refrain :

Des trois croissants la rondeur accomplie.

C'est Mathieu Salé qui remporta le prix. Voir page 148.

couleurs, ce sonnet est digne de la fleur qu'il célèbre, et si la mort n'avait ravi Jacques Loys dès son printemps le nom d'un poëte douaisien aurait peut être brillé dans l'histoire de la poésie française.

Jean et Jacques Loys moururent en 1610, à quelques semaines d'intervalle (1). Leur fin causa des regrets universels qu'atteste le livre des « Honneurs » par lequel se terminent les Œuvres de Jacques Loys.

Il fournit une précieuse contribution à l'histoire de la littérature douaisienne. L'éditeur Pierre Auroy a eu l'excellente inspiration d'y joindre toutes les poésies composées à la louange de Jean et Jacques Loys. C'est une sorte de florilège douaisien. On y retrouve les vers de Jérôme de la Rue, chirurgien ; d'Etienne Langlet, prêtre douysien ; de Fresneau, licencié ès droicts ; de Robert de Rantre ; de Toussaint du Pret, procureur ; de François Wyon ; de Jean Rosier ; de Louys de Huleu ; de Jacques Valois, peintre ; d'Antoine Serrurier ; de Jean Bertoux, advocat (2) ; de Bon Houseau ; de T. d'Ogimont ; d'Antoine Marchois, licencié ; de Louys du Gardin ; du docteur Cordouan ; de Régnier, béthunois ; de Robert du Triez (3), enfin de damoiselle Marie Loys.

(1) Voir Jean Rosier, poëmes français, p. 163 et 166.

(2) Voir œuvres de Jean Franeau, le sonnet de Jean Bertoul, signé « inter bonos, vale ».

(3) Robert du Triez, né à Lille, publia à Cambray, chez Nicolas Lombard, en 1563, un « Livre des ruzes, finesses et impostures des esprits malins ». Il composa plusieurs épigrammes et autres poésies françaises, tant sur l'amour que sur autres sujets. Il a écrit plusieurs ouvrages en prose. Il florissait à Cambrai, l'an 1563 dit La Croix du Maine dans ses bibliothèques françaises, t. 2, p. 392. Voir un de ses sonnets dans les œuvres d'Antoine de Blondel.

Du livre des « Honneurs » je n'extraîrai que quelques vers de Pierre de Croix et de Louys du Gardin.

Voici ceux de Pierre de Croix.

La mort pour toute proie à co corps qui n'est rien.
La gloire, le renom qui me sont le vrai bien
Ne sentent ni la mort, ni sa cruelle envie :
Tant que la grand' Douay, mon souci, mon amour
Des muses et de moi, sera l'heureux séjour
Et le père, et le fils vivront ma belle vie (1).

Quant aux vers du docteur du Gardin, ils méritent d'être cités étant des meilleurs qu'il ait faits et pour le fond et pour la forme : Il n'a jamais été mieux inspiré qu'en disant:

Heureux qui dès l'aurore à jà fait sa journée
Heureux qui dès la rive aborde dans le port
Loys trois fois heureux, lequel trompant la mort.
Grand docteur, grand poële est dès sa matinée (2)

Ce vers :

Heureux qui dès l'aurore a jà fait sa journée

résume bien les sentiments de mélancolie et de tristesse qu'éveille cette trop courte existence moissonnée dans sa fleur. Il rappelle aussi ce qu'écrivit plus tard André Chénier, l'héritier le plus direct des poëtes de la Pléïade :

Je meurs ! avant le soir, j'ai fini ma journée
A peine ouverte au jour ma rose s'est fanée.

Ou ces vers de « la jeune captive : »

Je n'ai vu luire encor que les feux du matin
Je veux achever ma journée

(1) Œuvres de Jacques Loys. Sonnet de Pierre de Croix sur le trépas de Messieurs, Jean et et Jacques Loys, père st fils, douysiens, p. 209.

(2) Ibid, p. 209.

Rien ne peut faire plus d'honneur à nos vieux poëtes que ces analogies qui leur donnent un lointain air de famille avec une des plus grandes gloires de la poésie française.

Jean et Jacques Loys furent inhumés à Douai dans l'église des Dominicains, comme le prouve une épitaphe latine d'Andreas Hoyus de Bruges. (1)

Ante crucem, medio inter utrum que altare pronato
Condita Joannes ossa Loysus habet
Hic, ah ! praepropere tumulo vicina paterno
Jacobi sita sunt ossa Loysiadœ.

Malgré l'harmonie de ces distiques, vous préférerez sans doute la traduction du docteur Cordouan.

Si l'on voit sur ce marbre Uranie et Thémis
Pleurer ces deux Loys leurs mignons ici mis
Au devant de la croix un beau milieu du temple

ce dernier vers rend très fidèlement.

Ante crucem, medio, inter utrum que altare pronato, mais en même temps, il souligne le service rendu par les Loys, les du Gardin, les Blondel en substituant, à la poésie latine qui a fait son temps, la poésie française qui va bientôt prendre son essor vers ses radieuses destinées.

Quatre ans plus tard mourait à Tournai, le 1er octobre 1614 le protecteur et l'ami des Loys : celui à qui Nicolas Loys avait dédié leurs œuvres : Michel d'Esne, qui pendant ses 18 ans d'épiscopat avait donné l'exemple des plus rares vertus. Ses restes reposent à Tournai dans le chœur de la cathédrale, auprès de ceux de Jean de Vandeville son prédécesseur, dont Jean Loys avait chanté la consécration. Van-

(1) Tumuli Joannis et Jacobi Loysorum patris et filü, æde dominici, apud Duacenses, p. 190.

deville fut professeur de droit à Douai, lors de l'érection de l'Université. Tous deux eurent donc la même fortune : C'est de Douai, qu'après avoir renoncé au monde, leur talent et leur mérite les firent appeler à l'évêché de Tournai où se conserve encore le souvenir de leur grande et légitime renommée. (1)

(1) Œuvres de Jean Loys, page 41. Gazet, histoire ecclésiastique des Pays-Bas, p. 242. Cousin, hist. de Tournay, t. 4, p. 332 et 333.

Jean Rosier

1568-1636 (1).

Avec Jean Rosier, curé d'Esplechin, près Tournai, nous étudierons un nouveau genre de poésie. Né à Orchies, en 1563 ou 1564, il fit ses études à l'Université de Douai, où le R. P. Maurice l'avait fait entrer, en 1583. Il connut à Douai, Michel d'Esne, le futur évêque de Tournai, et Jean Loys, dont il devait plus tard déplorer la mort.

Il était donc en relations avec les poètes de la Pléïade douaisienne. Jacques du Crocquet, licencié en la sainte théologie, chanoine de Saint-Amé, en Douay, fut son protecteur (2). C'est grâce à lui qu'il entra dans les Ordres et fut envoyé à Hesdin, en 1588, pour :

> Y former la jeunesse au grec et au latin.

(1) Voir Biographie Douaisienne, page 359. La date exacte de la mort de Rosier est inconnue. Elle est comprise entre 1630 et 1636.

(2) Rosier se montra reconnaissant :

> De l'immortaliser par mes vers suis tenu,
> Les louanges chantant, pour les biens qu'ai reçu
> Tant de lui que des siens....

Les « hauts et prudents seigneurs, MM. les Eschevins d'Orchies » n'eurent pas moins de droit à sa reconnaissance. Voici comment il sut leur rendre grâces :

Au printemps de ma vie, étant encore jeune homme,
Ne pouvais sur le mont Parnasse parvenir
Et les Muses hanter, ni leurs secrets ouïr
Et n'avais le crédit d'entrer en leur parterre,
Pour y chercher les fleurs que j'épars sur la terre,
Si je n'eusse reçu l'arrosement des cieux,
Et de votre faveur le miel délicieux.

Il se compare à un « plaisant rosier au printemps gracieux » qui :

Par ses doux flairans fleurs ne peut paître les yeux
N'est qu'il soit arrosé de douceur aquatique.

Et remercie les Eschevins d'Orchies de l'en avoir libéralement gratifié. C'est là ce qui lui permit de partir pour Hesdin, non sans le vif regret de quitter Douai et de dire pour toujours adieu, à ses camarades d'études et de jeunesse. A la veille d'entrer dans les Ordres, il leur adressa ce touchant souvenir :

Adieu donc, chers amis, adieu, douce demeure,
Adieu, plaisirs mondains, par trop fallacieux
J'entre en religion, attendant que je meure,
Pour donner à mon âme, un repos gracieux (1).

Le sieur de Bacquehem, seigneur de Bailleul, reçut la dédicace « de ses Œuvres poétiques françaises, par lui fraîchement composées et distribuées en quatre livres exposés à la vue du soleil, à la plus grande gloire de Dieu, et utilité de ceux qui prendront la peine de prêter leur vue quelquefois à la lecture d'icelle ».

(1) Biographie Douaisienne, p. 359.

En voici le titre :

« Poèmes français contenans plusieurs épithalames, épi-
» grammes, épitaphes, élégies, comédies et autres discours
» pleins de moralité et de piété. Divisé en quatres livres, par Mr Jean Rosier, prestre, pasteur d'Esplechin, au diocèse de Tournay, à Douay, de l'Imprimerie de Pierre Auroy, 1616. » Le premier livre de notre poète est presque tout entier consacré à des traductions ; c'est ainsi « qu'il a réduit en diverses sortes de vers français, les fleurs des divers opuscules de M. St-Thomas d'Acquin auquel il enseigne plusieurs belles et salutaires moralités par quatre choses toujours connexées et mises ensemble industrieusement. »

Au point de vue de la diversité de rythme et de facture ce premier livre ne manque pas d'iutérêt. Deux courtes citations donneront une idée de « ces belles et salutaires moralités » industrieusement réduites en vers par Jean Rosier :

UN ADVOCAT DOIT OBSERVER QUATRE CHOSES.

Patiemment ouyr son adversaire,
D'esprit veillant le tout examiner
Responce prompte et congrüe donner
Conclusion ne rendre téméraire.

LE MALADE ET LE PATIENT DOIT GARDER QUATRE CHOSES.

Au médecin faut obéir,
Juste salaire lui furnir,
En lui mettre son espérance,
Soi réconforter en souffrance.

Viennent ensuite les larmes et regrets de Crésus, roi des Lydiens, récités par Plutarche, en la vie de Solon.

L'élégie belle et morale, de Solon, législateur athénien, des causes qui apportent malheur et ruine aux royaumes et grandes cités.

L'élégie morale et salutaire des douze signes de la mort ; tant du corps que de l'âme.

Mais le poète ne tarde pas à se lasser de l'antiquité et, s'adressant à sa Muse, il s'écrie :

Faisons halte, ma Muse et reprenons haleine,
Arrêtons un petit le cours à notre veine.
Laissons David, Solon, Crésus se lamenter,
Pour son fils, pour les maux, pour le feu s'attrister,
Laissons les Grecs, Hébreux et antiques histoires
Las ! nous n'avons que trop de récentes mémoires,
Rapprochons notre témps, nos villes, nos pays.
Pleurons les feux, les vents, la mort de nos amis !

C'est là peut être la partie la plus intéressante du volume.

Elle renferme la chronique en vers de tous les évènements heureux ou malheureux qui se sont accomplis dans la région, de 1556 à 1616, date de la publication de l'ouvrage. Mariages, décès, incendies, inaugurations, jusqu'aux plus minces faits divers, tout se trouve rappelé dans une sorte de poétique gazette. Ce sont des éphémérides en vers. Il y a dans ce petit volume, une quantité de dates et de faits qu'il serait impossible de trouver ailleurs.

De nos jours, les journalistes ne se donnent plus la peine de rimer à l'intention de leurs lecteurs la multitude de faits divers qui encombrent leurs colonnes. Il est vrai qu'ils paraissent tous les jours et que Jean Rosier ne publiait un volume de vers que de loin en loin. On n'y trouve pas moins au point de vue de l'histoire locale, une mine de renseignements précieux.

Mais il est temps de laisser la parole au poète et de donner une idée de sa manière :

Le premier évènement qu'il célèbre est l'incendie d'Or-

chies qui détruisit la moitiè de la ville, le premier dimanche et deuxième jour du mois d'août 1556.

Ah ? que n'ai-je la voix, non d'un cygne mourant,
Mais d'une tourterelle à tout heure pleurant
La mort de son pareil et perte irrecouvrable,
Pour chanter tristement le feu impitoyable
Par qui l'an quinze cent avec cinquante-six
Orchies fut à bas jettée et ses pourpris.
On crie : au feu ! au feu ! Au secours ! Au secours !
Les cloches rendent bruit effroyable en leurs tours,
Les bourgeois éveillés accourent à la foule,
Estonnés, éblouis.....
. . . .
L'un apporte une eschelle, un autre, la fontaine,
L'autre tasche à monter......

Et se souvenant que l'incendie avait été allumé par un serviteur voulant se venger de son maître, Jean Rosier s'arrête tout à coup dans sa description pour s'écrier :

O vilain serviteur ! ô maudite fournaise !

Puis il reprend :

Vous eussiez grand pitié de voir les femmes nues,
Trotter et haleter, parmi les chaudes rues,
Leurs cheveux non parés, regretter à tous coups,
Leurs hôtels embrasés, leurs habits, leurs velous,
Tant de riches trésors que laissèrent fuyantes
Sans pouvoir en leurs mains ou genoux les porter
Et tant de beaux joyaux par le feu dévorer !
. . . .
Vous eussiez grand horreur d'ouïr les cloches bruire,
Plus effroyablement qu'on ne vous peut décrire,
Les villages voisins venaient de tous côtés,
Au lamentable son, à demi éveillés.
Vous eussiez grand horreur de voir monter la flamme,
Par dessus le clocher sauvé par Notre-Dame !
Miraculeusement, qui le feu fait sauter,

De là, et de l'Eglise arrière s'écarter.
En trois heures ou quatre Orchies florissante
En maisons, en trésors, s'est vue flétrissante
Tel l'admirait passant par là le samedi
Qui ne la connaissait repassant le lundi,
Les jardins, les manoirs, le marché et les rues,
Aux propres habitants étaient jà inconnues :
Les beaux lieux de la ville et verdoyants vergers
Estaient réduits, hélas, en pasture aux bergers !
Or donc fut mise à bas toute l'antique ville
Et de cendres couverte excepté la gentile,
Demeure d'Oraison et le corps de logis,
De Messieurs de la Loy, les halles, le pourpris
Du Lion d'Or.....

Mais Jean Rosier ne laisse pas le lecteur sous la triste impression de tant de ruines si vite accumulées, il le fait assister à la prompte résurrection d'Orchies : en peu de mois ou d'ans tout fut réparé :

Ceux qui auparavant notice de la ville,
Eurent, quoi qu'elle fût assez belle et gentille
Si retournaient là-bas, seraient bien étonnés
Voyant ces bâtiments, tant richement ornés,
Les manoirs ci-devant couverts de frêle paille,
Maintenant rayonnant sont de tuile ou d'écaille,
Les murailles et huis de peinture enrichis,
Font avoir aux passants cœurs et yeux éblouis,
Si, avant le dégât, la ville était plaisante,
Elle est pour le présent, beaucoup plus florissante,
En maisons, en bourgeois, marchands et bons esprits
En prêtres, en pasteurs, moines d'elle produits,

Après l'incendie d'Orchies (1), Rosier chante « les feux du faubourg de Cocquegnies (2) », puis, il déplore car sa Muse semble se complaire aux tristes tableaux : « la tem-

(1) Poèmes français, p. 111 et 112.
(2) Id. p. 122.

pête admirable advenue en la ville d'Hesdin et aux environs l'an 1589 ». Même en tenant compte de l'exagération poétique, la tempête de 1589 a été pour le moins aussi terrible que l'ouragan du 12 mars 1876, de sinistre mémoire. Arbres, maisons, édifices publics furent renversés ou gravement endommagés. L'Eglise d'Hesdin fut particulièrement maltraitée (1).

L'Eglise, hélas, était par bas, toute couverte
De fragments cristallins, blancs, bleus, de couleur verte,
Tels que les cœurs dévôts, pour la gloire de Dieu
Aux verrières, avaient fait reluire en tout lieu.

Jean Rosier ne dédaigne pas de donner place dans ses vers aux faits divers, ressortant de la chronique judciaire. C'est ainsi qu'il raconte « le tour habile et mémorable d'un cuisinier larron et voleur fait au château d'Eplechin, l'an 1607 (2) ».

Un gaillard cuisinier, aux crins à la française,
Longs et frisés était au château d'Eplechin,
Accoustrant la viande à prunes et raisin.
Voire en toute façon, à tous goûts et sans noise.

Il paraît qu'à cause de ses talents culinaires « ce gaillard cuisinier » était

Fort chéri du Seigneur et aussi de la dame
Pour son art et maintien......

A l'exemple de beaucoup de ses confrères présents et à venir, il en profitait pour faire danser l'anse du panier, de la plus friponne manière. Enhardi par l'impunité, il s'empara, un beau jour, en l'absence de ses maîtres : « de plumats de prix inestimable. »

(1) Id. p. 129.
(2) Id. p. 127.

Car quatre-vingt florins ont été achetés
Selon le bruit constant : des manteaux argentés
Et autres vestements ravit le misérable
Plus de cinquante florins la proie est estimée :
De nuit a pris la fuite avec son faix pesant,
Vers la Flandre, à galop, et sans dormir marchant.
Avant qu'on sut le fait s'écoula la journée
Monsieur était absent, aussi était Madame,
Avecque tout leur train ; chambrières, serviteurs,
Au logis de Bassy, banquetant à malheurs !
Mais on a beau courir. Ils ont perdu leur peine,
A poursuivre l'oiseau que n'ont pu rattraper
Loing par delà l'Escaut le vent a fait voler
Les plumats des Seigneurs d'Eplechin et Varenne.

Il y a dans cette pièce une certaine verve railleuse; Jean Rosier ne devait au fond du cœur, plaindre que très médiocrement le Seigneur d'Eplechin; il n'y a pas jusqu'au titre de la pièce, « tour habile et mémorable » qui ne témoigne de quelque indulgence, pour ce mauvais larron. Aujourd'hui ce n'est plus en vers, mais dans les actes d'accusation et aux assises que se célèbrent des hauts faits de cette nature et, il n'y a que les voleurs pour s'en plaindre (1).

Après les vols, les meurtres et assassinats trouvent place dans les poèmes de Rosier. Tour à tour, il déplore ceux de sire Jean Renart, pasteur de Gruison en Pévèle, et de sire Nicolas Bouxin, pasteur d'Eplechin. Dans ce même genre, l'épitaphe qn'il composa en souvenir de son beau-frère Jean de Rys mérite une mention particulière.

En voici le titre :

Epitaphe de mon beau-frère de Rys qui reçut le coup mortel dedans l'hostellerie du Cygne, à Orchies, l'an 1590, le 4 septembre :

(1) C'est cependant au seigneur d'Esplechin, André de Lannoy, qu'en 1612, dédia ses Miscellanea pœmata.

Maudit soit l'inventeur du bal et de la danse
Et qui premier forgea le meurtrissant couteau
L'un et l'autre creusa aux humains le tombeau
....

Hélas! mon frère beau
Pour une vaine danse eut d'un coup de couteau,
Le corps ensanglanté et percé à outrance.
Hélas, en un banquet honneste et nuptial
Où estait appelé reçut ce coup fatal :
Duquel sur le midi, le jour suivant, rend l'âme
Armé des Sacrements, et pieux pardonnant
L'offense au meurtrier, bien que grands maux souffrant :
Lecteur avec moi pour lui les cieux réclame !

Au seizième siècle, les mœurs se ressentaient, dans cette partie de la Flandre, de la conquête Espagnole. C'est ce qui explique, les conséquences tragiques, d'une jalousie surexcitée, par « une vaine danse » accordée à un rival : quant à Jean Rosier, il n'hésite pas à les attribuer à l'esprit malin :

O traître bal, maudite réjouissance
Où vient Satan dresser ses embuscades!

De cette pièce, j'en rapprocherai une autre du même genre, où se rencontrent des vers d'une assez fière allure, elle est intitulée : « la mort aux jeunes volages ».

Vous, jeunes gens, bouillants en l'avril de votre âge
Qui sans crainte de moi, voltigez jour et nuit
Si vous êtes prudents, soyez sur votre garde :
Je ne donne ni jour, ni tantôt, ni demain
Je frappe à l'improuvu, j'ai dangereuse main
N'y a que la vertu contre moi sauvegarde.

Parmi les œuvres sacrées de Jean Rosier, il convient de citer : le Triomphe de Joseph, patriarche, en douze élégies,

et le Dessein du Roi David courroucé contre Nabal, rompu par Abigaïl, divisé en vingt-sept titres.

Quant à la comédie, intitulée Isaac, elle mérite une mention particulière. Elle est en cinq actes et en vers. En voici les personnages : Abraham, Sarah, Isaac, Dieu le père, l'Ange, Justice, Miséricorde, Eliézer, le Serviteur, et le Chœur, comme dans les tragédies antiques. L'histoire de cette comédie ne laisse pas que d'être assez curieuse. Rosier l'a copiée, en majeure partie « dans le viel testament, par personnages, auquel sont contenus plusieurs mystères (1) ». C'est le septième du recueil qui en contient vingt-trois. Le duc de La Vallière, dans sa bibliothèque du théâtre français rappelle que ce mystère fut joué, de nouveau, en 1539. Il constate en effet que le sacrifice d'Abraham, à huit personnages, nouvellement corrigé et augmenté fut joué devant le Roi, en l'hôtel de Flandres, à Paris, et depuis, à Lyon, l'an 1539.

Et voici l'analyse qu'il en donne : (2)

« Ce mystère est assez bien écrit et passablement versifié. Raphaël apparait à Abraham et lui annonce que Dieu exige

(1) Paris, Jehan Petit, vers 1500.

(2) Bibliothèque du Théâtre Français, t. 1er, pages 69, 72 et 110. Ce même volume contient pages 292 à 295 une intéressante analyse de la tragi-comédie pastorale de Claude de Bassecourt. En voici la conclusion . « cette pastorale dont les vers sont charmants » est une imitation du *Pastor Fido* et de l'*Aminta*. Elle est pleine de situations touchantes et de tableaux tendres et voluptueux » C'est une nouvelle preuve que les appréciations littéraires varient singulièrement d'un siècle à un autre. Comparer p. 499 et 504 ce que la bibliographie douaisienne dit du néologisme bizarre, et du ridicule pédantesque de nos vieux poètes Douaisiens. La tragi-comédie de Claude de Bassecourt est citée dans l'ouvrage de M. Petit de Julleville, sur l'histoire de la Langue Française XVIe siècle. Théâtre.

de lui le sacrifice de son fils. Sans balancer un instant, Abraham s'y soumet, et sur le champ conduit son fils sur la montagne. Isaac qui n'avait point encore vu de sacrifice et qui sait que son père va en offrir un au Seigneur le suit avec la plus grande satisfaction. Quand ils sont arrivés au lieu destiné pour cette auguste cérémonie, Abraham dit à Isaac. « C'est vous, mon fils, qui devez servir de victime. » Isaac étonné s'y oppose d'abord, mais avec douceur : son père attendri lui dit que c'est un crime de balancer un instant à suivre les ordres du Seigneur: enfin ses larmes, sa tendresse, ses discours font une telle impression sur l'esprit d'Isaac, que non seulement il se détermine au sacrifice ; mais même qu'il demande pardon à Dieu et à son père, d'avoir pu hésiter un instant. Abraham lui bande les yeux, l'attache sur l'autel : ils s'embrassent et se disent les derniers adieux. (Cet endroit est fort touchant et réellement bien écrit). Enfin Abraham lève le bras pour consommer le sacrifice, mais Raphaël le lui retient et lui dit que le Seigneur est satisfait de sa parfaite obéissance, et qu'il sacrifie l'agneau qu'il voit à côté de lui. Après une prière en action de grâces, Abraham offre le sacrifice de l'agneau puis ramène Isaac à sa mère, à laquelle il conte ce qui vient d'arriver (1) ».

La comédie de Rosier n'est rien autre chose que le « Mystère d'Abraham » rajeuni et élagué en plus d'un endroit. Gardons nous cependent de formuler trop vite contre l'excellent curé d'Esplechin, une accusation de plagiat. Avant de lui reprocher « de ne pas s'être mis en frais d'i-

(1) Ce sujet a été traité bien des fois en vers latins et notamment pa Hieronymus Zieglerus qui eleganter Isaac in scenam produxit ad juventutem christianam. Voir Dramata Sacra Basileæ, 1547. 2 vol. in-12.

magination » (1) il convient de se rendre compte du but qu'il poursuivait. En 1550, Théodore de Bèze que la mort de Calvin devait bientôt faire le chef de la réforme, avait publié : « la Tragédie Française du sacrifice d'Abraham, séparée en trois pauses, à la façon des actes de comédie, avec des chœurs, un prologue, et un épilogue. » Cette tragédie avait eu un retentissement considérable, bien moins pour sa valeur dramatique, que pour ses attaques contre l'Eglise romaine. Afin de mieux les souligner, Théodore de Bèze avait donné comme sous-titre au sacrifice d'Abraham : « Tragédie nécessaire à tous chrétiens pour trouver consolation au temps de tribulation et d'adversité. Abraham a cru à Dieu et il lui a été réputé en justice ». Cette tragédie plusieurs fois réimprimée, était restée pour les calvinistes une arme de combat et de propagande : c'était, pour ainsi dire la contrepartie des anciens mystères, et en particulier, « du vieil mystère d'Abraham ». Rosier voulut le tirer de l'oubli où il était tombé pour l'opposer à la tragédie du calviniste de Bèze : sans doute en vue de ces représentations comme il s'en donnait tant dans les collèges d'autrefois (2).

(1) Voir la notice qui précède le mistère du vieil testament, publié par M. le baron J. de Rothschild, p. 7 et 13.

(2) Cette même notice constate qu'en 1532 on représenta à Dijon un mystère de l'immolation d'Abraham où ne figuraient que 4 personnages. Les acteurs étaient à ce qu'il semble des écoliers : Voici du moins comment s'exprime le héraut dans le prologue :

Nous sommes jeunes et n'avons pas grand sens
De réciter batailles ou grandes histoires
Ne croyez pas que jouons pour argent.

Ces représentations n'étaient pas moins en honneur, dans cette partie de la Flandre. La Bibliothèque communale de Douai possède plusieurs des pièces jouées au collège d'Anchin dans les solennités que provoquait la vi-

Il est certain, et c'est là un sérieux élément de preuve, que Rosier a pris le contrepied de l'œuvre de de Bèze. Il a divisé son Isaac en actes ou en pauses avec des chœurs, un prologue et un épilogue qui ne se trouvent pas dans le « vieil mystère ». Voilà l'œuvre personnelle de Rosier qui est parfois empreinte d'un réel sentiment poétique. Comme preuve, il suffira de citer les lamentations du chœur pendant qu'Abraham désespéré se prépare au terrible sacrifice, que la justice du Seigneur a exigé de lui.

CHŒUR

Que la mort est effroyable
Lamentable
Quand en l'avril de nos ans
A nos yeux elle est offerte
Découverte
C'est un triste passe-temps.
Quand la vie n'est qu'en herbe
Las! frêle herbe
Et le rasoir de la mort
La vient oster à grand erre
De la terre
Ne nous fait-elle point tort ?
Lorsque l'on pense aller vivre
Et revivre
Au monde délicieux
Atropos, la fière Parque,
Grand'monarque,
Nous vient arracher les yeux,
Quand le père a espérance
De l'enfance
De son petit joly fils

site d'un Prince ou de quelque illustre Prélat. Sur le mistère du vieil testament, voir aussi l'analyse qu'en a donnée l'histoire du Théâtre Français par les frères Parfait, tome 2, pages 317 à 319.

Tout à coup la mort le porte
Et emporte
Sous le ténébreux pourpris (1)
O Dieu de miséricorde
Et concorde
Prens pitié du pauvre enfant
Qui à la voix non prospère
De son père
S'est rendu obéissant :
Sois lui, bon Dieu, favorable
Pitoyable
Change en amour ton courroux
Et du préparé martyre
Le retire :
Sois lui Dieu et père doux

Voici maintenant ses actions de grâces et son chant de reconnaissance, quand Isaac est épargné.

CHŒUR

Le ciel retire de nous
Son courroux
Et nous est ores propice :
Nous devons pour le bienfait
Qu'il nous fait
A l'éternel sacrifice.
L'ange est descendu à point
En ce point
Pour tenir le coup d'espée
Qui s'élançait sur le col
De plein vol.
O bien heureuse arrivée

(1) Ces douze derniers vers sont pleins de sentiment et d'une forme très heureuse. C'est le rythme de Ronsard,

Bel Aubespin verdissant
Fleurissant

et de Remy Belleau ; en l'honneur d'apvril.

O Dieu que tu es bénin
En la fin
Quand tout secours humain branle
L'homme s'appuyant en toy
Par sa foy
Au grand besoin ne s'esbranle.
En toy on trouve toujours
Du secours
Tu as soin de ta facture
La délivrant de la mort:
Et bon port
Donnant à ta créature.
A jamais te soit honneur
Du bonheur
Que nous donnes de ta grâce :
Que tous les ans au retour
De ce jour
Un sacrifice on te fasse.

Les derniers vers de l'épilogue prouvent, à n'en pas douter que l'Isaac de Rosier a été mis sur la scène :

Vous avez ce jourd'huy noté le sacrifice
Du grand père Abraham, le devoir et office
Qu'il a fait pour complaire à son Dieu tout puissant
Prêt à lui consacrer son tendrelet enfant:
Vous avez vu aussi la grande obédience
De son fils Isaac et belle patience
D'un cœur obéissant s'est offert à la mort.
Mais Dieu n'a pas voulu qu'il endurât ce sort.
Imitons leurs vertus, Messieurs et sainte vie
Ensuivons leurs beaux pas, aimons leur prudhomie
Leur Foy, leur Charité, Espérance ensuyvans
Et Œuvres ; nous serons avec eux triomphans.

C'est bien pour les collèges: peut-être même, comme semble le croire l'éditeur du « Mistère du Vieil Testament » pour les théâtres villageois des pays wallons, que Jean Rosier s'est mis à l'œuvre; mais c'est aussi pour combattre et

détruire la persistante influence de la tragédie de de Bèze Rosier lui portait en effet une haine des plus vigoureuses dont la trace se retrouve dans ses œuvres latines (1). A deux reprises il y poursuit de Bèze de ses épigrammes. L'une d'elles est intitulée « contre l'hypocrite de Bèze » (2) qu'il compare à un renard : d'autres sont dirigées contre les Calvinistes, contre la reine Elisabeth d'Angleterre. Il n'y a aucun doute sur son état d'âme à cet égard ; pas plus que sur son but en reportant à la scène le mystère d'Abraham. En tout cas, il est un mérite qu'on ne peut lui disputer, c'est d'avoir remis au point, à l'usage de la studieuse jeunesse de son temps, l'un des plus dramatiques mystères du XVe siècle et celui, peut être, qui a le plus de valeur littéraire. Il a fait, à son endroit, ce qui, depuis lors a été tenté, non sans succès, pour des pièces de théâtre d'un genre moins sérieux, et ce qu'en vue du prochain centenaire de la

(1) Miscellanea Poematum Joannis Rosierii Orchiaceni, Libros sex complectens, ad nobilem P. Andraeam de Lannoy D. d'Esplechin, Tornaei Typis C. Martini 1612. La Bibliothèque communale de Douai a aussi de Rosier : Pia Poemata Roseri Orchiaceni quinque libris distincta. Tornaci typis Caroli Martini 1611. Cet exemplaire porte la marque Collegii Soc. Jesu Duaci.

(2) Miscellanea, p. 107 et 129 in Theodorum Bezam. In Calvinum haeresiarcham; in sapidum poetam Haereticum. In turpem Ducis Bullonici a Dorlendio fugam anno 1595. Ces poésies latines sont pour le moins aussi curieuses que les poèmes français de Rosier. Elles s'attaquent surtout à des sujets plus élevés. Outre les attaques contre de Bèze, Calvin et les Calvinistes, il convient de rappeler les pièces : sur la mort de Marie Stuart, sur l'assassinat de Henri IV, sur le supplice du régicide, contre Elisabeth d'Angleterre, sur Alexandre Farnèse, duc de Parme; sur la mort du comte d'Egmont Rosier y apparaît comme un latiniste de premier ordre et sa muse latine s'élève bien au-dessus du ton de gazette régionale qui marque plusieurs de ses poésies françaises.

Société nous voudrions obtenir pour le fabliau d'un de nos plus vieux Trouvères Douaisiens : (1)

Avant de clore ses poëmes français, Rosier s'adresse au bénin lecteur. Il lui promet de s'efforcer, « avec la grâce de » Dieu, à former et mettre au jour d'autres poëmes : re» çois, dit-il, de bonne part ceux que tu vois, lis les pres» tement, espérant mieux avoir :

Sous éspérance, d'avoir mieux
Tant vit l'homme qu'il devient vieux
Adieu

et il signe de sa devise :

« Non sans espines rosier. »

Rosier, fut fidèle à la parole donnée : en 1613, il avait déjà publié à Douai, le « Bouquet spirituel et poétique » (2).

En 1620, il fit paraître « la vie, patience admirable, mort et miracles de M. Saint Druon confesseur, etc. Tirez des annales de Haynault imprimez à Paris, l'an 1531 et mis en vers français par M. Jean Rosier » (3). Enfin son

(1) Rajeunir le conte « des Trois Bossus, » œuvre de Durand, trouvère douaisien du XIII[e] siècle, tel est le premier des deux sujets mis au concours pour l'année 1898, par la *Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Douai*, qui se réserve la faculté de faire interpréter la pièce couronnée dans la matinée littéraire qu'elle organisera en 1899, pour la célébration de son Centenaire.

(2) Bibliographie Douaisienne n° 1589. Il m'a été impossible de me procurer ce Bouquet spirituel et poétique, pas plus que le Joannis Roserii, Rosetum poeticum imprimé à Douai en 1616. Bibliographie Douaisienne n° 1600. Voir la note ci-après.

(3) Rosier a de plus publié, à Tournay; chez Charles Martin, en 1617, « Abrégé de l'histoire des vies, morts et miracles que nostre mère la Saincte Eglise Catholique, Apostolique et Romaine, a accoustumé solenniser et in-

abrégé des vies, morts et miracles à solenniser pour être préservé et affranchi de la peste est un mélange de prose et de vers. Il le publia en 1617, année qui avait été marquée par une recrudescence du fléau (1).

L'auteur de la biographie Douaisienne dit que « Rosier était de l'école des deux Loys et aussi médiocre poëte qu'eux, quoi qu'il ne manquât pas d'imagination et de facilité (2). » Certes, il est impossible de méconnaître ces deux qualités à Jean Rosier : en revanche, il est contestable qu'il fût de l'école des deux Loys :

D'abord, il est beaucoup moins inféodé qu'eux à la confrérie des Clercs Parisiens dont il n'est pas question dans ses œuvres : il est aussi moins mêlé au mouvement littéraire Douaisien. Il ne semble pas, (et cela n'est pas fait pour surprendre) avoir été l'un des hôtes d'Antoine de Blondel dont il devait fort peu goûter les amoureux soupirs et

voquer pour estre par leurs mérites et prières préservée et affranchie de la peste. A scavoir Monsieur Saint Antoine abbé, S. Sébastien martyr, S Roch confesseur, S. Adrian martyr et S. Eloy, évesque de Tournay. Cet ouvrage ainsi que la vie de Saint Druon se trouvent tous deux à la Bibliothèque de Tournay. Voir Foppens; Bibliotheca Belgica. T. 2, page 719 qui ne cite que les Œuvres latines moins le Rosetum poeticum et la Biographie Douaisiennne page 350. On peut même se demander si le Bouquet spirituel et poétique ne se confond pas avec les poëmes français : et si le Rosetum poeticum ne fait qu'un avec les poésies latines : les indications données par la Bibliographie et la Biographie Douaisienne sont si vagues, qu'on est en droit de le conjecturer.

(1) C'est, également en 1617 que le Docteur du Gardin publia l'Alexilœmos, Sive de Pestis natura, causis, signis, prognosticis, prœcautione et curatione, chez le libraire Pierre Auroy, et qu'il composa sa prière en vers :

Par vœux, jeunes et oraisons
Christ vienne ôter de nous la peste
Qui fort grièvement nous moleste etc.

(2) Page 349.

l'inspiration païenne : pour la même raison, les noms de Ronsard, de du Bartas, de du Bellay, n'apparaissent pas à chaque instant dans ses poésies. Retiré à Esplechin, il s'est attaché, à faire en vers, de la chronique régionale, plutôt que de la chronique douaisienne. Son cercle d'amis, est aussi plus étendu. La plupart de leurs noms nous sont inconnus : tels Henri de Comont, pasteur d'Orchies ; G. de Le Nort, Saint-Omarois, Charles Robert de Bacquehem ; Marc Norman, prestre ; le R. P. Maurice qui mourut à Douai, en 1585. Leurs « quadrains » brillent en tête de ses œuvres : ils prouvent combien le goût et la pratique de la poésie étaient universellement répandus, à cette époque, dans la région du Nord. Bien que de tous nos poëtes Rosier soit celui qui ait le plus de fois sacrifié aux Muses, il a eu moins d'ambition que ses confrères du Cycle Douaisien. Ceux-ci ont rêvé d'avoir quelque immortalité de nom par leurs vers et ce n'a été qu'un rêve. Il a été plus modeste : il n'a, « rithmé en français » que

Pour quelquefois passer une heurette du jour.

Il n'a aimé la poésie que pour la poésie elle-même, que pour les plaisirs qu'elle fournit à l'esprit, l'aliment qu'elle donne à l'âme, l'apaisement qu'elle ménage aux chagrins et aux tourments : elle a embelli ses longs et monotones séjours à Hesdin, à Baisieu, à Esplechin : où son existence s'est écoulée dans l'exercice régulier des mêmes et sérieux devoirs : elle a été tout à la fois le charme et la consolation de sa vie et il le dit en des vers qui ne manquent ni de chaleur, ni de grâce :

N'ai-je pas de t'aimer occasion très grande
O chaste Calliope ? Heureux qui te demande
Et invite chez soy. Combien, combien d'ennuis

Et de tourments poignants tant de jours que de nuicts
Ai-je passé par toy? Bon Dieu quelle liesse
Ai-je reçu en l'âme en ma plus grand détresse
Par ta grâce et faveur? Hélas sans toi mes os
Eussent jà tous pourris et les pas sur mon dos
Des survivants gravés! A Dieu, à toi la gloire. (1)

Il ne s'abuse pas sur le mérite de ses poëmes. Il s'excuse et de la meilleure grâce du monde, « auprès du lecteur débonnaire » de lui offrir « ces vers mal façonnés ».

Ils ne sont point si polis, ni ornés
Que tu requiers ou que Pallas ordonne (2)

Il ne se flatte pas d'être un Ronsard, comme Jean Loys et Antoine de Blondel : il ne se pique pas de rivaliser avec du Bartas, comme Claude de Bassecourt ; il ne se glorifie pas du titre de « poëte lauré » comme Jacques Loys. Mais voici avec quelle simplicité vraiment charmante s'exprime sa modestie :

J'ai seulement d'Onde Parnassienne
L'extrémité de ma bouche arrosé
Pour un peu d'eau que Phébus m'a versé
Je ne puis bruire à la Pindarienne. (3)

Fut-il jamais poëte plus exempt de prétentions et moins infatué de son mérite ? Cette humilité si rare n'est-elle pas au besoin un titre à l'indulgence ?

Il avait pris pour devise : « non sans épines, Rosier » et vraiment il s'était fait tort à lui-même : car à ne prendre que ses poésies françaises, il réalise l'idéal du rosier sans épines. Les épines ! elles ne se font sentir que dans les œu-

(1) A Hauts et Prudents Seigneurs, Messieurs les Echevins d'Orchies, p. 107.

(2 et 3) Au lecteur débonnaire.

vres latines; contre de Bèze et les Calvinistes, contre Elisabeth d'Angleterre, contre les Turcs et leur Sultan: et encore, il y eut à cette époque, de plus piquantes épigrammes que les « pointures » du Rosier d'Esplechin: aussi je le reconnais bien mieux dans

Le beau plaisant rosier du printemps gracieux
Dont les doux flairans fleurs font reparaître les yeux

Ce rosier doux flairant à qui il s'est une fois comparé est son fidèle emblème. Tel est le souvenir qu'il a dû laisser « à ses lecteurs débonnaires », qui, tous, sans exception, n'ont pu manquer de devenir et rester ses amis !



Joyel

1633

Jean Bertoul. — Antoine Serrurier

1615 *1616*

Nous voici arrivés à Joyel (1). Il faut lui faire une place à part dans l'histoire de la poésie douaisienne, car il se distingue nettement de ses devanciers. C'est en 1633 qu'il publia ses œuvres. Le temps avait marché depuis la mort de Jean et Jacques Loys, et, bien que la province retarde toujours quelque peu sur Paris dans ses admirations, on commençait, même à Douai, à se lasser de Ronsard, de Du Bartas et de Des Portes (2).

Aussi est-ce à une autre école qu'appartient Joyel, à celle de Saint-Amand ; ce bon vivant qui avait un faible pour la

(1) Voir dans les Mémoires de l'Académie d'Arras, 2e série, tome I, la très intéressante notice que Mr Laroche a consacrée à Joyel, pages 207 à 231.

(2) Le nom de Malherbe n'est pas cité une seule fois dans les œuvres de Blondel, de Rosier, de Jean et de Jacques Loys. Il n'a été imité qu'une fois par Jean Loys.

En revanche, voici ce que Joyel fait dire à Théophile dont le nom revient fréquemment dans ses œuvres :

> Ronsard a fait très bien et Malherbe, de même,
> Mais ils n'ont su atteindre à mes inventions.

bonne chère, et, avec cela, le culte de l'antithèse, l'amour de la couleur, de l'effet, du pittoresque, mêlant le lyrisme à la trivialité, le grotesque au sublime, faisant du romantisme sans le savoir,comme le Bourgeois Gentilhomme, ne tardera pas à faire de la prose.

Joyel appartenait à cette « joyeuse confrérie des bouteilles » (1), que Saint-Amand a célébrée avec tant de verve et d'entrain :

Nous perdons le temps à rimer,
Amis, il ne faut plus chômer ;
Voici Bacchus qui nous convie
A mener bien une autre vie,
Laissons-là ce fat d'Apollon
Moquons-nous de son violon.
Nargue du Parnasse et des Muses,
Morbleu ! comme il pleut là dehors !
Faisons pleuvoir dans notre corps
Du vin (tu l'entends sans le dire),
Chantons, rions, menons du bruit ;
Buvons ici toute la nuit,
Tant que demain la belle Aurore
Nous trouve tous à table encore,
Loin de nous sommeil et repos,

(1) Le mot a été écrit par Garasse. « Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps. » Paris, 1623.

(2) Dans son « Tableau de littérature française au XVII° siècle ». M. Demogeot fait observer avec raison que le dessin de ces pièces bachiques a une originalité piquante et fort remarquable à l'époque où elles parurent. Ce sont des esquisses hardies et franches à la manière de Callot. Ailleurs nous voyons Saint-Amand lui-même :

Assis sur un fagot une pipe à la main,
Tristement accoudé contre une cheminée.

et songeant à la ressemblance entre la fumée de son tabac qui s'envole et ses jeunes espérances qui s'évaporent aussi. Il était lui et son école le précurseur « des poètes du Chat Noir au XIX° siècle ».

Boissat, lorsque nos pauvres os
Seront enfermés dans la tombe
Par la mort sous qui tout succombe
Et qui nous poursuit au galop
Las ! Nous ne dormirons que trop !

Voilà le souvenir qui, dans Florivale et Orcade a dû inspirer à Joyel, la joyeuse chanson à boire du bûcheron :

Que sert-il de vivre au monde,
Si l'on n'y boit pas du meilleur ?
Qui boit de l'eau à la ronde
Il esteint tout sa chaleur ;
Bois donc du vin à l'envie,
Il ressuscite la vie ! (1)

Cela n'empêchait pas Joyel de faire partie « du Puy Douaisien » qui lui aussi s'était un peu transformé ; vous allez le voir dans un instant joindre ses larmes à celles des comédiens de Douai, à l'occasion de la mort d'un bon comique, M. Du Mortier.

Joyel était notre concitoyen. Le bibliophile Jacob (2) l'affirme, sans l'établir. Un article de la Flandre wallonne intitulé « fragment tirés de poètes Douaisiens » avait promis de combler cette lacune ; nous réservons disait l'auteur, pour une étude ultérieure, la démonstration que Joyel fut notre compatriote. Cette promesse n'a pas été tenue (3).

Cette preuve, semble résulter du Registre aux bourgeois, conservé aux Archives de la ville de Douai.

(1) Voir dans le même genre les pièces intitulées : le Prisonnier bachique, ou encore : le Feu est au village à Jean l'Oignon, et enfin : l'Epitaphe à l'ivrogne enseveli dans une fustaille, etc.

(2) Voir Catalogue de Soleinne, tome 1er, page 240, n° 1107.

(3) Voir Flandre Wallonne, tome VIII, pages 158 à 167.—Le nom de Joyel ne figure ni dans la biographie, ni dans la bibliographie douaisienne, bien que ses œuvres aient été publiées à Douai.

On y voit :

1° Que Paul Joyel, né à Hendecourt, fils de Jean, marié à Margriet de Hennin, fut reçu bourgeois de Douai le 17 septembre 1573 ;

2° Que Gilles Joyel, âgé de 25 ans, né à Cambrai, fils de Nicolas, allié à Catherine Labour, fut reçu bourgeois de Douai, le 2 juin 1594 ;

3° Que Jacques Joyel, âgé de 24 ans, fils de Thomas, allié à Jeanne Gilles, fut reçu bourgeois, le 1er février 1601 ;

4° Que Jean Joyel, né dans le Cambrésis, marié à Marg. Vanhuye, née à Douai, fut reçu bourgeois le 9 janvier 1620. Il était seigneur de Rulleconte, Hendecourt, etc. Il est incontestable que notre auteur appartenait à cette famille, car, dans ses œuvres se trouve une pièce de vers adressée précisément à Jean Joyel, où il se glorifie, de ce que l'un de leurs aïeux, périt à Azincourt en combattant bravement les Anglais :

Azincourt en est le témoing,
Car il a vu, l'épée au poing,
Un de nos aïeuls pour la France
Combattre et renverser des corps
Pour faire aux Anglais résistance,
Et les rendre au fleuve des morts,
Repoussant la bande ennemie,
Non pas d'une face blêmie,
Mais, à la tête du canon,
Un coup jeté de l'adversaire,
Lui fit éterniser son nom,
Dans un sépulcre sanguinaire (1).

(1) Voir œuvres de Joyel, page 75, notre poète signait J. Joyel et avait probablement le prénom de Jacques.

Ce qui l'atteste encore, ce sont tous les noms douaisiens qu'on retrouve dans ses œuvres ; pour les célébrer ainsi ; il fallait nécessairement qu'il le fût lui-même. Enfin, ses œuvres ont été publiées à Douai, chez Martin Bogard, en 1633. Joyel a, en effet, composé l'ouvrage suivant :

« Le tableau tragique pastorale, ou le funeste amour de » Florivale et d'Orcade, pastorale en cinq actes et en vers » (1), avec plusieurs stances, odes, et fantaisies poéti- » ques » (2).

Et voici la note que lui consacre le bibliophile Jacob dans le catalogue de la bibliothèque de Soleinnes.

» Ce brave poëte de Douai (Brunet dit « ce mauvais » poëte ») est un des plus amusants qu'on puisse trouver » dans le genre sérieux. Non seulement il se permet des li- » cences d'orthographe qui donnent de fâcheuses liaisons » aux mots et les dénaturent plus ou moins, mais il invente » des mots incroyables comme ceux-ci.

O ciel! je l'aperçois tout pers de la poison
Il a son ventre gros ainsi comme un poinson.
Je confesse d'avoir, d'une main parricide
Mélangé ton trépas, dans un breuvage humide.

N'en déplaise au bibliophile Jacob, les mots de Joyel sont moins incroyables qu'il ne le pense. Ils ne l'étaient pas, surtout au XVI[e] siècle. C'est ainsi que le mot « pers » a

(1) Dans la notice citée plus haut, M. Laroche a donné une analyse très complète de cette pastorale.

(2) Au tableau tragique succèdent les Amours de Phylophante et de Porphyre qui prennent 58 pages du volume ; enfin vient la partie la plus curieuse, intitulée « les autres œuvres poétiques ou les fantaisies poétiques » de Joyel, soit 212 pages.

été maintes fois employé par Remy Belleau (1). Celui de poinson, se retrouve également dans les œuvres des contemporains (2). Cette critique, n'est donc pas fondée. Quant à Joyel, il s'inquiétait fort peu, des censeurs présents ou futurs, et s'en consolait aisément car voici ce qu'il en dit dans sa préface :

« De vouloir marcher un jour sans avoir des censeurs c'est se prévaloir de tracasser les épines sans être offensé de leurs pointures, puisque écrivant aujourd'hui on traverse les ronces d'un monde bégayant qui ne se prostitue qu'à des cendres mourantes sous les ailes des tombeaux. Il n'y a que les bons esprits qui se jettent en la foule des muses pour sucer aux îles fortunées une béatitude, qui n'a que la fin dans l'éternité ».

« C'est à vous donc sage muse que j'ai voué les tendres moëlles de mon jeune âge et à qui je veux sacrifier un temps plus mur pour faire paraître que tout ce que je vous ai adressé n'a été que l'ordure de ces ans qui n'ont pas encore passé sous le feu ni sous la lame de la polissure ».

Ces poésies sont aujourd'hui introuvables bien qu'elles aient été publiées simultanément à Douai, à Lyon et à Pa-

(1) Voir la pièce en l'honneur de l'Avril. Pers signifie nuance intermédiaire entre le vert et le bleu. La Fontaine appelle Minerve, la déesse aux yeux pers.

(2) Les Registres des Consaulx de Tournay portent à la date du 22 février 1571 « Résolu de faire présent d'un poinçon de vin de France à Mon Seigneur de Cuinchy, retourné de Cour depuis quelques jours, et que l'on entend avoir été pourvu du gouvernement absolu de la ville et du château de de Tournay. Il s'agissait de Jacques de Blondel, le père du poëte.

Poinçon signifiait donc « petit tonneau ». C'était bien là d'ailleurs une comparaison à la Saint-Amand. Voir aussi Régnier. Satire XI[e].

ris (1). On n'en connaît que trois exemplaires : dont deux dans des bibliothèques publiques. Le troisième appartenait à M. A. Preux l'éminent et regretté collègue dont le souvenir subsiste encore parmi nous (2). C'est à la Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, que, pour la première fois, j'ai trouvé les Œuvres de Joyel.

Joyel dédia ses poésies à Messire Ponthus Dassonville, Chevalier, chef des Eschevins et Bourgmestre de la ville de Douay. C'était une manière de payer sa bienvenue et son titre de Bourgeois de cette ville.

Quoi qu'en dise le Bibliophile Jacob, les vers de Joyel paraissent avoir été goûtés par ses contemporains : à preuve les stances ci-après qui lui furent adressées par le sieur de Bretencourt.

A L'AUTHEUR, SUR SES ŒUVRES

STANCES

Ce n'est que vent, tout ce qu'on dit d'Orphée
Qu'il attirait tant d'animaux divers.

Et les charmait sous la loi de Morphée
Il le pouvait ; s'il eût chanté tes vers.

(1) Flandre Wallonne, loc. cit. p. 159.

(2) Œuvres de Joyel, page 1. Elles ont été publiées, en 1633 : à Lyon, chez Antoine Rousin, à Paris, chez Jean Petit ; à Douai, chez Martin Bogard. D'après une annotation de M. Estabel Luce, ancien bibliothécaire de la ville de Douai « les éditions de Paris et Lyon n'ont pas été faites. On s'est borné à mettre cette indication sur des exemplaires de l'édition Douaisienne. Nous en avons acquis la certitude par l'exemplaire de Lyon que possède M. Preux ». Madame Preux vient de faire don de cet exemplaire à la bibliothè -

Il y en a qui n'ont que la vendange
Dans leurs escrits : leurs vers sont tout de vin
Mais ton esprit a bien d'autre louange
Quand il parait dans un sujet divin.

C'est tout esprit, ce n'est rien autre chose
Ce n'est qu'amour, que douceur et que miel :
Qu'un beau printemps, que lys, que fleur, que rose,
Et tout cela ne te vient que du ciel.

Cet éloge, dépasse de beaucoup, le mérite des poésies de Joyel, dont le principal intérêt vient surtout des noms Douaisiens dont elles rappellent et perpétuent la mémoire.

A ce titre, citons la 1re strophe d'une pièce dédiée à :

Monsieur Maistre Marc Remy

Licentié en médecine

STANCES

Hippocrate aujourd'hui est le grand luminaire
De tous les médecins :
C'est de tous les humains, la lampe qui esclaire
Les plus sages desseins.
Il disait sagement, en l'âge décrépite

que communale ainsi que d'une très importante collection de sceaux et médailles et d'ouvrages concernant Douai.

Brunet dans son manuel du libraire signale que le tableau tragique ou les funestes amours de Florivale et d'Orande se trouve avec ce titre et Douay, Martin Bogard, 1633 in-8° sous le nom de Le Joyel. (Catal. de La Vallière, par Nyon, n° 17.435). Il n'est fait mention dans la bibliographie douaisienne : que de la tragi-comédie. Les fantaisies poétiques n'y sont pas relevées.

La bibliothèque du Théâtre-Français par le duc de La Vallière se borne à donner une très intéressante analyse de la tragi-comédie de Claude de Bassecourt. T. 1, p. 293. M. Petit de Julleville dans son histoire du « Théâtre en France » indique fort nettement les caractères qui distinguent la tragi-comédie de la comédie, page 98.

Poussé d'affection
Que la course vitale estait un peu trop vite
Pour la perfection.
L'homme s'en va souvent pourrir en une cendre
Et Cloton le défait
Quand un âge chenu, s'efforce de le rendre
Un miracle parfait.

Aussi, dans les vers qui suivent, il engage, Maistre Marc Remy à profiter de sa belle jeunesse, pour s'élever « à la cîme de son art » comme le docteur du Jardin dont il a été si souvent question, au cours de cette étude :

A Monsieur du Jardin

Docteur et Professeur en médecine

Dieu, qu'est grand ton entendement
Et que tu as bon jugement :
Tes œuvres sont plus qu'admirables
Non tu n'es pas du genre humain
Les hommes ne sont comparables
Aux choses faites de ta main.

Tes livres vont par l'Univers
Visiter des climats divers
Et passent les flots de Neptune
Et partout où la blanche lune
Promène sa course achevant,

Quand le dieu du vaste élément
Sent la charge assez rudement
De tes volumes sur son onde
Il bave et escume plus fort :
Mais il se tait sachant qu'au monde
Ils voguent pour chasser la mort.

Il demande à ses matelots
Qu'ai-je maintenant sur le dos
Ils répondent d'un beau visage
Tu portes la santé du corps
Aussitôt il baisse l'orage
Et les mène aux salubres bords.

Malgré son admiration pour Marc Rémy et le Dr Du Gardin Joyel constatate que la médecine de son temps avait encore beaucoup à faire. Il en est de même aujourd'hui, bien que deux siècles et demi se soient écoulés depuis lors, et nous pouvons comme Joyel, désirer que la science médicale fasse de nouveaux progrès.

Une autre pièce non moins curieuse, au point de vue douaisien. a pour titre :

LES LARMES DES POÈTES ET COMÉDIENS DE DOUAY

SUR LA MORT DE MONSIEUR DU MORTIER

NATIF AUDIT LIEU

C'était un des membres d'une troupe comique qui donna un certain nombre de représentations théâtrales à Douai. Cette pièce contient la liste des Douaisiens qui, dans la première moitié du XVIIe siècle, cultivaient la poésie ; on y retrouve les noms de Hattu, Antoine Serrurier et du Four. Nous ne reproduirons que deux strophes de cette pièce parce qu'elle a été publiée déjà dans la Flandre wallonne.

Du Four accourt au bruit et Hattu aux vacarmes
Entre plus effrayé dans la salle du Puy
Tout criant: ô troupeau qui fais de si beaux carmes
Un bon comique est mort en la scène aujourd'huy,

Sitot ces bons sonneurs vont prendre en main la plume
Pour plaindre ce poète envoyé chez Charon,
Cependant que Joyel est en un jeu qui fume,
Contre l'injuste arrêt des Enfants d'Achéron.

J'apperçois Serrurier qui forme un épigramme,
Et qui écrit pleurant avec l'eau de ses yeux,
Enfin tous nos rimeurs vont à sa froide lame,
Pour jeter des soupirs aux Parnacides Dieux.

A propos du graveur Antoine Serrurier, voici encore deux strophes d'une pièce qui lui est dédiée :

A ANTOINE SERRURIER

Le temps qui mange tout, et dévore nos jours,
N'a pas sitôt filé la course d'une année,
Que plutôt je te vois la tête couronnée
De poétiques fleurs, que tu cueilles toujours,
Car Phébus fait croître un laurier,
Tous les ans, pour un Serrurier.

J'écume de courroux contre ces jouvenceaux,
Qui veulent terrasser les doux sons de ta Muse,
Tu dois donner aux vents cette troupe confuse
D'autant que tu la passes en des carmes plus beaux
Et que Phébus fait un laurier,
Tous les ans. pour un Serrurier.

Je vais d'ailleurs vous faire entendre quelques-uns des doux sons de cette Muse que voulaient étouffer « certains jouvenceaux,» en dépit du courroux de Joyel. C'est un sonnet d'Antoine Serrurier, à Monsieur Maistre Jean Bertoul, licencié ès droict, sur sa traduction du latin en français du régime de la santé de l'eschole de Salerne.

SONNET

PAR SON AMY

Anthoine SERRURIER

Bertoul, chacun cognait qu'il n'est plus grand richesse,
Ni plus grand heur ça bas qu'être sain et dispos,
Car quoy qu'on ait les biens qu'en ce rond est enclos
Si l'on n'a la santé on ne vit qu'en tristesse,
L'homme mal sain jamais n'a son cœur hors de presse,
Il se plaint, il se deuil, il ne vit en repos
Et pour son mal guérir qui le tient en ses os
Au médecin savant, ses biens offre à largesse,

Bertoul pour bien apprendre ainsi à conserver
En nous nostre santé et la mieux préserver
Ces régimes traduit en la langue vulgaire,
D'un labeur fort heureux, et d'un savoir exquis,
Par où los éternel à jamais est acquis,
Tant que suivra Phœbus sa carrière ordinaire.

Au surplus, et comme moyen de contrôler la valeur et la sincérité de ces éloges, voici quelques vers de la traduction de Jean Bertoul : *Prince de la Confrérie des clercs parisiens* : j'en rapprocherai le texte latin :

MANIÈRE DE VIVRE EN CHAQUE SAISON DE L'AN

En la printanière saison;
Peu manger commande raison.
La chaleur de l'esté trop grande,
Nuit à l'immodérée viande :
Et de l'automne les doux fruits,
Causent deuil aux corps et esprits,
En hiver quend souffle la bise
Manger tant que veux je t'advise.

(1) Antoine Serrurier avait pour devise « Désirans mieux » c'est ainsi qu'il signe son sonnet à Jean Franeau, seigneur de Lestocquoy.

Temporibus veris, modicum prandere juberis,
Sed calor æstatis dapibus nocet immoderatis,
Autumni fructus caveas ne sint tibi luctus,
De mensâ sume quantum vis tempore Brumæ.

Jean Bertoul avait été « exhorté à cette traduction par » aucuns plus famés et premiers professeurs de cette ville » et Université de Douay, de l'Art et Faculté de la méde- » cine et le Docteur Du Gardin fut le premier à l'en féli- » citer par ces vers Iambicques dimétres aux pieds des » latins accompagnés de la rythme franchoise. »

Le docte Bertoul monstre l'art
De tomber en la tombe hard,
Montrant le vrai enseignement
Pour vivre longtemps sainement

Il faut cela bien nettement,
En nostre langue et clairement
Voir mieux que les Salernitains
N'ont fait jadis en vers latins,

Lisez-le, mais lisez-le bien,
Lors vous me direz n'estre rien
Les mots de son invention
Au prix de la translation.

(1) Règlement ou régime de la santé, traduit du latin de l'eschole Salerne par M Jean Bertoul, licencié ès-droict et advocat à Douay. A Douay, Pierre Aturos. Imprimeur juré au Pélican d'Or, l'an 1615. Cette traduction est précédée d'autres sonnets d'Anthoine Serrurier, de Jean Franeau, du Docteur Du Gardin, etc.

Bibliothèque communale, Legs Maugin, 2 exemplaires.

Jean Bertoul, licentié en droict et advocat à la gouvernance de Douay a, de plus, traduit du latin en français, l'ouvrage intitulé « deux cens dix miracles ». La préface contient des poésies de M. Louis Du Gardin, de M. Mathieu Cordouan, docteur en médecine, et procureur-général de la ville et Vniversité de Douay ; de Jean Franeau, conseiller pensionnaire de la ville de Douay ; d'Antoine Serrurier, douysien. (Voir Œuvres de Jacques Loys p 119).

S'il est petit, ne pense pas,
Qu'il n'est requis d'en faire cas,
Fais seulement ce règlement,
Et tu seras sain longuement.

De par nos poètes du XVII[e] siècle, et de par les chroniques douaisiennes, la ville de Douai devait être désolée et décimée par les maladies. Jacques Loys traitait les médecins de demi-dieux ; Joyel qui devait être plus sceptique, en sa qualité de bon vivant, ne montre pas moins de respect pour Marc Remy et le Docteur Du Gardin. Il en agit de même pour le docteur Cordouan, professeur en médecine.

Je désirerais bien te donner des louanges
Mais je ne sais, ô cieux, où je dois commencer
Le Parnacide Dieu, avecque ses phalanges
Requerrait d'avoir du temps pour y penser.
Tu ne fus pas sitôt au front de ta jeunesse,
Qu'Esculape ce Dieu, te mit dedans son sein,
Là tu puisas le fond d'une claire sagesse,
Qui te forma tout jeune un grave médecin.
La jalouse Thémis après te vint semondre,
De mettre ton esprit sous ses confuses lois
Hippocrate en pleura, et on l'a vu se fondre
Sous le monde là-bas, en des piteuses voix,
Douay en a gémi et le pauvre malade
Galopait sans remède à la cave des vers.
Mais de joie Atropos chantait la sérénade,
Sur de grands monts de corps sous la cendre couverts
Tu rentres maintenant au temple d'Esculape,
Pour vouer à ses pieds le reste de tes jours,
Et déjà l'affligé se guérit et s'échappe
Des meurtrières mains qui nous veillent toujours.
Sois donc le protecteur, beau surgeon d'Hippocrate,

(1) Il y en a plusieurs autres exemples dans les adresses du chemin du Parnasse. C'est ainsi que le docteur Du Gardin, a traduit, en vers, l'*Ave Maris Stella,* pour chanter en français sur le même ton de l'église.

De nos jours qui s'en vont ainsi qu'un ombre noir
Sauve par ton esprit le malheur qui éclate,
Sur nos corps et nous traine au plus sombre manoir.

Mais Joyel ne se contente pas de célébrer en ses vers les célébrités médicales de Douai ; il prodigue les mêmes hommages aux renommées artistiques et voici, par exemple, les vers qu'il adresse au peintre Du Quesnoy :

A M. DU QUESNOY

Quand je regarde tes ouvrages
Et l'art avecque ses ombrages,
J'admire que fait le pinceau
Quoi ! un peu de terre azurée
Et de la toile colorée,
Font-ils un miracle si beau !

Il n'y défaut que la parole,
Les yeux de cet ange qui vole
Sans mentir, ont du mouvement,
Quelle grâce est dans cette image
Non, Du Quesnoy, ta main est sage,
Et tu peins naturellement !

Pour toi, tu fais tout de toi-même
Et ton esprit docte et suprême
Est un fleuve d'invention,
C'est une source qui ruisselle
Ou un bel astre qui eschelle
Le Ciel et sa perfection.

Toi tu figures si bien l'estre,
Des choses, que tu fais paraîstre
Dedans un tableau raccourci,
Que le peuple estonné s'avance,
Pour voir si c'est la ressemblance,
Ou le vrai qui paraît ainsi,

Si tu affectais la louange,
Je dirais, que de Michel Ange,
Tu es le vrai compétiteur,

Mais, ma Muse en son innocence
Ne veut pas suivre l'insolence,
Ni le langage d'un flatteur.

Mais je dis, et pas je ne flatte
Que ton œuvre brille et éclatte,
Entre les profonds jugements,
Et tout ce que tu représentes,
Est élaboré, je m'en vante,
Avecque de bons fondements.

Sans cette pièce, le nom même de ce peintre ne nous serait point parvenu ; pas plus que celui de Coronel, d'Honoré, docteur et professeur en droit, etc., etc.

Pour mieux mettre en relief l'intégrité et le désintéressement de son ami, voici le portrait, peu ressemblant, je l'espère, qu'il trace des gens de loi d'alors :

Un peuple bouffi de rapine,
Et en qui la fraude chemine,
N'est propre qu'à faire un butin ;
Il ne touche jamais la plume,
S'il n'a une tête qui fume
D'un large et gros fleuve de vin,
S'il faut qu'il intente une affaire,
Il fera son ventre un repaire
De boue et de fange et d'excès
Son gosier, qui point ne se lasse,
Nous ronge jusqu'à la carcasse,
Devant la fin de nos procès;
Il donne le feu à son âme,
Il file une parjure trame
Pour une charrette de foin,
Tandis qu'il flatte ses entrailles
Et qu'il fricasse les volailles.
La justice pleure en un coin.
Dieu, tu n'es pas de cette bande !

Et il rend à Honoré cet hommage, qu'il était le dévoué protecteur de la veuve et de l'orphelin !

A côté de ces poésies adressées à ses nombreux amis se trouvent des fantaisies poétiques, dont quelques-unes sont comiques, comme « les plaintes d'un canard à son cuisinier » d'autres, tragiques, comme le dialogue entre un riche et un pauvre tous deux au tombeau —les trépassés—ou enfin les plaintes d'un pendu à des corbeaux ce qui semble bien un ressouvenir, soit de Villon, soit, plus près encore, de la pièce où Saint-Amand, son maître, montre se balançant aux branches d'un arbre :

..........le squelette horrible
D'nn pauvre amant qui se pendit.

Voici pour donner une idée de ce dernier genre :

L'ÉPITAPHE DU PAUVRE

J'étais tout nud vivant et ma pauvre vesture,
Ne valait pas cinq sous,
Je fus mis, sans linceul, en cette terre obscure
Pour y pourrir dessous.
Je n'ai d'esmoi, ni deuil, si un marbre ne couvre,
Ma pauvre masse d'os
Vu que pourrit aussi le monarque du Louvre.
Fût-il en or enclos.
Je sens la puánteur de la sale carcasse
D'un Crésus, ici près,
Ainsi le pauvre meurt et le riche se passe,
Et n'est que cendre après.

De même que dans Saint-Amand nous retrouvons ici une certaine vigueur d'expression et de pensée rehaussée par un très joli rythme mais le goût est sans cesse blessé, par des images repoussantes, par des mots vulgaires ou grossiers, et tout cela de parti pris, car ce n'est rien autre chose que le procédé de l'auteur.

En voici d'ailleurs, un nouvel exemple :

Avoir faute de pain, et vides les entsailles,
Porter au lieu de chair une carcasse d'os
Se frotter à du bois les eschines du dos
Comme font les pourceaux tout contre des murailles,
D'un régiment de poux faire les funérailles,
Appeler en la nuit mille fois Atropos
Attendre à tout moment le gibet pour repos,
Et espérer de pendre à ses vieilles ferrailles,
Veiller comme un démon d'un esprit diligent.
Pour surprendre en mesgard quelque pièce d'argent,
Jouer du patelin, comme un vrai chattemitte,
Qui regarde priant le céleste portal,
Et allonger le col après une marmite,
Sont les gestes d'un gueu qui couche à l'hospital.

C'est de la poésie réaliste, c'est enlevé à l'emporte-pièce, c'est gravé à l'eau-forte ou buriné à la manière de Callot. C'est poussé au noir à l'excès, mais il y a là de l'esprit d'observation, cela a été vu, peut-être même souffert ; c'est là ce qui fait, qu'il y avait dans Joyel, malgré tous ses défauts, l'étoffe d'un vrai poète, et c'est là aussi l'explication de l'amertume et de l'âpreté qui le caractérisent.

Enfin, pour compléter cette rapide analyse des Œuvres de Joyel, voici une strophe de la pièce intitulée « le Voyageur ». Elle ne manque pas d'une certaine inspiration philosophique.

LE VOYAGEUR

Qu'un pauvre voyageur rencontre de tempestes,
Entre l'aube et le soir,
Vu qu'il trouve aux dangers sa personne et sa tête,
Quand il se pense asseoir,
Depuis le premier pas que j'ai fait du voyage.
L'impitoyable sort,
M'a fait voir, cent fois, le funeste présage,
Du tableau de la mort.

Il semble bien d'ailleurs que la vie a été rude pour Joyel. Dans sa laborieuse jeunesse il a connu et goûté les charmes de l'étude :

L'étude n'a pas de seconde,
Elle est sans rancœur et sans fiel,
C'est un petit rayon du ciel
Dedans un paradis du monde.

Non, non l'étude est toute aimable,
Son accueil est tout blandisseur
On n'y suce rien que douceur
Dedans une extase adorable.

Il nous dit lui-même que « la plupart de cette œuvre a été faite en un âge fresle et judicieux » et fixe à six ou sept mille vers « l'essai et les prémices de sa jeunesse » s'indignant d'ailleurs contre les critiques qui ne les ont pas appréciés à leur juste valeur : « les asnes qui ne recanent que le foin et l'ignorance ».

Mais bientôt, c'est la bohême, le théâtre, avec sa vie errante et besogneuse, la taverne, la misère, qui s'emparent de lui, et c'est sans doute l'histoire de ses souffrances qu'il retrace dans la pièce intitulée « les larmes de la pauvreté ». Pour avoir mis tant de sentiment et de vérité dans ces plaintes d'un « gueu » mourant de faim, dans sa maison délabrée :

Très vieille et caduque ruine,
Et réceptacle de hibous.

Il faut qu'il ait été « gueu » lui-même. et qu'il ait connu les tortures et les angoisses de la faim. Deux siècles plus tard nous retrouverons les mêmes accents, et le même rythme chez un autre poète douaisien, dans sa superbe invocation au soleil :

Tu nourris le jeune platane
Sous ma fenêtre sans rideau,
Et de sa tête diaphane
A mes pleurs tu fais un bandeau.

Mais voici la pièce de Joyel que je regrette de ne pouvoir citer en entier, car elle n'est pas sans beautés :

LES LARMES DE LA PAUVRETÉ

J'apperçois des vieux bastiments
Chargés de lierre et de verdure
Et moi, pour tous mes vestements
Et ma nécessaire vesture,
J'ay la dépouille des tombeaux
Déchirés partout de lambeaux.

Nature a donné des habits,
De jonc et d'herbe à ses murailles,
De la laine, à tous les brebis,
Et un beau plumage aux volailles,
Et moy je suis laissé tout nu
Dans le froid d'un âge chenu.

Ce grand chêne décrépité
Penche son ventre jusqu'à terre
Le fardeau l'a précipité
De quelque mousse qui l'enserre;
Moy je tombe par l'âpreté
Du gros faix de la pauvreté.

Quand je suis dedans ma maison
Je tiens mes épaules courbées
Car du planché jusqu'au tison
Ne se placent que deux coudées,
Et lorsque j'y couche ce corps
Les pauvres pieds passent dehors.

Borée y jette mille effrois,
La bise fougueuse l'emporte,
Et court à travers des parois
Sans jamais frapper à la porte
Car cette cage a plus de trous
Que la France n'a de filous.

L'hyver y demeure toujours,
Et la neige y dresse la table,
La tempête y passe des jours,
Et un orage épouvantable,
Bruit, et menace à tout moment
De m'y creuser un monument.

Tout le meuble qui est dedans
N'est rien qu'une triste besace,
Avec deux bâtons pendans,
O Dieu ! à un peu de filace,
Et je n'y ai d'autre vaisseau
Que ma main, si j'y bois de l''eau.

Je n'ai que faire ici de chien
Pour me garder, et ma fortune
Vu que je ne possède rien,
Qu'une faim, qui trop m'importune
Et si j'ai du pain aujourd'hui,
Je le mange bien sans autrui.

O réceptacle de hibous !
O vieille et caduque ruine,
Je veux me contenter de vous,
Jusqu'à ce que la pâle Erinne,
Me vienne prendre par le bras,
Pour aller au fleuve là-bas !

O gîte couvert de roseaux,
Que je louange votre étage.
Pourvu que sous ses soliveaux
Ce vieux corps y porte l'image,
Du Dieu qui fit tout de ses mains,
Pour le service des humains.

O très heureuse pauvreté !
Que patiemment je t'honore,
Pourvu qu'en une éternité,
J'envisage Dieu que j'adore,
Et que ma pauvre âme aille au sein
Du Ciel avecque un beau dessein... (1)

(1) Joyel a dû être maltraité par la fortune : car il ne cesse de la poursuivre de ses sarcasmes. C'est ainsi qu'il fait dire à Célindre dans « Florivale et Orcade :

L'or et l'argent font tout, ils font le boiteux droit

Et un peu plus loin :

L'argent est plus fort que l'esprit le plus sage.

Dans ces deux dernières strophes se révèle, même chez Joyel, l'influence du Puy douaisien. Plusieurs autres pièces, ont la même empreinte religieuse.

Comme celles de ses prédécesseurs, les œuvres de Joyel font ressortir la diversité de rythmes de nos poètes douaisiens : il en est que nous pourrions croire modernes ; c'est au contraire le XVIe et le XVIIe siècles qui ont eu la primeur de ces strophes dont l'harmonie et la cadence n'ont pu être surpassées. J'ai dit tout à l'heure que Joyel tenait de Saint-Amand, et j'en ai fourni la preuve. Il est aussi un peu de la famille d'Alexandre Hardy, qu'il appelle « le grand soleil des poètes », le plus fécond de nos auteurs dramatiques, car il a acomposé cinq à six cents pièces (1) de théâtre où il excella surtout dans la tragi-comédie. Comme lui, Joyel cherchait des sujets capables d'étonner et de satisfaire le goût du temps ; témoins : « le tableau tragique, pastorale, ou le funeste amour de Florivale et d'Orcade et les amours de Phylophante et de Porphyr ». Les œuvres de Joyel contiennent du reste sur Hardy des détails qu'on ne trouverait pas ailleurs et qui manquaient à l'histoire de sa vie. Hardy était non pas seulement son maître, mais son ami.

En tête de ses poésies, notre auteur a mis cette épigraphe : « Vita nihil, cursus, gloriæ sempiternus ». « La vie n'est rien, le cours de la gloire est éternel ! » Joyel n'a pas eu cette gloire qu'il avait ambitionnée. L'immortalité ne devait pas luire pour lui. Les dates de sa naissance et de sa

(1) La Bibliothque du Théâtre Français par le duc de La Vallière en évalue le nombre à plus de huit cents. T. I. Introduction, p. IX et p. 333. « On sait seulement qu'il vivait encore en 1628 et qu'il ne vivait plus en 1632. On ignore aussi les particularités de sa vie ». Il ne nous reste plus que quarante et une de ses pièces.

mort nous sont également inconnues. Les biographies douaisiennes l'ont oublié. Seuls les bibliophiles l'ont exhumé de la poussière de la Bibliothéque de l'Arsenal où il était enseveli depuis bien des années.

Il méritait d'en être tiré comme ses devanciers. Si, l'histoire littéraire et artistique de Douai au XVI° et au XVII° siècles vient un jour à être écrite, elle ne pourra l'être qu'à l'aide de nos vieux poètes ; c'est dans leurs œuvres qu'il faudra en rechercher les éléments épars :

Disjecti membra poetæ

pour montrer ce que Douai fut alors dans les arts et dans les lettres !

Il s'agit maintenant de conclure et de formuler une appréciation.

Un auteur Douaisien a reproché très duremeut à Jean Loys « de n'avoir qu'un talent fort médiocre en poésie. D'aprés lui, son style se ressent beaucoup plus de la grossière naïvété des temps antérièurs qu'il ne participe aux formes correctes, élégantes et nombreuses que Malberbe avait commencé à introduire dans sa versification française.

(1) Les livres composant la 2° partie du Catalogue de la Bibliothèqne du marquis de La Vallière rédigée par Nyon, Paris, 1784, 6 vol. in-8°, ont été acquis en totalité par le marquis de Paulmy. Ils forment avec ceux qu'il possédait déjà, le principal fond de la Bibliothèque de l'Arsenal. On y trouve beaucoup de livres rares et curieux imprimés pendant la dernière partie du XVI° siècle qui manquent dans les trois autres grandes bibliothèques de Paris. C'est à la Bibliothèque de l'Arsenal que j'ai trouvé les Œuvres de Claude de Bassecourt, n° 17350 ; en même temps que celles de Joyel. M. Potez y a découvert « les adresses du Chemin du Párnasse » du docteur Du Gardin, n° 17435, celles de Rosier y figurent aussi sous le n° 17335.

Le Catalogue de La Vallière place Le Joyel dans le 3° âge du Théâtre français n° 17435 non loin d'Alexandre Hardy, n° 17357.

C'est un élève du vieux Ronsard dont il n'a su imiter que le néologisme bizarre : dont le ridicule pédantesque a fait oublier en quelque sorte les qualités que ce poëte possédait réellement ».

Quant à Jacques Loys, le jugement est plus cruel encore et plus bref : Jacques Loys, dit-il, « avait, s'il est possible, moins de talent poétique que son père ». Des autres étoiles de la constellation Douaisienne, pas un mot, elles sont ou ignorées ou dédaignées.

Cette appréciation est-elle à l'abri, elle-même, de toute critique ?

Que les poëtes Douaisiens soient des admirateurs et des élèves de Ronsard et de la Pléïade, la question ne fait pas de doute et leurs œuvres en portent la marque irrécusable.

Quand Jean Loys écrit au poëte Parisien de Sailly, il lui envie le bonheur, non pas d'avoir pu admirer les merveilles et les palais de la capitale :

Mais bien pour avoir vu l'ornement d s Français
Ce Phébéan Ronsard, ce divin Vandômois
Et trépigné sous lui, quand il guidait la danse. (1)

Quand l'éditeur de Jacques Loys, veut faire son éloge, et constater qu'il surpassa les plus vieux en ce beau métier de poëte : c'est à Ronsard qu'il recourt pour exprimer sa pensée, et, tout de suite il lui emprunte ces trois vers :

Sur Hélicon tu grimpes des derniers
Mais tels derniers sont souvent les premiers
En ce bel art où la gloire est commune (2)

(1) Œuvres de Jean Loys, p. 234.

(2) Œuvres de Jacques Loys. Avant-propos, p. 3.

Quand le docteur du Gardin veut célébrer, en un sonnet, le doctorat es droict de Monsieur Loys, poëte lauré, il s'inspire comme mouvent et comme facture, de Joachim du Bellay:

Marcher d'un grave pas et d'un grave sourcil
Et d'un grave souris à chacun faire fête
Balancer tous ces mots, répondre de la tête.

Ainsi commence du Bellay qui fut le meilleur sonneur de sonnets de son époque. Car il leur donna la souplesse dont ils manquaient avant lui.

Le docteur du Gardin dira, à l'exemple du maître :

Faire tonner la voix d'une grave oraison
Lorsqu'on donne à son stile une libre carrière
Et d'un fil docte et haut déduire une matière
Ainsi qu'un Démosthène ou comme un Cicéron
Sur Parnasse chanter la plus haute chanson (1).

Il en est de même dans la « petite ode » que Jean Loys adresse à Michel d'Esne, pour célébrer la blancheur

D'un gay Tulipan neigeux.

Il imite Ronsard, avec un rare honheur quand il écrit à l'évêque de Tournay ;

D'Esne je ne te demande
Une chose qui soit grande
Mais bien qui est rare aux yeux
Crois-moi la ronde fleurette
Qui tant de fois s'eschiquette
Me contente encore mieux (2).

Car Ronsard disait avant lui, à Remy Belleau (3) :

(1) Ibid, p. 185.

(2) Jean Loys, page 198.

(3) Ronsard, édition Becq de Fouquières, page 112.

Du grand Turc je n'ai souci
Ni du grand Sultan aussi
L'or ne maîtrise ma vie
Aux rois je ne porte envie ;
Vulcain, en faveur de moi
Je te pri, despêche toi
De me tourner une tasse
Qui de profondeur surpasse
Celle du vieillard Nestor:
Je ne veux qu'elle soit d'or
Sans plus fay-la moi de chesne
Ou de lierre ou de fresne.

C'est ainsi encore qu'Antoine de Blondel a imité Joachim du Bellay dans sa gracieuse chanson (1) :

Ma colombelle, ma belle
Ma fâcheuse, ma rebelle
Ma mignonne, de qui l'œil
Ravit mon aise et mon deuil.

Avant lui, le doux poëte Angevin s'était écrié :

Sus, ma petite colombelle
Ma petite belle rebelle (2)

de sorte qu'il ne peut y avoir d'emprunt plus complet : c'est le même délire poétique et amoureux, et pour l'exprimer, non seulement les mêmes images, mais jusqu'aux mêmes termes, et épithètes : la similitude est trop frappante pour pouvoir être un instant contestée.

Enfin les adresses du Chemin du Parnasse, attestent par leurs nombreuses citations, la toute puissante influence du Prince des poëtes sur la Pléïade Douaisienne.

Pour Ronsard, il est bien vengé aujourd'hui des dédains

(1) Opuscules d'Antoine de Blondel, page 134.

(2) Sainte Beuve, tableau de la poésie française au XVIe siècle, page 351.

du passé : depuis Sainte Beuve qui le premier lui a rendu justice, et lui a dressé une sorte d'autel expiatoire. Le néologisme bizarre (1), le ridicule pédantesque (2) des deux Loys; c'est bien vite dit : mais encore faudrait-il ne pas trop oublier ce qu'étaient alors la poésie et la versification française. Il faudrait, pour être juste, avoir sous les yeux ce que j'appellerai les pièces de comparaison et pour préciser davantage quelques uns des meilleurs chants royaux par les maîtres du genre. Prenez ceux de Clément Marot, par exemple, et pour n'en citer qu'un celui qui a pour refrain :

Santé au corps et paradis à l'âme

il n'est guère supérieur à ceux de nos poëtes, et la raison en est bien simple : c'est que « de toutes les poésies, c'était la plus pénible à faire » la même gêne d'esprit aboutissant fatalement au même résultat : celui d'enchaîner l'inspiration. Quant à la barbarie des termes, il est curieux de constater que l'impression produite sur les contemporains fut absolument différente. Pierre Auroy, dans son salut de l'imprimeur au lecteur constate : « Jean Loys a embelli la poésie française par la lime de sa douce faconde; car, auparavant la

(1) Bibliographie Douaisienne, par H.-R. Duthillœul, p. 146 à 149, pour Rosier, voir p. 144, pour Jean Franeau, p. 188.

(2) C'est un crime de lèse-majesté, disait Ronsard dans la préface de la Franciade, d'abandonner le langage de son pays, vivant et florissant pour vouloir déterrer je ne sais quelle cendre des anciens. »

Cette courte citation prouve toute l'injustice du reproche si souvent adressé à Ronsard, d'avoir été l'auteur d'un « néologisme bizarre » emprunté pour la majeure partie aux Grecs et aux Romains.

Voir la seconde préface de la Franciade et l'Abrégé de l'Art Poétique. Voir aussi un intéressant passage de « l'Avertissement des Tragiques par Agrippa d'Aubigné » où il met dans la bouche de Ronsard les paroles ci-

langue naturelle y était rude et impropre en plusieurs termes, pour exprimer un beau vers, dont entre les esprits les plus délicats qui ne peuvent endurer aucune rudesse, cet auteur fut l'un des premiers, qui pour leur douceur ont toujours été choisis dessus tous autres ». Voilà, prise sur le vif, l'impression des contemporains et il faut convenir « qu'en semblable matière, chaque siècle est un juge aussi compétent de ses propres goûts que la postérité ». Comme le disait excellemment Sainte Beuve, nous compatirons à ces nobles cœurs qui se débattaient contre une langue rebelle à leur pensée, et les victimes enchaînées sous l'écorce des arbres dans la forêt enchantée du Tasse nous donneront l'idée du supplice qu'ils durent subir. Tant d'efforts, après tout, n'ont pu rester sans effets. La langue y a gagné une foule de mots et de tours dont jusque-là, elle n'avait pas ressenti le besoin et dont plus tard elle s'est heureusement prévalu. J'appliquerai donc volontiers à nos poëtes Douaisiens ce que Fénélon disait de leur maître Ronsard, dans sa lettre à l'Académie Française : « ils n'ont pas eu tort, il me semble, de tenter quelque nouvelle route pour enrichir notre langue, pour enhardir notre poésie, et pour dénouer notre versification naissante ».

Voilà leur mérite incontestable : « sans vouloir exterminer de nous le grec et le latin » ils ont vulgarisé la langue na-

après : « Mes enfants deffendez votre mère de ceux qui veulent faire servante une damoyselle de bonne maison. Il y a des vocables qui sont français naturels, qui sentent le vieux mais le libre français... Je vous recommande par testament que vous ne laissiez point perdre ces vieux termes, que vous les employiez et deffendiez hardiment contre des maraux qui ne tiennent pas élégant ce qui n'est point escorché du latin et de l'italien et qui aiment mieux dire « collauder, contemner, blasonner, que louer, mespriser, blasmer : » tout cela est pour l'escholier Limousin ».

turelle trop délaissée avant eux par les littérateurs de la contrée. En portant jusqu'aux nues les poëtes de la Pléïade en mettant en relief toutes leurs beautés en les imitant même ils ont fait chérir la France, sa langue, son génie, si bien que l'assimilation de la Flandre a été préparée par eux, bien avant que le sort des armes eût décidé de son incorporation à la France. Ils ont facilité la conquête de Louis XIV en faisant, avant lui, la conquête des intelligences et des cœurs. (1) Ce n'est pas la force des armes, le hasard des combats,la seule volonté du plus fortqui rendent irrévocable l'incorporation d'une province : Il faut quelque chose de plus, il faut des sympathies déjà anciennes, des affinités d'esprit et de caractère, de langage et de mœurs, il faut le libre accord des volontés réciproques. Voilà ce que nos poëtes ont contribué à créer. Fidèles sujets de l'Espagne, ils se réclament intellectuellement de la France. Ils ont à leur insu sans doute, mais ils n'en ont pas moins dirigé quand même, l'opinion vers les destinées prochaines que l'avenir réservait à cette partie de la Flandre. Il est juste de leur en faire honneur !

Telle est dans ses grandes lignes l'histoire de la poésie Douaisienne au XVIe et au XVIIe siècles. Loin de moi la pensée de vouloir en exalter le mérite, en surfaire le charme, en exagérer l'influence. Mais elle se rattache et d'une façon

(1) Par un singulier retour des choses d'ici-bas, cette conquête fut pour beaucoup dans la soudaine éclipse de la Poésie à Douai. Sous le règne du grand roi, Versailles devint le centre de toutes choses et jusqu'aux poëtes désertèrent la province pour venir faire leur Cour au Roi Soleil. La poésie n'est plus comme jadis, aux mains des rimeurs provinciaux. C'est à Versailles, à la Cour du Grand Roi , qu'ils vont émigrer de même que les brillants papillons aux ailes diamantées sont invinciblement attirés par la flamme.

certaine, par de nombreux côtés, à l'histoire de la Poésie Française dont elle fait partie intégrante. Aussi, y a-t-il quelqne rigueur à en avoir éliminé les noms de nos poëtes Douaisiens. Autant que bien d'autres, ils méritaient d'y figurer comme un point de repère destiné à fixer une date ou un souvenir dans les progrès de la langue et de la versification françaises. Il faut se rappeler, suivant la très juste remarque de M. d'Héricault qu'à cette époque « la poésie est en grande partie aux mains des rimeurs provinciaux ». Ils ont eu l'honneur de lui frayer une voie qui, dans l'état de la langue française était difficile à ouvrir, et qui l'était plus encore dans cette région où le latin dominait en prose, comme en vers. C'est un service qui aurait dû, en toute justice, sauver de l'oubli les noms de nos poëtes. Ils ont plus fait à Douai, et dans son centre d'attraction, sinon pour la poésie, au moins pour l'unité de la nation française que beaucoup de leurs confrères dont la postérité a conservé les noms bien qu'ils ne leur fussent pas supérieurs en talent. Eux sont parmi les oubliés et les dédaignés. Ce n'était pas leur place, et je suis heureux de vous apprendre que la pléïade, la constellation douaisienne, va faire en Sorbonne, l'objet d'une thèse de doctorat ès lettres. Les échos du vieil édifice universitaire fondé par Robert de Douai (1) se redi-

(1) Voici en effet, ce que dit, à cet égard, M. Guilmot dans le manuscrit cité plus haut :

« Il paraîtra sans doute étonnant à beaucoup de personnes, d'entendre dire, pour la première fois, que le collège de Sorbonne doit son origine à un autre que Robert de Sorbon : mais le fait n'en est pas moins vrai et il importe aux habitants de Douai, d'en revendiquer tout l'honneur. Voici ce que dit à ce sujet Piganiol de la Force qu'on ne suspectera pas de mensonge... etc. Description de Paris, t. 5, p. 499. Félibien. Histoire de Paris, t. 1, p. 324. Et M. Guilmot ajoute : « dans ce pays, on n'appela longtemps la Sorbonne que le collège de Douai ».

ront, avec quelque surprise, les noms nouveaux pour eux, des Loys, de Rosier, de Bassecourt, de du Gardin, de Franeau, de Bertoult, de Blondel, de Michel d'Esne et de Joyel. Le sujet a été accueilli avec faveur; nous sommes sûrs qu'il sera traité avec talent. Vous connaissez l'auteur, et, bien des fois vous avez applaudi ses vers. C'est un poëte qui parlera de nos vieux poëtes Douaisiens, comme dans une occasion récente, il a chanté Marceline Desbordes-Valmore. Pour ma part, je suis heureux d'avoir peut-être, par mes courtes notices sur Antoine de Blondel et Claude de Bassecourt, donné l'idée à l'un de nos plus distingués professeurs, d'aller plus loin, de réhabiliter nos poëtes de les mettre en lumière, et de revendiquer pour eux, avec toute l'autorité de sa haute compétence littéraire, la place qui leur appartient, à tant de titres, sinon dans l'histoire, tout au moins dans ce que j'appellerai les à côtés de la Poésie français. (1)

Un mot encore et je termine. Il y a quelques mois, la Société exprimait le regret que lors de la création des rues du Nouveau Douai, le nom de Bellegambe n'eût pas été donné à l'une des nombreuses voies qui venaient d'être ouvertes. Il n'est jamais trop tard pour bien faire, et l'avenir réparera, je l'espère, cet oubli. Permettez-moi de compléter votre vœu en exprimant le souhait que nos poëtes du XVIe siècle obtiennent, eux aussi, pareil acte de justice, et que les noms d'Antoine de Blondel et des Loys rappellent aux générations présentes, le brillant passé littéraire de notre chère cité.

(1) Cette thèse a été très-brillamment soutenu, par M. Henri Potez, et nous espérons bien qu'elle ne tardera pas à être insérée dans les Mémoires de la Société non-seulement pour son très grand intérêt douaisien, mais aussi pour sa valeur littéraire.

CHOSES VUES EN ESPAGNE

Par M. MAILLARD, avocat

Membre honoraire

« C'est une belle chose que les voyages, a écrit quelque part Diderot ; mais il faut avoir perdu son père, sa mère, ses amis, ou n'en avoir jamais eu, pour errer par état sur la surface du globe ». Je médite cette désagréable pensée tout en me mettant en route pour l'Espagne, celui de tous les pays de l'Europe, à part l'Italie, qui par ses souvenirs son influence et son histoire, parle le plus a une imagination vagabonde.

A peine en route, une fois le ravissant décor de Fontarabie dépassé, voilà déjà Burgos, au milieu des plaines immenses désemblavées à perte de vue avec, çà et là, des tas de gerbes sur lesquelles glissent, tirés par des bœufs ou des mules, des traîneaux qui font l'office de batteuses; le grain amoncelé est ensuite remué fortement à la pelle par des bandes de gamins qui chargent la brise de vanner la moisson. Des groupes de moissonneurs en plein air, comme les eut peints Salvator Rosa, animent seuls un paysage monotone et lourd.

A Burgos, à part une vieille porte de Ring chère à Hugo, la cathédrale est toute la ville.

Gautier prétend qu'il faut deux ans pour se reconnaître dans la cathédrale; qu'en pourrais-je dire, puisque je n'y ai passé que deux fois deux heures. Je l'ai simplement trouvée admirable, défiant toute description, et d'une fraîcheur à désirer y rester tout le jour. Il fait, même en septembre, un soleil à tout fondre, et l'absence calculée de thermomètre ne permet pas une appréciation exacte de cet état caniculaire. La ville est tout entière aux touristes, regardés communément ici comme bêtes curieuses qui ne font pas la sieste. A midi on ne voit dans les rues, a dit la sagesse arabe, que des chiens et des Français.

Le pays qui environne Burgos est brûlé et sans ombrage; mais pour aride et chaud qu'il soit, ce paysage me donne des ressouvenirs encore frais. Il y a en effet, passé Burgos, un endroit qu'on nomme Pancorbo et qui joue El Kantara à s'y méprendre. Une trouée inattendue dans une crête calcaire d'un gris rougeâtre vous ouvre un horizon sur une plaine fauve, ardente, limitée au loin par des montagnes que bleuit le scintillement de l'atmosphère échauffée. Un large lit pierreux de fleuve à sec, des bosquets de pins qui n'ont plus de branches ni de verdure qu'au sommet de leurs têtes arrondies, aident à l'illusion : il y manque, à la vérité, la silhouette branlante, gibbeuse et décorative du chameau et les apparitions blanches des Bédouins ; mais il y a quand même les petits ânes chevauchés par de grands gaillards, lourds comme Sancho et raides comme Don Quichotte.

Je reverrai souvent quelque chose d'Africain dans ces régions arides auxquelles un même soleil prête une même tonalité. Je retrouverai les villages gris se détachant à peine, vus à distance, du sol où ils se sont plantés, les toits plats, pro-

ches parents des terrasses, les briques en terre qui donnent aux murs cette teinte douteuse que le soleil sait si bien éclairer.

En quittant Burgos j'ai rencontré pour la première fois une troupe de toreros. L'Espagne en ce moment leur appartient toute. Ce sont généralement de beaux gars que je ne crois pas de première noblesse, mais dont la désinvolture accuse autant de souplesse et de force que de bonne opinion de soi. Ils portent derrière la tête comme signe de profession, une étroite et longue tresse de cheveux qu'ils rentrent dans le col de leur chemise et à laquelle ils attachent, quand ils sont de service, un chignon postiche, presque féminin. D'ailleurs rasés de frais, de velours ou de futaine habillés, comblés d'attentions, assassinés d'œillades, vains et superbes, curieux à voir un moment.

La traversée des monts Cantabriques pour gagner Santander, fait honneur aux ingénieurs de la Compagnie des Chemins de fer du Nord de l'Espagne. La beauté de la route en rachète la longueur. Santander a une jolie baie et des plages fréquentées. C'est l'Espagne du golfe de Gascogne, c'est-à-dire l'Espagne rafraîchie, et Sardinero fait pendant à Biarritz. On revient de Santander comme on y était allé, nuitamment ; par bonheur la lune, miséricordieuse au touriste, anime de sa lumière indécise et troublante cette région montagneuse et peu habitée. Mais c'est payer chèrement le voyage que de passer deux nuits sans autre couchette que la banquette de crin horizontale et dure. Il est vrai qu'il n'y a que la première nuit qui coûte et l'on se fait assez vite au lit étroit et secoué du wagon.

A Medina del Campo, où les salles d'attente ont dès longtemps mérité leur nom, on s'embranche vers Salamanque.

Salamanque! un beau nom et une ville curieuse! Les façades sculptées, les balcons en pierre ajourés des maisons (sans parler des monuments recommandés dans les guides et vraiment recommandables) attestent une ancienne richesse et un sentiment artistique très prononcé. On y visite l'université, vrai bijou de dentelle de pierre aux reflets roses, ce qui doit y rendre l'étude du droit moins maussade. J'y ai vu pour le moins, par ce temps de vacances, un jeune bachelier. Nonchalamment appuyé au pilier d'une arcade, il correspondait des yeux avec une mantille qui se laissait deviner en face derrière un rideau. La dame était-elle coquette? Feignait-elle de ne le pas comprendre? Voulait-elle le lasser ou seulement irriter un peu sa recherche ? Ce féminin manège est, parait-il, de tous les temps et de tous les lieux; je me gardai d'être indiscret et abandonnai ces jeunes gens à leur mutuelle distraction.

N'allez pas attendre midi pour visiter les églises de Salamanque; le sacristain — tel un ventre affamé — n'a pas d'oreilles. Dès le premier coup de douze heures, il vous pousse dehors, ce qui est peu chrétien, et vous l'envoyez au diable, ce qui ne l'est pas davantage.

Les églises sont en général très fréquentées. Les femmes y abondent et y manœuvrent de l'éventail tout autant que des yeux. On n'y connait ni bancs ni sièges. Ne sont-ce pas les protestants qui ont innové de s'asseoir aux églises et l'Espagne leur a été toujours fermée. Quelques précieuses apportent avec elles de légers et étroits pliants sur lesquels elles font des merveilles d'équilibre. Le plus souvent, les femmes s'asseyent par terre, aux marches des confessionnaux, des chapelles, des autels même. Soit assises, soit à genoux, elles prient, ou semblent prier

avec une grâce attirante plutôt qu'avec abondance de grâce, et elles passent de l'une à l'autre posture avec une souplesse de chatte qu'on caresse. Voilà encore par où cette Espagne se sent des Maures et des habitudes africaines. De là à s'allonger comme dans un coin de mosquée il n'y a qu'un temps. Est-ce l'humilité religieuse ou la recherche inquiète de la fraicheur qui a établi et perpétué cet usage ? *Quien sabe* ?

Puis me revoilà dans le train de Madrid sans arrêt jusque l'Escorial. Sept heures d'étape par une région dénudée et peu intéressante. Sept heures à s'assoupir et à se détirer, à entendre à chaque station les fillettes offrir en chantant l'agua fresca qui doit désaltérer l'Espagne et laver sa poussière !

On ne devrait voyager dans ce pays que munis de plumeaux : on lutte vainement contre l'envahissement de la poussière. Le soleil, on s'en préserve un peu à l'aide d'un vaste parasol, la chaleur on la combat de plus d'une façon ; même sur les tables d'hôtel on a installé des éventails automatiques remontés par un ressort et tournant comme les ailes d'un moulin à vent qui n'aurait que deux branches ; mais la poussière on ne peut s'en défendre, elle vous condamne à une lente asphixie.

Il paraît cependant que c'est le moindre désagrément de ces voyages, si j'en juge par la présence des gendarmes armés qui accompagnent nos trains. Ils sont dans le fourgon des bagages d'où, à chaque station, ils descendent inspectant leur convoi de prisonniers. Serions-nous menacés d'avoir la faveur d'une attaque, le comble de la joie pour un voyageur disert ? Non, ces bons gendarmes modèle 1820, rassurent nos bagages et nos bourses. Gautier s'intéressait aux brigands, aussi on lui en fit voir qui traitaient à forfait avec

l'entreprise de diligences et étaient alors on ne peut plus prévenants et garcieux ; à ce compte j'aime mieux n'avoir vu que d'affreuses frimousses de gendarmes.

L'arrivée à l'Escorial est très désirée. Sera-ce vrai cette boutade de Gautier? « Je conseille aux gens qui ont la fatuité de prétendre qu'ils s'ennuient d'aller passer trois ou quatre jours à l'Escorial; ils apprendront là ce que c'est que le véritable ennui, et ils s'amuseront tout le reste de leur vie en pensant qu'ils pourraient être à l'Escorial et qu'ils n'y sont pas. » Vraiment, je ne me suis pas trouvé mal du peu de bien qu'on m'en avait dit. Trop château pour une caserne si l'on veut, et trop couvent pour un château ; mais une vue étendue sur un paysage sévère et une collection de tapisseries d'après les dessins de Goya qui fait que les murailles sont les seules choses vivantes dans cette immense nécropole. A la chapelle, la maîtrise célébrait en triple majeur la grande fête d'un grand moine ignoré. Elle m'a semblé posséder des solistes que l'Opéra lui pourrait envier.

Encore charmé, j'arrive à Madrid qui me désenchante. Si cette capitale, qui n'a que des faubourgs, ne possédait pas son musée de peinture, elle pourrait se voir par prétérition. Ce qu'il y a de mieux à Madrid c'est Tolède, la vieille douairière qui boude sa rivale, ville de marchands et de porteurs d'eau, et que rehaussent sa cathédrale et ses vieux monuments Maures se mirant dans les eaux du Tage tout jeune encore et important déjà.

Tolède doit sa célébrité autant à l'originalité de ses monuments qu'à son histoire. La ville n'est qu'un réseau inextricable de ruelles s'entrecroisant comme les nerfs du corps et dans laquelle il faut pour se conduire (j'en ai fait l'expé-

rience) les ressources de plus d'une Ariane. Quand l'Ariane joint quelque fraîcheur à sa complaisance, il y a bien un peu de plaisir à se laisser guider et l'on met un rien de bonne volonté à se perdre. Gautier qui était surtout un poète et un orientaliste disait souvent que de toutes les villes qu'il avait visitées, le Caire, Moscou et Tolède étaient celles qui l'avaient le plus empoigné. Je tâcherai, n'en déplaise à Diderot, de m'en assurer quelque jour.

Si vous allez jamais de Madrid à Lisbonne, et si vous ne pouvez attendre l'express hebdomadaire qui vous y transportera en dix-sept heures vous aurez la perspective de songer pendant vingt-deux heures à la route parcourue déjà, et à celle à parcourir encore, réflexions d'ailleurs entrecoupées de nécessaires somnolences. Mais Lisbonne ne vous paraîtra pas conquise au prix de trop de fatigues. La beauté proverbiale de sa rade, de Cintra et de ses environs vous dédommagera largement.

Le Tage y a grande allure; cette embouchure se conduit comme une petite mer. Elle est sillonnée de navires et de barques; ce ne sont plus les cochers, ce sont les bateliers qui harcèlent l'infortuné en qui ils ont deviné un touriste. Vue de l'autre côté du fleuve que commande la fameuse tour de Belem, non loin du célèbre monastère des Hiéronymites, Lisbonne qui s'étage sur plus de collines que Rome et dont les maisons sont blanchies à la chaux, a une perspective tout orientale.

De vrais voyageurs ont prétendu qu'il y a un air de famille entre Lisbonne, Alger, Naples et Constantinople. Assurément Lisbonne ne rappelle pas ses rivales par l'originalité de ses costumes. Les Portugais (qui ne sont pas aussi gais qu'un refrain d'opérette voudrait le faire croire), ont,

tout comme les Espagnols, sacrifié à la mode française ; c'en est fini des vêtements aux couleurs éclatantes qui corrèspondaient si bien à la chaude lumière de ces pays du soleil. Les femmes elles-mêmes, dieux immortels! y sont les abonnées et les esclaves de la Mode illustrée et la mantille est la seule parure indigène qu'elles n'aient pas encore dédaignée !

Les Portugais ont généralement de longs manteaux bruns, flottants et plissés qu'ils portent parfois jetés sur l'épaule; je n'en ai vu d'aussi sombres qu'à l'Ambigu sur le dos du traître qui s'efface dans la noirceur du mur pour surprendre deux âmes qui s'échangent. . en l'attendant.

Cette couleur d'un brun de *porter* ou de *stout* est sans doute le dernier hommage que le Portugal rende à l'Angleterre dont il reste toujours un peu le vassal. Quant au peuple, il est là tel qu'on le trouve dans toutes les grandes villes commerçantes et travailleuses, agité, grouillant, famélique. Aussi la rue y est-elle, dans certains quartiers, le logement sous l'œil de la lune et de Dieu de bien des familles. Les enfants y pullulent, sans voiles et sans détour, à peine vêtus, trottinant jusque dans les églises, nus comme de petits singes auxquels on aurait mis un caraco trop court. Le climat, d'ailleurs, autorise ces exhibitions puériles et tout de même honnêtes.

Le système monétaire portugais est assez spécial. On y compte encore par unité de Reis laquelle vaut environ 1/2 centime de notre monnaie, de sorte que les notes d'hôtel y atteignent en apparence, une altitude extravagante. Mon séjour à Lisbonne s'est résumé en 865000 reis à payer. Jamais encore je ne m'étais élevé aussi haut.

De Lisbonne à Cordoue il ne faut non plus que vingt-six heures et pas même le temps de voir de Badajoz autre chose

que l'avenue de la gare. La route n'est un peu animée que par le départ des jeunes conscrits accompagnés à chaque station par le cortège obligé des parents, des amis, des femmes surtout, qui ne me paraissent pas aussi héroïques que du temps du Cid, à en juger par les démonstrations sanglotantes dont elles poursuivent longtemps la marche lente du train maudit. Chemin faisant, je goûte ces fameux *sandria* qui tiennent du melon et de la pastèque et qui ont le triple avantage d'asperger quand on y plonge le couteau, de nourrir et de désaltérer tout ensemble. Cela vaut mieux que la résignation pour combattre chaleur et poussière.

Rien qui ne soit dit de la mosquée surprenante de Cordoue où est nichée une cathédrale gothique dont elle semble être un cloître anachronique. Mais si Cordoue est arabe par ses ruelles, ses maisons de crépi blanc, ses patios, c'est une ville arabe qui, tout en respectant le thème, y a introduit des variations ; déjà sans qu'il apparaisse à l'extérieur, le luxe se devine à la richesse des colonnettes, des arcades et des jardins entrevus. On commence à y avoir le farniente d'au-delà la Méditerranée : la poste, par exemple, n'est ouverte aux étrangers que trois fois une heure par jour, et je soupçonne l'administration d'avoir deux horloges ; l'une en retard d'un quart d'heure pour l'ouverture des bureaux, l'autre en avance pour leur fermeture.

N'ayant pas pris de bain dans le Guadalquivir, je ne sais s'il est aussi terreux que son apparence rouge le fait craindre. J'ai préféré choisir, comme mode de rafraîchissement, un de ces mélanges originaux où se combinent la bière et la limonade « Cerveza y limon » et qui constitue une boisson aigrelette et mousseuse qui donne un moment l'illusion qu'on se désaltère.

Après Cordoue, Séville où il n'y a pas de barbier comme Rossini a voulu à tort le faire croire mais des peluqueria où on ne rase pas en musique. Il n'y a pas non plus qu'une Rosine il en est, au moins vingt-cinq mille, qui dès longtemps ont su s'affranchir. La cathédrale était aux trois quarts fermée; une partie de la voûte du transept gisait à terre. Heureusement, la chapelle où s'admire le St-Antoine de Murillo était encore ouverte. Le musée renferme de cet artiste quelques œuvres délicieuses. Séville, ici, complète Madrid. Quant à l'Alcazar, dont les rois Maures faisaient leurs délices, c'est un beau spécimen de palais mauresque dont l'Alhambra de Grenade est le type le plus achevé.

Séville a sur les autres villes de l'Espagne le privilège d'être gaie, riante, animée, du matin au soir, plus encore du soir au matin. Il y a de l'entrain dans l'air et un plaisir de vivre qui finirait par gagner l'Anglais le plus saturé de brouillard et le plus rongé de spleen, cet autre brouillard. Il y a plaisir à visiter Séville d'assez bon matin, à surprendre la nature un peu plus sur le vif, à voir la ville faire sa toilette et les Sévillanes du petit monde courir aux provisions déjà une fleur aux cheveux et l'éventail à la main. Le soir, il y a plus de friponnerie sur les visages et plus d'apprêt dans le costume. C'est une fourmilière et une cohue.

Etre à Séville, c'est être à Cadix, et à Cadix on est bien près des colonnes d'Hercule ; Tanger, de l'autre côté du détroit a bien aussi quelque chose qui attire. Mais de quoi demain sera t-il fait? Comment le temps? Comment la mer? Etre ou ne pas l'être ? Il faut avouer, j'en atteste mon malaise, qu'Hercule a trop largement percé cet ancien isthme qui rattachait le Maroc à l'Espagne. Sa seule excuse est de ne pas avoir compromis ses actionnaires.

Si l'Espagne du Sud est comme la préface de l'Afrique méditerranéenne, Tanger en est vraiment l'introduction. De la rade la vue en est gracieuse et éblouissante comme un petit Alger. Le gouverneur remettait d'ailleurs de la couleur locale sur les murs de son palais, et il y avait contraste à voir ses Marocains hâlés et noircis reblanchir au lait de plâtre ses façades et ses minarets.

Dans ce coin perdu, on peut voir en raccourci toute la vie singulièrement originale de cet autre côté de la Méditerranée, telle que l'Algérie même ne la manifeste qu'un peu loin des côtes : marchés où se mêlent les chameaux, les ânes, les Marocains, les Arabes et les Juifs avec une variété de costumes toujours attachante, malgré leur inévitable et pittoresque saleté.

Les femmes arabes ne sortent aussi qu'emmaillotées dans leurs sacs de laine et la figure cachée, mais les femmes mulâtres ou nègres qui sont vouées, du reste, aux offices domestiques y ont plus de liberté ; ce serait vraiment grand dommage de priver le curieux, ne fût il pas artiste, de la vue de ces femmes, grandes, découplées, sans coquetterie, le corps généralement sanglé dans un morceau d'étoffe rayée de couleur, les reins et la poitrine souples, types d'une race débordante de force et de santé, où les Delacroix, les Benjamin Constant, les Regnault, ont trouvé des modèles si empoignants et si « pictural ». Tanger n'a été qu'une escapade ; à la vapeur, je revins vers notre continent en méditant le « suave mari magno » et en affectant des airs penchés qui dissimulaient mal mes remords.

A Grenade on retrouve enfin une campagne verdoyante, où l'œil se repose de la monotonie des couleurs gris de fer, et où, tout en respirant une atmosphère de trente degrés, on

aperçoit les pics neigeux du Mulhacen comme si la fée des glaciers nous avait magiquement transportés dans les Alpes.

Grenade a l'Alhambra et les gitanos. L'un est trop connu pour que je songe à le décrire ; des autres j'aimerais autant ne rien dire. Ils forment une peuplade à part, implantée sur une des collines où la ville s'étale en forme de grenade ouverte et ils ont la prétention de défendre leur quartier contre l'invasion des touristes. J'en suis sorti escorté par une bande de petits roumis qui sur un air aussi énervant que celui des lampions m'invitaient à déguerpir et qui ne m'ont quitté qu'à la vue d'un agent de police, dont je requérais l'assistance. C'est tout ce que j'ai goûté de la vie bohémienne et j'ai fui ce contact, à certains égards contagieux et qui m'a persécuté de démangeaisons cuisantes.

Mais fuir de Grenade à Valence cela exige trente heures de chemin de fer (par express) sans autre distraction que la vue monotone d'un Caballero ou d'une Senora qui dodeline de la tête, et le spectacle peu neuf des mendiants accumulés à chaque station. Aux approches de Valence cependant, l'Espagne offre un aspect tout nouveau et vraiment enchanteur. Ce ne sont que citronniers, orangers, grenadiers, dattiers, à se croire à Blidah, en pleine Mitidja. Malheureusement plus une orange à Valence : ce n'est plus et ce n'est pas encore la saison, car ces heureuses gens font deux récoltes annuelles.

C'est à Valence que j'assistai enfin à une course de taureaux. Ces fêtes se donnent le dimanche et selon la coutume ancienne, sous l'invocation des Saints du jour qui n'en sont pas plus honorés pour cela. Aussi l'affiche annonçait-elle qu'à l'occasion de la « festividad de Nuestra Senora de las Angustias » il y aurait une grande corrida où six jeunes taureaux seraient occis par deux femmes et quatre toreros.

Pour moi, le spectacle était plutôt dans la salle que sur l'arène. Comme disent les journaux de là-bas : « Habia muchas senoras en las tribunas » et dans un cirque où se trouvent huit mille spectateurs, les toilettes éclatantes, le jeu des éventails et des mouchoirs, les démonstrations de sympathie ou de mécontentement donnaient à la salle une physionomie originale qu'il faut avoir vue.

Quant aux courses, rien qui m'ait particulièrement plu ou surpris, si ce n'est l'échec lamentable d'une des deux femmes qui ne put tuer son taureau et contre laquelle s'est véritablement déchaînée une tempête d'injures et d'imprécations. Comparution devant l'alcade. remontrances, amende honorable, expulsion ! Jamais je n'avais autant ri des fureurs d'un public à qui on dérobe une partie de son spectacle. J'avais justement voyagé la veille avec la pauvre femme et je lui avais fait comprendre par une mimique facile que j'irais l'applaudir. Elle a été, la malheureuse, roulée par le taureau, conspuée par le public, battue, j'en donne ma parole, par son mari. Mes compliments anticipés lui avaient porté malheur. Il ne faut jamais vendre la peau du taureau avant de l'avoir tué !

A Valence, j'avais vu une autre cérémonie : le matin en visitant la cathédrale, j'avais assisté à la messe de l'archevêque, le cardinal Alimonda qui, tout de rouge habillé, avait sermonné ses fidèles, à nous donner l'illusion, tant il y a de couleur dans toutes leurs fêtes même les plus sérieuses, d'un Pierre l'Ermite prêchant la croisade, ou d'un Calvo exhortant à la résistance aux Français.

A Barcelone l'exposition battait son plein et les logeurs les plus infects rançonnaient les voyageurs au point de leur faire regretter les détrousseurs de diligence. Mais Barcelone

déjà n'est plus l'Espagne dont on rêve ; la ville est trop moderne, trop ornée de boulevards, d'allées de palmiers qui font se ressouvenir de Nice, trop cosmopolite en un mot pour qu'on puisse se croire « au-delà des monts ». Ici plus de caractéristique, la ville est une ville, hommes et femmes y sont quelconques. Il est vrai que je n'en puis juger qu'au costume et à la surface. Sans le j (prononcez *rota*) et l'abus qu'ils nous paraissent en faire, on se croirait partout où une exposition invite à se rencontrer les badauds des deux mondes.

Par contre, Monserrat est une petite merveille ; une ascension de quatre heures par une belle route aux zigzags trompeurs, un couvent hospitalier incrusté aux flancs des rochers immenses, une vue étendue et même des précipices dangereux, voilà de quoi plaire à un amateur d'excursions alpestres.

Ce fut mon dernier émerveillement car Saragosse éclairé à la lumière électrique, aux rues alignées et élargies n'offre plus rien du caractère féodal et féroce que le souvenir du fameux siège lui prête dans l'imagination des Français. Ces temps héroïques sont oubliés. Oubliés aussi les maux et les rancunes de la guerre ; et il me semble, au contact très bienveillant de ce peuple, que nous avons presque les mêmes haines ayant les mêmes affinités de race et une certaine parenté d'origine. Car nous ne sommes pas en mauvaise odeur auprès de ce peuple espagnol qui de tout temps a défendu comme une chose sainte, même contre nous, son indépendance et qui sympathise à nos secrètes espérances.

Et maintenant me dites-vous, *quid de feminis*? Les Castillanes sont elles vraiment, comme on l'a écrit, fines, intelligentes, de formes polies, de manières charmantes, d'une

conversation et d'une physionomie qui manquent rarement leur effet sur le voyageur ?

Les Andalouses ont elles réellement cette vivacité du regard, cette flexibilité de la taille, cette petitesse du pied, cette énergie dans la passion, cette douceur et cette séduction dans le langage qui en font un des types les plus remarquables du sexe féminin dans la péninsule ?

Cela est bien difficile à dire pour un touriste errant qui a plus fréquenté les salles d'attente et les tables d'hôte que les salons ou les femmes laissent admirer ces perfections. Son ignorance de la langue explique assez sa réserve, et le point de vue du reste est tellement subjectif que son opinion n'aurait pas grande valeur.

Mais dans cette familiarité que provoquent les longs séjours dans les compartiments de chemin de fer (comme aux beaux temps des diligences) l'on se rend compte de la propension naturelle de l'Espagnol à l'affabilité non dépourvue d'ailleurs de dignité. Il ne s'entame pas une provision de voyage, il ne s'allume pas une cigarette sans qu'un partage, qu'on ne peut refuser sans offense, ne vous soit offert.

Ce qu'il est permis encore d'affirmer en manière de conclusion, c'est que le pittoresque du costume s'efface de plus en plus, et que bientôt il n'en restera que le souvenir. Oh ! Gautier, qu'eut pensé votre belle âme, si, revenant en Espagne, vous eussiez vu femmes et hommes se civiliser en s'enlaidissant.

Hâtez-vous, si vous voulez voir encore les chemisettes à fraise des femmes de Léon et leurs immenses colliers de corail ornés de médailles et de figures de saints, les jupes courtes et les toques de mousseline des femmes basques, la mantille, la mantille elle-même des Andalouses,

le chapeau à grandes ailes ou le mouchoir éclatant roulé en turban, la ceinture rouge sur le caleçon blanc, les jarretières de soie et les nœuds de ruban!

Hâtez-vous, ou plutôt non ne vous hâtez pas encore; attendez que de nouvelles voies ferrées permettent de visiter en moins de temps et sans autant de fatigues, les merveilleuses choses de cette contrée originale. Si le goût se gâte, si la mode vous dérobe un certain plaisir des yeux, il y aura toujours pour vous, hors de l'atteinte idiote de ce que Gautier appelait le bourgeois et le philistin, il y aura toujours et Tolède et Lisbonne et Grenade, les Murillo et le soleil, de quoi satisfaire votre curiosité et échauffer votre enthousiasme.

SON NOM. — N'ÉCRIS PAS

Compositions Musicales

Par M. Ch DUHOT

Membre résidant.

Messieurs,

Dans une communication très intéressante que notre distingué collègue, M. le docteur Dransart, nous a faite en Assemblée générale, il y a quelques années, sur le *nystagmus* des mineurs, vous vous rappelez sans doute encore que le savant oculiste, pour la parfaite démonstration de sa thèse, a cru devoir vous présenter trois mineurs de la Compagnie d'Anzin, qui lui ont servi de sujets.

Admis à l'honneur de vous faire entendre une composition musicale qui m'a été inspirée par les poésies (posthumes) de notre illustre Muse douaisienne, Marceline Desbordes-Valmore, je crois nécessaire d'user du même procédé que mon honorable collègue, en demandant à une interprétation, aussi artistique qu'obligeante, de suppléer à ce qu'aurait

d'insuffisant une froide et aride analyse des motifs, accords, modulations et dessins d'accompagnement qui constituent d'ordinaire l'essence et la trame de toute œuvre mélodique.

* * *

Au rebours des collaborateurs du docteur Dransart, mes trois aimables sujettes ne sont pas mineures ; mais elles sont avant tout majeures par le talent, et vous en demeurerez convaincus, même avant de les entendre, lorsque vous saurez qu'elles sont, l'une professeur émérite, les deux autres premiers prix de notre Ecole nationale de musique, de notre Académie, véritable mine régionale d'artistes naissants, et dont aucun filon n'est laissé inexploré.

N'attendez-donc pas que je signale chez elles et vous fasse, pour ainsi dire, toucher du doigt quelque maladie de leur larynx ou de leurs cordes vocales. Vous allez au contraire en admirer l'intégrale santé et la complète beauté artistique, grâce auxquelles mes modestes productions seront, je l'espère du moins, accueillies favorablement de cette docte assemblée.

* * *

« N'écris pas ». Tel est le titre que j'ai adopté pour l'élégie de Mme Desbordes-Valmore, en empruntant les premiers mots de cette pièce de vers.

L'auteur l'a appelée *Les Séparés* ; j'ai pensé pouvoir user de la liberté, bien plus grande souvent, que prennent les musiciens à l'égard de leurs paroliers (c'est le terme usité, malgré son prosaïsme), pour remplacer une étiquette par une autre, qui ne change rien d'ailleurs, dans le cas présent, à l'idée de la poétesse. Au surplus, une notice, insérée

au bas de la première page de l'édition musicale, relate l'appellation d'origine.

*
* *

Pourquoi de tant de poésies « du plus délicat et du plus grand esprit féminin de notre temps », au jugement d'Alfred de Vigny, de Sainte-Beuve, de Lamartine et de Victor Hugo, ai-je choisi celle qui nous occupe en ce moment? C'est qu'elle m'a été indiquée par un lettré, d'un goût aussi sûr que son amitié est fidèle, que l'unanimité de vos suffrages ont porté jadis au fauteuil de la présidence de notre Compagnie, et l'y porteraient encore si son excès de défiance dans ses aptitudes, autant que son amour profond de la retraite, ne l'avait fait s'éloigner de toute Société littéraire ou artistique de notre Cité.

*
* *

Il convient, me semble-t-il, avant que vos oreilles n'en perçoivent la version musicale, de vous donner lecture de la pièce, exquise de sentiment, de notre chère Marceline. Je voudrais, pour cette circonstance, posséder le talent, si souple de déclamation, de deux de nos meilleurs liseurs de vers, que je désignerai assez clairement, je pense, en disant d'eux que vos vœux se sont unis à plusieurs reprises, en une même parité de votes, pour les placer de nouveau à notre tête, dans un avenir prochain.

A défaut de leur organe sympathique, j'invoquerai, comme excuse personnelle, cet adage que la voix du compositeur doit se prêter à tout, et je réclamerai d'avance votre grande indulgence.

*
* *

N'ÉCRIS PAS.

N'écris pas. Je suis triste et je voudrais m'éteindre :
Les beaux étés sans toi, c'est la nuit sans flambeau.
J'ai refermé mes bras qui ne peuvent t'atteindre,
Et frapper à mon cœur, c'est frapper au tombeau.
N'écris pas. N'apprenons qu'à mourir à nous-mêmes.
Ne demande qu'à Dieu... qu'à toi si je t'aimais !
Au fond de ton absence écouter que tu m'aimes,
C'est entendre le ciel sans y monter jamais.

N'écris pas.

N'écris pas. Je te crains, j'ai peur de ma mémoire,
Elle a gardé ta voix qui m'appelle souvent.
Ne montre pas l'eau vive à qui ne peut la boire :
Une chère écriture est un portrait vivant.
N'écris pas ces doux mots que je n'ose plus lire ;
Il semble que ta main les répand sur mon cœur,
Que je les vois brûler à travers ton sourire,
Qu'un baiser les empreint d'une enivrante ardeur.

N'écris pas.

* * *

Dans cette poésie, comme dans presque toutes celles qui sont sorties de sa plume, Mme Desbordes-Valmore est en quelque sorte obsédée de ses propres pensées, et, les généralisant, elle les adapte à toute âme qui a souffert, qui a aimé. C'est, du reste, ce qu'a fait très justement remarquer l'érudit historiographe de sa *Correspondance intime*, notre dévoué collègue, M. Benjamin Rivière.

Aussi, dans le sujet actuel, quelle sincérité de sentiments, quel élan de pudique passion, quelle inconsolable douleur du bonheur perdu ! Mais, par contre, quelle résolution ferme et vertueuse, de chasser ces souvenirs importuns de la jeunesse, pour ne plus se vouer qu'aux saints devoirs de la femme honnête, de la mère aimante et angoissée par l'extrême souffrance des siens !

Traduire en musique une page aussi vécue, c'était s'obliger à la faire revivre, avec ses multiples impressions. Y ai-je réussi ? Je l'ai tenté du moins : Puissent mes efforts ne m'avoir pas trahi.

*
* *

Narrant à Pauline Duchambge, son amie et sa confidente, le grand éloge qu'Alfred de Vigny faisait de ses vers, selon elle « tout flamands», Marceline lui laisse comprendre qu'elle aurait été heureuse que cette appréciation si flatteuse fût connue de celui qui avait été tout pour elle au printemps de sa vie, « de la *seule* âme, dit elle, qu'elle aît demandée à » Dieu... et qui n'a pas voulu de la sienne ». Ces lignes de la *Correspondance intime* de Mme Desbordes-Valmore m'ont fait penser que rien ne pourrait mieux préparer l'audition de « *N'écris pas* » que celle d'une autre poésie, intitulée : *Son nom* ! dont le charme tout virginal ne vous échappera certes point, et que je soumets également ce soir à votre jugement éclairé.

*
* *

SON NOM.

Son nom, je veux le taire au nuage qui passe
Comme le vent
Et que l'on voit parfois s'allonger dans l'espace
Comme un géant.
Car en laissant errer son œil et sa pensée
Sur les cieux bleus,
Lui, pourrait lire au front de la nue argentée
Mes doux aveux.

Je ne le dirai pas à la fleur tout éprise
Du frais zéphir,
Et qui parle la nuit, au toucher de la brise,
Comme un soupir.

Je ne le dirai pas au fils de l'harmonie,
Fait pour charmer,
Car l'oiseau n'a qu'un chant, suave mélodie,
Qui dit d'aimer.

Je ne le dirai pas en timide prière
Tout bas à Dieu,
J'aurais peur que mon ange entendît ce mystère
Dit au Saint Lieu.
Nul ne saura jamais le secret de mon âme,
Livre fermé,
Où comme en un tombeau, mon beau rêve de femme
Est enfermé.
Nul ne saura jamais son nom, nom bien aimé ! (1)

*
* *

De même que j'ai apprécié à sa rare valeur l'avantage de vous offrir la primeur inédite de ces compositions, j'ai tenu à honneur de les dédier à deux douaisiennes, aussi connues et estimées l'une que l'autre dans le monde musical : Mlle Marguerite Delannoy, devenue Mme Jules Bibent, fille du docteur Delannoy, notre ancien sociétaire à l'esprit si délicat, et Mlle Marie Gantelme, ici présente et acceptante, comme dirait notre collègue, Maître Edouard Dransart.

*
* *

Maintenant, messieurs, il ne me reste plus qu'à réclamer votre bienveillante attention pour l'audition de ces quelques pages, et à remercier avec effusion Mesdemoiselles Gantelme, Lecas et Lebettre d'avoir bien voulu mettre leur talent de cantatrices au service de l'un de vos plus attachés membres résidants.

---

(1) Ces vers sont de Mlle Valentine Renaud.

à Mademoiselle Marie GANTELME.

SON NOM!

Secret du Cœur.

Poésie de Melle
VALENTINE RENAUD.

Musique de
CHARLES DUHOT.

Nº 1. Soprano, Mezzo-Soprano ou Ténor.

Andte expressivo (♩ = 69)

PIANO.

p

rall molto

lento

a tempo

mf

f avec âme

mf

Son nom! son nom, je veux le

mf dim p

taire au nu - a - - - - - ge qui pas - - - - - - - se

poco cresc

Com - me le vent Et que l'on voit par-

poco cresc

fois s'al - lon - ger dans l'es - pa - - - - - ce

riten
a tempo
dolce e legato
Comme un gé - - - - ant.
Car en lais - sant er -
riten
a tempo
dolce
rer son œil et sa pen - sé - - - - - e.
Sur les cieux bleus;
Lui, pourrait lire au
front de la nue ar - gen - té - - - - e
cres
cresc

rf dim. Piu lento dolciss

Mes doux a.. veux, Mes doux a-

Piu lento

rf dolciss

a tempo. suave rall e

veux. Lui, pourrait li......re,

a tempo. m.g. rall e

suave

smorzendo a tempo

li..re mes doux a..veux! —

smorzendo a tempo

ten

dolce

mf avec tendresse et sentiment

Je ne le di-rai pas à la fleur tout é-

leggiero

pai - - - se Du frais zé-phir,

poco cresc

Et qui par-le la nuit, au tou-cher de la

poco cresc.

bri . . . . . se, Comme un sou - pir.

dolce e legato

Je ne le dirai pas au fils de l'harmo-

tr.

dolce

leggiero

ni . . . . e, Fait pour char.mer,

tr. tr.

rall.

Car l'oi-seau n'a qu'un chant, Su - a - - ve mélo-

tr

a tempo.

cres rf dim.

di - - - e, Qui dit d'ai - mer,

tr. 8 tr

rf dim.

più lento

dolciss a tempo suave

Qui dit d'ai - mer Su - a - - ve mé - lo -

più lento tr. tr.

dolciss a tempo suave

rall e smorzendo a tempo

di - - - e qui dit qui dit d'ai mer !

tr. tr. tr. a tempo

rall e smorzendo

ten.

dolce

ritard
a tempo
p
mf
avec tendresse et sentiment
Je ne le di-rai pas en ti-
mf
suave
mi de pri-e - - - re Tous bas à
3
Dieu J'au-rais peur que mon ange en-ten-
poco cresc
poco cresc

-dit ce mys-tè . . . . re Dit au saint

lieu.

legato ed express

Nul ne saura ja mais le se-

dolce

cret de mon â . . . . me, Li . . vre fer-

mé, Où comme en un tom-beau mon beau

cresc rf dim

rê . . . . ve de fem . . . . me Est en . . . fer-

cresc rf dim

Più lento
dol a tempo

mé, Est en . . . fer - me

Più lento
dolciss a tempo

suave rall e smorzendo

Ah! mon beau rê . . . . ve, rê ve bien ai-

suave rall e smorzendo

mé!

a tempo pp

a Madame Jules BIBENT, née Marguerite DELANNOY.

N'ÉCRIS PAS

Elégie.

Poésie de
Mme DESBORDES-VALMORE.

Musique de
CHARLES DUHO

No. 1 - Soprano, Mezzo-Soprano ou Ténor.

CHANT

And.no affettuoso (♩ = 72)

CHANT

And.no affettuoso (♩ = 72)

PIANO

And.no affettuoso (♩ = 72)

dolente.

dolent

con tristezza.

N'é-cris pas, n'é-cris pas, Je su

con tristezza.

N'é-cris pas, n'écris pas, Je te

triste et je voudrais m'étein — dre: Les beaux é-

crains, j'ai peur de ma mémoi — re, El-le a gar-

cresc e poco string.

tés sans toi, — c'est la nuit — sans flambeau, —

cresc e poco string

dé ta voix, — ta voix qui m'ap-pel . . . le, —

cresc e poco stringendo

rall e dolciss. a tempo

la — nuit sans flam - beau. —

rall e dolciss a tempo

qui m'appel - le sou - vent. —

rall e dolciss a tempo

pp dolente

dolente

J'ai re - fer - mé mes bras, mes

dolente

Ne mon - tre pas l'eau vi . . . ve l'eau

dolente

bras qui ne peu-vent t'at-tein . . . . . dre, Et frap-per —

vive à qui ne peut la boi re: U - ne chère é - cri-

à mon cœur, c'est frap-per — au tombeau,

cres e poco string.

ture est un por-trait — vi - - vant

cres e poco string.

cres e poco string.

rall e dolciss

au tombeau.

rall e dolciss

vi . . . vant

rall e dolciss

dim.

Un peu moins lent (♩ = 80)

con sentimento

N'é cris pas

Un peu moins lent (♩ = 80)

con sentimento

N'é cris pas

Un peu moins lent (♩ = 80)

con sentimento

n'é cris - pas N'appre - nons qu'à - mou-

ces doux mots ces doux mots que je

cres

rir à nous-mê ——— mes. Ne de

cres

n'o . . . se plus li ——— re; Il

cres

man . . . de qu'à Dieu qu'à toi si je t'ai

sem . . ble que ta voix, ta voix les ré-

riten e dolciss.

mais, qu'à toi si je t'ai

dolciss. riten

pand sur mon coeur, les ré-pand sur mon

dim. riten e dolciss.

a tempo. suave

mais ! ___ Au ___

a tempo

cœur : ___ Que je les

8 a tempo

suaviss

fond de ton ab - sence é - cou -

vois, ___ que je les vois brû -

8

ter, é - cou - ter que tu m'ai - - -

ler à tra - vers ton sou - rir ___

8

cres

mes, — C'est en - ten . . . . . dre le ciel, le

cres

re, — Qu'un bai - ser les em - preint d'une

8

cres

ciel, sans y mon ter, — sans — y mon

en . . . i - vrante ar - deur, d'une . . . en - i

dim

riten e dolciss

Patetico (♩ = 100)

ter ja - mais. —

riten

Patetico (♩ = 100)

vrante ar - deur. —

Patetico (♩ = 100)

f

Ped.

f
Au fond de ton ab-
f
N'é . . . cris pas ces doux
mf
sence é-cou-ter que tu m'ai . . . .
mots que je n'o . . . . se plus li . . . .
avec élan
cres e string
mes — C'est en-ten . . . . dre le ciel sans y mon-
avec élan
cres e string
re : — Il sem . . . ble qu'un bai ser les em-
avec élan
cres e string

ff

ter ja... mais.

ff

preint sur mon cœur!

ff più string

cresc.

And.no in abbandono

con dolore

morendo

N'é. cris pas,

And.no in abbandono.

con dolore

N'é. cris pas,

And.no in abbandono

p

dolente

avec émotion.

n'écris pas,

Ah!

avec émotion

n'écris pas,

Ah!

cresc.

Più mosso

n'é cris pas.

Più mosso

n'é cris pas.

Più mosso

p

mf

8

ff

riten.

LA MATIERE RADIANTE

ET LES RAYONS CATHODIQUES

Lecture faite à la Séance du 27 Mars 1896

Par M. GOSSELIN

Membre résidant

Messieurs,

Peu de découvertes scientifiques ont eu autant de retentissement que celle qui a été faite, il y a seulement quelques semaines par le professeur Rœntgen. Vous la connaissez suffisamment pour qu'il soit inutile de vous expliquer en quoi elle consiste. Les expériences du savant professeur de Wurtzbourg ont été, à l'heure qu'il est, répétées dans tous les laboratoires ; tous les journaux scientifiques (et beaucoup d'autres qui ne le sont pas) ont consacré de longs articles à leur description. Les résultats de ces expériences remarquables sont bien faits, du reste, pour attirer l'attention du public et le faire sortir de son indifférence habituelle pour les recherches de science pure ; la possibilité d'obtenir des photographies d'objets cachés derrière des

corps opaques, de reproduire, en particulier, le système osseux d'une personne vivante, d'y découvrir, par le simple examen de l'épreuve photographique, les anomalies, les accidents dont il peut être le siège, le parti que peut tirer la chirurgie d'indications aussi facilement obtenues ; tout cela est bien de nature à éveiller dans notre imagination l'impression d'une chose intéressante et nouvelle.

Mais on a dit souvent qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil ! Il n'y a peut être pas d'exemple qu'une importante découverte ou qu'une invention remarquable ait été produite d'un seul coup, du jour au lendemain, et que son auteur en ait trouvé les éléments uniquement dans ses travaux personnels. Sans diminuer en rien le mérite de Rœntgen. Nous devons constater, ce qu'il est d'ailleurs le premier à faire, qu'il n'a pas échappé à la règle commune et il m'a paru intéressant de vous entretenir ce soir de quelques-uns de ses devanciers, de l'un d'eux surtout, qui dès 1879 avait, à la suite de travaux très complets appuyés par des expériences parfaitement conduites, établi une théorie d'une haute portée scientifique qui a été le point de départ de la découverte actuelle. J'ai nommé le savant physicien anglais Crookes. La théorie à laquelle je viens de faire allusion a été exposée par lui pour la première fois dans une remarquable conférence au Congrès de Sheffield tenu en 1879 par l'association britannique pour l'avancement des sciences. Crookes lui avait donné pour titre : *la matière radiante.*

Cette théorie ne tend à rien moins qu'à établir l'existence d'un quatrième état de la matière, l'*état radiant* différent de l'état gazeux et aussi éloigné de l'état gazeux que celui-ci l'est de l'état liquide. La matière pourrait se présenter à nous sous quatre états différents : l'état solide,

l'état liquide, l'état gazeux et le nouvel état, l'état radiant, dont les belles expériences de Crookes nous permettent de voir les manifestations.

Mais si Crookes, nous apprend pour la première fois à manier la matière radiante, il nous apprend aussi, dès le début de sa conférence, qu'il n'est pas le premier à en avoir soupçonné l'existence. C'est à Faraday que revient cet honneur et c'est en 1816 que le célèbre physicien, tout jeune alors et encore à ses débuts, avait, dans une de ses premières leçons donné l'énoncé de cette conception nouvelle. Ses notes sur cette leçon se retrouvent dans la *vie et correspondance de Faraday*, voici comment il s'exprime :

« Si nous imaginons un état de la matière aussi éloigné de l'état gazeux » que celui-ci l'est de l'état liquide, en tenant compte, bien entendu, de » l'accroissement de différence qui se produit à mesure que le degré du changement s'élève, nous pourrons peut-être, pourvu que notre imagination » aille jusque-là, concevoir à peu près la matière radiante; et de même » qu'en passant de l'état liquide à l'état gazeux la matière à perdu un grand » nombre de ses qualités, de même elle doit en perdre plus encore dans » cette dernière transformation ».

Trois ans plus tard, Faraday revient sur ce sujet avec plus de développement. Les arguments qu'il invoque sont exposés avec une telle précision que je vous demande la permission de vous les citer encore :

« Je puis signaler ici une progression remarquable dans les propriétés » physiques qui accompagnent les changements d'état ; peut-être suffira-t-» elle pour amener les esprits inventifs et hardis à ajouter l'état radiant » aux autres états de la matière déjà connus.

» A mesure que nous nous élevons de l'état solide à l'état liquide, et de » celui-ci à l'état gazeux, nous voyons diminuer le nombre et la variété des » propriétés physiques des corps; chaque état en présentant quelques uns » de moins que l'état précédent. Quand les solides se transforment en liquides, toutes les nuances de dureté et de mollesse cessent nécessairement » d'exister ; toutes les formes, cristallines ou autres, disparaissent. L'opa-

» cité et la couleur sont souvent remplacées par une transparence incolore, « et les molécules des corps acquièrent une mobilité pour ainsi dire com- » plète.

» Si nous considérons l'état gazeux. Nous voyons s'anéantir un plus grand » nombre des caractères évidents des corps. Les immenses différences qui » existaient entre leurs poids ont presque disparu; les traces des différen- » ces de couleur qu'ils avaient conservées s'effacent. Désormais tous les » corps sont transparents et élastiques. Ils ne forment plus qu'un même » genre de substances, et les différences de densité, de dureté, d'opacité, de » couleur, d'élasticité et de forme qui rendent presque infini le nombre des » solides et des liquides, sont désormais remplacées par de très faibles varia- » tions de poids et quelques nuances de couleur sans importance.

» Ainsi, pour ceux qui admettent l'état radiant de la matière, la simpli- » cité des propriétés qui caractérisent cet état, loin d'être une difficulté, est » au contraire un argument en faveur de son existence. Ils ont vu la nature » faire de plus grands efforts pour se simplifier à chaque changement d'état, » et pensent que dans le passage de l'état gazeux à l'état radiant cet effort » doit être plus grand qu'auparavant ».

Comme vous le voyez, il ne manquait à la théorie de Faraday que le contrôle de l'expérience. Cette sanction, indispensable en matière de sciences physiques, devait se faire longtemps attendre. Nous allons voir qu'on l'a obtenue en étudiant le passage de l'électricité dans un gaz extrêmement raréfié. Les machines à faire le vide étaient loin d'avoir atteint à cette époque un degré de perfection suffisant. Faraday, (ce qu'il dut regretter bien souvent), n'eut jamais à sa disposition les instruments nécessaires à la vérification expérimentale de sa conception qui resta à l'état d'hypothèse hardie jusqu'en 1879, époque à laquelle Crookes, disposant d'appareils plus perfectionnés, put réaliser les expériences dont je vais vous parler dans un instant.

Rappelons auparavant comment varient les apparences que présente l'étincelle électrique, à mesure que la pression du gaz qu'elle traverse diminue. Lorsque l'étincelle éclate à travers l'air à la pression ordinaire, on observe entre les

deux pôles de la source électrique, sur le trajet de la décharge, une ligne extrêmement brillante, très étroite, qui va d'un pôle à l'autre en suivant un chemin parfois sinueux, c'est celui dans lequel l'électricité éprouve le moins de résistance. Si les deux pôles pénètrent les deux extrémités d'un tube de verre et si l'on fait le vide dans ce tube, à mesure que la pression du gaz diminue, l'étincelle s'élargit. Elle devient un peu moins brillante, tout en restant encore très vive, en même temps, la source électrique restant la même, il est possible de faire parcourir à l'étincelle une plus grande longueur.

Si l'on augmente encore le vide, la lumière s'élargit tellement qu'elle arrive à illuminer tout l'intérieur du tube. Si ce tube porte une série de renflements et de rétrécissements, la bande lumineuse produite par le courant électrique en suit toutes les sinuosités, en pénètre tous les recoins, moins vive quand la section est large, plus brillante au contraire dans les parties étroites. Sa longueur peut augmenter au point qu'elle n'a pour ainsi dire pour limites que l'habileté du constructeur de ces tubes qui sont connus depuis longtemps sous le nom de *tubes de Geissler*, en même temps la lumière présente une série de stratifications très curieuses mais dont l'étude nous éloignerait de notre sujet. Notons cependant que la couleur de la lumière est variable avec la nature du gaz raréfié, mais indépendante de la nature du verre qui forme les tubes ; le vide y est fait habituellement à quelques millièmes d'atmosphère, les formes qu'on leur donne varient à l'infini.

Pendant longtemps, ces expériences ont été faites et répétées dans les cours de physique. L'aspect de la lumière, sa couleur suivant les différents gaz, ses stratifications ont

souvent été observés et décrits. Des expériences plus belles les unes que les autres ont été imaginées; mais elles ne fournissaient que la confirmation des observations précédentes sans apporter à la science aucun fait nouveau, lorsque Crookes, quittant les sentiers battus, entreprit celles dont je vais vous parler maintenant.

J'ai dit tout-à-l'heure que dans les tubes de Geissler, tout l'intérieur se trouvait rempli de lumière. Cependant, on peut déjà remarquer avec un peu d'attention, que le pole négatif est entouré d'un petit espace sombre. Plus le vide est grand, plus cet espace sombre est facilement appréciable. C'est ce phénomène qui attira l'attention de Crookes, et pour l'étudier, il employa des tubes dans lesquels le vide était poussé à un degré inconnu jusqu'alors. Il vit cet espace sombre prendre des dimensions considérables. La figure 1 montre la disposition employée par Crookes pour mettre en évidence ce phénomène. Le pôle négatif de la source électrique est mis en communication avec un disque de métal placé au milieu du tube. Les deux extrémités sont traversées chacune par un fil relié au pôle positif. L'espace sombre se voit alors de part et d'autre du disque négatif, et est d'autant plus grand que le vide est plus prononcé.

Si l'on pousse le vide encore plus loin on arrive, si le tube n'est pas trop long et si la source électrique est assez puissante, à voir l'espace sombre envahir toute la longueur du tube. La lumière vive de tout-à-l'heure a complètement disparu. Mais en même temps on remarque que cet espace sombre n'est pas complètement obscur ; il ne paraissait tel qu'à cause de l'opposition produite par la lumière brillante qui remplissait le reste du tube. Il semble rempli d'une lueur phosphorescente, très pâle si on la compare à la lu-

mière des tubes de Geissler et incapable d'éclairer comme elle les objets environnants, mais cependant très visible. On s'aperçoit bientôt que cette lueur ne vient pas de l'intérieur du tube dans lequel ne se remarquent plus ni raies ni stratifications d'aucune sorte. Elle est produite uniquement par la surface du verre devenu phosphorescente et de plus, la couleur de cette phosphorescence ou, pour parler plus exactement, de cette fluorescence, dépend cette fois de la nature du verre et est indépendante de la nature du gaz qui reste dans le tube. C'est absolument l'inverse de ce que nous observions dans les tubes de Geissler.

Dans les tubes servant à faire ces expériences et qui depuis ont reçu le nom de tubes de Crookes, le vide est poussé jusqu'au degré prodigieux de 1 millionième d'atmosphère. On sait maintenant produire un pareil vide et on peut même aller encore plus loin, mais alors les phénomènes de fluorescence dont nous venons de parler et ceux qui nous restent à décrire ne se produisent plus avec la même intensité et si l'on exagère encore le vide, l'électricité se refuse à passer.

C'est dans la manière très-différente dont se comportent au passage de l'électricité les tubes à vide imparfait et les tubes à vide presque parfait que Crookes a trouvé la confirmation des idées de Faraday sur l'état radiant de la matière. Les gaz sont formés d'un nombre infini de petites particules ou molécules sans cesse en mouvement et animées de toutes les vitesses imaginables. Même dans les gaz dont la raréfaction est assez forte, ces molécules sont encore assez rapprochées pour qu'aucune ne puisse avancer dans une direction quelconque sans se heurter immédiatement à une autre. Elles sont perpétuellement dans un état de collision d'autant plus intense que le gaz est plus comprimé et

par suite, qu'elles sont plus voisines. De l'intensité plus ou moins grande des collisions des molécules entre elles et contre les parois des vases qui les renferment, résulte ce que nous appelons la force élastique des gaz. Lorsque la vitesse des molécules est brusquement augmentée, leur collision peut occasionner un développement de chaleur et de lumière. C'est ce qui a lieu dans l'expérience du briquet à air, c'est ce qui a lieu aussi lorsqu'un courant électrique, traversant un gaz, anime brusquement ses molécules d'une vitesse considérable. La lueur de l'étincelle électrique n'a pas d'autre cause.

Mais on conçoit que si l'on écarte de plus en plus les molécules d'un gaz, la longueur de la course libre d'une molécule s'accroîtra et qu'une molécule, même si elle est lancée avec une vitesse très considérable pourra parcourir un espace appréciable avant d'entrer en collision avec une autre. C'est ce qui arrive dans le tube dont je vous parlais tout-à-l'heure (fig. 1). Les molécules chargées d'électricité négative peuvent parcourir l'espace sombre sans entrer en collision avec d'autres c'est pour cela que cet espace reste obscur et si le nombre des molécules diminue encore, nous constatons que leur course libre est pour ainsi dire indéfinie; il n'y a plus de collisions, ou s'il y en a, elles sont absolument négligeables. La force élastique a disparu. Nous n'avons plus affaire à une masse matérielle *continue*, nous devons considérer chaque molécule individuellement.

Mais, avec cet état moléculaire, que deviennent les propriétés physiques habituelles des gaz? Elles sont tellement modifiées, qu'il y a bien lieu de donner un nouveau nom à un état physique aussi nouveau. Crookes a tenu à choisir

celui que Faraday avait employé 63 ans plus tôt, c'est l'état radiant. En écartant les molécules d'un liquide, on le fait passer à l'état gazeux; de même la matière gazeuse, à force d'être raréfiée est devenue une matière radiante.

Ce sont les molécules de cette matière radiante qui, lancées contre les parois du tube de verre y déterminent le dégagement de lumière dont sa surface est le siège. Nous allons voir bientôt qu'elles occasionnent aussi un dégagement de chaleur. Nous comprenons maintenant pourquoi, cette fois, la lumière varie avec la nature du verre; c'est que ses molécules sont en jeu elles aussi, ce qui n'existait pas dans les tubes de Geissler ou les rencontres n'avaient lieu qu'entre molécules gazeuses.

Le verre n'est pas la seule substance que la matière radiante puisse rendre fluorescente. Le diamant, les rubis, introduits dans les tubes en expérience, prennent sous son action une phosphorescence extrêmement forte. Il en est de même de plusieurs minéraux et d'un certain nombre de produits chimiques, le sulfure de calcium en particulier.

Les molécules de matière radiante lancées du pôle négatif cheminent en ligne droite. Il ne faut pas songer à leur faire suivre les sinuosités d'un tube de Geissler. Pour qu'elles atteignent le pôle positif, il faut que celui-ci se trouve sur leur chemin, sinon, elles s'arrêtent à la surface du verre qu'elles rendent fluorescent. Crookes a mis ce fait en évidence en employant deux boules de même forme (fig. 2); dans l'une des deux le vide est poussé jusqu'au degré nécessaire à la production de l'état radiant, dans l'autre le gaz est raréfié à un degré moindre. Une petite coupelle qui se trouve à l'intérieur de la boule est rattachée invariablement au pôle négatif, tandis que le pôle positif est relié à volonté

à l'une des trois tiges a, b, c. Or, tandis que la boule à vide imparfait G, dans laquelle la matière est encore à l'état gazeux présente une ligne de lumière qui change lorsqu'on change la position du pôle positif, et qui va toujours d'un pôle à l'autre, rien de pareil ne se montre dans la boule R dans laquelle la matière est à l'état radiant. Quelque soit la position du pôle positif, les rayons de matière radiante partent de la coupelle négative suivant des normales à la surface, comme l'indiquent les lignes pointillées, mais ces rayons sont invisibles, le petit cercle phosphorescent qui s'observe à l'endroit ou ils touchent le verre est la seule manifestation visible du passage de l'électricité.

Il est cependant possible de dévier la matière radiante de sa course rectiligne. C'est à l'aide d'un aimant qu'on y arrive. Crookes a employé pour le montrer la disposition suivante. Un tube (fig. 3) était muni dans presque toute sa longueur d'un écran enduit d'une substance capable de devenir fluorescente sur le passage des rayons de matière radiante, de sorte que lorsqu'on mettait en communication ses deux extrémités avec les pôles d'une source électrique, une ligne droite lumineuse apparaissait sur l'écran. Si on approchait alors du tube un aimant A, la ligne se courbait et prenait la forme indiquée dans la figure. Sa courbure était plus ou moins prononcée suivant la puissance de l'aimant et son rapprochement. Si on éloignait et si on rapprochait successivement l'aimant, la courbe oscillait comme une baguette flexible. Ce résultat diffère considérablement de celui qu'on obtient en approchant un aimant d'un courant électrique traversant un tube à vide imparfait. Ici encore il y a une déviation, mais d'une toute autre nature. Elle est représentée dans la figure 4. Le courant, dans ce cas n'est

dévié de sa route que dans le voisinage de l'aimant, mais il la reprend ensuite pour aller rejoindre l'autre pôle Vous voyez qu'il ne se comporte en aucune façon comme le courant de matière radiante de tout-à-l'heure.

Mais est-ce bien à un courant électrique que nous avons affaire dans le cas de la matière radiante ? Il y a lieu d'en douter, la courbe régulièrement infléchie que nous avons observée dans le courant attiré par l'aimant lorsque la matière radiante est lancée du pôle négatif ressemble singulièrement à la courbe que prend une veine liquide lancée horizontalement qui se dirige vers la terre qui l'attire. N'y aurait-il là qu'un transport de molécules électrisées sans courant électrique allant d'un pôle à l'autre? Ce que nous avons observé précédemment de la direction toujours rectiligne de la matière radiante rend cette supposition trés probable. Il était d'une grande importance de vérifier ce fait. Crookes y est arrivé à l'aide d'une disposition extrêmement ingénieuse. A l'une des extrémités d'un tube, muni comme tout-à-l'heure d'un écran phosphorescent, se trouvent deux plaques a et b (fig. 5) destinées à être mises en communication avec le pôle négatif de la source électrique. A l'autre extrêmité est placé le pôle positif. L'une des deux plaques seulement étant reliée au pôle négatif, on note la direction du courant de matière radiante qui en part et qu'indique une ligne phosphorescente qui apparaît sur l'écran. On répète la même observation pour l'autre plaque. Que va-t-il arriver à présent si on les rattache au pôle négatif toutes deux à la fois? Si chaque courant de matière radiante constitue un courant électrique, ces deux courants étant parallèles et de même sens devront s'attirer. S'il n'y a au contraire que des molécules lancées du pôle négatif, sans courant

allant d'un pôle à l'autre; les deux lignes tracées sur l'écran devront se repousser, puisqu'elles sont formées de molécules électrisées dans le même sens. La figure fait voir le résultat que l'on obtient ; la répulsion est manifeste, il n'y a pas de courant électrique.

Ainsi les manifestations que nous venons d'étudier sont dues uniquement à un transport très rapide des molécules de la matière à l'état radiant. Les phénomènes de fluorescence observés sont produits par le choc de ces molécules contre l'obstacle qui les arrête. Or, on n'arrête pas brusquement une masse en mouvement sans transformer en chaleur le travail absorbé. Si la théorie de Crookes est exacte, nous devons observer une élévation de température aux endroits ou la matière radiante touche le verre.

On la constate en effet et elle est considérable, le verre des tubes est très chaud à l'endroit ou la fluorescence a le plus d'énergie. Pour montrer quel degré cette chaleur peut atteindre, Crookes a pris un tube dans lequel le pôle négatif se termine par une coupelle assez grande (fig. 6) ; les rayons qui en partent convergent vers un foyer et au moyen d'un aimant on peut rapprocher ce foyer du verre. Afin d'observer le premier effet de l'échauffement, l'extérieur du verre a été recouvert de cire. Dès qu'on fait agir l'aimant, on voit la cire fondre ; mais là ne s'arrête pas l'action de la chaleur ; le verre rougit, se ramollit, finit par fondre à son tour, l'air pénètre dans le tube et l'expérience est nécessairement terminée.

Si les travaux importants de Crookes ne lui donnèrent pas la popularité acquise aujourd'hui par Rœntgen, ils éveillèrent au plus haut point la curiosité du monde savant. Les nouveaux rayons partant de la *Cathode*, nom que l'on donne

au pôle négatif ; les *rayons cathodiques*, comme on les appela dès lors, furent l'objet de l'étude des physiciens de tous les pays. Cependant, malgré les expériences si concluantes de Crookes, beaucoup se refusèrent à admettre le quatrième état de la matière et à considérer les rayons cathodiques comme un transport de molécules. Les savants Hertz et Lénard qui se sont beaucoup occupés de leur étude, s'étaient même cru autorisés à les considérer comme des vibrations particulières de l'éther. Il y eut donc deux camps en lutte, mais la victoire vient de rester aux partisans de Crookes; tout récemment, le 30 décembre 1895, M. Jean Perrin a communiqué à l'académie des sciences les résultats d'expériences faites à la fois au laboratoire de l'Ecole normale supérieure et au laboratoire de M. Pellat, à la Sorbonne, elles prouvent, à n'en pas douter, que les rayons cathodiques sont bien dus à un transport de molécules.

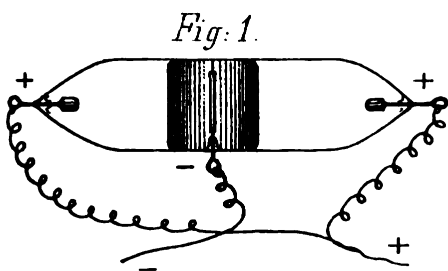
Ce qui a pu induire en erreur sur leur nature, c'est l'observation d'un fait dont nous n'avons pas parlé encore et auquel il est temps d'arriver, puisqu'il est le point de départ de la découverte de Rœntgen. Certaines substances placées à distance d'un tube de Crookes en activité, deviennent fluorescentes. Il paraissait naturel d'attribuer la production de cette fluorescence à l'action des rayons cathodiques. Ces derniers seraient donc sortis du tube en traversant le verre? Ce qui eut été incompatible avec leur nature moléculaire. Le professeur Rœntgen étudiait à ce point de vue une substance fluorescente, le platino-cyanure de barium, dont il avait enduit l'une des faces d'un carton épais qu'il exposait à la lueur d'un tube de Crookes, lorsqu'il remarqua que la fluorescence du composé ci-dessus se produisait même si la face non enduite du carton regardait le tube. Les rayons

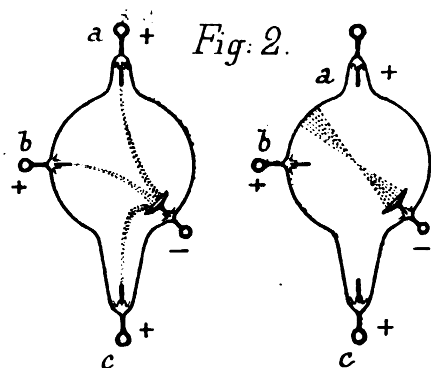
qui en partaient avaient donc traversé le carton ! Il répéta l'expérience sous plusieurs formes différentes et obtint toujours le même résultat. Il entreprit alors une étude complète de ces phénomènes. Il reconnut que les rayons émanant d'un tube de Crookes peuvent passer facilement à travers nombre de corps opaques ; ils traversent du carton, du papier et du bois sous une assez forte épaisseur. Ils traversent certains métaux également, mais seulement sous une épaisseur extrêmement faible. Les tissus mous des animaux sont facilement pénétrés; la matière osseuse résiste davantage. Toutes les expériences auxquelles je faisais allusion en commençant se succédèrent alors rapidement; la découverte était faite.

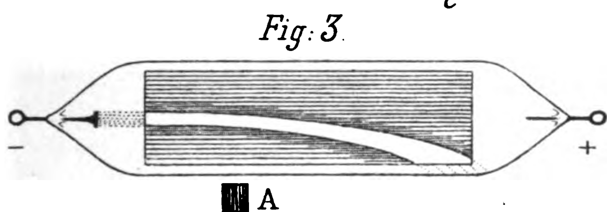
Mais l'étude de ces phénomènes fit bientôt voir que les rayons qui partent du tube de Crookes et qui produisent ces résultats ne sont pas des rayons cathodiques. Ces derniers ne sont pas sortis du tube. Rœntgen l'a reconnu en constatant des différences essentielles entre les propriétés des rayons émanant du tube et les propriétés connues des rayons cathodiques. En particulier, les nouveaux rayons ne sont pas attirables par l'aimant. Rœntgen leur a donné le nom de rayons X et les attribue à des vibrations particulières de l'éther. Ces rayons prennent naissance à la surface du verre fluorescent des tubes de Crookes, cheminent toujours en ligne droite sans pouvoir être réfléchis ni réfractés. Ils impressionnent la plaque photographique, mais comme ils ne peuvent subir de réfraction, on ne peut pas, au moyen de lentilles, former avec eux des images de grandeur variable; les photographies que l'on obtient ne sont que des silhouettes, des ombres de même grandeur que les objets qui ne laissent pas passer les rayons X ou qui ne les laissent passer que lentement. Ce ne sont pas des images proprement dites.

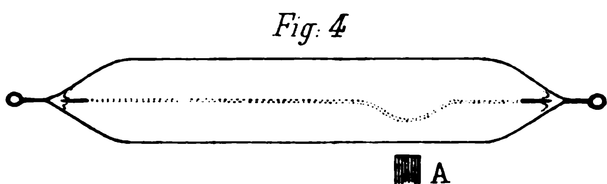
Telles qu'elles sont d'ailleurs, ces épreuves photographiques sont extrêmement intéressantes et peuvent, quand l'opérateur est habile, présenter beaucoup de détails et de netteté, comme vous le montrent celles que je puis vous présenter grâce à l'obligeance de leur auteur, M. l'abbé Wanthiez, qui les a obtenues au laboratoire de l'institution St-Jean. Comme je vous le disais tout-à-l'heure, on en produit de nouvelles chaque jour et on ne prévoit pas ou pourra s'arrêter la méthode d'investigation aussi nouvelle que précieuse que la découverte de Rœntgen met à notre disposition.

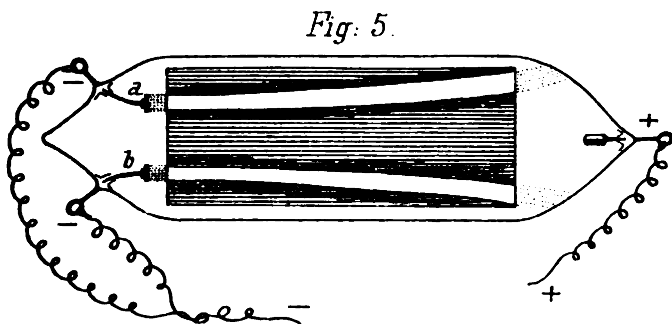
Mais le succès et la nouveauté de cette découverte ne doivent pas nous faire perdre de vue qu'elle a eu pour point de départ les recherches de longue haleine de Crookes. Certes, son nom et ses travaux n'ont pas été oubliés par les physiciens, mais ils sont restés ignorés du public ; et il ne m'a pas paru juste de laisser dans l'oubli le savant à qui la physique est redevable de la connaissance de la matière radiante, qui a conduit à la découverte dont nous profitons à présent. C'est pour cela que j'ai tenu à vous parler de lui aujourd'hui. Excusez-moi si j'ai abusé de votre trop bienveillante attention.

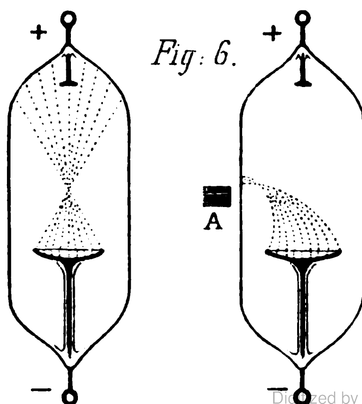

Fig: 1.
+
+
−
−
+


Fig: 2.
a
+
b
+
−
+
c


Fig: 3.
−
+
A


Fig: 4
A


Fig: 5.
−
a
b
−
+
−
+


Fig: 6.
+
+
A
−
−

LE BOIS SACRE

Par M. le Vicomte DE GUERNE

Membre résidant.

LA MORT DU PAYSAN

Le vieillard est couché sur son lit, dans l'alcôve
Où filtre un jour terni par les carreaux souillés.
La suprême sueur qui perle à son front chauve
Coule en ruisseaux amers sur ses membres souillés.

Dans l'oubli de ses fils et dans la solitude,
Il gît, sombre, muet, allongeant ses deux bras
Décharnés devant lui ; puis sur la toile rude
Crispe ses doigts noueux en attirant les draps.

Son œil où s'élargit la prunelle hagarde
Est ouvert, fixe et vague, et ne cherche plus rien.
Nul bruit que le pas sourd d'un enfant qui le garde,
Que l'aboiement plaintif et sinistre d'un chien.

Ces poésies nous sont obligeamment adressées par l'auteur, dont le volume « *Le Bois Sacré*, » paraîtra chez Lemerre, éditeur à Paris.

Et le vieux moribond songe. La mort prochaine
A pu seule courber son corps dur et meurtri,
Pendant quatre-vingts ans enfoncé comme un chêne
Dans le sol paternel qui l'a toujours nourri.

La vieillesse l'accable ; il va mourir. Qu'importe ?
Sa tâche est terminée et son jour est venu.
N'a-t-il pas trop senti, le soir, devant sa porte,
La sueur de son front tomber sur son bras nu ?

Combien d'hivers glacés, combien d'étés prospères,
Et de mornes réveils et de nuits sans repos !
Il a suivi la route où l'ont guidé ses pères
Et ses os vont demain blanchir avec leurs os.

Il ne regrette rien ; nul remords ne le hante,
Puisque voilà longtemps qu'il penche et qu'il faiblit ;
Aussi regarde-t-il tarir sans épouvante
Ses jours, comme un ruisseau qui baisse dans son lit.

Qu'importe ? La maison qu'il reçut en partage
Et le bien des aïeux sont là comme autrefois,
Et lui-même a depuis accru son héritage
De sept champs de labour, d'une vigne et d'un bois.

Et d'autres, pleins de force, enrichiront encore
La terre qu'il aima d'un amour âpre et fier,
Ses fils, durs ouvriers, qui, levés dès l'aurore,
Moissonnent aujourd'hui ce qu'il semait hier.

Et voici qu'il revoit au loin, comme en un rêve,
Le long déroulement de tous les jours vécus,
La glèbe épaisse et grasse et les labeurs sans trêve
Et dans les noirs sillons l'éclair des socs aigus.

C'est lui qui, jeune et fort, conduisait dans la plaine
La pesante charrue et les bœufs sans défauts,
Lui qui de l'aube au soir faisait sans perdre haleine
Dans les foins parfumés étinceler la faulx.

Il se revoit robuste, infatigable et sobre,
Marchant d'un pas égal, le sac de toile aux reins,
Dans le brouillard léger, par les matins d'octobre,
D'un grand geste arrondi semant les nouveaux grains.

Et ses derniers regards s'enivrent et s'emplissent
Du souvenir lointain des antiques saisons,
Des été rutilants, des soleils qui pâlissent,
Des nuages cuivrés au bord des horizons.

Avril, l'espoir fécond des récoltes futures !
Juillet resplendissant où dans les champs dorés
Les vents chauds et soudains, courbant les gerbes mûres,
Rident de longs frissons la mer des blés sacrés !

Et sur les moissonneurs, sur les vastes éteules,
Sur les sillons fauchés et les épis pendants,
Sur les grands chariots se hâtant vers les meules
L'inaltérable ciel ruisselle en flots ardents.

Ainsi pour le vieillard, à son heure suprême,
Tout s'illumine encore et renaît à ses yeux.
Il se souvient, se dresse et tord sa lèvre blême,
D'un sourire inconnu, grave et mystérieux.

Les bruits confus du soir vibrent à son oreille ;
La brise fraîche glisse à travers les vantaux ;
La maison se ranime et la vitre vermeille
Réfléchit le soleil qui meurt sur les côteaux

Là, dans l'ombre, il entend les taureaux et les vaches
Beugler avidement vers les râteliers pleins,
Et les chiens de berger secouer leurs attaches
Et bêler les agneaux et bondir les poulains.

Puis un lourd chariot vient ; sous la porte basse,
Avec la branche au faîte, au milieu des chansons,
Suivi des ouvriers, il roule, crie et passe,
Rentrant les derniers blés des récentes moissons.

Le vieux maître a tout vu. L'inépuisable Terre
A tenu sa promesse et son fils peut dormir.
La nuit qui monte emplit la chambre solitaire ;
Et, las et satisfait, il meurt sans un soupir.

LES MINEURS

Dans les fangeux matins des plaines embrumées,
Sous l'orage grondant, l'averse ou l'aquilon,
Vers la fosse aux toits plats où traînent des fumées
Ils vont, par les chemins que borde le houblon.

Ils vont, courbant le dos, d'un pas lent, sans rien dire,
Farouches, haillonneux, blêmes, la pipe aux dents.
Le passant qui les croise hésite en voyant luire
Dans les visages noirs l'émail des yeux ardents.

Tel un muet troupeau qu'on embarque et dénombre,
L'équipe lamentable emplit l'étroit réduit :
Et la cage commence, obscur vaisseau qui sombre,
Le voyage effaré dans l'abîme et la nuit.

Profondeur insondable où l'homme esclave rampe
Plus bas que le plongeur dans les gouffres marins
Et taille, armé du pic, aux lueurs de sa lampe,
D'un nocturne univers les sentiers souterrains.

A genoux, éventrant la basse catacombe,
Sans relâche il poursuit son noir labeur, sachant
Qu'il est un fossoyeur creusant sa propre tombe
Et que la brusque mort le guette au bout du champ.

Le père est tombé là ; le fils a pris sa place,
Fouille, peine, halète et souffre afin qu'un jour,
Défiguré, roidi, souillé de houille grasse,
Sous le hangar banal on l'étende à son tour.

Lutte, agonise et meurs, captif des puits funèbres !
Qu'importe, si, toujours privé du chaste azur,
Tu ne fais en mourant que changer de ténèbres,
Qu'habiter un tombeau moins profond et moins dur ?

Est-il vrai qu'il soit juste et qu'il soit nécessaire
A la vie, au progrès sinistre et radieux,
Que des êtres sans nombre ignorent, ô misère !
La marche du soleil dans l'infini des cieux !

O destin ! faut-il donc qu'un éternel mystère
Réserve aux uns l'abîme, à d'autres les sommets,
Et que sur ton écorce infâme, ô vieille terre !
L'aube, égale pour tous, n'étincelle jamais ?

Aux uns le jour serein comme aux autres la mine ;
Aux uns le blond froment ; le pain noir de charbon
A ceux que l'ombre couvre et que le sort domine,
O Nature ! et cela te paraît sage et bon.

Tu n'as jamais senti que l'œuvre coutumière
Est douce au laboureur dans l'aube et la clarté,
Mais que l'irrémissible exil de la lumière
Fait le travail coupable et le cœur révolté.

Tu n'as jamais frémi, marâtre avide et rude !
D'engloutir tes enfants dans tes flancs ténébreux
Ni de les voir garder cette âpre inquiétude
D'être comme étrangers aux astres des heureux.

C'est la loi sombre. Roue énorme, écrase et foule,
O Nature ! et, fatale en ton aveuglement,
Roule sur les puissants que l'oubli berce, roule
Sur les maudits, sur tous roule indifféremment.

Jusqu'à l'heure qui sonne au fond du crépuscule
Où le libre avenir, brandissant son flambeau,
Arrachera soudain l'esclave à l'ergastule.
Les vivants à la nuit et les morts au tombeau.

SOIR DE FÊTE

Parfois, aux soirs d'été, lorsque la ville immense,
Tout entière à sa joie et toute à sa démence,
Bourdonne, ruche énorme, et jette aux boulevards
Ses troupeaux d'hommes, vils, ivres, joyeux, bavards ;
Lorsque la foule mêle, obscène et frénétique,
A l'immonde refrain le chant patriotique ;
Quand les cuivres aigus font dans les arbrisseaux,
Comme au souffle du vent, tressaillir les oiseaux ;
Quand la fauve lueur, reflet des feux sans nombre
Dont la fête nocturne étoile le ciel sombre,
Teint l'horizon de pourpre et si tragiquement
Monte et s'épanouit au fond du firmament
Que le pâtre, inquiet sur la colline, ignore
Si c'est un incendie ou si c'est une aurore,
J'aime, pensif et grave, à l'écart, loin des bruits,
Loin du tumulte, effroi des vigilantes nuits,
A me réfugier dans cette solitude
Qu'alentour du poète élargit l'âpre étude.

Amis de l'heure trouble et des jours différents,
Tous mes livres sont là, fidèles, à leurs rangs,
Matériaux légers de la grande œuvre humaine.
La lampe au cercle ardent paisiblement promène
Une vague clarté sur les vieux parchemins.
Une pensée en eux palpite : et de mes mains
Pieuses, entr'ouvrant les pages, je délivre
L'âme immortelle enclose en la prison du livre.

Et tout à coup l'Histoire aux regards courroucés
En frémissant surgit de ces feuillets froissés,
Spectre effrayant, errant parmi des cimetières,
Qui des tombeaux brisés soulèverait les pierres
Et secouerait les morts par le grand jour surpris,
Pour les clouer ensemble à tous les piloris.
C'est toi, Muse ! mais non telle que t'a drapée
Dans l'orgueilleux péplos de gloire et d'épopée
Hérodote ébloui par les soleils d'Hellas,
Mais dédaigneuse, amère et toujours sombre, hélas !
Sanglante, âcre Érinnys qui rugis et suscites
En face des Césars d'implacables Tacites !

Ils sont là les témoins des siècles, les vengeurs.

Suétone aux fronts purs fait monter des rougeurs
Et semble un pourvoyeur qui va haussant sa lampe
Au seuil d'un lupanar ; Procope rôde et rampe
Dans l'ombre des palais et dans l'ombre des cœurs ;
Lampride, Hérodien, que sais-je ? Altiers, moqueurs,
Infâmes, ils sont là, tous, justiciers farouches,
Flagellant les bourreaux, les rois, les traîtres louches
Et les Nérons qui font croire qu'il entre encor
Dans l'âme d'un tyran, gorgé de sang et d'or,
Plus d'abjection, plus de nuit, plus de peurs viles
Que de fange, ô pitié ! dans les égouts des villes.

Et la foule là-bas, multipliant ses voix,
J'écoute et me souviens ; je médite ; je vois
Le passé qui renaît dans le présent barbare ;
Et, penché sur l'écrit, anxieux, je compare
Aux plèbes d'autrefois les plèbes d'aujourd'hui.

O honte ! En vain l'éclair prodigieux a lui ;
En vain, comme à l'assaut des cimes les nuées,
Les révolutions se sont jadis ruées
Sur les sommets, autels et trônes abolis ;
En vain sous les cieux noirs et de tumulte emplis,
Les fiers tribuns, du haut des rostres et du livre,
Ont crié les grands mots dont l'homme ému s'enivre,
Et dans l'inculte champ des esprits ont jeté
Ta semence, ô Justice ! et ton grain, Liberté !

Hélas ! œuvre des temps ! avortement immense !
L'aube naît ; midi brille et la nuit recommence
A s'épaissir, livide et sinistre, étouffant
Dans ses plis ténébreux l'âme du peuple enfant !
O peuple, ô foule obscure, insondable, confuse !
Fauve qu'on apprivoise, hélas ! et qu'on amuse
Avec un os passé par les barreaux forains !
O vieux lion, qui rien qu'en hérissant tes crins
Ferais fuir le dompteur et reculer le maître,
Pâle d'avoir rêvé que tu serais peut-être,
O lion, prisonnier ! ô peuple, résigné !
Je te plains ! car ayant toujours souffert, saigné,
Ayant toujours tendu le col aux jougs funestes,
O peuple, ô multitude, ô vil troupeau, tu restes
La plèbe. toujours prompte à préférer, hélas !
Les Tigellins fangeux aux graves Thraséas !

Et ce soir où, rapide et jalouse des astres,
La flammme ondule et rit aux angles des pilastres,
Où l'ivresse et l'oubli rayonnent dans les yeux,
Où les femmes aux bras des jeunes gens joyeux

Passent sous les drapeaux et les arcs de feuillage,
Où les pas font le bruit de la mer sur la plage,
Où le jet d'eau s'irise et ruisselle en clarté,
Où tout est allégresse, abandon volupté,
Où j'interroge seul les antiques annales,
O siècles ! ô vivants ! Je songe aux Saturnales,
Aux présages roulant dans le ciel orageux ;
Je songe à la sportule, au cirque, aux derniers jeux,
Aux mimes qu'on acclame, aux histrions qu'on nomme ;
Je songe aux Alariks, peuple ! je songe à Rome.

O lueur qui persiste alors que nous passons !
O fortune ! ô patrie ! ô sévères leçons !
O morne enseignement qui de l'histoire tombe,
Comme l'ombre des monts lointains ! Voix de la tombe,
Voix terrible que seuls entendent en tremblant
Ceux qui sont inclinés sur le passé sanglant
Et qui, dans le nocturne éclat des brèves fêtes,
Dans les festins servis aux races satisfaites,
Distinguent, au milieu des fleurs et des rameaux,
La formidable main qui trace les trois mots !

LES SOUVENIRS

Poète, l'heure vient. Déjà sur la colline
L'ombre du soir s'allonge et suit tes derniers pas.
La vie est l'oasis amère où tu campas ;
La tente où tu dormis se déchire et s'incline.

Mais avant que la nuit n'ait aveuglé tes yeux,
Contemple le chemin que foula ta jeunesse,
Afin que ton regard salue et reconnaisse
Tout ce qui fut vivant dans ton cœur anxieux.

Voici la vieille Flandre et le ciel monotone,
La plaine, où le soleil plus rose à son déclin,
Tel qu'un flambeau caché sous un voile de lin,
Traîne une pourpre pâle aux derniers jours d'automne.

Voici les canaux droits bordés de peupliers,
Les chalands goudronnés amarrés sur les berges,
Les chevaux de halage aux portes des auberges,
Les brocs d'étain luisant aux mains des bateliers.

Voici la mine, au loin, dont la houille entassée
Semble de monts obscurs couper l'horizon noir,
Et les fours crépitants, empanachés le soir
D'une flamme écarlate, au gré du vent chassée.

Voici la ville, calme à l'ombre des remparts,
Et les fossés verdis et les portes de brique
Et le Lion haussant la bannière héraldique
Sur le beffroi sonore aux carillons épars.

Et voici la maison, vaste, tranquille et seule,
Adossée aux tilleuls courbés en longs arceaux,
La chambre où les aînés jouaient loin des berceaux
Et le portique ouvert où s'asseyait l'aïeule.

C'est là que dans la paix abondamment mûrit
La gerbe des enfants, si riche autour des mères,
Tandis que s'effeuillaient ces bonheurs éphémères
Que promet la jeunesse et que l'âge flétrit.

Où sont-ils, où sont-ils, tous ceux que tu vis croître,
O Poète ! si gais, si confiants, si beaux ?
Répondez, jours passés ! répondez, ô tombeaux !
Répondez, autre tombe, ô murs scellés du cloître !

Maintenant, solitaire et revenant songer,
O ville ! dans la brume aux clartés de l'aurore,
Le poète est pareil au passant qu'on ignore
Et marche dans la foule ainsi qu'un étranger.

Reconnais-le, cité ! car naguère en ton ombre
Il a, cachant son cœur saignant et déchiré,
Éternisé son rêve ainsi qu'un feu sacré
Qu'entretient l'espérance au fond d'un temple sombre ;

Car sous tes noirs cyprès que le vent fait gémir
Sont couchés ses aïeux, ô terre maternelle !
O morts inoubliés qui reposez en elle,
C'est là qu'auprès de vous il reviendra dormir !

Et c'est là, sous la mousse et les herbes légères,
Que, pâle survivant, fidèle au dernier jour,
Tu dormiras aussi, doux et secret amour !
Dans la crypte ancestrale où sont les cendres chères.

Et rien ne sera plus, homme, poète, amant,
Ni le ciel paternel ni l'antique demeure
Ni les champs ni les bois ensoleillés ni l'heure
Ni l'adoré matin qui reçut son serment.

Mais que du moins, charmant sa vie obscure et brève,
O souvenirs, si vieux et si vivants encor !
Le poète qui suit votre suprême essor
Mêle vos visions au songe qu'il achève !

Comme sur la ruine aux chancelants frontons
Croissent le lierre ami, l'acanthe et la viorne,
Ainsi d'un noir feuillage enlacez mon cœur morne !
Autour de mon déclin enroulez vos festons !

Ou surgissez, pareils à ces formes fictives
Que l'œil voit se lever sur le fleuve enchanté
Et qui ne sont, au cours de l'éternel Léthé,
Qu'un reflet du ciel bleu dans les eaux fugitives.

LES VIEUX CHATEAUX

J'aime les vieux châteaux déserts, aux chambres sourdes,
Où, de pompeux haillons revêtant les parois,
Mélancoliquement pendent des pourpres lourdes.
J'aime les vieux châteaux très discrets et très froids.

La pierre aux escaliers disjoints s'écaille et suinte,
Et les marches qu'usa le pied des lents vieillards
Semblent à leurs rebords éterniser l'empreinte
Des pas muets du Temps et des ennuis blafards.

La cendre du foyer au vent du seuil s'envole
Et de sa poudre grise éteint les ors pâlis
Des plafonds craquelés où dans une auréole
Les Grâces irritaient les désirs abolis.

Une femme agonise au cadre qui la cerne,
Belle jadis, aimée et riant au destin.
Nul bruit et nul rayon ; l'œil par la vitre terne
Voit les grands bois jaunir à l'horizon lointain,

Face à face, rongés de lèpres et de mousses,
Deux Termes, Ægipans aux sourires lascifs,
A la barbe de lierre, aux cheveux d'herbes rousses,
Adossent leur vieillesse au mur sombre des ifs.

Et l'eau pleure aux bassins, l'eau monotone pleure,
L'eau triste qui prolonge un murmure affaibli,
L'eau verte des fossés que nul souffle n'effleure,
L'eau morte des étangs que ne ride aucun pli.

Toute chose est en deuil et comme déjà veuve,
Les voix aux vieux châteaux ont des accents éteints,
Et craignent en parlant qu'un vague écho n'émeuve
Des spectres indécis et des morts incertains.

Là, tout décline, penche et s'effrite et se glace ;
Le passé mort repose en un tombeau voilé ;
Le jour ne marque plus d'une ombre qui s'efface
L'heure désormais vaine au cadran descellé,

La vie en s'épuisant y filtre goutte à goutte
Comme une source obscure et facile à tarir,
L'homme s'y réfugie au terme de sa route
Et le cœur en ruine achève d'y mourir.

Et c'est là, sans désirs, sans troubles, sans alarmes,
Fidèle et résigné, que mon rêve envierait
D'oublier l'espérance et de goûter les charmes
D'une illusion triste et d'un amour secret ;

Et là, qu'agenouillé parmi les pourpres lourdes,
Dans le deuil fraternel des antiques séjours,
Près de Celle qui pleure au fond des chambres sourdes,
Sans l'avouer jamais je l'aimerais toujours.

PAX

Voici que j'ai vaincu les courants et les lames
Et, par un dur effort
Que, désolé marin, à la force des rames
J'ai regagné le port.

Je m'assieds aujourd'hui sur le sable des grèves
Où meurt le flot lassé ;
Et c'est dans le lointain mystérieux des rêves
Que je vois mon passé :

Passé mélancolique où sombra ma jeunesse,
Premier et pur éveil,
Assez amer aussi pour que j'en méconnaisse
Le rayon de soleil.

Que les heures volaient légères et divines,
Quand mon œil enchanté
Ne voyait s'enlacer aux fentes des ruines
Que les roses d'été ;

Quand je regardais l'aube aux feuillages des arbres
Mêler de clairs frissons,
Et, le soir, l'ombre humaine et chaste des vieux marbres
Croître sur les gazons.

Le ruisseau se hâtait dans son lit de verdure
Vers le fleuve, et son bruit
Ne faisait point songer, hélas ! que rien ne dure
Et que tout coule et fuit.

Et tu fuyais aussi, déjà troublé peut-être,
Doux rêve que j'aimais !
Et je ne croyais point à te voir disparaître
Que ce fût pour jamais.

O toi qui pris ma vie, ô toi qui souriante
La cueillis de ta main,
Comme on cueille en passant une branche pliante
Sur le bord d'un chemin.

Te souvient-il encor du bois où nous allâmes,
Au matin des aveux ?
Comme juin rayonnait et couronnait de flammes
Nos cœurs et nos cheveux !

Et quand l'hiver précoce épaississait la neige,
Parfois, las de marcher,
Frileusement blottis, nous choisissions pour siège
Un angle de rocher.

Notre voix était grave à force d'être tendre
Et notre accent rieur
Devenait si profond qu'il nous semblait entendre
Un hymne intérieur.

Un hymne magnifique où la nature entière,
Avec nous s'animant,
Mêlait toute sa gloire et sa puissance altière
A notre enivrement.

D'obscurs parfums montaient des sillons et des herbes ;
Et les épis au vent
S'inclinaient : le soleil étendait sur les gerbes
Un réseau d'or mouvant.

La vendange égrenait les ceps aux sombres lignes ;
Innocents et moqueurs,
Qui de nous deux songeait que le sang noir des vignes
Ressemble au sang des cœurs.

Quand, le soir, les troupeaux des vallons et des chaumes
Rentraient de toutes parts ;
Quand les fleurs de la nuit mélangeaient leurs arômes
Aux effluves épars ;

Quand la lune émergeait, virginale et sans voiles.
Dans l'air silencieux,
Nous rêvions d'un azur semé d'autres étoiles,
Nous rêvions d'autres cieux.

Où nous pourrions enfin, libres, heureux, fidèles,
Loin du monde agité,
Confier le destin de nos amours mortelles
A l'immortalité.

Amour mystérieux, songe qui nous invite
Et nous enlève au ciel,
Qu'es-tu donc, puisque l'homme, hélas ! voit fuir si vite
Ce qu'il croit éternel ?

L'amour est plus rapide et plus farouche encore
Et plus vite envolé
Qu'un oiseau voyageur qui se pose à l'aurore
Sur un étang gelé.

Printemps ! beauté ! bonheur ! espérance ! ô chimères,
Chères illusions,
Mortes plus promptement que les fleurs éphémères
Qu'en marchant nous brisions !

Adieu, vision blanche au seuil de mes jours mornes
Pas à peine effacé !
Souvenirs jalonnant comme de sombres bornes
La route où j'ai passé !

Voici que maintenant ma vie enfin s'effeuille,
Que je suis revenu
Pareil à l'exilé que sa demeure accueille
Comme un hôte inconnu.

Déjà de son linceul l'âge neigeux me couvre ;
Je rentre et maintenant
Nulle ne me sourit au foyer mort et j'ouvre
Ma porte en frissonnant.

Et cependant je sais que rien ne vit derrière
L'huis à jamais rouillé,
Et que la solitude épaissit sa poussière
Sur le pavé souillé.

Je sais que tout s'efface et je sais la loi sombre
Du monde où nous errons ;
Je sais que le destin met la lumière ou l'ombre
Au hasard sur nos fronts.

Je sais que l'amour laisse une trace sublime
Au cœur qu'il sillonna,
Comme un torrent de lave échappé de la cime
Aux pentes de l'Etna.

Mais je sais que l'esprit sous la chair qui l'enserre
Se lasse d'étouffer,
Et qu'il est douloureux, mais qu'il est nécessaire
Hélas ! de triompher.

Et je bénis mon seuil et je dis à la vie
Que c'est assez d'un jour,
Quand éternellement l'âme reste ravie
Du parfum de l'amour.

Et maintenant, pensif et résigné, j'affronte
Le sévère devoir
Et je sens dans mon cœur la grande paix qui monte,
Qui monte avec le soir.

L'ŒUVRE

Oui, nos soleils sont courts. C'est vrai. Quand l'heure sonne,
Nos œuvres d'un moment tombent comme à l'automne
Les feuilles sèches des forêts ;
La gerbe de nos jours se délie et s'épanche ;
Nous vivons, et soudain le spectre qui se penche
Nous dit tout bas : Êtes-vous prêts ? —

L'amour à peine éclos sourit à nos délires ;
Nos cœurs vibrent du chant mystérieux des lyres ;
Nos yeux sondent les horizons ;
Nous rêvons de beauté, de lumière, de gloire,
D'éternité : la tombe ouvre la porte noire
Du néant sombre où nous glissons.

L'illusion du temps nous trompe et nous enivre.
Combien de jours vécus ? Si peu ! Combien à vivre ?
Hélas ! Interrogez la nuit.
Nature, est-il donc vrai que l'existence humaine
Est pareille au reflet que sur les mers promène
La nue orageuse qui fuit ?

Non ! Non ! Rien ne finit. Si la vie est amère,
Morne et pleine d'effrois, elle n'est éphémère
Que pour l'aveugle et l'ignorant.
La vie est le torrent qui déborde, ruisselle,
Écume et s'engloutit dans l'ombre universelle
Pour rejaillir en s'épurant.

Elle est l'antre céleste où toujours s'élabore
Le Progrès radieux qui luit comme une aurore
Sur la cime des monts futurs ;
L'énorme réservoir où filtre goutte à goutte
Tout effort, tout larme et toute joie et toute
La sueur des labeurs obscurs.

Chaque vivant écrit sa page à quelque bible ;
Chacun, sans le savoir, sculpte une œuvre invinsible
D'argile, de pierre ou d'airain.
Le travail du captif vaut le travail du maître.
Qu'importe ? L'un s'en va quand l'autre doit paraître
Et tout marche au but souverain.

Nous sommes les chaînons de cette chaîne immense
Que forgea le passé, que toujours recommence
A forger le siècle qui naît,
Tout se perd dans la mort, mais tout revit en elle.
Si nos bras ont faibli, la tâche est éternelle
Et l'ouvrier se reconnaît.

Car toute feuille d'arbre errante et disparue,
Tout grain dans le sillon creusé par la charrue,
Tout ce qui germe ou va finir,
Toute chose, matière, esprit, tout ce qui passe,
Toute âme, toute chair, tout homme et toute race
Est le fumier de l'avenir.

A CEUX QUI VIENDRONT

Maintenant que la vie a neigé sur mon âme
Comme sur un jardin les flocons de l'hiver,
Qu'en moi tout agonise et que je ne réclame
Que ta fleur immortelle, ô souvenir amer !

Maintenant que je suis comme un arbre à l'automne,
Que mon cœur défeuillé sème tous ses espoirs,
Que mes jours sont flétris, que la nuit m'environne
Et que je ne vois plus les astres des beaux soirs ;

Maintenant que mon pas heurte dans les décombres
Les vestiges épars de tout ce que j'aimai
Et que je vais demain franchir les portes sombres
De l'inconnu funèbre et du tombeau fermé :

Je tourne en frissonnant mes regards en arrière
Vers l'aube disparue et les sommets voilés,
Vers la beauté, vers la vigueur, vers la lumière,
Vers les songes si doux et si vite envolés.

Mais grave, consolé, pieux, je vous contemple,
Jeunes hommes épris, qui gravissez encor,
Pareils à vos aînés, les blancs degrés du temple
Et préparez votre aile à quelque grand essor !

Jeunes hommes sacrés, salut ! Je vous envie,
Ainsi que le marin lassé ceux qui s'en vont
Tenter éperdument la mer inassouvie
Et dérober la perle à l'océan profond.

Car vous boirez aussi dans la coupe idéale
Le vin de la jeunesse et les chaudes liqueurs,
Et la sonorité farouche et martiale
Des clairons triomphaux fera vibrer vos cœurs.

Vous nourrirez aussi l'impatient délire
Des grands rêves de gloire et d'immortalité
Et vous arborerez au vent qui le déchire
Le libre et fier drapeau que nous aurons porté.

Vous volerez heureux à l'horizon superbe,
Comme l'aigle des monts vers le royal soleil,
Et l'action pour vous sera la sœur du verbe
Et le laurier conquis le prix du sang vermeil.

Et quand vous reviendrez des combats héroïques,
Les vierges, en silence et la rougeur au front,
Vous attendront au seuil des demeures antiques ;
Des palmes à la main, les vierges souriront.

Et par couples charmés vous fuirez dans les plaines
Et des sentiers ombreux vous suivrez les détours,
Et parmi les baisers unissant vos haleines,
L'amante dira : J'aime ! Et vous crierez : Toujours !

Les âmes en s'ouvrant ainsi portent en elles
L'illusion de l'heure et du songe enflammé.
Si nous n'avions pas cru nos amours éternelles,
Qui de nous sur la terre eût un instant aimé ?

Qu'importe ? Allez ; aux chants des frais épithalames,
Épuisez l'avenir en un baiser joyeux.
Versez à votre tour les pleurs que nous versâmes
Et surgissez plus forts en essuyant vos yeux.

C'est d'un sol labouré que lèvent les récoltes
Et d'un sol déjà mur que germent les fiertés,
O vous qui faucherez les gerbes des révoltes
Dans l'éblouissement torride des étés !

Au-dessus des douleurs, des trahisons, des crimes,
Déchirant la nuée et couronnés d'azur,
Les hauts devoirs, dressés comme des pics sublimes,
Étincellent là-bas à l'horizon futur !

Et vous irez sans trêve, ô lutteurs, ô jeunesse !
Vers le faîte éclatant et les sommets du Beau,
Afin que librement l'aurore humaine y naisse
Et que la Conscience y plante son flambeau,

La torche toujours vive et claire dans l'espace,
Que l'orage échevèle et tord, mais n'éteint pas,
Qu'un siècle en s'en allant à l'autre siècle passe,
Que l'homme lègue à l'homme au hasard du trépas.

Tel, saluant en vous la vie âpre et féconde,
Éphèbes, héritiers de nos virils travaux,
J'entends quand vous marchez tressaillir le vieux monde
Et j'éveille en mon sein l'espoir des temps nouveaux.

Je réchauffe à vos feux mon sort crépusculaire,
Et dans l'ébranlement des prochains aquilons
Je regarde, pensif, ouverte au bord de l'aire,
Palpiter l'aile immense et fauve des aiglons.

Un Coin de la Société française

AU XVIIe SIÈCLE

RUELLES ET RUELLISTES. — ALCOVES ET ALCOVISTES

SIMPLE CAUSERIE

Par M. DUBRULLE

Membre résidant

Vous ne serez pas surpris, Messieurs, qu'un professeur vous parle du XVIIe Siècle : c'est, vous le savez, le siècle classique par excellence, celui avec lequel il a, par métier, un contact quotidien. C'est là que j'ai songé à glaner, pour répondre à la trop aimable invitation qui m'était faite de vous entretenir, et je vous apporte ma modeste gerbe pour laquelle je sollicite toute votre indulgence.

Je me propose de dérouler devant vous un coin de la Société précieuse. Mais, avant tout, deux questions se posent : d'où vient ce nom de précieux ? Et comment cette Société s'est-elle formée ?

Disons tout de suite que ce sont les femmes qui ont donné le branle au mouvement. « Précieuse, dit Furetière, est une épithète qu'on a donnée ci-devant à des filles de grand mérite et de grande vertu, qui savaient bien le monde et la langue (1). » Et l'abbé de Pure, auteur d'un livre intitulé *la Prétieuse,* écrit : « Ce titre se donne aux personnes du beau sexe qui ont su se tirer du prix commun des autres... C'est un mot du temps, c'est un mot à la mode, qui a cours aujourd'hui, comme autrefois celui de prude (2). » On voit que le mot, à l'origine, n'entraîne aucune idée de blâme. On peut dire la même chose des hommes. Précieux et précieuses étaient gens de vertu et de mérite, qui cherchaient seulement à se distinguer de la foule, à former un petit état dans l'Etat.

Comment s'est constituée la Société précieuse ? On s'est lancé, à ce propos, dans des explications savantes, faisant intervenir l'influence italienne et espagnole, le *marinisme* et le *gongorisme.*

Il nous semble que la véritable explication est celle de M. Brunetière : elle est plus simple (3). Il y a, dans l'esprit français, deux courants : le courant gaulois, c'est-à-dire non seulement l'indiscipline et la raillerie, mais encore la grossièreté et, parlons franchement, le cynisme; puis le courant précieux, c'est-à-dire la mesure, la politesse, et aussi l'affectation, le maniéré, le raffinement. Voyez ce qui se passe encore aujourd'hui dans notre littérature. D'un côté, les réalistes, les naturalistes, ceux qui aiment à peindre l'homme

(1) Dictionnaire.

(2) *La Prétieuse où le mystère des ruelles*, 1656.

(3) *Nouvelles études critiques*, p. 24-25.

par ses bas côtés, qui se plaisent à tremper leur plume dans la fange ; de l'autre, les délicats, les amateurs de sensations exquises et rares, ceux qui font profession de *dilettantisme.*

Or, pour revenir au XVIIe Siècle, le courant gaulois coulait sans entrave, à pleins bords, à la cour de Henri IV, le roi vert-galant, aussi relâché dans ses propos que dans ses mœurs. Choqués de ce débraillé, les *honnêtes gens,* les gens comme il faut, n'allaient plus au Louvre. Ces honnêtes gens, voilà le courant précieux. Une femme surtout éprouvait une grande répugnance pour le laisser-aller royal : Catherine de Vivonne, marquise de Rambouillet, élevée en Italie, dans la terre classique de la politesse, une de ces femmes qu'un rien fait souffrir, un gros mot comme un courant d'air. Vers 1608, elle ouvrit son hôtel de la rue Saint Thomas du Louvre, — à peu près sur l'emplacement actuel des magasins du Louvre, — à des réunions choisies de grands seigneurs, de femmes aimables et spirituelles, et d'écrivains.

Trois périodes dans la préciosité au XVIIe Siècle. Dans la première période, rien que d'estimable, tant que la marquise domine. Femme de goût, de tête et de cœur, elle maintient en tout un juste équilibre. Ses hôtes sont : Richelieu, évêque de Luçon, le duc de la Trémoille, le maréchal de Souvré ; puis, plus tard, le grand Condé, encore duc d'Enghien, la Rochefoucauld, Saint Evremond. Comme élément féminin : la princesse de Montmorency, Mlle du Vigean, les quatre filles de la marquise. N'oublions pas Mlle Paulet, la *belle lionne*, ainsi surnommée à cause de sa chevelure rousse, et pour qui l'on créa le galant euphémisme de *blond hardi*, Si la belle lionne faisait parler d'elle à la cour, à l'hôtel de Rambouillet, sous l'œil sévère de la marquise, elle était irréprochable.

Période salutaire. Réaction louable contre la grossièreté. Suivant le mot de Segrais, la marquise « a enseigné la politesse à tous ceux de son temps qui l'ont fréquentée (1) » Elle remit en honneur la galanterie chevaleresque et le respect des femmes. Enfin, c'est chez elle que prit naissance cet art si charmant, et si français, de la conversation.

Seconde période. L'hôtel décline. La marquise vieillit, se renfermant dans une retraite relative où la visitent seulement quelques amis de choix. Les honneurs de la maison sont faits par Julie d'Angennes et par sa sœur Angélique. Celle-ci exige un langage correct de tous ceux qui l'approchent, capable de s'évanouir pour une impropriété. Un gentilhomme de province, parlant à elle, hésita longtemps sur le mot avoine qu'il ne savait comment prononcer : « *Avoine, avène*, de par tous les diables, s'écria-t-il, on ne sait comment parler céans (2). »

Quant à Julie, qui devient prépondérante, elle sort de la mesure où sa mère s'était enfermée. « Elle exagère ce goût de la distinction, qui n'était, chez la marquise, que l'aversion du grossier (3). » Elle ne veut plus parler comme tout le monde, et elle pousse insensiblement le cercle des beaux esprits vers la singularité et l'affectation qui est le contraire de la distinction. La délicatesse des sentiments, chez elle, tourne à la pruderie. Un grand éloignement pour le mariage. Et vous savez qu'avant d'épouser M. de Montausier, elle lui imposa un stage amoureux de 13 ans. — Je salue avec respect, en passant, cette constance digne d'un autre âge.

(1) Cité par M. Lintilhac : Littérature française, t. II, p. 10 et 11.

(2) Larroumet : Edition des Précieuses *ridicules*, p. 15.

(3) Ibidem, p. 18.

Toutefois, s'il penche vers le raffinement et la subtilité, l'esprit, à Rambouillet, reste « de bon ton et de bon goût ». Parmi les dévôts de la maison, nous trouvons Mme de Sévigné, Mme de La Fayette, dont l'influence empêchait les gens de lettres de tourner à la pédantérie. En outre, chez les écrivains, « les esprits supérieurs étaient assez nombreux pour empêcher leurs confrères de petit talent de transformer la Société en coterie (1). »

Mais, à côté de Rambouillet, d'autres cercles s'étaient ouverts, où la préciosité, n'ayant plus ce bienfaisant contrepoids, s'était altérée. Ce sont les *samedis* de Mlle de Scudéry. « Quelques rares grands seigneurs, quelques rares grandes dames y paraissent de temps en temps, mais le fond de la compagnie y est inférieur par la naissance comme par les manières (2). » Comme femmes : Mme Cornuel, Mlle Robineau, Mme Arragonais, Mme Boquet, Marie Legendre. Du côté des hommes : Chapelain, Conrart, Doneville, Isarn, Raincy, Sarrazin, Pellisson. Comparez-les aux grands noms que je vous citais tout-à-l'heure.

Mlle de Scudéry n'est pas sans qualités : une grande bonté, « un commerce très sûr », et, « quoi qu'elle tienne école de science amoureuse », des mœurs irréprochables. Mais, avec un ton de magister, des mines effarouchées, de la fadeur, un platonisme alambiqué, résumé, du reste, dans ses romans, le *grand Cyrus* et *la Clélie*, et surtout dans la *Carte du Tendre* (3). »

Avec elle, la préciosité cesse d'être essentiellement aris-

(1) Ibidem, p. 19.

(2) V. Cousin : *Madame de Sablé*, ch. II, p. 62-63.

(3) Larroumet, p. 19-20.

tocratique et tombe d'un degré. La littérature verse dans le pédantisme. Témoin la *journée des madrigaux.* » Ce fut une épidémie de petits vers dont la secrète influence commençait à tomber avec le serein... Toute la troupe s'en ressentit, tout le palais en fut rempli ; et s'il est vrai ce qu'on en conte, la poésie, passant l'antichambre, les salles et les gardes-robes mêmes, descendit jusqu'aux offices. Un écuyer, qui était bel esprit ou qui avait volonté de l'être, et qui avait pris la nouvelle maladie, acheva un sonnet de bouts rimés sans suer que médiocrement; et un grand laquais fit pour le moins six douzaines de vers burlesques (1). » Dans ce laquais bel esprit, vous reconnaissez un parent du *Mascarille* des *Précieuses ridicules.*

Quant au langage parlé dans ces Samedis, on en jugera par ce fragment d'un habitué des réunions de Mlle de Scudéry. C'est le portrait de la précieuse par l'abbé de Pure :

C'est un animal d'une espèce autant bizarre qu'inconnue... Comme on découvre tous les jours des astres au ciel et des pays inhabités sur la terre, la Précieuse fut introduite à peu près en vogue la même année qu'on eut déclaré permis de prendre la macreuse pour poisson et en manger tout le carême. On fut surpris à l'abord d'une chose de si belle apparence, et on la reçut avec toute l'estime que notre nation a pour toutes les choses nouvelles... On dit qu'elles ne se formaient que d'une vapeur toute spirituelle qui, se tenant par les douces agitations qui se font dans une docte ruelle, se forme enfin en corps et compose la Précieuse... La Précieuse n'est point la fille de son père ni de sa mère ; elle n'a ni l'un ni l'autre ; elle n'est pas non plus l'ouvrage de la nature sensible et matérielle : elle est un précis de l'esprit, un résidu de la raison. Cet esprit et cette raison sont le germe qui les produit ; mais comme la perle vient de l'Orient et se forme dans des coquilles par le ménage que l'huître fait de la rosée du ciel, ainsi la Précieuse se forme dans la rue le par la culture des dons suprêmes que le ciel a versés dans son âme (2).

(1) Pellisson. Cité par M. Gidel : *Histoire de la littérature française*, t. II, p. 379.

(2) Cité par M. Larroumet, p. 43.

Et le même écrivain, étudiant l'amour, y distingue quatre degrés : « l'amour de *oui*, l'amour de *non*, l'amour de *mais*. l'amour de *eh bien !* qui sont le propre de la coquette, de la finette, de la discrète et de la bourgeoisie (1). »

Avec la *troisième période*, nous descendons encore un échelon. Ici, plus de grand seigneur, plus de grande dame : nous sommes en pleine bourgeoisie, bourgeoisie de Paris et de la province, car l'épidémie rayonne hors de la capitale. Que la bourgeoisie cherche à copier, à singer la noblesse, le fait est constant. Témoin M. Jourdain, témoin M. Poirier, témoin encore la jolie nouvelle d'About, intitulée *la Mère de la Marquise*, où Mme Benoît marie sa fille à un marquis pour entrer au faubourg St-Germain, et meurt, triste punition, sans avoir mis le pied sur la terre promise.

Bourgeois et bourgeoises, dans cette dernière phase de la préciosité, rougissent de leur *bourgeoisisme*. Ce n'est pas comme Mme Jourdain qui, dans son robuste bon sens, se montre fière de sa condition et la revendique comme un titre d'honneur. « Descendons-nous pas tous deux que de bonne bourgeoisie ? (2) » dit-elle à son mari qui veut jouer au gentilhomme. *Bourgeois* est synonyme de *commun*, de *vulgaire*.

Ecoutez Madelon parlant à son père :

Ah ! mon père, ce que vous dites là est du dernier bourgeois (3).

Et Bélise, parlant de son frère, Chrysale :

Est-il de petits corps un plus lourd assemblage,
Un esprit composé d'atomes plus bourgeois ? (4)

(1) Cité par M. Livet : *Dictionnaire des Précieuses*, t. II, p. 340.

(2) *Bourgeois gentilhomme*, Act. III, sc. XII.

(3) *Les Précieuses ridicules*, sc. IV.

(4) *Les Femmes Savantes*, Act. II, sc. VII.

Il est temps maintenant d'expliquer notre titre : *ruelles et ruellistes, alcôves et alcôvistes.* Où se tenaient ces réunions précieuses ? Dans quelle partie de la maison ? Au XVII[e] Siècle, l'appartement du maître de la maison était ordinairement en bas, et celui de M[me] au premier étage. Au premier, il y avait encore « la *sale* où l'on donnait le bal et où se prenaient les repas » ; puis, les *salons,* où l'on recevait les gros personnages, « grandes salles voûtées, fort élevées, à deux rangs de fenêtres superposées » ; puis la chambre à coucher, ou simplement *la chambre*, où la maitresse de la maison recevait le plus souveut. « La Chambre était divisée en deux parties par une balustrade qui séparait le lit du reste de la pièce. Le lit, large autant que long, faisait face à la fenêtre, le chevet adossé au mur, laissant de chaque côté deux espaces égaux, « les ruelles ». Les personnes d'une condition élevée étaient assises entre le pied du lit peu haut et la balustrade, les autres dans les ruelles. Quant à la dame du logis, elle était étendue sur son lit, dans ses plus beaux atours. Très souvent, des paravents faisaient le cercle plus étroit, plus intime (1).

La première ruelle littéraire fut celle de la marquise de Rambouillet, dans *la grande chambre bleue.* Jusque-là les peintures étaient rouges ou couleur tanné. Le premier jour que la chambre bleue s'ouvrit aux visiteurs, — c'était une surprise de la marquise, — l'admiration n'eut point de bornes. Le plafond était peint à l'italienne, la tenture en velours bleu rehaussé d'or et d'argent, avec des colonnes dorées et des lampes magnifiques. Et, dit M[lle] de Montpensier : « L'antre de la déesse d'Athènes (Paris) est entouré de grands vases de cristal pleins des plus belles fleurs du

(1) Livet : *Dictionnaire des Précieuses,* préface, p. XVIII.

printemps qui durent toujours dans les jardins qui sont auprès de son temple pour lui produire ce qui est agréable. Autour d'elle, il y a force tableaux, et il y a aussi force livres sur des tablettes (1). »

Le cercle est réuni. On s'assied. Le frou-frou des robes s'apaise. Alors un nouveau personnage entre en scène : le *ruelliste*. Il lance, dans le courant de la conversation, un joli propos, une question délicate, que tous ramassent et qui devient le jouet de la compagnie. Le ruelliste de Rambouillet est Voiture. Quand on a bien discuté, le ruelliste résume et l'on fait le procès-verbal de la réunion.

Ce n'est pas une sinécure que le rôle de ruelliste. Il faut avoir l'esprit inventif, trouver du nouveau et du piquant, puis être au courant des actualités et les apprendre tout de suite à la dame du lieu, pour qu'elle paraisse informée la première. Il faut aussi payer de sa personne, être non seulement critique, mais écrivain, savoir improviser, comme l'abbé Cotin, je crois, qui rima ex abrupto sur... un souffle échappé à une dame.

Il y avait là un art, et un art compliqué qui s'enseignait. Il y avait aussi « des professeurs de belles manières et de bel esprit » ; par exemple, l'abbé du Buisson et l'abbé de Belesbat, dont Somaize, qui l'appelle *Brundesius*, nous dit : « Il est le grand introducteur des ruelles : car c'est chez lui que les jeunes gens de maison vont s'instruire des qualités nécessaires à un homme qui veut hanter les ruelles, et qu'après le noviciat qu'ils font dans sa maison ils sont conduits par cette illustre personne dans toutes les belles assemblées, où il est fort considéré et où il a une libre entrée ».

(1) Cité par M. Gidel, t. II, p. 359.

De même, Cléoxène (Valentin Conrart), « instruit ceux qui veulent entrer dans les ruelles, » et Furetière appelle sa maison « un séminaire d'honnêtes gens qui, après y avoir fait leur noviciat pendant quelque temps, sont dignes d'entrer au Palais de Roselinde (à l'Hôtel de Rambouillet). (1),

Dans les maisons bourgeoises, les chambres, plus étroites ne permettaient pas de disposer le lit de la même façon que dans les hôtels aristocratiques. Le lit est dans une alcôve. Témoin ce passage du *Lutrin.*

> Dans le réduit obscur d'une alcôve enfoncée,
> S'élève un lit de plume à grand frais amassée (2).

Dès lors plus de ruelle possible. L'expression *tenir ruelle* cède à celle de *tenir alcôve*. Le lit se trouve exhaussé sur une estrade. C'est encore le meuble principal : on le couvre de tapis de Turquie et l'alcôve, suivant l'expression de Sauval, devient « un réduit plus distingué et plus paré ». Cette habitude de recevoir au lit était adoptée par les hommes eux-mêmes. Le curé de Saint-Paul, dit Guy Patin, a une tapisserie de haute lice ; il reçoit les dames dans sa chambre, à onze heures du soir, lorsqu'il est couché. »

Les *ruellistes*, vous l'avez présenti, se transforment en *alcôvistes*. Gens qui traînent la misère, sorte de bohême famélique, les précieuses donnant à plus d'un un dîner par semaine et un habit par an, leur achetant ainsi leur pensée et leur travail. Dans cette dernière partie, la préciosité est accaparée par les hommes de lettres.

Aujourd'hui, tout le monde lit et achète des livres ; au XVIIe siècle, les livres ne se vendent pas. En dix ans, les

(1) Hémon : *Cours de littérature*, Molière, les Précieuces Ridicules, p. 18-19.

(2) Chant I.

(3) Livet, *Dictionnaires des Précieuses*, préface, p. XIX.

Fables de La Fontaine n'ont que deux éditions. Bardin écrit à Boileau : « Votre Lutrin s'enlève, nous en vendrons cinq cents exemplaires. » La veuve de Molière vend pour 6000 francs la propriété de sept pièces de son mari. « Je suis soûl de gloire, disait Corneille, et affamé d'argent. » Fausse est l'anecdote de Louis XIV faisant dîner Molière à sa table, c'est Mme Campan qui l'a répandue et un siècle plus tard.

Dans le *Roman bourgeois*, on trouve des recettes destinées aux hommes de lettres, pour se faire bien venir des grands seigneurs et surtout du maître d'hôtel, du chef de cuisine. Comment vivaient les littérateurs ? Des largesses des grands, en leur dédiant leurs ouvrages. Une dédicace, c'est la main tendue, l'aumône demandée au riche, Corneille dédie Cinna à M. De Montauron, un parvenu, un enrichi, et nous souffrons des éloges que le poète lui adresse, le comparant à Auguste. Cela lui valut deux cents pistoles.

La littérature n'est pas alors, vous le voyez, une chose commerciale, mais une chose de domesticité. Et l'on comprend Furetière dédiant par une ironie amère, son œuvre à Guillaume, maître des hautes œuvres ; il y a là une pointe à la Figaro.

Si les grands écrivains ont la vie difficile, c'est la misère pour les médiocres. Ceux-ci rôdent, les dents longues, autour des précieuses bourgeoises, flattant leur vanité. C'est là que Molière a pris son *Trissotin* et son *Vadius*, le cuistre-poète et le cuistre-pédant, Trissotin aspire à devenir l'*alcôviste* de Philaminte ; c'est lui qui présente Vadius, lui qui, dans un autre passage, accourt annoncer une grande nouvelle.

Je viens vous annoncer une grande nouvelle,
Nous l'avons, en donnant, Madame échappé belle.
Un monde près de nous a passé tout du long,
Est chu tout au travers de notre tourbillon,
Et, s'il eût en chemin rencontré notre terre,
Elle eût été brisée en morceaux comme verre. (1)

Et voyez comme les temps ont changé Dans la première période, à l'Hôtel de Rambouillet, les littérateurs viennent bien après les grands seigneurs, leur attitude y est modeste, effacée; ils se tiennent à leur place, de peur qu'on ne les y remette. Voiture était fils d'un marchand de vin. « Vous nous avez déjà servi cela, lui disait Mme des Loges, *tirez-nous* donc du nouveau, » Il avait la langue affilée, mais on ne lui faisait pas l'honneur de se blesser de ses propos. « S'il était de notre monde, il serait insupportable, » disait le duc d'Enghien. » On se sert du bâton très souvent avec les gens de lettres. Un académicien est bâtonné pour s'être moqué d'Anne d'Autriche. *Recevoir son brevet de poète* est synonyme *d'être battu.*

Au contraire, Philaminte, Armande, Bélise, embrassent Vadius, Et Philaminte veut donner sa fille, Henriette, à Trissotin, dans le but de s'attacher un homme d'un tel mérite.

Vous connaissez maintenant, messieurs, le cadre où se meuvent les précieuses. Laissez-moi vous soumettre leur portrait. Voici d'abord celui de la marquise de Rambouillet, sous le nom de Cléomire.

Je l'emprunte au *Cyrus,* de Mlle de Scudéry :

Cléomire est grande et bien faite ; tous les traits de son visage sont admirables ; la délicatesse de son teint ne se peut exprimer ; la majesté de toute

(1) *Les Femmes Savantes,* Act. IV, sc. III.

sa personne est digne d'admiration, et il sort je ne sais quel éclat de ses yeux qui imprime le respect dans l'âme de ceux qui la regardent.

Voulez-vous sentir toute la différence entre la précieuse grande dame et la précieuse bourgeoise, la *pecque provinciale,* comme dit Molière? Ecoutez Fléchier. Deux précieuses viennent le trouver pendant son séjour à Vichy.

Le bruit de ma poésie fit un grand éclat, et m'attira deux ou trois Précieuses languissantes qui recherchèrent mon amitié, et qui crurent qu'elles passeraient pour savantes dès qu'on les aurait vues avec moi, et que le bel esprit se prenait aussi par contagion. L'une était d'une taille qui approchait un peu de celle des anciens géants, et son visage n'étant point proportionné à sa taille, elle avait la figure d'une laide amazone, l'autre était, au contraire, fort petite, et son visage était si couvert de mouches, que je ne pus juger autre chose. sinon qu'elle avait un nez et des yeux. Je pris garde même qu'elle était un peu boîteuse, et surtout je remarquai que l'une et l'autre se croyaient belles. Ces deux figures me firent peur, et je les pris pour deux mauvais anges qui tâchaient de se déguiser en anges de lumière ; je me rassurai le mieux que je pus, et ne sachant encore comme leur parler, j'attendis leur compliment de pied ferme. La petite, comme plus âgée, et de plus mariée, s'adressa à moi : « Ayant de si beaux livres que vous avez, me dit-elle, et en faisant d'aussi beaux livres que vous en faites, comme nous a dit le révérend Père Raphaël (1), il est probable, monsieur, que vous tenez dans Paris, un des premiers rangs parmi les beaux esprits, et que vous êtes sur le pied de ne céder à aucun de messieurs de l'Académie. C'est, monsieur, ce qui nous a obligées de venir vous témoigner l'estime que nous faisons de vous. Nous avons si peu de gens polis et bien tournés dans ce pays barbare, que, lorsqu'il en vient quelqu'un de la cour et du grand monde, on ne saurait assez le considérer. — Pour moi, reprit la grande jeune, quelque indifférente et quelque froide que je paraisse, j'ai toujours aimé l'esprit avec passion, et ayant toujours trouvé que les abbés en ont plus que les autres, j'ai toujours senti une inclination particulière à les honorer ». Je leur répondis, avec un peu d'embarras, que j'étais le plus confus du monde, que je ne méritais ni la réputation que le bon père m'avait donnée, ni la bonne opinion qu'elles avaient eue de moi ; que j'étais pourtant très satisfait de la bonté qu'il avait eue de me flatter, et de celle qu'elles avaient de le croire, puisque cela me donnait occasion de connaître deux aimables personnes qui devaient avoir de l'esprit infiniment, puisqu'elles le cherchaient

(1) Un capucin ami des Précieuses et rencontré par Fléchier.

en d'autres. Après ces mots, elles s'approchèrent de ma table, et me prièrent de les excuser si elles avaient la curiosite d'ouvrir quelques livres qu'elles voyaient que c'etait une curiosité invincible pour elles. Parmi tous les livres de poésie elles y trouvèrent la traduction de l'*Art d'aimer*, d'Ovide, par Nicole (1). Je ne sais si le titre leur en plut, et si elles espérèrent y apprendre quelquo chose, mais elles me prièrent de leur prêter cet ouvrage, qu'elles avaient tant ouï estimer dans l'original. Je leur prêtai donc l'*Art d'aimer* ; je leur eusse bien voulu donner celui encore de se rendre aimables (2).

Il nous reste à voir les Précieuses en fonctions. Nous avons vu que Julie d'Angennes avait imprimé au mouvement précieux une direction mauvaise. Sous son impulsion, on cherche à se distinguer du commum. Or, c'est par l'extérieur d'abord qu'on tient à se séparer de la foule. Le jour où la Précieuse, tenant ruelle ou alcôve, s'exposa sur son lit aux regards de ses amis, il était à craindre que la coquetterie ne s'en mêlât, et c'est ce qui arriva en effet. D'où, une forme de préciosité, la préciosité des manières.

Ecoutez le bon Gorgibus demandant après sa fille et sa nièce :

Marotte.

Que désirez-vous, monsieur ?

Gorgibus.

Où sont vos maîtresses.

Marotte.

Dans leur cabinet.

Gorgibus.

Que font-elles ?

Marotte.

De la pommade pour les lèvres.

Gorgibus.

C'est trop pommadé. Dites-leur qu'elles descendent. Ces pendardes-là avec leur pommade ont je pense envie de me ruiner. Je ne vois partout que

(1) Oncle du moraliste célèbre.

(2) *Les grands jours d'Auvergne.*

blancs-d'œufs, lait virginal, et mille autres brinborions que je ne connais point. Elles ont usé, depuis que nous sommes ici, le lard d'une douzaine de cochons, pour le moins ; et quatre valets vivraient tous les jours des pieds de mouton qu'elles employent (1).

Les jeunes filles paraissent, et Gorgibus de continuer sur le même ton :

Il est bien nécessaire, vraiment, de faire tant de dépense pour vous graisser le museau.

Et ce que Cathos et Madelon reprochent aux jeunes seigneurs qu'elles éconduisent, c'est de ne pas être à la mode.

Cathos.

Ne voyez-vous pas qu'ils n'ont point cet air qui donne d'abord bonne opinion des gens ? Venir en visite amoureuse avec une jambe toute unie ; un chapeau désarmé de plumes ; une teste irrégulière en cheveux et un habit qui souffre une indigence de rubans ! Mon Dieu, quels amans sont-ce là ! Quelle frugalité d'ajustement .. J'ai remarqué encore que leurs rabats ne sont pas de la bonne faiseuse, et qu'il s'en faut plus d'un grand demi-pié que leurs hauts-de-chausses ne soient assez larges (2).

Et « qu'admirent-elles chez Mascarille, c'est que sa petite oie (les rubans qui garnissent son habit) viennent tout droit de chez Perdrigeon, le mercier à la mode ; c'est qu'on n'a jamais poussé plus loin « l'élégance de l'ajustement », que l'odeur de ses gants est « tout-à-fait de qualité ».— « Ajustons un peu nos cheveux », est le premier cri de Madelon, à l'arrivée du marquis-laquais. Et lui-même se peigne avec complaisance, tandis que « les Précieuses dévorent des yeux cet échantillon du beau monde ».

Chez Mlle de Scudéry, on habillait avec soin des poupées modèles, qui faisaient, comme un journal de modes, le tour

(1) *Les Précieuses Ridicules*, sc. III.—Édition Larroumet.

(2) Sc. IV.

de la province. Et l'on discutait gravement pour savoir « si le bas de soie est mieux mis quand on le tire droit que quand il est plissé sur le gras de la jambe (1).

Chaque réception était donc une solennité, en vue de laquelle on faisait la toilette de son habit et de son esprit.

Excès anodin, en somme, et que nous préférons, pour notre part, à l'excès contraire, celui du débraillé.

Seconde manière de se distinguer du commun. On dépose son vrai nom, qui sent trop la réalité, pour revêtir un nom d'émprunt, plus sonore, à physionomie mythologique, antique ou pastorale. Malherbe, trouvant trop vulgaire le nom de la marquise de Rambouillet, *Catherine*, l'avait, par anagramme, transformé en *Arthénice*. Plus tard, devenu transparent, le travestissement fit place, nous l'avons dit, à *Cléomire*, puis à *Minerve*. Ce n'était qu'un jeu d'esprit ; mais bientôt on le généralisa, on en fit une règle.

Julie d'Angennes devint	*Ménalide*.
Mme de Longueville .	*Leodamie*, puis *Mandane*, dans le *Cyrus*.
Mme de Sablé . . .	*Stéphanie*,
Mlle de Scudèry. . .	*Sophie* puis *Sapho*,
Voiture . . .	*Valère*.
Le duc de Montausier.	*Menalidus*.
Cotin	*Clitiphoon*.
Chapelain	*Crisante*.

Vous comprenez, dès lors, pourquoi Madelon et Cathos veulent, au grand ahurissement de Gorgibus, prendre le nom de *Polixène* et celui d'*Aminthe*.

Ce n'est pas tout. On ne dit plus la *France*, mais la *Grèce*.

Paris, c'est.	*Athènes*.
Le faubourg Saint-Germain	*la petite Athènes*,
L'hôtel de Bourgogne . . .	*le grand cirque*,

(1) Hémon, p. 10-12.

La place Royale	*la place Dorique,*
Le Louvre. . . , . . .	*le grand palais d'Athènes.*
Les Tuileries	*le grand jardin du grand palais d'Athènes.*
L'Eglise Notre-Dame. . .	*le premier temple d'Athènes,*
Le Palais Royal	*le palais que Sénèque a fait construire. Sénèque=Richelieu.*
Le Palais Mazarin . . .	*le palais de Caton,*
La ville de Poitiers, c'est .	*Argos,*
La ville d'Aix	*Corinthe,*
La ville d Arles	*Thèbes,*
La ville de Tours. . . .	*Césarée.*

De quoi parlent les précieux et les précieuses ? De tout, de science et de littérature. Boileau se moque de la femme savante qui passe la nuit dans sa gouttière, sur son toit, à calculer la distance des astres. Le bon Chrysale demande à sa femme

d'ôter du grenier de céans.
Cette longue lunette à faire peur aux gens (1).

Et Philaminte déclare qu'elle a vu clairement des hommes dans la lune. Et Bélise d'ajouter :

Je n'ai point encor vu d'hommes, comme je crois,
Mais j'ai vu des clochers tout comme je vous vois (2).

Cela vous donne la mesure de leur valeur scientifique. Et notez que la médecine, la chirurgie n'effraient point les femmes. C'est pourquoi Thomas Diafoirus, dans le *Malade Imaginaire*, offre à Angélique sa thèse contre les partisans de la circulation du sang, et il l'invite à voir disséquer un cadavre. A quoi Toinette répond : « Il y en a qui donnent la comédie à leurs maîtresses, mais donner une dissection est quelque chose de plus galant. »

(1) Act. II, Sc. VII.

(2) Act. III, Sc. II.

On apprend aussi le latin, le grec, l'hébreu. Et je trouve dans Somaize l'anecdote suivante. La princesse de Guéméné (connue, parmi les précieux, sous le nom de *Gelinte*), prenait des leçons d'hébreu avec M. des Vallées, un petit homme pauvre, avec des habits tout déchirés. Or, M. le prince de Guémené, qui ne le connaissait pas, voyant entrer dans la chambre de sa femme un homme avec un haut de chausse tout déchiré, demanda à Mme de Guémené ce qu'il y venait faire. — Il me montre l'hébreu, lui dit elle. — Madame, reprit M. de Guémené, il vous montrera bientôt le derrière ! »(1)

Les langues anciennes n'étaient pas moins en faveur auprès des bourgeois, qu'auprès des grandes dames. Vous vous rappelez l'accueil fait à Vadius.

Philaminte à Bélise.
Du grec, o Ciel ! du grec ! Il sait du grec, ma sœur !
Bélise à Armande.
Ah ! ma nièce, du grec !
Armande.
Du grec, quelle douceur !
Philaminte.
Quoi ! monsieur sait du grec ? Ah ! Permettez de grâce,
Que, pour l'amour du grec, monsieur, on vous embrasse (2).

La littérature, dans les ruelles comme dans les alcôves, se borne d'abord aux petits potins, aux cancans, à la chronique scandaleuse, que l'on met sous une forme piquante, mais peu chrétienne. Puis quand on en a fini avec son prochain, quelqu'un pose une question et chacun dit son mot. Et l'alcôviste comme le ruelliste, surveille la conversation, l'empêchant de languir, lui donnant, à propos, comme un coup de raquette.

(1) Somaize : *Le Dictionnaire des Précieuses*, t. II, p. 249.

(2) *Les Femmes savantes*, Ac. III, Sc. V.

On examine à qui, des sciences ou de la poésie, appartient la preéminence. On agite la question de savoir si l'histoire doit être preférée aux romans, ou les romans à l'histoire. On demande quelle est la liberté dont les femmes jouissent, et ont le droit de jouir dans la société et la vie conjugale : la liberté, préconisée à cette occasion, est plus près de la domination que de l'indépendance... Il arrive une autre fois qu'une Précieuse pleure un ami, et se met tout à coup à disserter sur la douleur ; elle prétend que la douleur doit avoir pour objet de faire revivre le plaisir qu'on a goûté avec le défunt Une antagoniste s'élève contre ce système, dans lequel elle ne trouve que de la barbarie. Les questions sur la langue sont innombrables ; elles viennent à tout propos. Je ne sais qui de Somaize ou de De Pure cite une belle Précieuse qui ne permet pas de dire *J'aime le melon*, parce que c'est prostituer le mot *j'aime*, et qui n'autorise pas au-delà du mot *j'estime* pour cet usage (1).

Comme œuvres littéraires, aucune œuvre sérieuse qui s'impose. Avec Julie d'Angennes, la littérature commençait déjà à être moins saine. « L'esprit qui règne alors se marque bien pour la fameuse *Guirlande de Julie* », formée de soixante-seize madrigaux inspirés par vingt fleurs, symboles des perfections de Julie. Montausier lui-même en fit seize. « Rien de plus fade et de plus froid, de plus cherché et de plus monotone que ces petites pièces, aussi alambiquées de pensée que de facture. « Ce qu'il y avait de mieux, c'était la forme extérieure, très artistique : « un magnifique album sur vélin, calligraphié par Jarry, avec les fleurs peintes par Nicolas Robert, et relié en maroquin rouge par Le Gascon » (2).

Cette œuvre mit à la mode les petites œuvres, madrigaux, énigmes, sonnets, quatrains, ce qui ne demande qu'un faible effort, le don d'improvisation et d'à-propos. Tout cela gâté par la subtilité, le maniéré, la prétention de clouer de l'es-

(1) Rœderer. *Mémoire pour servir à l'histoire de la Société polie*, p. 144-145. Cité par M. Larroumet.

(2) Les *Précieuses Ridicules*, éd. Lrrroumet, p. 29.

prit aux moindres mots. Témoin les productions de l'abbé Cotin. Témoin le sonnet de Trissotin : *A la princesse Uranie sur sa fièvre*, et son épigramme : *Sur un carrosse de couleur amarante donné à une dame de ses amies* (1).

Pour moi, s'écrie Mascarille, je m'escrime un peu en vers quand je veux ; et vous verrez courir de ma façon, dans les belles ruelles de Paris, deux cents chansons, autant de sonnets, quatre cents épigrammes et plus de madrigaux, sans compter les énigmes et les portraits (2).

Les portraits ! Nous touchons ici à un exercice très goûté et des ruelles et des alcoves. Cela fut une fureur. Portraits imaginaires, bien que beaucoup de leurs traits soient empruntés à la réalité ; portraits de personnages réels peints sous leur vrai nom ; portraits que les auteurs esquissent d'eux-mêmes. Et dans ce dernier cas, trop souvent, on cache ses défauts, ne mettant en relief que les qualités qu'on ne craint pas de grossir, ou encore on croit de bon goût de ne s'épargner pas.

Voici, sous le nom de *Sapho*, le portrait de Mlle de Scudéry ; il est de son frère Georges :

.....Elle est de taille médiocre, mais si noble et si bien faite qu'on ne peut rien y désirer. Pour le teint, elle ne l'a pas de la dernière blancheur.. Elle a la physionomie fine et modeste. Sapho a de plus le visage ovale, la bouche petite et incarnate, et les mains si admirables que ce sont en effet des mains à prendre les cœurs... Elle a l'esprit d'une si rare étendue qu'on peut dire que ce qu'elle ne comprend pas ne peut être compris de personne... Elle est née avec une inclination à faire des vers ; elle écrit aussi tout-à-fait bien en prose.. , et elle sait si bien faire l'anatomie d'un cœur amoureux, s'il est permis de s'exprimer ainsi, qu'elle en sait décrire, etc... Elle sait, de plus, jouer de la lyre et chanter, elle danse aussi de fort bonne grâce. Mais ce qu'il y a d'admirable, c'est que cette personne, qui

(1) *Les Femmes savantes*, Act. III, Sc. II.

(2) *Les Précieuses Ridicules*, Sc. IX.

sait tant de choses différentes, les sait sans faire la savante, sans en avoir aucun orgueil et sans mépriser celles qui ne les savent pas (1).

Voici le portrait de *Gabine* (marquise de la Grenouillère), fait par elle-même :

Mon corps est un assemblage du beau et du laid, de l'agréable et du dégoûtant, et qui peut plaire assurément, pourvu que l'on n'ait point le goût ni trop scrupuleux ni trop délicat. Je donnerai le premier coup de pinceau à mes cheveux, qui ne sont ni blonds, ni roux Cela s'appelle vulgairement un blond doré ou un blond hardi... J'ai les yeux à fleur de tête et assez gros, mais ils sont ouverts d'un peu trop en rond, et, pour ne rien déguiser, ils ressemblent à des yeux de lapin blanc ; ils ont un autre défaut encore : c'est qu'ils ne sont pas assez éloignes du nez. Le mien est aquilin et fort pointu, avec une butte considérable au milieu..., il est un peu tortu, il rougit au froid, et, en hiver, il est toujours paré d'une roupie... J'ai les gencives plus rouges que du corail, et je ne laisse pas d'avoir l'haleine puante, à cause de la mauvaise constitution de mon estomac... Comme j'ai la gorge pleine et le sein fort enflé, il sert d'appui au menton sans que j'aie la peine de baisser la tête. J'ai les têtons trop gros assurément... et j'ai beau en cacher une partie sous l'esselle, je ne puis empêcher qu'ils ne se baisent... J'ai les mains blanches et potelées, mais... elles suent continuellement, et leur sueur sent l'aigre. J'ai la taille grosse et courte, la jambe trop nourrie... mais, en revanche, j'ai les plus jolis pieds du monde. — Si l'on croit le reste. je prie qu'on veuille croire cela.—Pour ce qui est de mon humeur, elle est fort railleuse... Je suis d'une complexion fort amoureuse, et j'ai assez de peine à résister aux assauts de l'amour ; néanmoins, je ne laisse pas d'en venir quelquefois à bout en enrageant, comme font bien d'autres qui ne s'en vantent pas...Je ne fais point de difficulté de prier d'amour, quand on ne m'en prie pas (2).

Enfin, le principal sujet des conversations, c'est *l'amour*. De même que, dans *Le monde où l'on s'ennuie*, c'est toujours de l'amour que parle M. Bellac, au milieu des mines épanouies et avides de son auditoire en jupons, de ces vieilles chattes, comme les appelle la duchesse, Il y a alors toute

(1) Somaize : *Dictionnaire*, t. II, p. 372.

(2) Somaize, *Dictionnaire*, t. II, p. 246-247.

une casuistique amoureuse. Saint Evremond s'en est moqué.

> Là, se font distinguer les fiertés des rigueurs,
> Les dédains des mépris, les tourments des langueurs ;
> On y sait démêler la crainte et les alarmes,
> Discerner les attraits, les appâts et les charmes ;
> On y parle du temps qu'on forme le désir,
> Mouvement incertain de peine ou de plaisir.
> Des premiers maux d'amour on connaît la naissance,
> On a de leurs progrès une entière science,
> Et toujours on ajuste à l'ordre des douleurs
> Et le temps de la plainte et la saison des pleurs (1).

Rien ne montre mieux la subtilité des Précieuses que la *Carte du Tendre,* insérée par Mlle de Scudéry dans son roman de *Clélie*. (Description commentée). (2)

Les romans eurent alors une influence considérable sur les mœurs. Les mères de familles s'en servaient pour apprendre à leurs fils et à leurs filles comment on doit se tenir dans le monde, entrer dans un salon ou en sortir, saluer une personne âgée ou une plus jeune. Et le public ne s'y trompait pas : « Tiens, disait-on, il salue comme Artamène à tel endroit, elle fait la même révérence que Mandane à tel chapitre.

C'était, on le voit, une sorte de civilité, de guide des bonnes manières. Rien de mal, au fond, dans tout cela, sinon que le naturel et la grâce y perdaient, le souci de la galerie amenant l'affectation et, pour dire le mot, la pose. Un détail qui prouve la vogue de ces ouvrages : l'évêque d'Avranches, Huet, mit entre les mains de ses nièces, pour achever leur éducation, l'*Astrée* de d'Urfée, le *Cyrus* et la *Clélie* de Mlle de Scudéry.

(1) *Œuvres choisies*, éd. Gidel, p. 106.—Cité par M. Larroumet.

(2) M. Larroumet l'a reproduite à la fin de son édition des *Précieuses Ridicules*.

Mais les romans causèrent la préciosité morale ou la pruderie. Les romans sont la revanche de la femme. Au moyen-âge, dans la tradition gauloise, dans les fableaux et dans le roman de Renart, la femme est malmenée : elle est la cause du péché originel, et elle ne vient, en somme, que de la côte de l'homme, elle n'est que le produit d'un os surnuméraire, comme dira plus tard Bossuet. Dans les romans, la femme est un être supérieur, immatériel, vaporeux. Placée sur un piédestal, elle domine la foule des hommes, et, vers elle, montent doucement, comme l'écho d'un soupir étouffé, les hommages de ses adorateurs. On l'appelle, *Aurore*, *Soleil*, *Lune*, *Etoile*, etc.

De là, deux conséquences. D'abord. toute femme doit être adorée, et l'on ne peut être *honnête homme* que si l'on est amoureux. La duchesse d'Aiguillon présente son neveu à Mme de Conse, en lui disant qu'il doit brûler pour elle. La précieuse a pour amant son *ruelliste* ou son *alcôviste*. Et elle ne se contente pas d'un soupirant. C'est à qui traînera le plus de cœurs après soi. Et toute la politique d'une femme consiste à ne pas accorder plus à l'un qu'à l'autre, à ne décourager personne. C'est le jeu de Célimène.

Tout cela est très joli ; mais, quand vient le mariage, adieu adorateurs ! Il faut descendre du piédestal. Aussi, seconde conséquence, les précieuses repoussent-elles le mariage. Je lis, dans le dictionnaire de Somaize :

Isis (Mme Melson) a semblé jusqu'au jour de son hymen n'avoir nul penchand pour le nœud conjugal.

Ou encore :

Lucellie (Mlle la Flotte) est une fille âgée de 32 ans, qui est dans le dessein de ne se marier jamais.

Le village *mariage* ne figure pas sur la *Carte du Tendre*.

J'y vois, en revanche : *Terres inconnues* et *mer dangereuse*. Le mariage est la fin du roman, non-seulement dans les livres, mais aussi dans la vie.

Laissez-nous faire à loisir le tissu de notre roman, dit Madelon a son père, et n'en pressez point tant la conclusion (1).

C'est bien un roman qu'elle veut, non point écrire, mais vivre (2). Relisez le couplet où elle trace tout un programme amoureux. Un amant doit savoir « pousser le doux, le tendre et le passionné, et sa recherche doit être dans les formes ». Il doit voir celle qu'il aime « au temple, ou à la promenade, ou dans quelque cérémonie publique ». Puis vient le jour de la déclaration « qui se doit faire ordinairement dans une allée de quelque jardin ».

Après cela viennent les aventures ; les rivaux qui se jettent à la traverse d'une inclination établie, les persécutions des pères, les jalousies conçues sur de fausses apparences, les plaintes, les desespoirs, les enlèvements, et tout ce qui s'ensuit... Mais en venir, de but en blanc à l'union conjugale ! ne faire l'amour qu'en faisant le contrat du mariage, et prendre justement le roman par la queue ! Encore un coup. il ne se peut rien de plus marchand que ce procédé, et j'ai mal au cœur de la seule vision que cela me fait.

Ajoutez à cela une pruderie exagérée. La délicatesse morale dégénère en une manie ridicule et déplacée. Molière n'épargne pas plus les précieuses sur ce point que sur les autres, lui, l'ennemi dé tout ce qui altère ou contrarie la nature. Pour les prudes, *se marier* s'appelle *brutaliser*. Dans les romans, on distingue l'*Uranie céleste* et l'*Uranie terrestre*, et l'on affecte le mépris, le dégoût pour celle ci.

(1) Sc. IV.

(2) Hémon. — *Cours de littérature*. — Molière, *Les Précieuses Ridicules*, p. 23.

Cathos.

Pour moi, mon oncle, je trouve le mariage une chose tout à fait choquante. Comment est-ce qu'on peut souffrir la pensée de coucher contre un homme vraiment nu ?

Lire aussi la scène entre Armande et Henriette, dans les *Femmes Savantes* :

Quoi, le beau nom de fille est un titre, ma sœur,
Dont vous voulez quitter la charmante douceur ?
Et de vous marier vous osez faire fête ?
Ce vulgaire dessein vous peut monter en tête ?

Henriette.

Oui, ma sœur.

Armande.

Ah ! ce oui se peut-il supporter ?
Et sans un mal de cœur saurait-on l'écouter ?

Henriette.

Qu'a donc le mariage en soi qui vous oblige,
Ma sœur...

Armande.

Ah ! mon Dieu, fi !

Henriette.

Comment.

Armande.

Ah ! fi, vous dis-je.
Ne concevez-vous point ce que, dès qu'on l'antend,
Un tel mot à l'esprit offre de dégoûtant,
De quelle étrange image on est par lui blessée,
Sur quelle sale vue il traîne la pensée ?
N'en frissonnez-vous point ? Et pouvez-vous ma sœur,
Aux suites de ce mot résoudre votre cœur (1)

Disons, pour être un historien exact, que derrière des dehors si pudiques se cachaient trop souvent des mœurs déplorables. La médaille a un vilain revers. Julie d'Angennes,

(1) Act. I, Sc. I.

la vierge intraitable qui attendit treize ans avant de *brutaliser*, regardant le mariage comme une déchéance, une fois mariée, chargée de garder les filles d'honneur, laisse passer le roi, amoureux de Mlle de La Vallière, qui veut pénétrer dans la chambre de ces demoiselles. Elle joue un vilain rôle de complaisante et son mari est complice.

Et puis, nous avons vu que chaque précieuse avait un amant. Je sais bien que le mot a alors un sens désintéressé, mais il est difficile de jouer avec le feu sans s'y brûler les doigts. Mme de Longueville et Mme de Sablé, pour n'en point citer d'autres, se signalèrent par des écarts de conduite fort peu platoniques. Notez aussi qu'il y a, vers la fin, dans ce monde, des religieuses défroquées, ayant jeté leurs voiles par-dessus les moulins. Il y a là un dérangement d'esprit qui va jusqu'au dérangement de mœurs. Chez les jeune filles, aucune naïveté : elles n'ont rien à envier à nos jeunes filles *fin de siècle*, qu'Octave Feuillet malmène et avec raison. Vous vous rappelez la conversation d'Armande. Dans l'Astrée, Céladon raconte à une jeune fille que son père a eu une intrigue avec une femme qui le payait. Trissotin lit devant d'honnêtes femmes, sans qu'elles se formalisent, son épigramme *sur un carrosse de couleur amarante*.

> Et, quand tu vois ce beau carrosse.
> Où tant d'or se relève en bosse,
> Qu'il étonne tout le pays.
> Et fait pompeusement triompher ma Laïs

Ma *Laïs*, c'est ce qu'on appellerait aujourd'hui une *horizontale*. Et, dans l'Astrée encore, des demoiselles, faisant la chronique, se montrent très savantes des choses du mariage. Vous voyez que l'*Uranie terrestre* ne perdait point ses droits.

Se singulariser par les manières, par les sentiments, ne suffisait pas : il fallait encore se singulariser par le langage.

Préciosité plus grave, car elle menaçait ce que Rivarol appelle « la probité de notre langue (1) », et ce n'est pas un des moindres titres de gloire de Molière que de l'avoir défendue.

Dans ce monde où la vanité est le mobile, on prend, dans la gamme des mots qui désignent une idée, le mot le plus fort, comme si la grosseur du terme grossissait l'idée. De là les adverbes en *ment*, à forme allongée et sonore, que les précieux aiment à employer, sans se soucier si l'énergie du mot ne dépasse pas celle de la pensée.

Votre prudence est endormie,
De traiter *magnifiquement*
Et de loger *superbement*
Votre plus cruelle ennemie.

Ainsi parle Trissotin, dans sa pièce *à la princesse Uranie sur sa fièvre*.

Et Philaminte s'empresse d'ajouter, y allant aussi d'un adverbe :

J'aime *superbement* et *magnifiquement*
Ces deux adverbes joints font *admirablement*.

Ecoutez Cathos, dans la scène que nous avons déjà citée :

Il est vrai, mon oncle, qu'une oreille un peu délicate pâtit *furieusement* à entendre prononcer ces mots-là.

Furieusement, le mot est à la mode. « Il n'y a pas de précieuse, écrit Somaize, qui ne le dise plus de cent fois par jour (2) » On disait aussi : il est *grandement* petit. Ou : je vous aime *horriblement*. Ou : vous êtes *terriblement* plaisant, *terriblement* heureux. Ecoutez encore Cathos.

(1) Hémon, p. 12.

(2) Dictionnaire, t. I, p. lvig.

J'aime *terriblement* les énigmes.

Et Mascarille :

'Je suis *diablement* fort sur les impromptus.

Et Cathos trouve ses plumes *effroyablement* belles.

Puis, une débauche de métaphores. On ne cherche pas d'idées nouvelles, mais une forme nouvelle. On veut, avons-nous observé déjà, clouer de l'esprit à ses moindres propos. La métaphore n'est plus un moyen d'exprimer sa pensée plus vivement, c'est un objet d'art.

Les porteurs de chaises : *les mulets baptisés.*

Le violon : *l'âme des pieds.*

Le soufflet : *la petite maison d'Eole.*

Le papier : *l'interprête muet des cœurs, ou l'effronté qui ne rougit pas.*

Un laquais : *un inutile.*

Laquais, mouchez la chandelle : *inutile, ôtez le superflu de cet ardent.*

Une servante : *Une commune.*

Ma fille, apportez-moi un peigne, que je démêle mes cheveux : *Ma commune, apportez-moi une dédale que je me délabyrinthe les cheveux.*

Vous me témoignez une grande affection : *Vous m'encendrez et m'encapucinez le cœur.*

Avoir beaucoup d'esprit : *Avoir dix mille livres de rente en fonds d'esprit qu'aucun créancier ne peut saisir ni arrêter.*

Vous parlez lentement : *Il semble qu'en parlant vous ayez des gouttes à l'esprit.*

Ce mot est rude : *Ce mot est capable, en passant, d'écorcher un pauvre gosier* ; ou, *il faut avoir humé l'air du Rhin pour le prononcer* ; ou, *il tient longtemps un homme à la gorge et, sans quelque favorable hoquet, il court risque de ne passer jamais.* (1)

Une nouvelle métaphore est une glorieuse trouvaille que l'on colporte avec le nom de l'auteur. Ainsi :

(1) Exemples empruntés au dictionnaire de Somaize.

Le soleil : *l'époux de la nature.* (M. de la Menardière).
Il a l'âme incapable de passions : *Il a l'âme paralytique.* (Mlle de Scudéry).
Danser : *Tracer des chiffres d'amour.* (Gilbert).

En matière de langage, les précieuses, poussées par leur pruderie, se flattaient d'une réforme merveilleuse. Je cède la parole à Philaminte. Vous savez qu'elle rêve de fonder une *Académie.*

Mais le plus beau projet de notre académie,
Une entreprise noble, et dont je suis ravie,
Un dessein plein de gloire, et qui sera vanté
Chez tous les beaux esprits de la postérité,
C'est le retranchement de ces syllabes sales,
Qui dans les plus beaux mots produisent des scandales,
Ces jouets éternels des sots de tous les temps ;
Ces fades lieux communs de nos méchants plaisants,
Ces sources d'un amas d'équivoques infâmes,
Dont on vient faire insulte à la pudeur des femmes (1).

« Chevreau parle d'une dame qui se croyait obligée de dire *soixante sous*, pour un *écu*, afin d'éviter la dernière syllabe ». Cet exemple, je pense, suffira. A Rambouillet, où Voiture lisait des vers sur une chute malencontreuse de Mlle de Marolles, une chute dans le genre de celle de miss Helyett, on n'avait point de ces pruderies exagérées.

Ajoutons que, si, chez les précieuses, la fausse délicatesse des sentiments se combinait très bien avec une surpenante grossièreté, il en était de même de ce raffinement de langage. Elles aimaient à faire de l'esprit sur des choses assez malpropres. Au milieu d'une conversation élevée, sur l'*Uranie céleste,* par exemple, on entendait une précieuse demander à la dame de la maison : « Ma chère, voulez-vous me mener à *la soucoupe inférieure.* » Entendez : la chaise percée.

(1) *Femmes Savantes*, Act, III, Sc. II.

(2) *Femmes Savantes,* édition Livet, p. 181.

Une autre confessait que, souffrante la veille, elle avait dû prendre un *agrément*, c'est-à-dire un lavement, qu'on appelle aussi *le bouillon des deux sœurs*. Enfin, quelqu'un s'apercevait-il de l'absence d'une demoiselle ou d'une dame, on répondait : « *Elle est allée à la lucarne des Antipodes.* » Vous devinez où.

Me voici à la fin de cette causerie, trop longue, j'en ai peur. Vous savez que Molière, au nom du bon sens et de notre parler national, combattit les précieuses. Mais on a tort de croire que la victoire fut facile et que, suivant l'expression de Sainte-Beuve, « il tua le genre ». La vérité, c'est qu'il fallut deux assauts. les *Précieuses Ridicules* et les *Femmes Savantes*, et que le succès ne fut jamais absolument définitif. Racine eut des démêlés avec les précieux, et c'est une cabale de précieux qui l'éloigna du théâtre. Au siècle suivant, Voltaire « remarquait que l'envie de se signaler avait ramené dans plus d'un livre le mauvais style des précieux et signalait un de leurs héritiers en Fontenelle (1). Précieux aussi les *Incroyables* du Directoire, et dans leur accoutrement et dans leur langage : « *Ma paole d'honneu, ma petite paole panachée.* »

Et que dire de notre siècle ? M. Emile Villars, en 1866, composa une comédie intitulé : *Les Précieuses du jour*. Il disait dans sa préface :

De plus en plus frappé du ton de mauvaise compagnie et du langage étrangement libre, — de l'argot, tranchons le mot, — qui, de l'atelier, du club, des boudoirs interlopes, par une contagion chaque jour plus subtile, s'introduit dans beaucoup de salons parisiens, je m'enfermai chez moi, je pris la plume et fis ma petite comédie, que j'appelai « *Les Précieuses du jour* ».

Il y a, en effet, entre les *Précieuses Ridicules* et les *Précieuses du jour*, une analogie de contraires, si je puis m'exprimer ainsi.

(1) Hémon, p. 32.

Autrefois, les bourgeoises voulaient imiter, jusque dans le ridicule les femmes de qualité ; aujourd'hui, les grandes dames veulent imiter les petites jusque dans l'extravagance des mises, les audaces du ton et l'épicerie du langage.

Polyxène et Aminte cherchaient, il y a deux cents ans « le fin du fin » : Totoche et Ninoche cherchent aujourd'hui « le chien du chien » ; toute la différence est là... (1).

La pièce ne fut pas jouée : défense en fut faite, parce qu'il y avait de l'argot dedans. Depuis, nos théâtres en ont bien entendu d'autres. Et le *Théâtre libre* n'a pas peu contribué à leur émancipation.

Pour ce qui est du langage, un exemple suffira à vous montrer que l'amour de la métaphore continue à sévir parmi nos contemporains. Tout récemment, un livre a paru, qui a fait grand bruit, de M. Huysmans (2). Voulant peindre l'acte du chrétien qui s'humilie, l'auteur écrit :

Il retournait son âme, la vidait comme un seau d'ordure, tapait sur le fond, pour en faire couler la lie, pour en détacher le tartre.

Voulant exprimer un état d'inquiétude, il dit : « Il se nattait l'âme de regrets et d'effroi » ; ou encore : « Il se pouillait, il se dépuçait l'âme ».

La préciosité, en France, ne peut pas disparaître. Elle est, comme nous l'avons dit, un des éléments constitutifs de notre génie national. C'est pour cela qu'il m'a paru intéressant d en étudier la manifestation pendant une période restreinte de notre histoire littéraire. Enfin, Messieurs, comme dit La Fontaine à Monseigneur le Dauphin,

Si de vous agréer je n'emporte le prix,
J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

A. Dubrulle.

(1) Cité par M. Mivet, édition des *Femmes Savantes*, p. LI.

(2) *En route.*

LES MACHINES A ECRIRE

Par M. DE PRAT

Membre résidant.

Un écrivain du XVIe siècle nous apprend que lors de l'invention de l'imprimerie, les lecteurs ne voulaient pas quitter « la tant jolie et aimable écriture des clers pour l'affreux grimoire du sieur Guttemberg ». Ce qu'est devenu l'affreux grimoire du sieur Guttemberg nous est attesté par les éditions, sans cesse plus luxueuses, que produisent les maîtres-imprimeurs contemporains, et nul ne songe plus à s'en plaindre. Quant à la tant jolie et aimable écriture des clercs, elle a disparu aujourd'hui presque complètement, et l'écriture de la plupart des lettres que nous recevons, à notre époque de surmenage et de nervosité, ne rappelle la calligraphie d'autrefois que pour la faire regretter.

Aussi en présence de ce retour à l'écriture hiéroglyphique, n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que des inventeurs aient cherché un procédé mécanique permettant d'aligner à volonté sur le papier des caractéres produits par des types analogues aux caractères d'imprimerie de manière à obtenir cette régularité et cette uniformité qui font l'agrément et la commodité du texte imprimé.

Tel a été le but qu'on s'est proposé en créant la machine à écrire, et l'on peut dire que le problème a reçu de très satisfaisantes solutions.

Les Américains s'attribuent volontiers l'invention de ces appareils ; c'est là une erreur que nous avons tout intérêt à ne pas laisser s'accréditer. Comme la machine à coudre, comme tant d'autres inventions qui n'ont vu le jour dans notre pays que pour être précieusement recueillies par des étrangers, la machine à écrire a été inventée par un de nos compatriotes, Xavier Progrin, de Marseille.

Son mécanisme qu'il fit breveter en 1833, est décrit dans le Recueil des brevets d'invention.

Voici quelle en était la conception générale :

Sur un papier posé à plat, se déplaçait au moyen de crémaillères et de rochets, une sorte de cylindre portant autant de tiges qu'il y avait de lettres, et chaque tige faisait mouvoir un levier à l'extrémité duquel se trouvait le caractère. Chaque caractère frappait sur le papier au centre du cercle formé par l'ensemble. Les caractères étaient donc obtenus par des leviers séparés ; c'est une combinaison qui se perpétuera jusqu'à nos jours.

En 1843, un Américain, M. Turber, imagina d'enrouler le papier sur un cylindre à axe horizontal, tournant au moyen d'un levier à rochet pour former l'interligne.

Différents dispositifs furent appliqués par des Américains, de 1850 à 1857, sans qu'aucun d'eux mérite d'être retenu ou soit entré dans le domaine de la pratique ; jusqu'à ce moment d'ailleurs la machine à écrire ne constitue qu'une curiosité mécanique. C'est en 1867, que commencèrent des études destinées à aboutir à deux sérieux résultats.

Deux imprimeurs de Milwankée, petite ville de l'Etat de Wisconsin, MM. Sholes et Soulé, ayant à folioter et à im-

primer des numéros sur des billets de banque, cherchèrent à réaliser l'opération au moyen d'un appareil mécanique de manière à procéder rapidemont et à éviter les erreurs. Un inventeur, M. Glinden, voyant la machine à folioter qu'ils avaient construite, leur persuada qu'il serait possible de construire une machine imprimant des lettres au lieu de chiffres. Or, à la même époque, un journal, le « Scientific American », donnait la description d'une machine inventée par un M. John Pratt ; cette machine empruntant le principe de la machine de Progrin, contenait cet immense perfectionnement que les leviers étaient mis en mouvement au moyen de touches disposées en une sorte de clavier. Le « Scientific American » en présentant l'appareil à ses lecteurs, en faisait un éloge dityrambique, annonçant l'ouverture d'une ère nouvelle, et affirmant, ce qui devait influer bien autrement sur ses lecteurs, qu'une grosse fortune attendait certainement celui qui construirait une bonne machine à écrire. Il n'en fallut pas davantage pour stimuler le zèle de nos trois imprimeurs ; ils se mirent à l'œuvre, et de leur collaboration sortit une machine qui n'était pas parfaite, mais qui devenait réellement pratique.

L'esprit inventif de ces constructeurs ne s'arrêta pas là ; une fois en possession de leur instrument, ils adressèrent la première lettre qui en sortit à un riche financier. M. Densmore, pour le prier de s'intéresser à l'entreprise, et celui-ci fut, dit-on, si charmé de l'invention et de la manière dont elle se présentait à lui, que sans avoir vu la machine, il accepta par courrier d'entrer pour un quart dans l'association. C'est la machine ainsi obtenue, qui, après de nombreuses modifications de détails, car plus de trente modèles furent successivement étudiés, est devenue l'un des types les

plus répandus. C'est cette machine qui fut achetée aux inventeurs par une maison de construction de l'Ilion dont la réputation était universelle, la Maison Rémington et fils.

Les constructeurs perfectionnèrent encore l'appareil, et enfin, en 1882, ils offrirent au public leur modèle-type de machine. Comme on l'a pu dire avec vérité, tous ceux qui par la suite ont construit des machines à leviers séparés ont emprunté à la Rémington quelques-unes de ses parties constitutives.

Parmi les machines de ce type on doit plus particulièrement signaler :

La « Calligraphe » qui ne diffère guère de la Rémington que par la disposition du clavier.

La « National » qui est une machine à bon marché et de petite taille.

La « Yost » qui part du même principe, mais se distingue par un mode d'encrage différent, tel d'ailleurs que Progrin l'avait imaginé dans sa machine.

La « Williams », la « North », la « Densmore », la « Empire », etc.

Les machines à leviers séparés sont en somme les plus répandues ; mais on peut leur faire divers reproches.

L'impression se faisant au moyen de leviers distincts, il peut arriver, et il arrive surtout au début, que les leviers se rencontrent et s'accrochent ; de là des coincements qui ont pour résultat de fausser légèrement ces leviers, et comme conséquence, un défaut d'alignement dans l'écriture occasionné par le fait que les caractères ne frappent plus tous exactement au même point.

Un second inconvénient provient de ce que les touches étant frappées d'une façon qui n'est pas toujours égale ou

identique, le corps d'écriture apparaît avec des irrégularités qui sont déplaisantes à l'œil.

Ces deux inconvénients sont réels, mais il faut reconnaître qu'ils se traduisent surtout chez les débutants et arrivent à ne plus avoir d'importance sous le doigté d'un opérateur exercé. Ils ne réapparaissent que lorsque la machine en se fatiguant a perdu par l'usure toute sa précision.

Il est d'ailleurs juste de remarquer qu'on est parvenu à les atténuer d'une façon très sensible par d'ingénieux dispositifs. Il existe une machine, dite « Empire », dans laquelle les leviers porte-caractères, au lieu de décrire un arc de cercle, sont dirigés le long d'un plan horizontal, ce qui assure un alignement parfait. De plus les inconvénients du coincement sont nuls, en raison de ce que les tiges sont en acier flexible et de ce que le caractère doit, avant de produire une impression, se loger dans un cran inamovible.

Cette machine serait incontestablement la première des machines à leviers séparés, si la distribution des caractères sur trois rangs n'en compliquait un peu le maniement.

Toujours est-il que c'est en vue d'éviter les inconvénients des machines à leviers séparés, que des inventeurs ont cherché d'autres types de machines à écrire, et ils y sont arrivés. C'est même une chose vraiment curieuse que de voir comment ils sont parvenus avec des mécanismes radicalement différents, à obtenir un résultat identique.

Les machines, dont il va être parlé, et qu'on oppose aux machines à leviers séparés, peuvent être appelées du terme générique de machine à barillet porte-types. Il en existe de deux genres également très dissemblables entre eux.

Le premier genre comprend la machine Hammond.

Ici la pression opérée sur la touche a pour résultat de faire accomplir une révolution à un petit barillet. ou plus

exactement à un petit secteur de barillet, de manière à ce que la lettre appelée se trouve en face du papier au point où l'impression doit avoir lieu ; c'est la première phase de l'opération. Lorsqu'elle est terminée, un petit marteau situé derrière le papier vient appliquer celui-ci contre le caractère et par suite l'impression se produit.

On comprend facilement que tous les caractères étant portés sur le même secteur, tournant au tour du même axe, se présenteront toujours avec un alignement parfait, et que le marteau frappant toujours avec la même force, l'impression ressortira partout d'une façon égale. Aussi, et ce d'une façon indiscutable, la machine Hammond est-elle la première pour la beauté du travail produit, et nul système ne peut rivaliser avec elle sur ce point.

Cet avantage ne lui a cependant pas assigné une situation prépondérante, car cette machine a elle aussi ses défauts. Outre les inconvénients communs à toutes les machines à mouvements composés, elle a un autre inconvénient qui lui est propre, et qui est malheureusement inévitable ; c'est la rapide dégradation des caractères. Comme l'impression se fait au moyen du petit coup de marteau donné sur le barillet porte-type, il se produit une usure assez rapide des secteurs porte-caractères qu'il faut changer fréquemment, ce qui constitue une dépense et un entretien auquel il faut veiller. Il est juste de dire aussi que la machine est d'un fonctionnement assez délicat et que la disposition un peu anormale du clavier qui est de forme circulaire ne paraît pas avantageuse et favorable à une grande rapidité.

C'est pour éviter cet inconvénient de l'usure des caractères qu'a été créé le second genre de machines à barillet, qu'on appelle machines à barillet et à action directe. Il en

existe deux types, la machine Crandall et la machine Dactyle. Cette dernière est particulièrement connue en France, où son prix modéré a tenté beaucoup d'amateurs. Elle a été inventée par M. Blickensderferd, de l'Etat de Connecticut, en 1891.

Ici comme dans la machine Hammond, il y a un barillet ; lorsque la touche est actionnée, la lettre appelée vient se présenter en face du papier, mais à la différence de ce qui se passait dans la machine Hammond, c'est le barillet lui-même qui va faire l'office de marteau et va frapper sur le papier ; de là le nom de barillet à action directe. Dans cette machine, comme dans la précédente, il n'y a pas à craindre de coincements ; l'alignement reste toujours parfait, le caractère ne s'use pas plus que de raison,par contre l'inégalité dans la pression opérée sur les touches se traduit par une inégalité dans l'impression.

Mais à côté de ces points de détail, les machines à barillet ont un inconvénient bien autrement grave qui fait que malgré leurs avantages si séduisants à première vue, elles n'ont pas supplanté les machines à leviers séparés, et ne les supplanteront pas. C'est qu'elles sont à mouvements composés, c'est-à-dire que la pression opérée sur la touche doit produire plusieurs mouvements successifs, ce qui fait que l'opérateur doit appuyer le doigt aussi longtemps que les deux opérations ne sont pas accomplies, tandis que les machines à leviers séparés n'accomplissent qu'un seul mouvement pour chaque coup de touche, de telle sorte qu'il suffit que l'opérateur fasse ce qu'on appelle en musique « piquer la note » pour que le travail complet soit effectué.

Il en résulte d'évidence que les machines à leviers séparés seront toujours plus rapides que les machines à barillet,

et comme la rapidité est un des grands facteurs en pareille matière, elles leur seront souvent préférées.

La conclusion de ces explications est qu'il n'y a pas de réponse à faire à cette question si souvent posée : quelle est la meilleure machine à écoire? La vérité est qu'aucune n'est parfaite : beaucoup ont de sérieuses qualités, toutes ont des défauts. Pour faire un choix, il faut se placer au point de vue spécial de l'amateur. Si l'on désire faire très beau, il ne faut pas hésiter et prendre la machine Hammond. Si l'on veut une machine légère, peu coûteuse, travaillant bien, on choisira la Dactyle. Si enfin on désire avant tout une machine robuste et rapide, il faut prendre une Rémington, ou l'une de ses sœurs, la Calligraphe, la Yost, la North, ou encore la machine Empire.

L'emploi de la machine à écrire est-il avantageux et est-il appelé à se généraliser ? La réponse à la question se trouve dans le chiffre suivant : de 1875 à 1896, on en a fabriqué 450.000 d'une valeur de 150,000 de francs. Aux Etats-Unis l'emploi s'en est généralisé d'une façon surprenante ; non seulement tous les documents émanant des ministères sont ainsi écrits, mais toute la correspondance commerciale se fait de cette manière, tant à cause de la lisibilité que de la célérité. Tous les grands hôtel de l'Union mettent à la disposition de leurs clients machines et dactylographes habitués à s'en servir. Un dactylographe muni de sa machine accompagne les trains express de New-York à Chicago, et se tient à la disposition des voyageurs, sans avoir droit à aucune rétribution. Enfin, un auteur pédagogique Charles Reade a écrit dans un de ses ouvrages : « Je conseille à
» tous les parents de faire apprendre à leurs enfants la sténo-
» graphie et à se servir de la machine à écrire. Un sténogra-
» phe qui peut transcrire ses notes à la machine à écrire est
» plus à l'abri du besoin qu'un grand helléniste. »

Nous sommes en France moins avancés, et l'usage de la machine à écrire reste confiné dans certaines grandes administrations. Il y a à cela plusieurs raisons :

Le prix élevé des machines sérieuses.

L'idée qu'on se fait qu'une lettre écrite à la machine a moins de valeur et plaît moins à celui qui la reçoit qu'une missive à la plume. Il semble que la lettre soit moins personnelle et affecte un peu le caractère de circulaire.

Enfin il faut tenir compte de l'idée généralement répandue sur la difficulté d'apprendre à se servir convenablement de ces appareils et l'ennui de ne pas toujours voir complètement le texte qu'on rédige.

Ce sont là en réalité des objections de sentiment, et la meilleure réponse à y faire est de dire aux hésitants: essayez et vous verrez que rien de cela n'est sérieux ; pour devenir un bon dactylographe, il suffit d'un peu d'exercice, l'essentiel est de ne pas rechercher la vitesse : celle-ci s'acquiert sans qu'on s'en aperçoive.

L'invention de la machine à écrire a conduit à différentes applications dont quelques-unes sont intéressantes à signaler.

Sans parler de la machine à composer, qui est trop complètement différente par son but et ses moyens pour être rattachée à notre sujet, on peut y faire entrer le télescripteur d'Hoffmann. Ce télescripteur est un appareil permettant d'écrire à distance. Au premier abord, il ne semble pas qu'il y ait là autre chose qu'un appareil télégraphique plus ou moins perfectionné, mais là n'est pas le mérite de l'invention. Ce qu'il y a de vraiment original dans cet appareil c'est qu'il se combine avec le téléphone et opère avec le même fil. Dès lors voici à quels besoins il répond. Qu'un abonné au téléphone quitte son bureau un instant dans la journée, il se trouvera dans l'alternative, soit de laisser son

téléphone entre les mains d'une tierce personne, ce qui peut donner lieu à des indiscrétions ou à des malentendus, soit de fermer son bureau à clef et de laisser son appareil inutilisable pendant toute la durée de son absence. Dans ce dernier cas le correspondant ne peut même pas être informé de l'heure du retour de l'abonné, pas plus que celui-ci ne saura en rentrant qu'il a été demandé au téléphone et par qui. C'est à cet inconvénient que remédie le télescripteur. Informé de l'absence de l'abonné, son correspondant se borne à déplacer un levier et à opérer sur les touches du télescripteur ; à son retour, l'abonné trouvera le texte des communications reçues en son absence. L'appareil permet également au cours de gros marchés passés par téléphone, et sans attendre la confirmation écrite qui pourra n'être adressée par voie postale qu'après que les cours auront subi bien des variations, de faire noter immédiatement par écrit les conditions dans lesquelles les marchés sont passés. C'est un appareil très ingénieux et qui présente un sérieux intérêt.

Reste à signaler pour compléter cette étude une autre application bien intéressante de la machine à écrire. Ici on ne se préoccupe plus de la vitesse de l'écriture ; le but est tout autre, et l'intervention d'un appareil mécanique s'explique par un tout autre ordre d'idées. Chacun sait que les aveugles emploient pour lire et correspondre entre eux un alphabet inventé par un aveugle de génie, Louis Braille, et qui se compose de points saillants combinés de diverses façons. L'expérience a démontré qu'il n'est pas pour les aveugles de système qui puisse rivaliser de sûreté, de promptitude pour la lecture et l'écriture avec les caractères conventionnels de Braille.

Malheureusement ce sytème, a, lui aussi un inconvénient.

L'alphabet Braille est en effet purement conventionnel et particulier aux aveugles ; les voyants ne peuvent le comprendre sans une éducation spéciale.

M. l'abbé Stiltz, aumônier des Sœurs aveugles de Saint-Vincent-de-Paul, a trouvé moyen, en conservant l'alphabet Braille pour les aveugles de rendre lisible pour tous les produits de leur écriture, et de rendre lisible pour eux un texte composé par un voyant. Il obtient ce résultat au moyen d'une machine à écrire d'une construction spéciale. Avec son appareil, qu'il appelle le duographe, l'aveugle au lieu de tracer des points de Braille avec un stylet, frappe sur des touches qui portent chacune une lettre de l'alphabet de Braille en relief, en même temps que la lettre correspondante de l'alphabet romain. Chaque touche actionne un levier qui imprime simultanément sur le papier les deux alphabets. De cette façon, l'aveugle écrit en se servant des points de Braille qui font relief sur les touches, et produit un document qui peut être lu par tout correspondant, aveugle ou voyant. Inversement un voyant, en se servant sur les mêmes touches de l'alphabet romain, produira un texte que les aveugles pourront lire. En résumé, voyants et aveugles peuvent désormais correspondre sans intermédiaire, et sans avoir à apprendre un alphabet nouveau pour chacun d'eux.

N'y a-t-il pas quelque chose de touchant et d'imprévu dans cette dernière application de la machine à écrire, et cela ne nous rappelle-t-il pas que les perfectionnements de la science ne doivent pas tendre seulement à accroître le champ d'activité de l'homme, à augmenter son bien-être, mais aussi à diminuer les souffrances inséparables de sa condition.

L'HEURE LEGALE (1)

Par M. TILMANT

Membre correspondant

Voici une question plus intéressante et plus importante qu'on ne serait d'abord porté à le croire.

Jusqu'à la promulgation de la loi du 15 mars 1891, l'heure de chaque ville de France, comme de toute la terre, était l'heure *locale*, réglée par le passage du soleil au méridien (ou plus exactement par le passage du lieu considéré en face du soleil) : cet instant donnait le *midi*, et les autres heures se réglaient sur celle là.

Il en résulte que Vienne et Saint-Pétersbourg, situées à environ 15° et 30° de longitude est de Paris, avancent respectivement de une et deux heures sur cette dernière ville, et que New-York, à 75° long. O, a au contraire un retard de 5 heures sur nous (2).

Pour des lieux dont la longitude est moins différente, l'avance ou le retard est de 4 minutes de temps pour chaque degré de longitude : ainsi Bruxelles (2° long. E.) avançait

(1) Cette note est un complément au travail de M. Tilmant, voir p. 81.

(2) C'est la clef du *Tour du Monde en 80 jours*, de Jules Verne.

autrefois de 8 minutes sur Paris. Depuis que la Belgique, en 1892, a adopté l'heure de Greenwich (2° 20' 14" long. O. de Paris), Bruxelles comme Londres et tout le *fuseau* parcouru du nord au sud et en son milieu par le méridien de Greenwich, ont 9 minutes 21 secondes de retard sur Paris.

C'est l'*heure de l'Europe occidentale*, adoptée aussi par la Hollande et le Luxembourg, compris dans les 15° du *fuseau horaire* de Greenwich, comme la *France,* l'Espagne et le Portugal.

Les Etats situés dans les 15° forment le fuseau à l'E. du précédent, ont l'*heure de l'Europe centrale*, en avance d'une heure sur la précédente ; ce sont : l'Allemagne, l'Autriche, le Danemark, la Suède, l'Italie et la Suisse.

Actuellement, « l'*heure légale en France et en Algérie* (*1*) *est l'heure temps moyen de Paris* ». (Loi du 15 mars 1891, art. unique). Ainsi Belfort et Brest ont aujourd'hui la même heure que Paris, tandis qu'avant 1891, en raison de leurs longitudes (environ 5° E. et 7° O.), Belfort *avançait* d'environ 20 minutes et Brest *retardait* de 28 minutes sur Paris, présentant ainsi entre elles une différence de plus de trois quarts d'heure.

Pour donner une idée de l'importance de cette question, supposons deux individus susceptibles d'hériter l'un de l'autre, le premier habitant Brest et le second Belfort ; admettons en outre qu'ils soient morts le même jour, le Breton à *une heure et demie* et l'Alsacien à *deux heures* (*heures locales*). Avant 1891, c'était ce dernier qui devait hériter de l'autre, prédécédé.

(1) Le *Journal officiel tunisien* du 25 avril 1891 a publié le décret qui introduit l'heure temps moyen de Paris comme heure légale dans la Régence de Tunis.

Aujourd'hui, les deux décès, se produisant dans les mêmes conditions de temps, seraient rapportés l'un et l'autre à l'heure de Paris. Or, quand il est 1 h. 1|2 à Brest, il est 28 minutes de plus à Paris, ou 1 h. 58 m.; au contraire, 2 h. à Belfort répondent exactement à 2 h. moins 20 m. ou à 1 h. 40 à Paris. C'est donc *en réalité* l'Alsacien qui est mort le premier, et la loi nouvelle, en attribuant l'héritage à la famille du Breton, agit d'une façon plus conforme aux faits.

On pourrait sans doute trouver d'autres exemples où les deux manières de compter le temps, *heure locale* et *heure légale*, donneraient lieu à des résultats différents l'un de l'autre ; nous nous contenterons de celui-ci ; l'idée nous en a été fournie par un de nos collègues, ancien secrétaire de mairie, dont l'administration a utilisé l'expérience et les loisirs en le nommant suppléant du juge-de-paix de son canton.

La loi qui règle l'heure en France, et que nous avons rappelée ci-dessus, est évidemment la plus courte de toutes celles qui nous régissent. Aussi c'est surtout pour celle-ci qu'il devrait être exact de dire, à cause de sa concision et aussi de son importance, — car le temps c'est la vie — que *nul n'est censé ignorer la loi.*

Pour atteindre ce but, nous allons exposer les modifications qu'il s'agit d'apporter à la loi actuelle, en même temps que les formalités nécessaires pour l'établissement de celle qui doit la remplacer. Ces formalités ont déjà été accomplies en partie ; mais elles n'ont pu l'être entièrement : la Chambre des Députés s'étant séparée avant le vote de la nouvelle loi par le Sénat.

Nous pensons que, grâce au présent avertissement, nos lecteurs s'intéresseront à la discussion de cette loi, et qu'on

ne pourra pas dire, comme on l'a fait à la suite du vote du 24 février, que « c'est une révolution passée inaperçue » (1).

Disons tout de suite que le changement à apporter à la loi de 1891, proposé par M. Boudenoot, député du Pas-de-Calais, consiste à compléter ainsi son article unique : « L'heure légale, en France et en Algérie, est l'heure temps moyen de Paris, *retardée de 9 minutes 21 secondes.* »

On voit, d'après ce que nous avons dit en commençant, que la nouvelle loi a pour but de faire adopter à la France l'*heure de l'Europe occidentale,* afin que nos bateaux à vapeur aient la même heure que les ports d'Angleterre qu'ils desservent, et nos trains de chemin de fer celle des indicateurs belges. C'est le moyen d'unifier l'heure entre les trois pays, comme la loi de 1891 l'a fait pour la France entière seulement, pour satisfaire aux mêmes besoins et remédier aux mêmes inconvénients (2).

Aussi nous sommes convaincu, malgré l'opposition de quelques savants français mus par un sentiment d'amour-propre national très respectable, que la nouvelle loi sera votée par le Sénat, et enfin promulguée par le Président de la République.

Rappelons que la proposition Boudenoot n'est qu'une simplification de celle de M. Deville, député de Paris, qui proposait à la Chambre, en octobre 1896, « de substituer officiellement en France, comme méridien initial, le méridien » de Greenwich au méridien de Paris ».

(1) Allusion à la révolution de février, dont c'était justement le cinquantenaire.

(2) Voir à ce sujet un article très clair et très complet de M. Ch. Lallemand dans la *Revue scientifique* du 16 avril 1898.

Sous cette forme, la proposition, combattue par les ministères de la guerre, de la marine et de l'Instruction publique, et par les Sociétés de Géographie et d'astronomie, fut repoussée par la commission parlementaire.

M. Bouquet de la Grye, membre de l'Institut et du Bureau des longitudes, s'est fait l'écho et le champion de cette opposition : dans un article de la *Revue scientifique* du 7 mai 1898, il combat et rejette les deux propositions, d'ailleurs équivalentes au fond.

Mais, comme le fait remarquer une *Note de la rédaction* : « ce sont là des *bouderies* indignes d'une grande nation ; et, si nous ne voulons pas du méridien de Greenwich, prenons celui du Havre, qui est le même ».

NOTICE NÉCROLOGIQUE

DE

M. OFFRET

Par M. GOSSELIN

Membre résidant

Messieurs,

Le 1er août 1894, votre Commission des sciences exactes et naturelles, avant de prendre ses vacances avait voulu tenir une dernière réunion. Après une soirée employée presque entièrement à écouter une lecture remplie d'intérêt que notre cher président, M. Offret, nous avait faite sur des publications scientifiques dont il était notre rapporteur habituel, après avoir causé un peu de l'emploi que chacun de nous comptait faire de ses deux mois de liberté, nous nous séparions, satisfaits de l'emploi de notre temps pendant l'année qui venait de se terminer, satisfaits davantage encore à l'idée que notre séparation était de courte durée et que

nous allions nous retrouver au mois d'octobre, dans la même salle, y reprendre nos réunions si agréables et nos travaux en commun de chaque mois. Celui qui nous eût dit à ce moment que l'un de nous ne devait plus y reparaître eut pu le faire sans nous émouvoir, tellement la chose nous eut paru improbable. Sa funeste prédiction nous eut semblé plus invraisemblable encore, s'il avait ajouté que celui que nous quittions, sans nous en douter, pour toujours, était précisément notre président, sur qui la maladie paraissait ne pas avoir de prise et qui, alerte et dispos comme toujours, se préparait à ce moment à partir pour la Bourgogne où l'attendaient de vieux amis, heureux de le posséder pendant quelques semaines. Dix jours après, M. Offret partait en voyage. Vous savez tous, messieurs, avec quelle douloureuse stupéfaction nous avons appris un mois plus tard la nouvelle de la mort de notre cher collègue, enlevé en quelques jours à l'affection de sa famille et de ses amis. Vous vous rappelez l'émotion que cette nouvelle a causé dans les différents établissements dont M. Offret avait fait partie, soit comme professeur, soit comme administrateur. Au Lycée, aux Ecoles Académiques, à l'Ecole normale, dans toute la ville, enfin, où le savant et sympathique professeur était partout aimé et estimé.

Vous avez bien voulu me charger, messieurs, de vous retracer la vie du membre distingué que notre Société vient de perdre. Mon premier mouvement a été d'accepter avec reconnaissance. Je me suis demandé depuis si je n'avais pas eu tort d'entreprendre cette tâche que tant d'entre vous eussent bien mieux remplie. Mais d'abord, j'ai compté sur votre bienveillance, ensuite, je me suis dit que les travaux de notre regretté collègue seront toujours dans nos mémoires,

le meilleur maintien de sa réputation qui ne peut plus être compromise par l'inhabileté de son biographe et j'ai considéré comme un pieux devoir de vous parler pendant quelques instants de M. Offret, qui fut mon professeur lorsque j'étais élève au Lycée et dont j'ai eu l'honneur d'être le collègue pendant vingt-deux ans.

Jules. Tugdual Joseph-Marie OFFRET, est né à Tréguier, (Côtes-du-Nord), le 26 mars 1828. Son grand père, avait fondé dans cette ville un petit pensionnat, son fils lui avait succédé, son petit-fils, notre collègue, commença ses études sous la direction paternelle pour les compléter ensuite au petit séminaire de Tréguier, établissement très-renommé alors en Bretagne et fréquenté par l'élite de la jeunesse du pays. Il y obtint de brillants succès et en sortait à 16 ans avec le grade de bachelier ès-lettres. Sa carrière paraissait toute indiquée. Il lui suffisait de rentrer dans la maison de son père où il pouvait être professeur et dont il aurait eu plus tard la direction. Mais au séminaire de Tréguier, notre futur collègue avait senti naître sa véritable vocation. L'étude des sciences physiques avait eu pour lui, dans la classe de philosophie, un attrait tout particulier. Il voulait consacrer son existence à les approfondir et à les enseigner. Il lui fallait pour cela, conquérir le grade de bachelier ès-sciences et entrer à l'Ecole Normale supérieure. Son intelligence et son goût pour le travail lui garantissaient d'avance le succès s'il lui était possible de trouver le temps et le moyen d'étudier les matières de ces examens. Mais là surgissaient des difficultés de nature à rebuter un caractère moins bien trempé que celui de notre collègue.

Ce n'était pas en effet dans sa ville natale que le jeune étudiant pourrait compter continuer à travailler dans la di-

rection qu'il voulait prendre. L'enseignement des sciences était, au séminaire de Tréguier, très superficiel, on peut même dire absolument rudimentaire ; il comprenait à peine ce qui était nécessaire pour mettre les candidats au baccalauréat ès-lettres en mesure de répondre aux quelques questions scientifiques, toutes de la plus grande simplicité qui étaient exigées à cette époque. Jules Offret était bien jeune alors pour s'éloigner de ses parents, mais il voulait arriver, coûte que coûte, et, ni les ennuis, ni les fatigues ne devaient compter pour lui jusqu'au moment où il aurait atteint le but qu'il s'était proposé. Il quitta donc la maison de son père et entra comme maître d'études au collège de Lorient où l'enseignement des sciences était organisé comme il le fallait pour la préparation aux Ecoles de l'Etat. Mais comment profiter de cet enseignement. C'était là que les difficultés commençaient. Les maîtres d'études de cette époque étaient loin, dans les collèges surtout, d'avoir à leur disposition le temps et les moyens d'instruction de leurs collègues de nos jours. En dehors de leur service toujours très chargé, ils devaient se tenir en toute occasion à la disposition du chef de l'établissement pour les besoins imprévus de la surveillance. Vous jugez du temps qui pouvait leur rester pour leurs études personnelles. Mais le désir d'arriver et la force de volonté étaient assez forts chez notre collègue pour lui faire supporter patiemment quelques années de travail opiniâtre. Il reprend place pendant les heures de classe dans les rangs des élèves, suit de cette façon les cours de mathématiques élémentaires et de mathématiques spéciales et arrive en trois ans, d'abord au baccalauréat ès sciences, puis à l'Ecole Normale supérieure où il entre en 1850.

Il en sort en 1853, avec les grades de licencié ès-sciences mathémathiques et de licencié ès-sciences physiques. Le voilà

presque au but de ses désirs. Il ne lui reste plus qu'à subir les examens de l'agrégation ; après ce qu'il a fait pour arriver au poit où il en est, vous supposez naturellement que ce dernier chemin va être lestement franchi ; mais il était dit que notre collègue aurait toujours et jusqu'au bout des difficultés à surmonter. Des règlements universitaires dont la durée a été fort courte, mais qui étaient précisément en vigueur a cette époque, interdisaient aux élèves de l'Ecole Normale de se présenter aux examens d'agrégation avant l'âge de 25 ans et les obligeaient en outre à un stage de 3 ans dans le professorat. A son début, M. Offret avait été envoyé au Lycée de Douai comme professeur-adjoint de physique. Ses trois années de stage écoulées, il put enfin conquérir le titre d'agrégé et devint alors de droit professeur titulaire.

Cette fois, c'était bien là le but qne M. Offret avait voulu atteindre. Il n'avait pas l'intention de le dépasser. L'amour de la science et la vocation de l'enseignement avaient été ses seuls mobiles. L'ambition n'y était pour rien. Son mérite lui eut permis d'arriver à de plus hautes fonctions universitaires ; loin d'en rechercher le chemin, il refusa à diverses reprises de s'y laisser conduire, n'acceptant d'autre avancement que celui qu'il pouvait obtenir sur place, désireux de rester dans sa ville d'adoption au poste qu'il avait choisi et d'employer tontes ses facultés à perfectionner son enseignement.

Les professeurs qui, comme M. Offret, mettant au second plan leurs intérêts personnels s'attachent à un établissement d'instruction pour s'y consacrer entièrement à la tâche qu'ils se sont imposée, font une œuvre des plus utiles et nous leur devons la plus grande reconnaissance. Combien de fois n'a-

vons nous pas entendu des parents regretter le changement trop fréquent des professeurs de leurs fils. On aimerait à faire plus ample connaissance avec les personnes chargées du soin important de former l'intelligence de nos enfants, de faire naître et de diriger leur vocation. Et quelles que soient les aptitudes professionnelles du maître, il est certain qu'elles ne peuvent que s'exercer mieux s'il reste dans le même milieu où il retrouvera souvent, dans les jeunes gens qui lui seront confiés, les mêmes caractères, où il découvrira plus vite leurs qualités et leurs défauts, Il lui sera facile alors de modifier dans le sens voulu la nature de son enseignement, quelques années employées dans ces conditions à corriger sa méthode pourront l'amener à la perfection.

M. Offret l'avait bien compris et il y était arrivé. J'ai eu le bonheur, vous ai-je dit plus haut, d'être son élève. A l'époque où j'étais au Lycée, le système de la bifurcation nous divisait en deux camps à partir de la classe de troisième. D'un côté, c'était l'enseignement des lettres, la continuation de celui dont les élèves avaient pris l'habitude dans les classes inférieures. C'était la *voie droite*, pour continuer à nous servir des expressions usitées dans la technique des chemins de fer, de l'autre côté, c'était le commencement de l'étude des sciences, dont nous n'avions pas encore l'idée, la partie littéraire devenant acccessoire. C'était la *voie déviée*. J'avais été dirigé sur cette dernière voie. Loin de moi la pensée de dire du mal du système de la bifurcation, je serais plutôt tenté de regretter qu'il ait été supprimé, mais je me rappelle que nos jeunes cerveaux, un peu désorientés par la diversité et la nouveauté des choses à apprendre, se faisaient volontiers un épouvantail de tout ce qui, plus tard, devait nous paraître simple et facile. Ce n'étaient pas tou-

jours les cours de mathématiques qui nous semblaient les plus ardus. La chimie, avec sa nomenclature et ses formules, la physique, avec ses calculs, ses lois et sa méthode, paraissaient à beaucoup d'entre nous un labyrinthe où l'on redoutait de s'engager. On finissait cependant, par y retrouver à peu près sa route; mais lorsqu'après les classes de troisième et de seconde, il s'agissait d'entrer dans la classe de rhétorique au bout de laquelle se trouvaient les épreuves si redoutées par nos jeunes imaginations du baccalauréat ès-sciences, classe dans laquelle nous allions avoir à étudier, non plus seulement la physique et la chimie élémentaires, où nous savions maintenant ne rien trouver d'insurmontable, mais encore la mécanique, la chimie des métaux et surtout la chimie organique, dont il nous était arrivé quelquefois de feuilleter les livres pour les remettre presque aussitôt à leur place avec une véritable épouvante ; nos terreurs de la classe de troisième nous reprenaient de plus belleet nous nous demandions tous comment il nous serait possible de nous assimiler ces nouvelles matières et d'arriver à la fin de l'année sans avoir laissé en route la majeure partie des notions acquises à grand peine et si faiblement enracinées.

Mais nos craintes ne duraient pas longtemps. C'était M. Offret qui était chargé de l'enseignement des sciences physiques dans cette classe et avec lui, rien de compliqué, pas une question difficile ; tout était réduit à son maximum de simplicité et nous étions plus étonnés qu'il ne m'est possible de le dire, de saisir immédiatement, après l'explication donnée au tableau par notre professeur, tel calcul de physique qui devait, pensions-nous, demander de longues heures d'étude pour être débrouillé et définitivement compris. La clarté des explications de M. Offret, la netteté de

son exposition rendaient bien facile la prise des notes et la rédaction des leçons. Chaque rédaction était du reste vérifiée et examinée en détail par notre professeur qui s'attachait avec la plus scrupuleuse attention, non pas seulement à supprimer les erreurs, mais encore et surtout à rectifier notre style, à corriger toute expression impropre, toute explication trop compliquée, à nous faire bien sentir la valeur et la signification des termes scientifiques et à ne pas tolérer qu'ils fussent employés en dehors de leur sens vrai et rigoureusement défini. La netteté, l'ordre dans la méthode et la concision, telles étaient les qualités dominantes de l'enseignement de M. Offret, et ces qualités il tenait à nous les inculquer, sachant bien qu'en agissant ainsi il nous préparait sûrement à subir avec succès les épreuves de l'examen final et que de plus il développait dans notre esprit le goût des sciences exactes et naturelles et en facilitait l'étude postérieure à ceux d'entre nous (et ils étaient nombreux) qui devaient plus tard avoir besoin d'approfondir les sciences dont il n'avait à nous enseigner que les éléments.

Au talent que notre professeur développait dans la partie théorique de son enseignement, s'ajoutait l'habileté avec laquelle était traitée la partie pratique. Les expériences soigneusement préparées et parfaitement réussies arrivaient à point pour reposer l'esprit des considérations abstraites et des démonstrations mathématiques. Aucune expérience possible à réaliser avec les instruments dont disposait le laboratoire du Lycée n'était omise. Les produits, les minéraux, les objets d'histoire naturelle qu'il était important de voir, nous passaient tous sous les yeux et M. Offret cherchait continuellement à augmenter ses moyens d'action en provoquant l'acquisition des appareils qui pouvaient lui manquer,

des échantillons qu'il est important que le professeur puisse montrer aux élèves au moment précis où il leur en parle. Enfin, comme tout ce qu'il est utile de voir ne peut se trouver dans les tiroirs d'un cabinet de physique, même bien approvisionné. M. Offret ne manquait jamais de nous conduire, soit au Musée, pour l'étude de la zoologie, soit au Jardin-des-Plantes, lorsqu'il nous apprenait la botanique, soit à l'occasion dans les usines ou les ateliers où il pouvait nous montrer le fonctionnement d'un procédé ou d'une machine dont il avait eu à nous parler dans ses cours de chimie appliquée ou de mécanique. Aucune démarche ne pouvait le rebuter, aucune fatigue ne ralentissait son zèle, dès qu'il s'agissait de faciliter le travail de ses élèves pour qui il était réellement rempli du dévouement le plus entier. Aussi nous l'aimions tous et avions en lui pleine confiance. Cette confiance était justifiée d'ailleurs chaque année par les nombreux succès obtenus dans ses classes; aussi bien au baccalauréat qu'à l'entrée aux Ecoles du Gouvernement. L'importance des épreuves de physique et de chimie aux examens des Ecoles Polytechnique, Normale, Centrale, n'est ignorée de personne. Chacun savait donc bien que l'excellence du cours de M. Offret avait une grande part dans les succès remportés chaque année par notre Lycée; aussi chaque inspection générale amenait à notre professeur des félicitations pour les résultats obtenus.

Mais c'eût été une profonde injustice, si à ces félicitations s'étaient bornés les témoignages de satisfaction accordés à notre collègue. Sur la demande de ses chefs qui, heureux de le conserver, tenaient à cœur de lui faire obtenir la récompense de son talent et de son dévouement. M. Offret devint rapidement professeur titulaire de 3ᵉ, 2ᵉ et 1ʳᵉ classe. Il se

vit conférer les palmes d'Officier d'Académie et d'Officier de l'Instruction publique ; et enfin, en 1890, la valeur exceptionnelle de ses services était consacrée par la croix de la Légion d'honneur que demandaient pour lui le proviseur, le recteur et les inspecteurs généraux, et ce fut le jour de la distribution solennelle des prix, qu'un douaisien, un de ses anciens élèves, M. Paul Dislère, Conseiller d'Etat, délégué par le Ministre pour présider la cérémonie, remit à son ancien professeur cette récompense si méritée aux applaudissements chaleureux de ses collègues, de ses élèves et de toute l'assistance pressée dans notre Salle des Fêtes et parmi laquelle pas un ne se trouvait qui ne fut heureux d'entendre la constatation officielle du profond savoir de notre collègue et de voir récompenser comme elle le méritait toute une existence de travail, de désintéressement et de dévouement.

Ce fut le couronnement de sa carrière de professeur. Trois ans plus tard, il était, sur sa demande, admis à faire valoir ses droits à la retraite et l'honorariat, qui lui était conféré en même temps était un dernier témoignage de son mérite.

Il me reste à vous parler, messieurs, de la vie de M. Offret, en dehors de ses fonctions professionnelles. Jusqu'ici je ne vous ai montré que le professeur. Mais je pourrai être plus bref, les souvenirs présents à l'esprit de vous tous viendront d'eux-mêmes compléter ce que ma plume pourra avoir omis.

Dans notre ville, qui ne connaissait en effet M. Offret. S'il n'était douaisien, de naissance, ne l'était-il pas d'adoption ? Ne l'était-il pas devenu en s'alliant en 1856 à l'une des plus honorables familles de notre ville ? Sa simplicité, sa franchise, sa loyauté, sa bonté et sa grande obligeance, toutes ces qualités ne lui avaient-elles pas fait un ami de chaque personne qui s'était trouvée en relations avec lui ?

Et ces personnes étaient nombreuses. M. Offret n'avait pas seulement été professeur au Lycée, de 1868 à 1886 il fut également chargé de l'enseignement de la physique et de la chimie à l'Ecole Normale de Douai, son savoir et son dévouement furent, là aussi, hautement appréciés. En bien des circonstances, ses concitoyens se trouvèrent heureux de mettre à contribution sa science et son dévouement et notre collègue, malgré ses travaux de chaque jour ne refusa jamais son concours aux œuvres utiles pour lesquelles il était sollicité. Au Lycée, c'étaient ses collègues qui le choisissaient pour leur représentant au Conseil académique. En ville, c'étaient ses concitoyens qui le désignaient d'un accord unanime comme membre du Conseil municipal. C'était l'Administration municipale qui le nommait successivement membre du jury pour les examens de nos Ecoles académiques, membre de la Commission administrative de ces Ecoles, enfin membre de la Commission administrative du Musée dans la section d'histoire naturelle dont les membres le choisissaient immédiatement pour leur président.

Notre Compagnie ne pouvait manquer d'ouvrir ses portes à notre sympathique et savant chimiste. Elle le fit le 26 mars 1858. Dès son arrivée, notre nouveau collègue se mettait au travail en s'occupant, de concert avec M. Delplanque, de la réorganisation de notre jardin botanique dont le classement demandait à être remanié. Nommé membre de la Commission des sciences exactes et naturelles où ses collègues l'appelaient bientôt à la présidence qu'il devait toujours conserver, il se signalait immédiatement par des travaux de physique ou de mathématiques qui comptaient dès le début parmi les plus importants et les plus sérieux de nos Mémoires et qui se faisaient remarquer par les qualités maî-

tresses de notre collègue, la précision et la netteté. Son premier travail imprimé concerne les mathématiques et se trouve dans les Mémoires de 1859, il a pour objet une étude sur la Loxodromie et la navigation par arc de grand cercle. Ce travail, très sérieux et parfaitement étudié, commence par une bonne description des projections stéréographiques qui a déjà rendu service à bien des chercheurs et qui en rendra certainement encore, étant donné le petit nombre des documents écrits sur ce sujet.

En 1861, M. Offret nous donne un travail sur la détermination de la température à l'air libre. En 1862, curieux de constater par son expérience personnelle, si la température moyenne à Douai est bien celle qui se trouve indiquée dans les traités de météorologie, il entreprend à ce sujet une série de recherches qui d'abord portèrent seulement sur l'étude de la pression atmosphérique. Peu à peu, d'autres observations vinrent s'ajouter à celles qu'il avait commencées. L'état du ciel, la température, les variations du vent furent successivement notées et conservées par lui. C'est ainsi que fut commencée par notre collègue, une série d'observations météorologiques qui vint s'ajouter à celles que notre Société avait déjà enregistrées et qui, depuis, n'ont pas été interrompues à Douai. C'est dans les Mémoires de 1863 à 1868 que se trouvent, avec le résultat des premières observations, la description et la critique des méthodes d'obvation en usage avec l'indication de celles qu'il a employées.

En 1871, nouveau travail de physique « de l'éclairage au point de vue économique » à partir de 1879, époque à laquelle M. Offret, sous le titre modeste « Quelques mots sur le procédé Solvay pour la fabrication de la soude », nous fait la description complète et méthodique de la découverte

qui constituait une véritable révolution dans la fabrication des produits chimiques, les travaux de notre collègue ont rapport à la chimie. C'est ainsi que nous trouvons en 1880, les résultats d'un travail personnel de grande précision sur la densité de l'oxygène liquéfié ; en 1884, une note sur le mode d'appréciation de la valeur des potasses commerciales. Vous vous rappelez tous, messieurs, les récentes lectures de M. Offret, « une révolution dans la grande industrie chimique et le compte rendu de l'expertise dont notre collègue avait été chargé à propos de l'explosicn de la rue des Minimes. Ce dernier travail qu'il nous a présenté avec la simplicité qui lui était habituelle, n'est pas un des moins importants, bien qu'il ne soit pas le plus étendu. La sûreté de la méthode expérimentale et la netteté des déductions de notre savant collègue donnent à cette étude une valeur particulière. Traitée avec cette méthode précise et judicieuse, la question se débrouillait d'elle-même, les responsabilités étaient bien définies, le remède était indiqué. Mais combien elle eût pu devenir compliquée et difficile à résoudre si l'ordre le plus strict n'y avait pas été apporté dès le début.

Nos Mémoires gardent encore le souvenir de quelques autres communications de notre regretté collègue. Le récit de son voyage en Suisse, plusieurs compte-rendus des travaux annuels de notre Compagnie dont M. Offret a été secrétaire-général depuis 1861 jusqu'en 1863. Mais c'est surtout à la commission des sciences exactes que se manifestait son activité. A chaque séance, à fort peu d'exceptions près, M. Offret nous apportait le compte-rendu des ouvrages renvoyés à son examen. Il savait rechercher avec soin, soit dans les publications américaines de l'Institution Smithsonienne, soit dans les Mémoires de l'Académie des sciences, de la Société

d'Encouragement, etc., tout ce qui était nouveau et digne d'intérêt et c'etait plaisir et profit tout à la fois d'écouter ses explications si nettes, ses descriptions si exactes.

Tous nous l'apprécions à sa valeur, messieurs, et ce que nous aimions en lui, ce n'était pas seulement le savant, mais c'était tout autant et plus encore l'homme de cœur et l'homme de bien. Chaque fois que vous l'avez appelé à la présidence de notre Compagnie, vous avez pu remarquer avec quel esprit judicieux, avec quelle urbanité, avec quel tact il dirigeait les discussions. L'une de ses qualités principales était une extrême tolérance et un profond respect pour les opinions d'autrui. M. Offret était par-dessus tout l'adversaire des discussions qui aigrissent et de la médisance qui crée des ennemis, aussi n'en avait-il pas un seul et a-t-il emporté dans la tombe d'unanimes regrets.

En 1894, vous avez voulu récompenser par l'honorariat les longs services rendus à la Société par notre collègue. C'était la 36e année que nous avions le bonheur de le compter parmi nous. Ce devait, hélas, être la dernière. Cette séparation aussi inattendue, cette perte aussi cruelle, laissera parmi nous un douloureux et inoubliable souvenir. Puisse l'expression de nos vifs regrets et de la profonde estime que nous avions pour notre cher et regretté collègue et qui sont partagés par toute la population douaisienne, être un adoucissement à la douleur de sa veuve et de ses deux fils.

[redacted]

LISTE DES MEMBRES

DE LA

Société d'Agriculture Sciences & Arts de Douai

CENTRALE DU DÉPARTEMENT DU NORD

(Au 31 Décembre 1896)

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT

MM.

L'archevêque de Cambrai.

Le Premier Président de la Cour d'appel.

Le Procureur-général près la même Cour.

Le Président du Tribunal de première instance.

Le Procureur de la République.

Le Préfet du Nord.

Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Douai.

MM.

Le Maire de la Ville de Douai.

Le Général - Commandant la 1re brigade d'artillerie.

Le Recteur de l'Académie.

Le Doyen de la Faculté de Droit de Lille.

Le Doyen de la Faculté des Lettres de Lille.

Le Doyen de la Faculté des Sciences de Lille.

Le Doyen de la Faculté de Médecine de Lille.

MEMBRES HONORAIRES ÉLUS

DATES DE L'ADMISSION ET DE L'HONORARIAT		MM.
28 Avril	1875	DESCHODT, ✻ président honoraire à la Cour.
26 Mars	1891	
22 Janvier	1892	DUHEM, Henri, artiste peintre.
22 Janvier	1892	PAIX, Paul, industriel.
26 Mars	1858	OFFRET, Jules, professeur au lycée.
12 Janvier	1894	
13 Mars	1874	MAILLARD, avocat.
13 Avril	1894	
26 Décembre	1874	DAUPHIN, avocat, juge suppléant.
11 Janvier	1895	
18 Décembre	1876	DUBOIS, Désiré, ancien économe des hospices.
11 Janvier	1895	
13 Septembre	1867	FREY, pharmacien honoraire.
11 Janvier	1895	
14 Mars	1884	RIVIÈRE, bibliothécaire de la ville.
11 Janvier	1895	
23 Avril	1880	HAZARD, ancien Conseiller à la Cour.
8 Janvier	1897	
28 Janvier	1876	FAUCHEUX, docteur en médecine.
8 Janvier	1897	

MEMBRES RÉSIDANTS

DATE DE L'ADMISSION		MM.
9 Juillet	1858	TARLIER, Jules, à Lambres.
28 Février	1868	FAVIER, Alexandre.

DATE DE L'ADMISSION		MM.
23 Octobre	1868	VUILLEMIN ✻, ingénieur-directeur des Mines d'Aniche.
28 Juin	1872	GOSSELIN, ingénieur des Arts et Manufactures, Archiviste de la Société.
13 Mars	1874	DUPONT, Alfred, avocat.
23 Avril	1875	MOREL, député du Nord.
14 Janvier	1876	PONCELET, Achille.
24 Mars	1876	TAISNE, avocat.
25 Avril	1879	MAUGIN, Gustave.
—		QUINION-HUBERT, avocat, ancien Conseiller à la Cour.
27 Juin	1879	BÉHARELLE, à Lewarde.
22 Août	1879	VITRANT, avocat.
14 Janvier	1881	DE LA GORCE, avocat, ancien magistrat.
26 Août	1881	Baron BOISSONNET, avocat, ancien magistrat.
10 Novembre	1882	ANDRÉ, Alphonse, brasseur.
22 Mars	1883	Baron DE WARENGHIEN.
28 Décembre	1883	DRANSART, docteur en médecine à Somain.
14 Mars	1884	BOUTET, avocat.
10 Octobre	1884	SOCKEEL, docteur en médecine.
28 Mai	1886	DUHOT, compositeur de musique.
9 Mars	1888	DEVIMEUX, avocat.
—		DRANSART, Edouard, notaire à Arleux.
—		DUPONT, Louis, banquier.

DATE DE L'ADMISSION		MM.
10 Mai	1888	TRÉCA, Victor, avocat.
27 Décembre	1889	LE GLAY, avocat.
—		DE PRAT, avocat.
26 Mars	1891	BLANC, docteur en médecine.
—		Comte DE GUERNE.
—		MAURICE, Jules.
—		TOUSSAINT, avocat.
21 Août	1891	CAMBIER, Ferdinand, propriétaire.
—		FIÉVET, Edouard, fabricant de sucre à Sin.
—		Vicomte DE GUERNE.
—		MATHIEU, administrateur des mines de Courrières.
—		PÈPE, architecte.
—		SAINT-QUENTIN, Edmond, licencié ès sciences physiques et naturelles.
8 Avril	1892	BOBLIN, professeur au lycée.
13 Avril	1894	Abbé BONTEMPS, aumônier des Dames de la Sainte-Union.
—		DELPIT, Edouard, homme de lettres.
—		DESCHODT, Paul, avocat.
26 Avril	1895	DUBRULLE, professeur au lycée.
—		TOISON, docteur en médecine.
13 Septembre	1895	BARBET, ingénieur des Ponts-et-Chaussées.
—		LAVOIX, avocat.

MEMBRES CORRESPONDANTS

MM.	DATE DE L'ADMISSION
Breton, Jules, artiste peintre à Courrières (Pas-de-Calais).	9 Févier 1866
*Potier, Anatole, Juge-de-Paix, à Arleux.	9 Novembre 1866
Dislère, Paul, Conseiller d'Etat à Paris.	28 Février 1868
Gosselet, Jules, professeur à la Faculté des Sciences de Lille.	12 Octobre 1869
Bonvarlet, Consul de Danemark à Dunkerque.	23 Janvier 1874
Comte de Marsy, à Compiègne.	24 Avril 1874
*Delcourt, Léon, notaire à Boulogne-sur-Mer.	14 Mai 1875
*Terrat, professeur à la Faculté libre de Droit à Paris.	26 Novembre 1875
Lecoq, secrétaire de la Société académique de St-Quentin.	10 Mars 1876
De Cardevacque, contrôleur des contributions à Arras.	22 Décembre 1876
De Schodt, inspecteur général de l'enregistrement à Ixelles-les-Bruxelles.	23 Février 1877
*Casati, Conseiller à la Cour d'appel de Paris.	12 Novembre 1880
*De Swarte, ingénieur à Lille.	—
Comte Paul du Chastel de la Howar-	

* L'astérisque indique les Anciens Membres résidants, devenus de droit Membres Correspondants en transférant leur domicile hors de l'arrondissement de Douai (art. 8 du règlement).

MM.	DATE DE L'ADMISSION	
dries, à Kain (Hainaut).	27 Mai	1881
Comte de Limburg-Stirum, Sénateur à Gand.	24 Février	1882
Bernier, Théodore, archiviste paléographe à Angre (Belgique).	28 Avril	1882
Le docteur Rembry-Barth, archiviste municipal à Menin (Belgiq.)	23 Juin	1882
De Bailliencourt, ancien receveur des finances à Mortain.	27 Octobre	1882
*Barbier-Delayens, propriétaire à Bourcq (Pas-de-Calais).	26 Janvier	1883
Huguet la Tour, major au 1er régiment de chasseurs du prince de Galles à Montréal (Canada)	28 Décembre	1883
*Finot, archiviste départemental à Lille.	10 Octobre	1884
*Bréan, ingénieur à Meudon.	27 Février	1885
*Laloy, distillateur à Quesnoy-sur-Deûle (Nord).	31 Décembre	1885
*Hilaire, inspecteur général à Paris.	24 Septembre	1886
Le Baron Jules de Guerne, à Paris.	27 Décembre	1889
Preux, Jules, à Paris.	—	
Wilkinson, licencié en droit à Tournai.	—	
Baudez, Léon, avoué à St-Pol (Pas-de-Calais).	—	
Dutert, architecte à Paris.	8 Avril	1892
*Dubois, capitaine d'artillerie.	—	
D'Esclaibes, général.	22 Janvier	1892

Bureau de la Société pour l'Année 1895

Président.	MM.	le Baron Boissonnet.
1er Vice-Président . .		Maillard.
2e Vice-Président . .		Alfred Dupont.
Secrétaire-Général. .		le Baron de Warenghien.
1er Secrétaire-adjoint .		Le Glay.
2e Secrétaire-adjoint .		De Prat.
Trésorier.		L. Dupont.
Archiviste - bibliothéc.		Gosselin.

Bureau de la Société pour l'Année 1896

Président.	MM.	Alfred Dupont.
1er Vice-Président . .		le Baron Boissonnet.
2e Vice-Président . .		Quinion-Hubert.
Secrétaire-Général. .		le Baron de Warenghien.
1er Secrétaire-adjoint .		Le Glay.
2e Secrétaire-adjoint .		De Prat.
Trésorier.		L. Dupont.
Archiviste - bibliothéc.		Gosselin.

TABLE DES MATIÈRES




Widener Library
3 2044 092 621 127